Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/s3id13654640

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. VANDERMONDE, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, ancien Professeur en Chirurgie Françoise, Censeur Royal & Membre de l'Institut de Bologne.

. . . . . Artem experientia fecit,
Exemplo monstrante viam. . . . . .
Marc. Manil. Astronom. lib. 1, v. 63. 64.

JANVIER 1761.

TOME XIV.

A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

VIAUD.
Afrique

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

JANVIER 1761.

MÉMOIRES

De phyſique & de mathématique préſentés à l'Académie des Sciences par divers Savans, & lus dans ſes aſſemblées, tome troiſieme. A Paris, de l'Imprimerie royale 1760, 1 *vol.* in-4°.

VOICI le troiſieme volume des Mémoires agréés par l'Académie des Sciences, que cette compagnie ſoumet à l'impreſſion : il contient trente-ſix Mémoires, dont dix appartenant aux mathématiques & aux ſciences qui leur ſont analogues, ſont abſolument

éloignés de notre objet. Des treize qui traitent de l'hiſtoire naturelle & de la phyſique, nous ne ferons mention que du Mémoire ſur le vernis de la Chine, dans lequel le Pere d'Incarville décrit la maniere de recueillir la ſubſtance qui en fait la baſe ſur l'arbre qui la produit, & les précautions extrêmes, minutieuſes même, auxquelles ce vernis doit tout ſon luſtre. Nous indiquerons encore une découverte faite par un Apothicaire de Carcaſſone, qui, dans l'année 1754, année très-ſeche, trouva que les feuilles des ſaules & des frênes avoient tranſudé une ſubſtance grenue, blanchâtre, ſucrée au goût, telle enfin, que ſi l'Auteur eût pu y découvrir une propriété purgative, on l'auroit certainement priſé pour de la manne. Un pareil ſuc qui découle du frêne, ne ſurprend pas. On ſait que cet arbre eſt dans la Calabre, celui qui nous produit la véritable manne, mais que le ſaule produiſe un ſuc pareil, c'eſt une nouveauté que M. Marcorel ſoupçonne devoir ſon origine à de gros moucherons qui en piquent les feuilles.

Le ſeul Mémoire de botanique, contenu dans ce recueil, eſt de M. Ayman, & expoſe la nature de la nielle, en quoi elle differe de la rouille & du charbon, qui tous deux attaquent le grain, après ſa formation, au lieu que la nielle ſe prend à la fleur, & paroît par conſéquent avoir une

origine plus reculée que ces deux autres maladies. M. Ayman croit que la moiſiſſure, qui, lorſqu'elle attaque les grains, fait ſes premieres impreſſions ſur le germe proprement dit, eſt cauſe que ce germe venant enſuite à végéter, donne à la fleur, qui précede néceſſairement la formation du nouveau grain, une qualité qui détériore ce grain, & y produit la nielle.

On trouve dans le même volume, neuf Mémoires d'anatomie, ſavoir, un de M. Tenon, ſur le ſiege de la cataracte, dans lequel il développe les accidens auxquels la membrane qui ſert d'enveloppe à la lentille cryſtalline, peut elle-même être ſujette, lorſque cette lentille eſt affectée du vice qui la rend opaque, & qui forme la cataracte; quoique ce Mémoire ſuppoſe une ſuite, il ne paroît pas qu'on doive eſpérer de la trouver dans les volumes qui ſuivront celui que nous annonçons. Il en eſt à-peu-près de même du Mémoire de M. Mertrud, où il annonce avoir remarqué une nouvelle fonction de la veine azygos, celle de recevoir une partie du chyle que fourniſſent les inteſtins; cette veine azygos eſt ſujette à des ſingularités de conſtruction, que MM. Winſlow & Lanciſi ont obſervées. M. Guattani a eu occaſion de trouver cette veine branchée, comme Lanciſi l'a décrite. Si on ne connoiſſoit l'avantage qui réſulte de

l'anatomie des animaux, & ſur-tout du cheval, pour connoître plus à fond leurs maladies, ou réformer leur régime, on ſeroit ſurpris de trouver ici deux Mémoires de M. Bourgelat, dont l'un décrit trois eſpeces de vers qu'il a trouvés dans le même cheval; & l'autre eſt un eſſai d'un nouveau traité d'hyppiatrique, où il conſidere ſi les allures du cheval ſont analogues à ſa conſtruction, & s'il ne ſeroit pas poſſible d'aſſujettir ces allures à des regles moins contradictoires à celle qu'indique la conſidération phyſique & anatomique des muſcles de cet animal. Les deux Mémoires ſuivans concernent les mouvemens naturels ou contre nature du cerveau. Ces expériences paroiſſent poſtérieures en date à celles que M. de Haller a faites ſur ce ſujet. Si l'on en croit le ſavant & l'illuſtre Profeſſeur de Berne, il y a bien des expériences dans les Mémoires que nous annonçons, qui ne s'accordent pas avec celles qu'il a faites.

Trois ſortes de maladies épidémiques ſe répandirent en 1756 dans le Cotentin, des péripneumonies éryſipélateuſes, des fievres malignes ou plutôt putrides, des eſquinancies accompagnées de dyſſenteries & de phthiſies. L'origine de cette épidémie, la longue énumération des Auteurs qui parlent de quelqu'une analogue, les moyens qu'il a fallu mettre en uſage pour les combattre,

occupent M. Barthès le fils, dans un Mémoire un peu prolixe, où nous remarquons que l'Auteur a eu l'avantage rare de réussir enfin à vaincre ces épidémies, qui devant leur origine à la mauvaise constitution de l'air, ne manquent pas de devenir moins formidables, lorsque cet air se purifie ou cesse d'être aussi mal constitué. Nous remarquons encore que dans ces fievres putrides le camphre a été d'un grand secours à l'Auteur.

Trois Mémoires de chymie sont contenus dans le volume que nous annonçons; un de M. Baumé, sur l'æther vitriolique & sur ses résidus. L'Auteur ayant fait publier ce Mémoire, sous le titre de Dissertation sur l'æther, on peut voir dans le 8e tome de notre Journal, pag. 310 & suivantes, ce que nous crûmes alors devoir dire de l'ouvrage.

Le second Mémoire, dont l'Auteur est M. Suvigny, & qui a pour objet le pyrophore de M. Homberg, est une preuve bien sensible que quelque habiles qu'aient été nos prédécesseurs, ils nous ont amplement laissé de quoi nous exercer, même en prenant la même substance pour objet de nos travaux. Non-content d'avoir découvert le moyen de produire une matiere capable de prendre feu, lorsqu'on l'exposoit à l'air, M. Homberg s'étoit appliqué à

chercher toutes les ſubſtances qu'on pouvoit ſubſtituer à celle que le hazard lui avoit montrée, & que la répugnance naturelle empêcheroit le plus grand nombre des Phyſiciens d'employer : la liſte de ces ſubſtances eſt nombreuſe. Voici un Phyſicien qui examine ſi l'alun, autre partie conſtituante du pyrophore, y entre comme alun, ou comme corps vitriolique. Il démontre que tous les ſels vitrioliques peuvent être employés indifféremment, & obſerve cependant les nuances qu'apportent ces ſels au pyrophore qui en réſulte. On déſireroit ſans doute que l'Auteur, en expliquant la cauſe de l'inflammation du pyrophore à l'air libre, eût paru avoir connoiſſance de l'opinion de M. Stahl, qui croit que les ſubſtances qu'on combine, ou plutôt qu'on calcine avec l'alun, tenant toutes une matiere phoſphorique, c'eſt ce dernier qui, s'enflammant à l'air libre, enflamme le ſoufre artificiel qui réſulte de la combinaiſon d'un charbon végétal avec un acide vitriolique.

Il y a déjà pluſieurs années que M. Hellot, un des plus célebres Chymiſtes de l'Académie, publia ſes obſervations ſur une encre ſympathique, à l'occaſion d'une mine de biſmuth qu'il examinoit. M. Cadet a cru appercevoir quelque choſe de plus, & a communiqué à l'Académie un Mémoire ſur

cette encre ſympathique, qui doit nous occuper un peu plus longuement. Le cobolt a été pendant long-tems regardé, moins comme un demi-métal particulier, que comme un métal quelconque, plus ou moins altéré par l'arſenic; & on avoit imaginé, conſéquemment à cette idée, que l'acide marin qu'on croit encore entrer pour beaucoup dans la combinaiſon de l'arſenic, étoit & devoit être le ſeul diſſolvant du cobolt. Nous avons eu occaſion, dans le tome 12 de notre Journal, pag. 432, d'expoſer l'origine, l'étymologie & la date de la découverte du cobolt, & nous y avons donné la notice des Auteurs qui en ont parlé. Il paroît, d'après ce détail, que le cobolt eſt un demi-métal particulier, différent & du biſmuth & de l'arſenic; que c'eſt ce demi-métal, dont la terre métallique a la propriété ſinguliere de donner au verre la belle couleur bleue; & l'amour de la vérité nous oblige d'avertir ici, que ce ſont des Allemands, qui les premiers ont ſu à quoi s'en tenir ſur la nature du minéral colorant l'émail, & que toute prétention de la part des François, eſt, à cet égard, frivole & mal fondée. Il pourroit bien même arriver que des expériences rappellaſſent les Chymiſtes à l'ancienne idée, que le cobolt n'eſt pas un demi-métal particulier.

Quoi qu'il en ſoit, nous nous bornons à

cette discussion, & nous laissons à nos lecteurs le plaisir de rechercher par eux-mêmes, jusqu'à quel point ils sont redevables à M. Cadet, qui démontre dans son Mémoire, que le cobolt est dissoluble par tous les acides minéraux, qui tous, après l'avoir dissous, donnent des encres sympathiques; qu'en ce point, le cuivre paroît avoir quelque analogie avec le cobolt, puisqu'ainsi que lui, il donne une sorte d'encre sympathique, lorsqu'il a été dissous par l'acide nitreux; que peut-être la présence ou l'absence de l'humidité de l'air est la seule cause des effets de son encre sympathique. M. Cadet ayant extrait la partie colorante de l'émail, par l'intermede de l'alun, en a fait la réduction avec le flux noir, aidé du sel de tartre & du borax, moyen assez connu; si cependant une des observations rapportées dans notre Journal, volume déjà cité, n'indique pas un moyen plus simple, puisque le cobolt se précipite en régule presque naturellement, c'est-à-dire, dans la préparation même de l'émail.

Comme, dans la vérité, la plupart des mines de cobolt tiennent de l'arsenic, il entroit dans l'objet de M. Cadet de traiter ce minéral, & le hazard lui a fait découvrir une huile ou plutôt une liqueur singuliere, que peu de gens auroient osé espérer. En traitant l'orpiment avec l'acide marin concentré dans le sublimé corrosif, M. Pott en avoit obtenu une sorte

d'huile surnageante, & qu'il regarde, avec raison, comme la dissolution de l'arsenic dans l'acide marin. M. Cadet, qu'une pareille comparaison honore sans doute, a trouvé une huile ou liqueur surnageante, produite de l'arsenic, par l'intermede, dit-il, de la terre feuillée; cette liqueur fume perpétuellement : & nous terminons par désirer, avec le Secrétaire de l'Académie, que M. Cadet, entre les mains duquel est tombée la découverte, fasse part au public de la nature, de l'origine, de la propriété de sa liqueur fumante, ainsi que des autres observations qu'il annonce sur l'arsenic.

OBSERVATION

Sur la guérison d'un Cancer à la mamelle, par l'usage de la Bella-dona, avec une nouvelle façon de préparer ce remede, par M. MARTEAU, Médecin à Aumale.

S'il est imprudent d'adopter inconsidérément des remedes qu'on a jusqu'ici regardés comme des poisons, le seroit-il moins de les négliger, quand d'honnêtes gens, uniquement zélés pour les progrès de la médecine, & *sans aucune vue d'intérêt personnel*, les préconisent avec cette candeur qui ne sait pas dissimuler les dangers, & qui par-

là même imprime à leur récit un caractere de vérité ? Quelles contradictions n'a pas éprouvé l'émétique ! Que seroit devenu cet excellent remede, si une trop timide prudence s'étoit obstinée à proscrire les essais cautéleux qu'on en pouvoit faire ? Il en seroit de même de la bella-dona, si l'on écoutoit la voix du préjugé & de l'erreur qui s'éleve contre son usage. J'ai long-tems balancé à m'en servir. L'autorité d'un des plus célebres Médecins du Royaume m'intimidoit. Il blâmoit absolument & sans réserve toute tentative à cet égard. Il m'assuroit même que plusieurs de ses Confreres avoient à se repentir de leur hardiesse à l'employer. Une Dame de notre voisinage ajoutoit aux premieres frayeurs qu'on m'avoit inspirées. Avant de se faire opérer par M. de la Faye, elle avoit voulu tenter la bella-dona. Ceux qui s'intéressoient à sa santé, lui avoient cité divers exemples de femmes, à qui ce remede avoit, disoit-on, fait tourner la tête. Quelle devoit être ma perplexité, après des assertions si positives d'un danger presqu'inévitable ! Je réfléchis cependant qu'on étoit parvenu à administrer sans danger le sublimé corrosif. J'avois moi-même guéri une vérole bien caractérisée, avec cinq grains de ce poison exactement dissous, filtré & distribué pendant quarante jours, par huitieme de grain noyé dans deux pintes

de tisane sudorifique. Le malade jouissoit *depuis trois ans* d'une santé entiere. Pourquoi n'osois-je, avec les plus scrupuleuses précautions, essayer un remede moins dangereux que le sublimé? La probité pouvoit-elle y être intéressée, dès que, par la sagesse des mesures que je prendrois, je mettrois ce remede hors d'état de nuire, sans avertir à tems? Telles étoient mes réflexions. Je pris mon parti. Sûr de ne m'exposer à aucun reproche, par l'imprudence de mon administration, je consultai l'analyse chymique de la bella-dona, dans la matiere médicale de M. Geoffroy. Il y reconnoît une médiocre quantité de sel essentiel tartareux, uni à une plus grande quantité d'huile âcre & narcotique. Mon premier soin fut de la dépouiller, autant qu'il seroit possible, de la virulence de ces principes, ou du moins de la corriger. Ma seconde attention fut de la préparer en teinture, de maniere à pouvoir graduer les doses. Un huitieme de grain fut mon premier essai: un hypocondriaque le continua long-tems, sans en éprouver ni bien ni mal. Un demi-grain dans la toux férine d'une phthisie confirmée, eut un succès au-delà de mes espérances. Il rappella le sommeil, & seconda parfaitement l'opérarion des balsamiques. J'en fis prendre demi-grain à une jeune fille, qui, quoique bien réglée, avoit le sein droit beaucoup

plus gros que la gauche, parſemé de glandes & de rameaux durs & comme tuberculeux. Elle y reſſentoit des élancemens aſſez vifs, qui augmentoient à l'approche & pendant le tems des regles ; cette mamelle, au reſte, n'avoit rien de cancéreux. La teinture de bella-dona, adminiſtrée goutte à goutte, depuis demi-grain juſqu'à la doſe de deux grains, diſſipa ces ſymptômes qu'on ne rencontre guere que chez les jeunes filles, ou qui ne ſont pas encore réglées, ou qui le ſont mal. Enhardi par ces ſuccès, je trouvai, l'automne dernier, l'occaſion de propoſer ce remede pour un cancer occulte, & je la ſaiſis.

Mademoiſelle de Fautereau, actuellement âgée de quarante-cinq ans, s'apperçut, au mois d'Août 1756, qu'elle portoit au ſein droit un tubercule gros comme un pois. Elle y éprouvoit de tems en tems des élancemens très-aigus, mais les intervalles étoient de quinze jours ou de trois ſemaines: deux ans ſe paſſerent ſans inquiétude : le volume de la glande augmenta peu-à-peu. Au mois de Mars 1759, le chagrin que lui cauſa la perte de ſon mari, la développa rapidement; elle devint conſtamment douloureuſe, au point de ne permettre le moindre mouvement du bras droit, ſans occaſionner les douleurs les plus lancinantes : la malade ne pouvoit repoſer ſur le côté gauche; les

douleurs ôtoient même presqu'entiérement le sommeil. Au mois de Juillet, un voyage de 60 lieues les rendit plus vives : la malade consulta, & prit, de deux jours l'un, des bols fondans : ils purgeoient beaucoup, ôtoient l'appétit, augmentoient l'insomnie, & conduisoient au marasme. Un second voyage de trente lieues, au commencement d'Août, réduisit cette dame à l'état le plus triste. Elle consulta à Abbeville M. Boullon, Praticien digne de la confiance dont il jouit dans sa province. La glande égaloit déjà la grosseur d'un œuf d'oie. Il conseilla l'extirpation. Je fus appellé au 13 Septembre : j'insistai sur la nécessité de l'opération proposée ; (le squirrhe commençoit à s'étendre vers les glandes axillaires :) la malade y étoit presque déterminée ; mais à qui avoir recours? Elle étoit absolument hors d'état de soutenir le cahot d'une voiture, dans un pays où les chemins sont impraticables. Les Chirurgiens de nos provinces, sous le nom de chirurgie, usurpent les fonctions du Médecin, & n'ont pas la moindre teinture des opérations. Comment espérer fixer pendant une quinzaine, dans un château, un Chirurgien qu'on auroit pu appeller d'une grande ville ? Ces difficultés engagerent la malade à essayer encore l'effet des bols fondans : deux mois & demi d'expérience ne lui avoient pas en-

core ſuffi pour conſtater leurs mauvais effets: je fus obligé de ſouffrir la continuation de ce remede; cependant ne perdant pas de vue les indications de reſtaurer, de calmer & de tempérer l'acrimonie de la lymphe, je tranſportai, après le ſouper, l'opiat fondant, auquel j'aſſociai demi-grain de laudanum, & je fis prendre le matin le lait d'âneſſe; il paſſoit bien, & la malade ne ſe trouvoit pas mieux: je propoſai ma teinture de bella-dona. L'obſervation de M. Lambergen me concilia une confiance qui juſques-là n'avoit été que chancelante. Supprimer l'opiat, c'étoit m'expoſer à la perdre, parce qu'on y avoit toujours beaucoup de dévotion. J'étois jaloux de ne pas échapper l'occaſion de vérifier l'effet de ma teinture: je tolérai un mal que je ne pouvois empêcher, ſans abandonner le lait: je plaçai la bella-dona ſur les cinq heures d'après-midi; pendant les mois d'Octobre & de Novembre, on n'en prit que demi-grain par jour: dès la premiere ſemaine, on s'apperçut qu'elle diſſipoit, comme par enchantement, une douleur d'eſtomac que laiſſoit l'opiat, les jours qu'on en faiſoit uſage, & qu'elle réveilloit l'appétit. A la fin de Novembre, la glande étoit diminuée: ces commencemens de ſuccès affermirent de plus en plus la confiance, & me mirent en droit de propoſer d'un ton plus déciſif,

la ſuppreſſion du purgatif fondant : on ne pouvoit plus ſe diſſimuler les mauvais effets qu'il n'avoit ceſſé de produire depuis quatre mois : on l'abandonna; j'eus la ſatisfaction d'employer ſeule ma teinture, dont l'opération auroit pu paroître équivoque, ſi on avoit continué d'autres remedes : tout ſe réduiſit au lait d'âneſſe le matin, à la bella-dona, l'après-midi, & au demi-grain de laudanum le ſoir; ce fut alors que la malade commença à éprouver un véritable ſoulagement : la diminution de l'atrocité des douleurs, le retour d'un très-bon appétit & d'un ſommeil tranquille firent naître l'eſpérance : nous augmentâmes par degrés la doſe de la teinture anti-cancéreuſe, juſqu'à cinq quarts de grain, dans le courant de Décembre. On obſerva que huit jours avant le tems des regles, la glande reprenoit ſon premier volume, pour diminuer enſuite. A Noël, elle n'étoit pas plus groſſe qu'une noix; mais au 3 Janvier, la circonſtance du tems critique l'avoit remiſe à ſon premier état; elle s'allongeoit de nouveau vers la glande axillaire, quoiqu'avec beaucoup moins de douleur que par le paſſé. Je commençois à déſeſpérer; & M. Barrié, Chirurgien de Mantes, qui devoit faire l'opération, en avoit fixé le tems au mois d'Avril.

La teinture n'avoit juſques-là produit au-

cun des ſymptômes décrits par M. de Lambergen. Dans le courant de Janvier, je pouſſai juſqu'à trois grains : quoique dès le 3 de ce mois, j'euſſe ſupprimé le laudanum, le ſommeil n'en fut pas moins paiſible ; les douleurs devinrent intermittentes : au 20 Janvier, elles ceſſerent totalement : au commencement de Février, le mouvement du bras fut très-libre ; la glande diminuée, ne gonfla plus ſenſiblement au retour des regles : nous augmentâmes le nombre des gouttes, & toujours ſans aucun inconvénient : tout alloit de mieux en mieux. Au 2 Mars, un éryſipele affecta le ſein, dans le tems des regles : j'en accuſai l'application d'un drap écarlate chargé d'urine, dont on faiſoit uſage depuis quelque-tems : des douleurs vives cauſerent quelques nuits d'inſomnie : l'éryſipele dura huit jours, pendant leſquels je réduiſis la malade à un ſeul grain de bella-dona : une ſaignée & un minoratif furent le prélude d'une nouvelle augmentation. Nous parvînmes peu-à-peu à l'uſage d'onze grains, ſans éprouver, tout au plus, qu'une ſéchereſſe d'un quart-d'heure, ſéchereſſe très-ſupportable, & qu'un verre d'eau rougie diſſipoit à l'inſtant. C'eſt par cette méthode que je ſuis parvenu à fondre preſqu'entiérement ce cancer : il reſte un tubercule opiniâtre, de la groſſeur d'un haricot, & qui demeure au même état depuis

trois mois, quoique j'aie ajouté à la bella-dona un bol de douze grains de racine de ciguë, le matin avant le lait; au reſte, depuis le commencement de Mars, elle n'a reſſenti aucune douleur, ſauf un léger engourdiſſement dans le ſein, au retour d'un ſecond éryſipele, un mois après le premier. Cette Dame a paſſé tout le printems & l'été en promenades fatigantes, & dans le pénible exercice d'arracher des *orchis*. Si quelque choſe avoit été capable de reſſuſciter ſes élancemens, c'étoit à coup ſûr ces efforts violens. Elle a fait pluſieurs voyages, par des chemins très-durs & raboteux; rien n'a pu altérer ſon appétit, ni diminuer ſon ſommeil: elle a même acquis un embonpoint qu'elle n'a jamais eu. Elle a, depuis le mois de Juin, ſubſtitué le lait de vache coupé au lait d'âneſſe qui lui a manqué: elle continue ſes remedes, ſans incommodité. Il lui eſt ſurvenu, au mois de Septembre, de petits boutons aux bras & à la poitrine, accompagnés d'une grande demangeaiſon: ils ſe diſſipent & reparoiſſent. Seroient-ils l'effet de la bella-dona? Ils ne le ſont ſûrement pas de la poudre de ciguë. J'ai des malades qui en uſent depuis quatre mois, & à bien plus grande doſe, à qui il n'eſt rien arrivé de pareil.

Depuis que j'ai fait ceſſer les fomentations d'urine, on n'a couvert le ſein que d'une

peau de cygne ou d'aiglon ; je crois ce ſeul topique ſuffiſant pour un cancer occulte.

Tel eſt le récit fidele de l'opération de ce remede. Ne dois-je pas me flatter de l'eſpoir d'une guériſon radicale? Il ſemble que j'aurois dû l'attendre, pour publier cette obſervation; mais je n'ai pu réſiſter au déſir d'encourrager ceux de mes confreres qui pourroient ſe trouver dans l'irréſolution où m'avoient jetté l'autorité d'un grand praticien & le rapport peu certain de quelques événemens funeſtes. Si je dois l'avantage d'avoir évité les ſymptômes qu'ont obſervé MM. Lambergen & Darluc, à la maniere dont je prépare la bella-dona, ou à celle dont je l'adminiſtre, n'eſt-il pas de mon devoir d'en faire part au public? A cet égard, l'obſervation ceſſe d'être prématurée. D'ailleurs il n'eſt plus queſtion de cancer, où il n'y a plus de douleur.

Quelle eſt la maniere d'agir de ce remede? Queſtion importante, mais difficile à réſoudre. Il faut encore bien des faits de pratique pour porter un jugement certain. Les obſervations de MM. Lambergen & Darluc, donneroient à ſoupçonner que la bella-dona porte ſes impreſſions uniquement ſur les ſolides, dont elle réveille les oſcillations, & qu'elle met en état de ſecouer, pour ainſi dire, l'humeur cancéreuſe. Celle que je publie ne conduit pas à de pareilles induc-

tions; elle offre plutôt l'idée d'un fondant qui attaque, mine & diſſout peu-à-peu ces congeſtions de lymphe caſéeuſe. J'eſpere que les obſervations ſe multiplieront, & mettront en état de décider. Les Médecins pourroient-ils regarder d'un œil indifférent un remede contre une maladie qui a juſqu'ici éludé toutes les reſſources de l'art? Ne ſaiſiront-ils pas l'occaſion de confirmer les vertus d'une plante que rien juſqu'à ce jour n'a pu ſuppléer dans la cure du cancer? Le ſuccès des premiers eſſais ne doit-il pas les animer? Quelles obligations ne leur aura pas l'art de guérir, quand, par de nouvelles expériences, ils auront concouru à établir la méthode curative de la maladie la plus affreuſe & la plus rebelle aux ſecours ordinaires? *Neque enim ſatis eſſe arbitror ut ſucceſſus particulares, ſive methodi cujuſlibet, ſive etiam remedii, ſcriptis prodantur, ſi neque hoc, neque illa univerſaliter atque in omnibus, ſcopum attingere deprehendatur.* Sydenham, *in Præfatione*, pag. 20.

L'obſervation que je publie n'eſt pas la ſeule qui, d'après les heureuſes tentatives de MM. Lambergen & Darluc, confirme la vertu anti-cancéreuſe de la bella-dona. M. Collignon, l'un des plus habiles Chirurgiens de ſon ſiecle, a fait part à la ſéance publique de l'Académie d'Amiens, au 25

Août dernier, des heureux effets de cette plante, dans un cancer beaucoup plus considérable que celui de Madame de Fautereau. » Une Religieuse Carmélite d'Amiens, » est parvenue à prendre chaque jour un » *gros* de bella-dona en infusion. « (La dose paroîtra sans doute excessive. Je douterois, si, dans le particulier, M. Collignon ne m'avoit répété ce qu'il avoit annoncé en public. Sa probité & sa droiture, à l'abri de toute atteinte, ne me permettent pas de suspecter la fidéltté de son récit.) » Cette » Religieuse n'a essuyé aucun accident, & » son cancer est considérablement diminué ; » elle soutient l'usage de ce remede : elle a » consenti d'y ajouter les pilules de ciguë, » à condition qu'on ne lui retrancheroit rien » de la dose de sa belle-dame. «

Je ne puis mieux terminer cette observation, que par une réflexion judicieuse de M. Collignon. La bella-dona peut avoir des succès dans la cure des cancers, dont les progrès sont assez lents pour donner le tems de tâter l'effet de ce spécifique. Mais n'est-il pas de la prudence d'en étendre l'usage aux cas mêmes qui exigent indispensablement l'opération ? N'avons-nous pas la douleur de voir nos malades sujets aux rechutes, après l'opération la plus habilement pratiquée ? il est rare que le vice soit simplement local : il tient presque toujours

à la diſcraſie plus ou moins grande des humeurs : l'extirpation n'enleve que l'effet, & n'attaque pas la cauſe ; celle-ci déploie tôt ou tard toute ſon activité, tantôt à la tête, tantôt aux glandes axillaires ou aux inguinales : quelquefois elle exerce ſes fureurs ſur les viſceres ; la pratique offre ſouvent de ces métaſtaſes de l'humeur cancéreuſe, à la ſuite de l'opération. L'attaquer avant & après l'extirpation, altérer ſon activité par l'uſage du nouveau ſpécifique, n'eſt-ce point un parti que conſeille la prudence? Ces vues ſont celles d'un Chirurgien qu'une longue expérience a inſtruit que le biſtouri n'eſt pas un préſervatif aſſuré contre la récidive. Les adopter, c'eſt ſervir l'humanité.

Il me reſte à donner ici la préparation de ma teinture. J'ai varié bien des fois, dans la vue de la rendre plus parfaite. Je me ſuis arrêté à la formule ſuivante, comme à la plus efficace :

℞. *Bella-donæ, uncias quatuor ;*
Menthæ criſpæ, uncias duas ;
Croci orientalis, drachmas duas ;
minutiſſimè conciſa inde in matratium capaciſſimum : ſuperaffunde ſpiritûs vini libras duas ; & ſpiritûs volatilis cornu cervi ſine calce eliciti, unciam ſemiſſem, ritè obturato pelliculâ ovinâ aut vitulinâ matratio, eandem pelliculam acu perfora : digere

per quatuor dies balneo mariæ virginti quatuor gradibus ad thermometrum Reaumurii calido : cola ; fortiter exprime ; expreſſum liquorem pondera ; quantumque è duabus libris deſiderabitur, tantumdem ſpiritûs vini expreſſis herbis ſuperaffunde : cola denuò ; fortiter exprime ; utramque colaturam miſce ; goſſipio filtra, vaſe ritè cooperto.

On étend cette teinture dans l'infuſion théiforme du botris du Mexique, ou de telle autre plante, ſoit cordiale, ſoit pectorale, ſoit céphalique : le véhicule y fait peu de choſe; je préférerois cependant le botris, à cauſe de ſon huile aromatique, qui pourroit bien être un antidote de l'huile narcotique de la belle-dame.

En ſuivant cette formule, huit gouttes de teinture contiennent la vertu d'un grain de bella-dona, d'un demi-grain de menthe, d'un ſeizieme de grain de ſafran, & un huitieme de goutte d'eſprit volatil de corne de cerf (*a*); de ſorte qu'en donnant ſoixante & quatre gouttes de teinture, ou huit grains de belle-dona, on n'adminiſtrera qu'une goutte d'alkali volatil, & demi-grain de ſafran. Je fais cette remarque, pour tranquilliſer ſur la crainte qu'on pourroit conce-

(*a*) Je ſuppoſe avec tous les Médecins, que la goutte équivaut à un grain.

voir de l'abus de l'eſprit volatil. Huxham le taxe de diſſoudre le ſang, & de diſpoſer au ſcorbut, quand on en fait un uſage habituel; mais on n'a rien à en craindre, quand cet uſage eſt auſſi modéré que je le propoſe. Il en eſt de même du ſafran, dont l'abus ne ſeroit pas exempt de blâme, mais qui ſe trouve ici en ſi petite quantité, qu'il ſeroit ridicule de s'alarmer de la continuité de ſon uſage.

J'ai déjà dit, d'après M. Geoffroy, que la bella-dona contient beaucoup d'huile âcre narcotique. C'eſt ſans doute dans cette portion de ſes principes que réſide la vertu de calmer les douleurs; l'eau n'eſt point un menſtrue propre à l'extraire toute entiere: j'ai préféré l'eſprit-de-vin, dans lequel les huiles eſſentielles ſe diſſolvent & ſe mêlent plus facilement: l'huile aromatique de la menthe m'a paru propre à aider au développement de l'huile narcotique, dans le menſtrue que je lui préſentois; c'eſt d'ailleurs un cordial, & par conſéquent un correctif d'un poiſon ſtupéfiant: on peut joindre à ces avantages, qu'elle ſauve le dégoût, & l'odeur virulente que portent l'infuſion aqueuſe.

Le ſafran contient un eſprit volatil, âcre & aromatique; il n'eſt pas beſoin de procédé chymique pour l'y découvrir: il ſe

manifeſte à l'odeur, en développant les paquets qui en contiennent une certaine quantité, & bien entaſſée ; cet eſprit frappe vivement l'odorat, & affecte les yeux preſqu'autant que l'eſprit volatil urineux ; il les enflamme même ; c'eſt cet eſprit, & la qualité cordiale qu'il concilie au ſafran, qui la fait regarder comme un antitode de l'opium. Je ne penſe pas que ce ſoit à d'autre titre qu'il entre dans la décompoſition de la teinture anodine de Sydenham. L'analogie qui ſe trouve entre l'opium & l'huile narcotique de la belle-dame, m'a fait imaginer que je pourrois tirer le même avantage du ſafran dans ma teinture.

Quant à l'alkali volatil, perſonne n'ignore qu'il eſt le contre-poiſon ſpécifique des ſtupéfians ; en outre, il facilite l'extraction des huiles eſſentielles avec leſquelles il ſe combine, & forme une eſpece de ſavon ; auſſi la teinture de bella-dona eſt-elle très-ſavonneuſe au toucher.

Voilà les raiſons qui m'ont déterminé à marier ces correctifs à la bella-dona. Je me féliciterai, ſi cette teinture peut mériter la confiance de mes confreres, & celle des malades, dont j'eſpere qu'elle ſoulagera les douleurs.

Je crois aſſez inutile de prendre la précaution d'avoir de la bella-dona, cueillie de

trois ou quatre ans. Fatigué de la payer à Paris, l'hiver dernier, huit francs l'once, je me ſuis ſervi l'été, de celle qui croît dans nos forêts du comté d'Eu, & elle m'a également réuſſi. Elle croît abondamment au château du Queſnoi, près Foucarmont, au village de Campneuville, & près les verreries du Courval & du Valdanois. Les payſans de ces cantons la connoiſſent ſous le nom d'*yeux du diable*, à cauſe de la noirceur de ſon fruit. Il n'eſt pas inutile d'en avertir; cette plante eſt rare dans les environs de Paris; on ne la rencontre qu'à Chantilli: on peut la tirer de ce pays-ci, en la déſignant ſous la dénomination vulgaire: le tems le plus favorable pour cette récolte, eſt aux environs de la S. Jean: plus tard, elle ſe trouve rongée par les pucerons; & ſéchée, elle ſe réduit à peu de choſe.

Une attention eſſentiellement indiſpenſable, eſt celle de rejetter les fruits, quand on la cueille dans la ſaiſon avancée; ils ſont mortels. M. Geoffroy en rapporte pluſieurs exemples. Je puis y ajouter celui d'un Gentilhomme de ce pays-ci, que deux ou trois grains ont conduit aux portes du tombeau; ſon frere qui en avoit pris une plus grande quantité, n'a pu échapper à l'activité de ce poiſon.

OBSERVATION

Sur un Choræa ſancti Witi, *par M.* SUMEIRE, *Docteur en médecine, à Marignane.*

La danſe de S. Wit eſt une maladie rare. Bien que pluſieurs Auteurs en aient parlé, & que Sydenham nous en ait laiſſé une deſcription achevée, avec la méthode efficace de la combattre, je penſe que nous n'avons pas encore aſſez d'obſervations, pour en déterminer préciſément la nature, ni pour réduire à la plus grande ſimplicité les moyens de la guérir.

Allen rapporte qu'il a vû deux filles attaquées de cette maladie, en qui elle étoit caractériſée par une danſe réelle, & par une aliénation d'eſprit paſſagere.

M. Ruamps, dans une obſervation imprimée au Journal de médecine, Mars 1758, a rencontré quelques ſymptômes que ne trace pas Sydenham, tel que le mouvement convulſif des levres, une eſpece de ris ſardonique, un violent mal de tête, la foibleſſe d'eſtomac, &c.

Sydenham donne pour les principaux ſymptômes la foibleſſe de l'une des jambes que le malade appuie en traînant, l'impuiſ-

ſance de tenir dans une ſituation fixe le bras du même côté, & la geſticulation ſinguliere qu'il fait, en portant quelque choſe à la bouche.

Dans mon obſervation on ne verra qu'une inſtabilité de toutes les parties du corps, avec un peu de mouvement involontaires aux levres & à la mâchoire.

Le 10 du mois de Novembre de l'année 1759, on me fit voir une fille du lieu d'Eſpénas, âgée d'environ dix ans, d'un tempérament froid, d'une foible & mince conſtitution, jouiſſant auparavant d'une aſſez bonne ſanté, à ce qu'on me dit; mais étant, depuis quelques jours, dans l'état où on me la montroit: elle avoit l'air triſte, la couleur aſſez pâle, la peau aſſez froide, le pouls petit & languiſſant; elle ne pouvoit ſe tenir deux inſtans de ſuite dans une ſituation fixe: elle tournoit de tems en tems les jambes en rond, comme ſi elle y fût déterminée par une cadence. Quand on appliquoit une de ſes mains à quelque partie de ſon corps, elle s'en détachoit tout de ſuite, elle portoit cependant tout droit & ſans circuit un verre à la bouche; ſa tête n'étoit jamais fixe, & ſa mâchoire & ſes levres étoient preſque toujours en mouvement.

Je crus devoir rapporter cette maladie à la danſe de S. Wit, dont elle portoit les principaux caracteres. Je preſcrivis, en ſui-

vant les idées de Sydenham, trois saignées & trois purgations, administrées dans des intervalles convenables : un julep parégorique, tous les soirs des jours de purgation ; & les jours libres, une drachme d'un opiat fait avec la conserve de fleurs de romarin, la grande valériane sauvage, le safran de mars apéritif, la poudre de guttete & l'extrait d'ellébore noir, avec le syrop de stœchas : je lui ordonnai de boire une tasse d'infusion de sauge ou de mélisse par-dessus cet opiat.

Voici ce que cette guérison, qui fut très-prompte, eut de singulier. La premiere saignée fit cesser sur le champ les mouvemens & l'instabilité des membres du côté où elle fut faite ; cela fit naître au Chirurgien l'idée de pratiquer la seconde à l'autre côté, qui eut le même succès que la premiere ; il ne restoit plus que l'ébranlement de la tête, des levres & de la mâchoire ; le Chirurgien pensa qu'il convenoit d'ouvrir la veine du pied ; cette saignée acheva la guérison.

Quoiqu'on ait mis en usage tous les remedes dont on a fait mention, il semble que la cure ait été, dans ce cas, l'ouvrage de la seule saignée, qui a eu, pour ainsi dire, une vertu topique. M. Ruamps, au contraire, a cru remarquer que la purgation avoit eu plus de part à la guérison de sa maladie, que la saignée ; & Sydenham ne regarde, à

mon avis, la saignée & la purgation, que comme des remedes préparans, & les céphaliques, comme ceux qui attaquent plus directement la source du mal.

Sans entrer dans une longue discussion des raisons propres à appuyer les différentes opinions que l'on peut établir sur ces différentes observations, touchant la cause du *chorœa sancti Witi*, & la maniere de le guérir, il paroît, par le succès étonnant qu'a eu la saignée dans le cas que j'ai rapporté, que cette maladie n'a point sa cause dans la saburre des premieres voies, comme le conjecture M. Ruamps, ni dans la foiblesse & l'irritation du genre nerveux, comme le pense Sydenham; mais qu'elle dépend de la lenteur, de la grossiéreté vappide, de la fixité, pour ainsi dire, du sang & des humeurs. L'âge, le tempérament, le pouls, la couleur, l'état languissant, la peau froide des personnes qui en sont attaquées, semblent indiquer une telle constitution dans les fluides: en conséquence d'un tel vice, les liquides passent avec difficulté & avec inégalité dans les vaisseaux de tous les genres; le suc nerveux participant de cette condition, & manquant en quantité & en énergie, se distribue avec inégalité & irrégularité, dans les nerfs qui n'ont pas par conséquent une tension suffisante & uniforme: delà le défaut d'équilibre dans tout le

syſtême des muſcles & des nerfs, & l'eſpece de convulſion qui caractériſe le *chorœa ſancti Witi.* La ſaignée doit être ſouveraine, par la dimotion qu'elle procure. Les céphaliques ſont-ils néceſſaires pour briſer & atténuer les liquides ? Les purgatifs & les narcotiques ne ſont-ils pas ſurperflus ? C'eſt à l'expérience à décider ſi la cure de la danſe de S. Wit demande tous ces ſecours réunis, & à déterminer le degré d'efficacité qu'a chacun en particulier.

OBSERVATION

Sur une eſpece de Vers ſinguliere, par M. BONTÉ, Docteur en médecine à Coutances.

Une femme, après avoir pris un purgatif, rendit une grande quantité de vers qui lui parurent extraordinaires : ſurpriſe & frappée de cet événement, elle m'en envoya quelques-uns pour les examiner ; ils avoient à peine trois lignes de longueur, & n'en avoient pas une de groſſeur : leur couleur étoit rouge ; mais ils la perdirent bientôt dans l'eau où je les avois mis, pour les conſerver aſſez mols, pour pouvoir les examiner à un microſcope à trois verres ; cette couleur dépendoit ſans doute

du sang dont ils étoient gorgés. Cette espece de vers n'est décrite par aucun Auteur que je connoisse ; ils approchent cependant de celle dont *Tulpius* donne la figure dans la même planche où est représenté un *tœnia* : leur corps est partagé par anneaux oblongs & distincts, comme celui d'une chenille : ils ont six pieds ou mamelons, trois de chaque côté ; leur tête paroît fort grosse, à proportion du reste du corps ; elle est armée de deux crochets recourbés en-dessous, comme ceux des vers de la viande : entre les crochets, est un barbillon, ou une corne aussi longue que l'insecte ; au-dessus de la tête sont quatre antennes, deux antérieures, plus longues, deux postérieures, plus courtes ; la queue est recourbée & fourchue, se terminant par deux especes de mamelons.

PRÉCIS

ET OBSERVATIONS

Sur la Fievre intermittente protéiforme ; par M. RICHARD, Docteur en médecine, & Pensionnaire de la ville de Noyon.

Les grands Maîtres à qui les œuvres de Morton sont parfaitement connues, ne

trouveront rien de nouveau dans nos remarques ſur la fievre protéiforme. Elles pourront être utiles aux Médecins qui n'ont pas lu cet Auteur; mais nous les publions ſpécialement en faveur des praticiens ſans lettres. La ſcience n'aimant point à croupir ſous le chaume, il eſt permis d'avancer que Morton & les autres livres latins ſont ignorés du plus grand nombre des phlébotomiſtes ruraux :

Haud facilè emergunt, quorum virtutibus obſtat
Res auguſta domi.....

La mort prématurée de quantité de malades attaqués de cette maladie, nous a convaincus qu'elle en impoſe à la plupart par ſon déguiſement, & particuliérement aux nouveaux praticiens. Il ſeroit à déſirer qu'ils fiſſent au bien de l'humanité & à l'honneur de l'art le ſacrifice de tout autre intérêt, en partageant la gloire de la guériſon avec des Médecins expérimentés. Il ne leur arriveroit pas d'encourir, comme il n'arrive que trop ſouvent, le reproche de Pline : *Negotiantur animas noſtras..... & experimenta per mortes agunt.* Le bien public étant le ſeul motif qui nous engage à tracer l'ébauche de ce protée, nous ſerions réellement charmés qu'elle fût retouchée & perfectionnée par un habile maître, afin que le tableau exprimât au naturel l'original : *Pri-*

mus ad ſanitatem gradus eſt morbum cognoviſſe. Eugalen.

Lorſque la fievre intermittente eſt maſquée ſous l'apparence d'une autre maladie quelconque, on l'appelle protéiforme, du nom de protée, à qui les poëtes font prendre toutes ſortes de formes. Semblable à ce dieu de la fable, elle ſe métamorphoſe en effet de cent façons différentes, ſans rien perdre de ſon caractere eſſentiel. Les ſymptômes dont elle eſt accompagnée, varient à l'infini; quelquefois ils attaquent les principes de la vie, avec une violence capable de les ſapper en peu de tems, ſi l'on ne ſe hâtoit d'y apporter un ſecours efficace. L'ordre que l'intermittente légitime garde, en parcourant les tems du friſſon, du chaud & de la ſueur, s'exécute ſouvent en ſecret & avec confuſion dans la protéiforme. De plus, il y a des malades dont le pouls & l'urine ne différent en rien de leur état naturel; mais il eſt aſſez rare qu'on n'apperçoive point de fievre, & que l'urine ne ſoit pas rouge & briquetée, comme elle l'eſt dans l'intermittente ordinaire. Enfin les maladies ſous leſquelles elle ſe cache, ſont l'apoplexie, le ſpaſme univerſel, la migraine, la ſyncope, la péripneumonie, la pleuréſie, la colique de l'eſtomac, le vomiſſement, le *cholera-morbus*, la diarrhée, la dyſſente-

rie, le froid glaçant de tout le corps, le rhumatisme, l'éryſipele, &c.

Quoique cette fievre ſe trouve compliquée avec des accidens qui paroiſſent lui être étrangers, elle n'en eſt pas moins la véritable cauſe; le renouvellement périodique des mêmes ſymptômes, après une intermiſſion plus ou moins ſenſible, en fournit une preuve exacte; car de toutes les maladies qui tyranniſent les hommes, la fievre intermittente eſt l'unique dont les accès reviennent dans un tems déterminé. Ainſi, de quelque maniere qu'elle ſoit déguiſée, ſa révolution périodique de vingt-quatre heures ou de pluſieurs jours, la caractériſe ſi diſtinctement, qu'il eſt difficile de s'y méprendre. Voilà le ſigne eſſentiel qui doit fixer l'attention des praticiens. Ceux à qui il ne ſert pas de bouſſole tombent dans l'égarement; & en prenant une fauſſe route, ils précipitent la mort de leurs malades.

Le quinquina univerſellement connu pour le ſpécifique de la fievre intermittente ordinaire, a la même efficacité dans la protéiforme, pourvu qu'on le mette en uſage de bonne heure, en aſſez grande quantité, & avec les précautions néceſſaires.

1° On prépare d'abord le malade, ſi les circonſtances le permettent, par les remedes

appropriés à la maladie, dont la fievre joue le rôle. On marie enſuite le quinquina avec les mêmes remedes, & on ne le donne que dans l'intervalle des accès. Si l'humeur fébrile attaque la tête & les nerfs, on y joint les céphaliques & les anti-ſpaſmodiques; lorſqu'elle ſévit ſur la poitrine, on le mêle avec les béchiques : on a recours aux cordiaux, dans la ſyncope & le refroidiſſement général; la fievre venant à déployer ſa fureur ſur les viſceres du bas-ventre, on aſſocie les adouciſſans & les narcotiques à ce divin fébrifuge, &c.

2° Les remedes généraux étant indiqués, comme ils le ſont communément dans la fievre apoplectique, on doit les employer autant qu'on le peut, dès le commencement de la maladie. Il ſeroit dangereux de le faire indiſtinctement dans les autres cas; la pectorale demande la ſaignée préférablement à la purgation; l'une & l'autre ſont contraires à la ſyncopale & à la glaciale, à moins que la ſyncope n'ait pour cauſe un amas de ſucs dépravés dans le ventricule, & que des douleurs exceſſives ou un ſpaſme univerſel ne produiſe le refroidiſſement; on évacue dans le premier cas, & l'on ſaigne dans l'autre : le vomiſſement, le cours de ventre & la colique qui accompagnent la fievre abdominale, procédant ſouvent de l'affection ſpaſmodique du ventricule & des

inteſtins, plutôt que de l'orgaſme & de la ſurabondance des humeurs, on ne peut, dans ces conjonctures, être trop circonſpect ſur l'uſage des purgatifs: ils augmentent pour lors l'irritation des fibres nerveuſes, en les agaçant par leurs parties roides & tranchantes. Il eſt donc à propos de s'occuper à calmer le ſpaſme, & à adoucir l'acrimonie du levain fébrile: on diſpoſe par-là le malade à prendre le ſpécifique avec ſuccès: l'eau de poulet & le petit lait clarifié rempliſſent cette indication: on y ajoute la liqueur anodine minérale, & même le laudanum liquide, quand l'atrocité des accidens paroît l'exiger; mais la ſaignée eſt indiſpenſable, ſi l'engorgement des vaiſſeaux & la violence des douleurs ou de l'érétiſme, font appréhender l'inflammation.

3° Enfin on peut preſcrire le quinquina en opiat, dans les cas urgens, & ſur tout pour les perſonnes robuſtes; ſon opération en eſt ordinairement plus prompte: on en augmente la doſe, & on met peu de diſtance entre chaque priſe, lorſqu'on eſt appellé tard, & qu'il faut abſolument détourner un nouveau paroxyſme, dont le retour cauſeroit probablement la mort; mais ſi l'on eſt demandé dans le premier accès, & ſi l'on a un ſujet délicat à traiter, ſouvent le quinquina convient mieux en décoction, qu'en ſubſtance.

Dans nos cantons, la fievre protéiforme ſe plaît ſous le maſque de l'apoplexie. Le premier paroxyſme trompe les plus clairvoyans, quand les ſignes communs à la fievre ne s'y rencontrent pas. On ne riſque rien heureuſement d'employer d'abord les ſecours convenables à un apoplectique; le ſecond accès ſuccédant à une intermiſſion plus ou moins longue, annonce une fievre intermittente déguiſée; & il eſt tellement néceſſaire de le connoître, que ſi on néglige l'uſage du quinquina, le malade eſt en danger de ne pas ſurvivre au quatrieme accès. Nous nous contenterons d'en rapporter un exemple.

Un particulier dont il eſt inutile de dire le nom & le domicile, d'un âge avancé, mais ſain & robuſte, ayant été frappé d'apoplexie, dans un friſſon accompagné de nauſées & de vomiſſement, il fut ſaigné & purgé haut & bas; l'attaque dura environ 15 heures, & elle ſe termina par la ſueur. La ceſſation totale de la fievre & des accidens fit ſuccéder la joie à la conſternation: on crut le malade ſauvé; mais il retomba, 24 heures après, dans le premier état. Quelqu'un étant venu en ſecret nous demander ce que nous en penſions, nous lui répondîmes que cette double attaque n'étoit rien autre qu'une fievre tierce maſquée, & que ſi l'on continuoit à traiter le malade en

apoplectique, il étoit menacé d'une mort prochaine. Quoique le second & le troisieme accès fussent suivis d'une intermission bien marquée, on se borna aux purgatifs; leurs doses réitérées produisirent des évacuations énormes, & le malade ne passa pas le quatrieme accès. L'erreur étoit palpable; & néanmoins on s'est consolé, en disant hautement que le malade n'eût pas été mieux traité à Paris.

En 1747 nous fûmes appellés chez le nommé Flon, Maître Serrurier à Noyon, homme sexagénaire, & d'une constitution délicate. Il étoit dans le cinq d'une fluxion de poitrine, en apparence, & il avoit reçu tous les sacremens, par le conseil d'un esculape du second ordre, lequel ayant inutilement employé les secours usités dans cette maladie, crut le malade sans ressource, & l'abandonna. Il râloit effectivement, comme un agonisant; il avoit le pouls inégal, petit & fréquent, avec une grande difficulté de respirer: il toussoit peu, & les crachats étoient supprimés. Nous soupçonnâmes la gangrene dans le premier moment; mais une relation exacte de la maladie & des circonstances qui l'avoient accompagnée jusqu'alors, suspendit notre décision. Elle avoit commencé par un frisson, suivi du chaud & de la sueur: l'urine étoit rouge & briquetée, & les mêmes signes avoient

paru conſtamment tous les jours de la maladie, avec cette différence ſeulement, que la fievre & les accidens qui aſſiégeoient la poitrine, furent très-modérée le deux & le quatre, en comparaiſon des autres jours : le râlement ſurvint le trois pour la premiere fois, & il ſe termina par une abondante ſueur; le quatre ſe paſſa ſans trouble, & l'accès du cinq étoit beaucoup plus fâcheux que tous les précédens. Ce changement alternatif de pis en mieux, & de mieux en pis, joint au retour périodique des paroxyſmes & aux ſignes ordinaires de la fievre intermittente, nous fit connoître qu'il s'agiſſoit d'une fievre double-tierce, défigurée par quelques ſymptômes de la fluxion de poitrine. Nous ordonnâmes d'abord une décoction compoſée de feuilles de bourrache, de marrube blanc, de véronique & de fleurs de tuſſilage, édulcorée avec le ſyrop d'éryſimum; le malade eut le bonheur de réſiſter à ce cruel accès : auſſi-tôt que la ſueur parut, l'oppreſſion & le gargouillement diminuerent avec la fievre; on rendit alors la décoction fébrifuge, en faiſant bouillir dans deux livres d'eau une onces de quinquina en poudre groſſiere; & l'on y ajouta les plantes pectorales un quart-d'heure après : le malade l'ayant priſe en quatre doſes, il n'eut le lendemain qu'un reſſentiment de fievre, ſans râlement; & il guérit radicalement, en continuant ſept

ou huit jours de ſuite le même apozeme.

Madame Baulieu, bourgeoiſe de Noyon, âgée d'environ trente ans, & d'une foible ſanté, nous manda en 1759 pour une migraine périodique, dont elle avoit déjà eſſuyé deux paroxyſmes; les douleurs qu'elle ſouffroit, lui ſembloient auſſi aiguës que ſi on lui eût arraché l'œil, & déchiré les membranes du cerveau, du côté affecté : ſes plaintes & ſes gémiſſemens étoient dignes de compaſſion; le mal la ſaiſiſſoit avec autant de célérité, qu'une attaque de goutte : elle ne pouvoit ſoutenir le poids de ſa tête, ni trouver une ſituation commode; cependant elle étoit exempte des envies de vomir, qui accompagnent pour l'ordinaire cette maladie : la fievre ne ſe manifeſtoit par aucun ſigne ſenſible, & la couleur de l'urine étoit naturelle ; mais la migraine prouvoit aſſez, en revenant périodiquement, de deux jours l'un, qu'elle ſervoit de voile à une fievre tierce : la malade fut ſaignée dans l'accès; & auſſi-tôt que la violence des accidens fut appaiſée, elle uſa d'un électuaire compoſé d'une demi-once de quinquina, de ſuccin préparé, & de racines de valériane ſauvage, de chaque un ſcrupule; de dix grains de caſtoreum, & de ſix grains de cinnabre; le tout pulvériſé, mêlé & réduit en conſiſtance d'opiat, avec le ſyrop de Stæchas, pour quatre doſes; elle en prit trois le premier jour, & deux les

jours ſuivans, pendant une ſemaine. Malgré le prompt effet du remede & l'éclipſe de la gangrene, l'humeur fébrile n'étoit pas encore domptée ; elle excita, en ſe portant ſur les inteſtins, une diarrhée accompagnée de tranchées. On employa, les trois premiers jours, la décoction blanche & les lavemens anodins : on purgea le quatre, avec les tamarins & la manne ; la diarrhée continua avec la même violence ; les ſelles, de bilieuſes qu'elles paroiſſoient au commencement, étant devenues ſéreuſes, & la malade ayant un jour plus mauvais que l'autre, nous nous déterminâmes à lui donner, dans la rémiſſion des ſymptômes, le quinquina & le ſima-rouba en décoction. Elle en uſa pluſieurs jours, ſans ſentir de ſoulagement ; cependant, en perſiſtant à en prendre, les tranchées & le cours de ventre ceſſerent peu-à-peu ; mais la convaleſcence ne fut pas de longue durée ; la migraine revint auſſi bruſquement & avec la même rage qu'auparavant : l'électuaire fébrifuge & anti-ſpaſmodique la diſſipa, comme la premiere fois ; la diarrhée ſe renouvellant de même, quelque-tems après, le quinquina réuſſit auſſi, mais plus lentement que dans la migraine. Enfin, l'une de ces deux maladies diſparoiſſant, l'autre renaiſſoit, de maniere que Madame Baulieu éprouva malheureuſement cinq ou ſix rechutes différentes, avant de parvenir à une parfaite guériſon.

Nous fûmes appellés la même année 1759, à Sainte-Croix, couvent de Célestins, à quelques lieues de Compiegne, pour le P. Gosset, septuagénaire, regorgeant d'humeurs, & fort cassé pour son âge. Nous le trouvâmes à notre arrivée, sur la fin d'un troisieme accès de fievre double-tierce, accompagnée d'un sommeil contre nature, qui n'étoit cependant pas invincible; on l'avoit saigné la veille: nous profitâmes du moment favorable pour lui donner un émérico-cathartique, qui opéra sans trouble. On lui fit prendre le même jour une pinte d'apozeme fait avec les plantes chicoracée, le syrop violat & le sel de Glauber, afin de le disposer au quinquina; mais le quatrieme accès fut plus long & plus orageux que les autres: le malade accablé d'un profond assoupissement, ne s'éveilloit que pour extravaguer, & il retomboit incontinent dans le sommeil; de sorte que l'infirmier n'osa, sur un soupçon de malignité, lui donner en notre absence le spécifique à la fin de l'accès; tous les accidens s'augmenterent encore dans le cinquieme. Nous y retournâmes heureusement ce jour-là, pour la santé du malade & pour la consolation de M. Gosset, Grand-Vicaire du dioceſe de Noyon, & frere dudit malade. Il auroit eu bien de la peine à soutenir un second accès de la même force; il étoit enseveli dans un sommeil vraiment apoplectique: sa bouche béante

laiſſoit entrevoir une langue ſéche & noire: il avoit une oppreſſion mêlée de ſterteur & de gargouillement; le pouls étoit convulſif, le ventre lâche, & le malade nageoit dans l'ordure. Il eſt bon de remarquer que ce terrible accès avoit commencé comme les premiers, par un friſſon, & que l'urine avoit toujours dépoſé un ſédiment briqueté. Nous en attendions la fin, avec d'autant plus d'impatience, que M. Goſſet pleuroit déjà ſon frere. Nous tentâmes en vain de le raſſurer, en lui certifiant que c'étoit la maladie de M. le Comte de B ***. Il nous dit d'un ton déciſif, qu'il y avoit une grande différence de l'une à l'autre, en ce que P. le Goſſet avoit une léthargie preſque continue, au lieu que les longs intervalles qui s'étoient trouvés entre les attaques de M. le Comte, avoient donné le tems de placer les remedes à propos. L'expérience lui démontra que cette différence n'étoit pas eſſentielle. La ſueur ſurvenant, & le malade ayant recouvré la connoiſſance, on lui fit avaler, dans l'eſpace de huit heures, une once de quinquina en poudre, partagée en ſix pintes. Le ſixieme accès fut imperceptible; le ſeptieme manqua, & le P. Goſſet continuant le ſpécifique, pour éloigner la récidive, ſe trouva en état, quinze jours après en avoir commencé l'uſage, de ſe tranſporter chez M. le Grand-Vicaire, lequel fut agréablement ſurpris de le voir ſi-tôt à Noyon, eu égard

à la force de la maladie, & à la foibleſſe du ſujet.

Nous avons traité avec le même ſuccès pluſieurs malades atteints de la fievre apoplectique; mais nous avons jugé à propos d'en ſupprimer les obſervations, pour éviter la prolixité & des répétitions inutiles. Celles que nous avons rapportées, ſuffiront pour faciliter l'intelligence du Précis.

EXAMEN

Des eaux de Briquebec, par M. BARBEU DU BOURG, Médecin & ancien Profeſſeur de la Faculté de Médecine de Paris.

La nouvelle ſource d'eau minérale de Briquebec eſt une découverte précieuſe pour ce pays-là. On peut dire de ces eaux minérales, en général, que c'eſt un des plus beaux préſens que la divine Providence ait fait aux hommes, & qu'elles l'emportent de beaucoup ſur tous les autres médicamens, ſoit pour prévenir les maladies imminentes, ou pour déraciner les maux invétérées, pour combattre puiſſamment les maladies les plus rebelles, ſans abattre les forces du ſujet qui en uſe, & ſur-tout pour être applicables preſqu'indifféremment aux perſonnes de tout âge, de tout tempérament, & de tout ſexe.

L'eau minérale de Briquebec peut le disputer, à bien des égards, aux sources les plus célebres, & paroît même se distinguer avantageusement entre toutes les autres, à certains égards. Je l'ai goûtée; j'ai vu & examiné avec attention les produits & les résidus de l'analyse qui en a été faite par MM. Pia & Cadet, très-habiles Artistes, qui ont porté jusqu'à l'évidence la démonstration de tout ce qu'ils y avancent.

Cette eau n'a pas fait le moindre dépôt dans les vaisseaux qui ont servi à la transporter de si loin; preuve qu'elle ne contient point de parties grossieres, comme tant d'autres eaux en ont en quantité, qui y sont plutôt confondues que dissoutes. Delà on peut inférer que l'eau minérale de Briquebec est très-légere, qu'elle doit passer aisément dans les premieres voies, pénétrer jusques dans les vaisseaux les plus déliés du corps humain, se mêler intimement à toutes les liqueurs, faciliter toutes les secrétions & les excrétions, donner de la fluidité aux humeurs épaissies, déboucher & assouplir les canaux engorgés, &, ce qui n'est pas d'une médiocre importance, être bue en beaucoup plus grande quantité que les eaux ordinaires, sans causer ni pesanteur à l'estomac, ni autre incommodité quelconque.

Dès-lors qu'il est constaté que l'eau minérale de Briquebec contient un sel martial,

il s'enſuit inconteſtablement qu'elle eſt tonique, diurétique, apéritive, ſtomachique, capable de pouſſer au-dehors les humeurs excrémentitielles, par tel émonctoire que ce ſoit, ſans faire violence à la nature; mais plutôt en agiſſant de diverſe maniere, & prenant un cours différent, ſuivant les circonſtances, & ſe prêtant, pour ainſi dire, à la diſpoſition des ſujets. Ce n'eſt point une façon de parler: il eſt de fait, que les martiaux, en raffermiſſant le reſſort des fibres trop relâchées, & donnant l'impulſion requiſe aux fluides ralentis, ſont également efficaces pour lever les obſtructions de tel ou tel viſcere, pour favoriſer telle ou telle évacuation, même pour rétablir des regles ſupprimées, ou pour réprimer un flux menſtruel modéré.

Une choſe particuliere à l'eau de Briquebec, & qu'il eſt bien eſſentiel de faire remarquer, c'eſt qu'elle contient une terre ferrugineuſe combinée avec l'acide marin, ce qui conſtitue préciſément ce que les Chymiſtes appellent des fleurs martiales. Je n'ai garde d'aſſurer que notre eau ſoit l'unique de cette eſpece dans la nature; mais on ne cite aucune ſource pareille, obſervée juſqu'à ce jour en aucun pays.

Il ſuffiroit que l'eau minérale de Briquebec eût des propriétés différentes de toutes les autres, pour qu'on dût ſe faire une étude de

de la connoître à fond, & de l'employer à propos, comme fourniſſant à la médecine une reſſource de plus contre les diverſes infirmités qui aſſiégent de toutes parts l'humanité. Quelle attention ne mérite-t-elle donc pas, ſi c'eſt par des qualités ſupérieures qu'elle ſe diſtingue de toutes les autres?

Autant que les plus grands praticiens de tous les tems ont exalté les fleurs martiales au-deſſus du vitriol de Mars, autant eſt-il à préſumer que l'eau nouvelle de Briquebec obtiendra de préférence ſur celles de Buſſan, de Forges, de Paſſy, d'Aumale & autres de la même claſſe & de vertus approchantes. Un célebre Auteur de matiere médicale (*a*), nous aſſure que les fleurs martiales n'ont pas ſeulement les propriétés communes à toutes les préparations du fer, mais qu'elles fourniſſent *un remede tout-à-fait merveilleux* dans les maladies hyſtériques & hypocondriaques, & généralement dans toutes les affections des nerfs. L'eau minérale de Briquebec contient de véritables fleurs martiales, & leur prête le véhicule le plus doux & le plus approprié qu'il ſoit poſſible de déſirer; & conſéquemment elle doit agir très-puiſſamment, & néanmoins d'une maniere très-innocente, dans toute eſpece de maladies lentes & chroniques, dans tous les embarras du foie, des reins, de la veſſie, de la matrice;

(*a*) Quincy.

& ſpécialement elle doit être ſouveraine dans les fleurs blanches du ſexe.

Je ne doute pas qu'elle ne ſe trouve également utile dans les différentes eſpeces de maladies de la peau, comme dartres, &c. La meilleure maniere d'uſer de l'eau minérale de Briquebec ne ſauroit être déterminée avec préciſion, que par les Médecins qui ſont à portée; & en conſéquence d'un examen immédiat, on pourra la faire prendre aux uns, pendant un mois ou environ, tous les matins, dans les ſaiſons convenables, ſur la fin du printems, & au commencement de l'automne, avec les attentions & préparations accoutumées; on pourra l'ordonner à d'autres pour boiſſon ordinaire pendant long-tems. Je crois même pouvoir répondre qu'elle réuſſira très-bien, étant coupée avec du lait, pour des poitrines délicates.

Pour juger d'autant mieux du mérite de la nouvelle eau minérale de Briquebec je propoſe :

1° Qu'on examine ſi les bords de la fontaine ou du ruiſſeau qui en découle, ne ſont pas comme incruſtés d'une eſpece d'ochre jaunâtre.

2° Qu'on la peſe avec un peſe liqueur, pour comparer ſa peſanteur ſpécifique avec celle de l'eau commune.

Qu'on la peſe fraîchement puiſée, & qu'on la repeſe après quelque tems de repos.

3° Qu'on puiſe de l'eau dans la fontaine,

à différentes profondeurs, au moyen d'une seringue propre, & qu'on en fasse la comparaison, tant à l'égard de sa pesanteur, que de ses autres qualités.

4° Qu'on y trempe un papier bleu, pour voir s'il éprouvera quelque changement de couleur.

5° Qu'on en verse sur du sucre, pour voir s'il s'y élevera quelques petites bulles.

6° Qu'on examine si elle noirciroit l'argent qu'on y laisseroit plongé pendant quelque-tems, (ce qui n'est pas à présumer.)

7° Qu'on éprouve si étant bue fraîchement en une certaine quantité, elle porte à la tête, si elle cause une sorte d'ivresse, ou si elle assoupit.

8° Qu'on essaye si elle s'échauffe plus promptement que de l'eau commune sur le feu, & si elle se refroidit plutôt aussi.

9° Qu'on adapte exactement une vessie de cochon au col d'une bouteille pleine de cette eau, & qu'on l'échauffe au bain-marie, pour voir si, & jusqu'à quel point elle distendra la vessie.

On aura la bonté de nous informer du résultat de ces observations, & de toutes autres que l'on pourra faire à ce sujet.

Analyse de l'eau minérale de Briquebec, par MM. PIA & CADET, *Apothicaires-Associés.*

L'eau minérale de Briquebec est très-claire

& ſans couleur ; elle ne fait point de dépôt dans les vaiſſeaux qui ſervent à la tranſporter ; la déguſtation y fait reconnoître un petit goût ferrugineux qui n'eſt pas déſagréable.

Eprouvée par la noix de gales, elle prend une foible couleur rouge qui augmente inſenſiblement, pour paſſer au violet, dont la nuance nous a d'abord fait juger que cette eau contenoit en elle peu de fer.

Quelques gouttes d'huile de tartre par défaillance, verſées dans cette eau, n'y ont occaſionné aucun changement.

L'alkali volatil, juge ordinaire du cuivre dans les liqueurs, mêlé avec cette eau, ne nous a pas fait ſoupçonner qu'il y eût le moindre atome de ce métal ; la lame de fer poli & nettoyée de nouveau, que nous y avons fait tremper, a achevé de nous convaincre de ce fait.

Ces expériences préliminaires ayant été répétées, elles ne nous ont rien appris de nouveau.

Nous avons meſuré ſix pintes de cette eau, que nous avons fait évaporer dans un vaiſſeau convenable, & que nous avons réduite à une pinte, pour la ſoumettre aux expériences ſuivantes ; mais avant que de les détailler, voici ce que nous avons obſervé pendant l'évaporation.

La liqueur prête à bouillir, s'eſt colorée en un jaune citron ; elle eſt devenue nuageuſe,

& a précipité une poudre jaune ; nous l'avons fait bouillir, & après un certain tems d'évaporation, nous avons vu ceſſer les nuages, & la liqueur perdre la couleur jaune dont nous venons de parler ; elle eſt devenue telle qu'elle étoit, lorſque nous l'avons meſurée.

Les ſix pintes d'eau réduites à une ont été éprouvées de nouveau avec la noix de gales ; alors le fer ne s'eſt plus manifeſté, comme avant l'évaporation, & l'alkali volatil n'y a rien fait connoître de plus que dans les premieres expériences.

Le dépôt jaune qui s'eſt fait dans le commencement de l'évaporation, a été recueilli avec ſoin, & a peſé douze grains ; nous l'avons ſoumis à l'épreuve de la pierre d'aimant ; mais parce que ce dépôt n'eſt autre choſe qu'une terre ferrugineuſe, privée de ſon phlogiſtique, la pierre d'aimant n'en a rien altéré.

Voulant nous aſſurer ſi cette poudre ne contiendroit pas d'autre principe qu'une terre ferrugineuſe, nous avons réduit notre pinte de liqueur, réſultante de ſix pintes, à quatre gros ſeulement ; en cet état, nous l'avons goûté, elle avoit un goût ſalin : nous l'avons expoſée dans un lieu frais, pendant un tems convenable, & nous n'y avons apperçu aucune ſorte de cryſtalliſation ; alors nous l'avons deſſéchée, & nous en avons obtenu

quatorze à quinze grains d'une poudre jaunâtre sale, qui avoit un goût parfaitement salé, & qui, exposée à l'air, est tombée en déliquium.

Pour connoître la nature de l'acide & de la base constituante de ce sel, nous en avons mis dans une petite cornue de verre tubulée. Les premieres vapeurs qui se sont élevées, étoient blanches, & avoient une odeur safranée ; ce qui nous y a fait reconnoître l'acide marin que nous y avons soupçonné : ces vapeurs passées, nous avons versé par le col de la cornue quelques gouttes d'acide vitriolique affoibli, & nous avons vu de nouvelles vapeurs blanches, qui, condensées, étoient de véritable esprit de sel.

Le résidu de l'opération ne nous a paru autre chose qu'une espece de sélénite, formée par l'union de l'acide vitriolique avec la base terreuse contenue dans l'eau minérale, laquelle base s'étoit chargée de l'acide marin, à mesure que le fer s'étoit séparé de cet acide pendant l'ébullition.

Il résulte de ces expériences, que cette eau se décompose à une forte chaleur, qui lui fait précipiter tout son fer ; que pour en faire usage, il faut avoir attention de ne faire que tiédir ces eaux au bain-marie, & de n'en faire chauffer que la quantité d'un verre à la fois ; que, sans cette précaution, cette eau privée d'une partie de ses principes, n'auroit plus la même efficacité ; que cette eau con-

tient en elle un sel ferrugineux, dont l'acide est celui du sel marin ; qu'à l'égard du sel à base terreuse, dont nous avons fait mention dans notre Analyse, nous pensons qu'il n'existe pas dans l'eau minérale, mais que sa formation pourroit être due à la chaleur que l'on fait éprouver à l'eau minérale qui oblige l'acide marin de ces eaux à quitter son fer, pour s'unir à une portion de terre très-divisée, qu'entraînent ordinairement avec elles toutes les eaux, en se filtrant par les différens sables ou terres par où elles passent (*a*).

OBSERVATION

Sur un Anévrisme énorme, par M. BOUCHER, Médecin à Lille.

Le 26 Septembre de cette année 1760, je fus invité par MM. Cointrel, Médecin de l'Hôpital-général de cette ville, & Robert, son Chirurgien en chef, d'assister à l'examen du cadavre d'un homme de quarante à quarante-cinq ans, d'une constitution assez délicate, mort dans ledit Hôpital, des suites d'un anévrisme de l'artere souclaviere droite, qu'il portoit depuis environ deux ans, & qui s'étoit accru à un point prodigieux, dans ce court espace de tems. A

(*a*) Briquebec est un village aux environs de la ville de Caen.

la vue du cadavre, je reconnus d'abord, par la noirceur & la lividité de la peau recouvrant la tumeur, qu'il y avoit immédiatement au-dessous de la peau un épanchement qui avoit lieu depuis peu de tems, par la rupture du sac anévrismal, la tumeur ayant été jusqu'alors un anévrisme vrai : l'on conçoit que cette circonstance a dû accélérer la mort du sujet. Avant de faire aucune incision, je mesurai extérieurement l'étendue de la tumeur, qui recouvroit toute l'épaule & la partie latérale droite du col ; elle avoit vingt pouces de contour, depuis la côte supérieure de l'omoplate, qui lui servoit de base en arriere, jusqu'à la partie supérieure de la poitrine, où elle se terminoit en devant, vers la troisieme vraie côte : la peau qui recouvroit cette tumeur antérieurement, étoit sphacélée dans l'étendue d'environ la paume de la main. Il y avoit une infiltration considérable dans tout le bras, l'avant-bras & la main de ce côté. Nous observâmes une autre circonstance fort étrange, une luxation singuliere de toute l'épaule, qui avoit été amenée insensiblement par l'impulsion du sang dans le sac anévrismal ; c'est-à-dire, que la clavicule se trouvoit absolument luxée par son bout interne, & éloignée du sternum de plusieurs travers de doigt : & il en étoit de même de l'omoplate, qui étoit écarté de quelques travers de doigt de ses attaches

naturelles au tronc, de sorte que les muscles par lesquels cet os est fixé sur la partie postérieure des côtes, se trouvoient considérablement allongés. Ainsi l'on conçoit que l'extrémité supérieure de ce côté se trouvoit fort éloignée des points d'appui qui la fixent au haut du tronc ; il n'y avoit néanmoins aucun dérangement dans l'articulation de la clavicule avec l'omoplate, ni dans celle de ces deux os avec l'humerus.

Nous fîmes sortir par une grande incision tout le liquide renfermé dans la tumeur ; ce n'étoit pour la plus grande partie qu'un sang fluide & appauvri : il s'y trouvoit néanmoins de gros caillots, attachés en partie aux parois du sac anévrismal, & en partie au tissu cellulaire ou à la membrane adipeuse commune, dans les endrois où le sac ouvert avoit donné issue au sang : ces caillots ayant été enlevés, je commençai par mesurer l'étendue du fond de la tumeur, qui se trouvoit pour lors tout-à-fait à découvert : je tirai une ligne, depuis la côte supérieure de l'omoplate, qui, descendant par le centre de l'aisselle, venoit se terminer au haut de la poitrine, vers la troisieme côte, précisément au point où aboutissoit celle par laquelle j'avois mesuré le contour extérieur de la tumeur ; l'étendue de cette ligne étoit de dix à douze pouces : en joignant cette mesure à celle de vingt pouces ou environ,

obſervée dans le contour extérieur, il ſe trouve que la tumeur anévriſmale avoit deux pieds & demi géométriques de circonférences. Quel prodigieux effet de l'impulſion du ſang, relativement au déplacement de l'épaule qui en a réſulté !

Pour ce qui concerne les autres circonſtances, 1° nous reconnûmes ſenſiblement un ſac anévriſmal, mais forcé & comme rongé dans une partie de ſon étendue, & ſur-tout antérieurement, parce que la réſiſtance n'étoit ſoutenue de ce côté que par la peau. Il étoit viſible par conſéquent, que la tumeur avoit été, dans ſon principe, un anévriſme vrai, & qu'elle étoit reſtée longtems telle, puiſque le ſac anévriſmal étoit fort ample; 2° la plus grande partie de l'artere ſouclaviere, depuis le point où la carotide en part juſqu'à l'artere axillaire, entroit dans la formation de ce ſac; & il m'a paru que c'étoit ici le cas d'un anévriſme réſultant de la dilatation de tout le diametre de l'artere; 3° la ſeconde côte ſupérieure, qui ſervoit en partie de point d'appui à la tumeur, s'eſt trouvée tout-à-fait cariée dans ſa moitié antérieure; il en étoit de même d'une partie de la premiere côte, & du haut du ſternum de ce côté.

Quant à l'intérieur de la poitrine, les poumons étoient flétris & comme recoquillés; le lobe droit étoit adhérent; le cœur avoit auſſi le port flétri.

Si la présente observation n'est point de la classe de celles qui peuvent contribuer à étendre nos connoissances sur la nature & la curation de la maladie dont elle est l'objet, elle vient du moins puissamment à l'appui des raisons qui invitent à prendre toutes les mesures possibles pour arrêter les progrès des tumeurs anévrismales quelconques ; avouons néanmoins qu'il ne paroît pas possible de remédier même dans leur principe, à des anévrismes dont le siege est tel que dans celui dont il est question.

LETTRE

A l'Auteur du Journal de médecine, par M. TAIGNON, Chirurgien-Major du régiment de Soissonnois.

MONSIEUR,

La difficulté que j'ai toujours eue à me procurer du champignon de chêne si vanté pour les hémorragies, & la ressemblance extérieure que je lui trouve avec l'amadou, m'ont fait naître l'envie d'employer celui-ci, au défaut de l'autre, dans l'idée qu'il auroit peut-être les mêmes qualités intérieures ; je ne me suis point trompé dans mon attente.

La femme d'un des fifres du régiment, avoit une hémorragie par le nez, depuis trois jours ; elle en étoit aux foiblesses : j'avois mis en usage les astringens les mieux

indiqués, & les saignées révulsives, mais inutilement ; je m'avisai enfin de tamponner les narines avec de l'amadou, & l'hémorragie cessa.

Suspendez encore votre jugement, Monsieur ; peut être que la syncope, la débilité des forces progressives du sang, & les astringens donnés intérieurement, en furent la cause.

J'ai eu occasion de panser un payfan qui s'étoit coupé l'artere radiale avec un couteau ; le sang s'élançoit avec force : j'eus recours à l'amadou ; j'en appliquai un petit morceau sur l'orifice de l'artere ; plus de sang.

Pour me convaincre jusqu'à quel point il pouvoit être efficace, j'ai eu un chien auquel j'ai ouvert l'artere crurale ; le sang n'a pas coulé une seconde, après l'application de ce topique. L'agaric de chêne auroit-il opéré aussi promptement ? Remarquez que je n'ai fait aucune compression ; le bandage a été simplement contentif.

Le Bouvier de M. de Montaillet, aux environs de Langon en Guienne, eut dernièrement un abscès à la partie postérieure & inférieure de la cuisse, sous les tendons des muscles fléchisseurs de la jambe ; ceux-ci ont été épargnés dans l'incision qu'il a fallu faire pour donner jour au pus ; mais une branche de l'artere jarretiere ne l'a pas été : il est survenu une hémorragie qui a effrayé le Chirurgien qui étoit avec moi ;

je l'ai raſſuré, en lui promettant que bientôt l'amadou remédieroit à cet accident. En effet, à peine en ai-je eu appliqué, que l'hémorragie s'eſt arrêtée : le premier appareil n'a été levé que vingt-quatre heures après ; il y a eu beaucoup de pus, mais pas une ſeule goutte de ſang.

Un Médecin que j'ai eu l'honneur de connoître à Caſtres en Albigeois, & dont le génie inventif ne manque jamais de reſſources dans les cas urgens, m'a aſſuré qu'il avoit fait ceſſer une perte de ſang conſidérable par la matrice, en y introduiſant une eſpece de peſſaire d'amadou.

Voilà, Monſieur, une propriété de cette ſubſtance, ſur laquelle on ne comptoit ſans doute pas. Il me ſemble qu'on auroit dû ſentir plutôt, que ſi ſa tiſſure étoit aſſez douce, aſſez ſouple & aſſez veloutée pour recevoir aiſément l'impreſſion des particules ignées, elle l'étoit auſſi pour pomper, abſorber l'humidité du ſang & celle du tiſſu des vaiſſeaux : delà le caillot quelle forme ; delà auſſi le froncement qu'elle occaſionne à l'orifice des tuyaux ſanguins.

Je finis, en vous faiſant obſerver que l'amadou le plus doux, eſt celui dont on doit ſe ſervir de préférence.

J'ai l'honneur d'être, &c.

OBSERVATION

Sur l'Accouchement naturel d'un corps charnu, du poids de cinq livres, accompagné de circonſtances ſingulieres, par M. DELTIL, Maître Chirurgien de la ville de Griſolles, en Languedoc-ſur-Garonne.

Il n'eſt point de praticien qui n'ait pluſieurs fois obſervé des corps informes dans l'*uterus*, dont la nature s'eſt délivrée, ou ſans aucun ſecours, comme il eſt arrivé à la femme qui fait le ſujet de cette obſervation, ou à l'aide de l'art. Mais le procédé de la nature dans la formation d'une production auſſi bizarre, eſt-il ſi bien connu que des obſervations exactes à ce ſujet ne puiſſent plus être d'aucune utilité pour l'avancement de l'art de guérir ? Les différens accidens qui devancent, accompagnent ou ſuivent la génération de ces corps monſtrueux recueillis avec ſoin, ne pourroient-ils pas, en éclairant la théorie de cette maladie, nous en rendre le diagnoſtic plus certain ? Quel ſervice ne rendrions-nous pas aux malheureuſes victimes des erreurs de la nature, en les délivrant, dès les premiers temps de ces productions, que leur volume & les dérangemens qu'ils produiſent dans l'économie animale ne rendent que trop

ſouvent redoutable ? Quand le fait que je vais rapporter ne réuniroit pas tous ces avantages, il eſt accompagné de circonſtances qui feront connoître les reſſources de la nature, & intéreſſeront les perſonnes de l'art.

Je fus appellé, le 6 Décembre 1759, au lieu de Pompignan, près Griſolles, pour y voir la nommée Raymonde Berny, payſane, âgée de ſoixante-cinq ans, d'un tempérament vif & ſanguin. Je la trouvai dans un abattement ſi grand, qu'elle ne put me donner le bras que je lui demandai, à deſſein de reconnoître ſes forces; ſa voix étoit tremblante & entre-coupée; ſon pouls plein, étoit foible & fréquent : une hémorragie par le vagin, qui ſe ſoutenoit depuis vingt-quatre heures, avoit ſans doute réduit la malade à cette foibleſſe extrême, autant que j'en pus juger par l'examen des linges. Elle avoit perdu, dans ce court eſpace, environ trois livres de ſang : la nuit n'avoit été qu'une chaîne de ſyncopes & de douleurs les plus vives : la nature l'avoit prémunie contre ces atteintes mortelles, & avoit déjà travaillé efficacement à l'expulſion d'un corps étranger dans l'*uterus*, dont voici l'hiſtoire, telle qu'elle me l'a racontée depuis.

Il y avoit environ ſix mois que cette femme ſouffroit, par intervalles, des écoulemens purulens d'une odeur ſi forte, que, quelque ſoin qu'elle prît de changer ſes lin-

ges, elle ne pouvoit en ſupporter l'odeur : ſon eſtomac, me dit-elle, ſe ſoulevoit, & la jettoit dans des foibleſſes momentanées, qui la tourmentoient beaucoup par la langueur qui leur ſuccédoit, juſqu'au tems auquel cet écoulement parut pour la premiere fois ; elle avoit été très-bien réglée, à quelques irrégularités près, & s'étoit toujours acquittée, ſans peine, des travaux auxquels la dureté de ſa condition l'aſſujettiſſoit : tant que ſes mois coulerent, il ne parut aucun ſigne qui pût faire ſoupçonner un corps étranger dans l'*uterus* ; mais à peine eurent-ils ceſſé, pour faire place à cet écoulement fétide, qui l'affligea juſqu'au terme de ſa groſſeſſe, qu'elle ſentit une légere anxiété vers la région ombilicale, & bientôt après une peſanteur gênante qui ſe ſoutint juſqu'au ſixieme mois ; cette femme, que dix ou douze groſſeſſes avoient ſuffiſamment inſtruite à diſtinguer les douleurs ou les mouvemens extraordinaires que l'enfant cauſe dans la matrice, des douleurs qui n'en ont que l'apparence, étoit continuellement occupée à s'interroger elle-même ſur ce qu'elle ſentoit des légeres douleurs dans la région ombilicale, qui s'étendoient confuſément vers les flancs, lui renouvelloient l'idée de ſes anciennes groſſeſſes : ſon ventre avoit d'ailleurs la figure propre à la groſſeſſe naturelle ; mais elle avoit de fortes raiſons de

douter de son état : son âge avancé, la privation la plus sévere du coït, depuis cinq ans & sept mois, écoulés depuis son dernier accouchement, ne lui permettoient pas de regarder sa grossesse comme possible ; prévenue donc contre son état, elle ne vouloit pas s'astreindre aux ménagemens si familiers, & souvent si nécessaires aux femmes enceintes : elle vaquoit à ses occupations ordinaires, tant que l'écoulement purulent dont nous avons parlé le lui permettoit ; ainsi s'écoulerent les cinq premiers mois : le sixieme terme de sa grossesse arrivé, il est annoncé par l'augmentation des accidens ; l'écoulement purulent devint plus abondant, sans rien perdre de son odeur cadavéreuse. Quelque triste que fût cet état, notre malade se hazarda à laver la lessive : soit que nous devions imputer ce nouvel accident à la fatigue ou à l'humidité dans laquelle elle passa la journée, soit que la nature eût marqué ce tems pour l'arracher à une si affligeante situation, vers le soir, elle sentit très-distinctement le mouvement d'un corps qui, se dégageant de la région ombilicale, où il avoit été immobile pendant cinq mois, se jetta sur les os *pubis* & l'orifice de la matrice : cette nouvelle position la gênoit plus que la précédente, mais ne l'empêcha pas le lendemain de continuer l'exercice de la veille ;

cependant ſes forces diminuoient inſenſiblement, & bientôt elle auroit ſuccombé, lorſque le moment déciſif arriva : une anxiété univerſelle, des friſſons, une hémorragie abondante, des ſyncopes qui ſe ſuccédoient avec rapidité, en furent les avant-coureurs. Dans la nuit, elle ſe ſentit tout-à-coup inondée d'une quantité prodigieuſe d'une liqueur ſanieuſe, d'une odeur infecte & abominable; peu ébranlée par tous ces accidens, elle profita du peu de forces qui lui reſtoit, non pour appeller du ſecours, mais pour ſe traîner vers l'endroit où étoit le linge récemment blanchi. Elle prend une chemiſe à demi-mouillée, s'en couvre : toujours en butte contre elle-même, elle regarda comme excès de délicateſſe la ſage précaution de la préſenter au feu : elle ne fut pas long-temps à ſe repentir de ſa témérité ; car à peine l'eut-elle ſur le corps, qu'elle fut ſaiſie par des friſſons & des tremblemens ſi violens, que ſon mari, qui s'éveilla au mouvement que le lit faiſoit ſous lui, crut qu'elle alloit expirer. Les choſes étoient dans cet état, lorſque je fus mandé : j'examinai la malade ; l'hémorragie avoit formé beaucoup de grumeaux, qui rempliſſant la cavité du vagin, ne me laiſſoient appercevoir que confuſément une tumeur d'environ ſix pouces de circonférence, qui pendoit de ſon fond : je voulus d'abord faire les recherches convenables pour découvrir

ſi c'étoit la matrice ou le vagin précipités, ou quelque polype utérin qui ſe préſentoit à ma vue ; mais la foibleſſe extrême de la malade, la couleur noire & gangréneuſe de la tumeur, ſon odeur infecte, & la crainte d'augmenter l'hémorragie, en détergeant les parties que j'avois à examiner, me déterminerent à lui preſcrire une potion anti-ſeptique cordiale, & à attendre qu'elle reprît quelque lueur de force, pour continuer mes recherches : le ſuccès autoriſa ma conduite ; car à la ſeconde cuillerée, les douleurs de l'accouchement parurent : je voulus aider la nature ; mais la portion de cette tumeur qui avoit long-tems reſté expoſée à l'air, que je ſaiſiſſois, ſe ſéparoit du tout, & reſtoit dans mes mains : je ſoutins les douleurs par quelques cuillerées de ce cordial ; elles devinrent enfin aſſez vives pour terminer naturellement l'accouchement, dans l'eſpace d'environ une heure & demie : le corps chaſſé, fut une maſſe charnue, du poids de cinq livres ; elle avoit la figure elliptique ; ſon grand diametre étoit de ſept pouces, le latéral de cinq ; & la circonférence d'environ dix-ſept : la partie qui ſe préſentoit dans le vagin étoit livide & puante ; le reſte de cette maſſe avoit une couleur rouge-pâle : je cherchai en vain quelque veſtige d'un ancien pédicule qui auroit caractériſé polype utérin une tumeur dont j'au-

rois voulu déterminer l'eſpece : je n'oſois la regarder comme une mole ; elle avoit de commun avec le *fungus* de la matrice, qu'elle n'avoit pas ou ne paroiſſoit pas avoir de membrane extérieure qui lui ſervît d'enveloppe : l'intérieur étoit fibreux, diviſé en cellules, de cinq à ſix lignes de diametre, remplies d'un ſang noirâtre, coagulé & preſque friable : les interſtices aſſez amples, qui ſéparoient ces loges, étoient blancs & paroiſſoient de la nature des tumeurs ſquirrheuſes de la mamelle, que j'ai été à même d'obſerver deux fois ſur deux ſujets différens : elle eut pour lochies un écoulement purulent, qui ceſſa le quatrieme jour : elle s'eſt parfaitement rétablie, & jouit actuellement d'une très-bonne ſanté.

DESCRIPTION

ET USAGE

D'un Inſtrument nouveau pour faire l'opération de la taille latérale, par M. BROMFEILD, premier Chirurgien de S. A. la Princeſſe douairiere de Galles, & des hôpitaux de S. George & de Lock.

Il y a peu d'opérations en chirurgie plus importantes que celle de la taille ; il y en a peu auſſi ſur leſquelles les Chirurgiens de toutes les nations ont plus exercé leur talent & leur eſprit. Les accidens que j'ai vu arri-

Fig. 1.

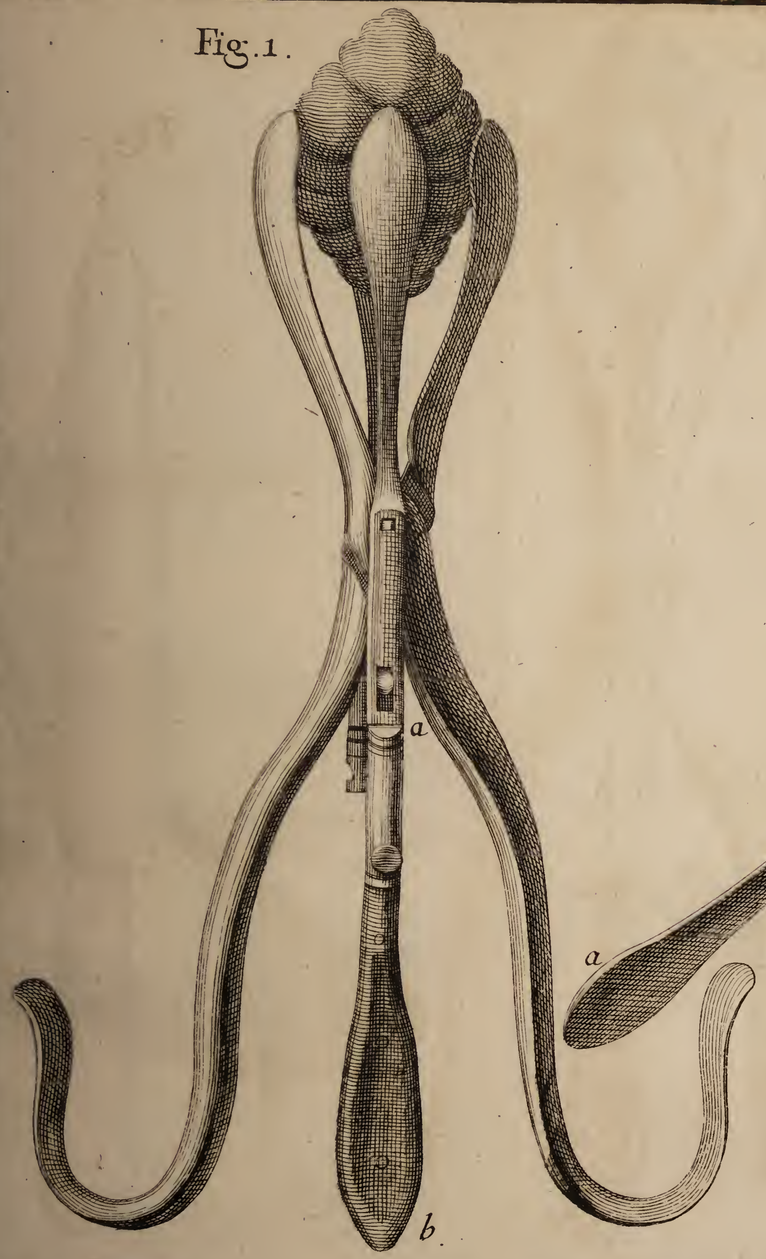

Fig. 2.

Fig. 3.

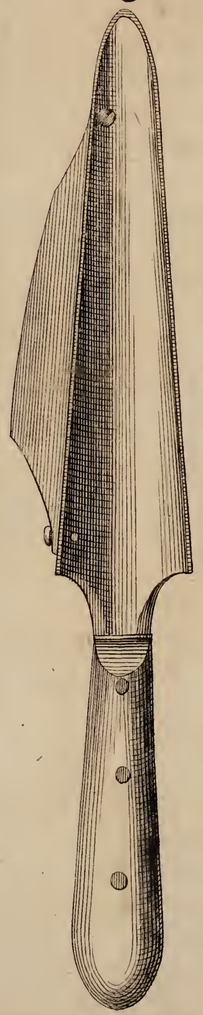

Fig. 4.

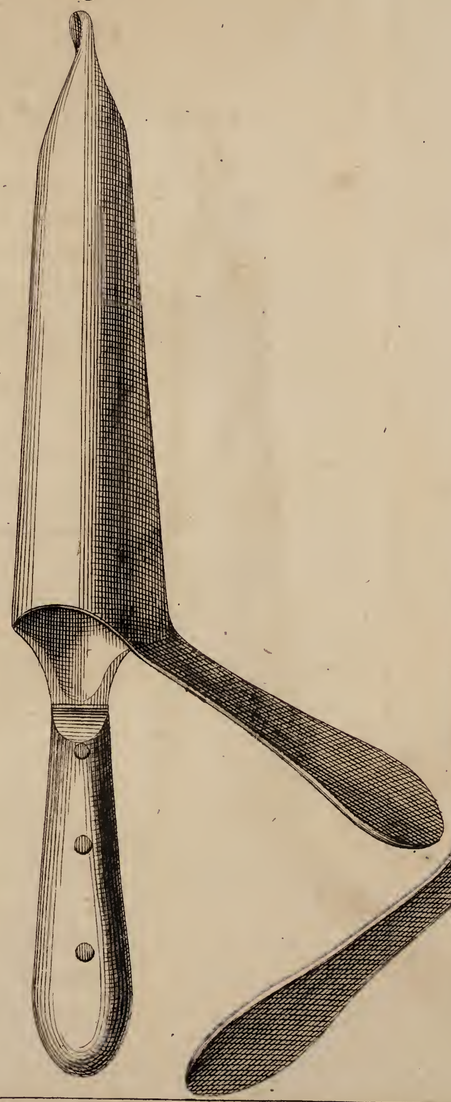

Fig. 5.

Fig. 6.

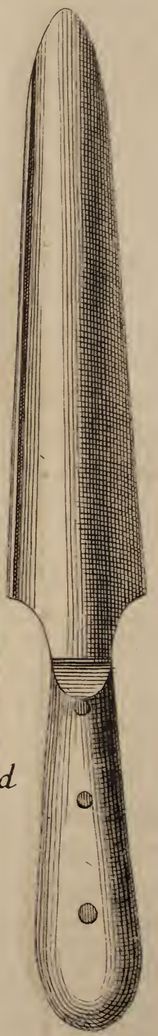

Fig. 7.

Weis Sc.

ver, en faisant usage des instruments inventés pour cette opération, m'ont mis dans le cas d'en imaginer un nouveau pour rectifier ce en quoi ils pouvoient être défectueux. L'instrument nouveau que je propose, a ce double avantage de faire une section suffisante au col de la vessie & à la prostate, & de garantir entiérement l'intestin de toute blessure.

Quand on fait usage du lithotome caché, il faut savoir le diriger avec beaucoup d'adresse ; & quelque précaution qu'on prenne, on ne peut disconvenir qu'on ne soit exposé quelquefois à différens accidens : car si la lame de l'instrument n'est pas conduite obliquement & en dehors, on court risque d'offenser le muscle érecteur, & un rameau de l'artere hypogastrique. Si on présente son lithotome perpendiculairement, on peut entamer les vésicules séminales & l'intestin ; & quand on le pousse en ligne droite, il y a tout à craindre d'ouvrir la vessie au-dessus de son col.

L'instrument que j'ai imaginé pour remédier à ces inconvéniens, se nomme *le double gorgeret*. (*Voyez* dans les figures 2 & 4 la forme de ce double instrument, vu en dessus & en dessous dans son entier, & dans les figures 3 & 5, le même instrument divisé & présenté dans sa partie convexe & dans sa partie concave ;) les deux moitiés

de cet inſtrument s'uniſſent de la maniere ſuivante. Les bords inférieurs de la partie de l'inſtrument, à laquelle eſt attaché le ſcalpel (figur. 3) s'implantent & s'inſinuent dans les ſillons ou rainures ſupérieures de l'autre piece de l'inſtrument, qui eſt repréſenté à la figure 5, de façon qu'on fait gliſſer ces deux inſtrumens l'un dans l'autre, juſqu'à ce qu'ils ne faſſent plus par leur union parfaite, qu'un ſeul & même inſtrument, qui, ſi vous en exceptez la partie tranchante, reſſemble aſſez à l'extrêmité d'une corne de bœuf. *Voyez* fig. 4.

L'inſtrument, figures 6 & 7, vu dans ſa partie convexe & concave, s'engrene également dans celui qui eſt repréſenté à la figure 5. Il ſert, quand l'ouverture eſt faite, à maintenir la plaie dilatée, ſur-tout ſi l'on craignoit qu'elle ne s'affaiſsât & ne s'oppoſât à la ſortie de la pierre.

La figure premiere repréſente une grande tenette à quatre branches, armée d'une pierre, dont on détache, quand elle eſt dans la veſſie, la partie inférieure de la branche qui eſt mobile (*voyez* fig. 1, lett. A, B) pour donner plus de liberté & de facilité à l'opérateur.

Après le détail & la connoiſſance préliminaire de l'inſtrument dont je me ſers, je vais décrire la maniere de faire mon opération.

Je fais d'abord la ſection des tégumens &

de l'uretere, de la même maniere que si je me servois du lithotome caché. Je prends ensuite le double gorgeret, j'en assujettis le manche (A, B, fig. 2) sous mon pouce, de façon que la partie convexe (C, D, figure 2) de l'instrument, repose sur la seconde phalange de mon doigt index; mes autres doigts servent à contenir l'instrument: la glande prostate & le col de la vessie offrant une résistance à l'instrument, suffisent pour que la partie supérieure en soit fixée d'une maniere immobile à la partie inférieure. Quand la pointe du double gorgeret est entrée dans la crénelure de la sonde, je prends de la main gauche la sonde qui étoit tenue par un aide, & je l'incline plutôt vers l'aîne gauche du malade, que je ne la place dans une direction perpendiculaire; le tout étant ainsi disposé, j'enfonce mon instrument dans la vessie, de façon que je coupe obliquement & en dehors la glande prostate, & non pas latéralement; alors je retire la partie supérieure de l'instrument (E, F, figur. 2) & par conséquent la lame tranchante qui y est attachée (G, H, figur. 2;) il ne reste plus dans la vessie que la partie concave de l'instrument (I, F, figur. 2) par où sort l'urine, & qui sert de conducteur pour insinuer la tenette & enlever la pierre. Il faut observer qu'il est important, dans cette opération, d'élever la

main gauche qui tient le conducteur, & de baiſſer la droite, dans laquelle eſt la tenette.

Si je ne me flate un peu trop, je crois trouver dans mes inſtrumens des avantages que l'on eſt dans le cas de déſirer dans les autres qui ont été faits juſqu'à préſent. D'abord le conducteur dont on ſe ſert ordinairement, peut offenſer la proſtate & la veſſie, & la ſéparer de l'uretre, ce qui ne peut pas arriver, en ſe ſervant du double gorgeret, qui, par la dilatation qu'il fait, doit favoriſer l'entrée de la tenette; cette dilatation a cela d'avantageux, que, quand on fait la ſection de la glande, la partie inférieure du conducteur eſt placée latéralement, & garantit l'inteſtin (*a*).

L'abondance des matieres nous force à remettre au mois prochain les détails théoriques & pratiques qui concernent ce nouvel inſtrument.

Explication des figures.

La figure 1 repréſente une tenette à quatre branches, chargée d'une pierre.

Figure 2, le *double gorgeret*, vu dans l'état propre à faire l'opération.

(*a*) Nous avons vu faire l'opération de la taille latérale, avec cet inſtrument de M. *Bromfeild*, par M. *Grima*, ſur un cadavre. Elle a très-bien réuſſi, & l'opérateur en a tiré avec facilité, & ſans aucun inconvénient, deux pierres conſidérables.

Figure

Figure 4, le même instrument présenté par sa partie postérieure.

Figure 3, la partie tranchante de cet instrument vu en dedans.

Figure 5, l'autre moitié de l'instrument vu en dehors.

Figure 6, l'instrument propre à dilater la vessie, présenté dans sa partie convexe.

Figure 7, le même instrument vu dans sa partie concave.

EXTRAIT

Du Mémoire de M. D'ALEMBERT, de l'Académie françoise, &c. lu à l'Académie royale des Sciences, le jour de la rentrée, sur l'application du calcul des probabilités à l'inoculation de la petite-vérole.

Ce Mémoire est un examen impartial de l'inoculation, apperçu & présenté par un Philosophe. Cette fameuse question est soumise au calcul, par un grand Géometre, qui réunit une érudition universelle au jugement le plus sain & à la plus grande sagacité d'esprit. Il n'en faut pas davantage pour assurer à cet extrait l'accueil le plus favorable de la part du Public.

On peut rappeller tout ce Mémoire à six chefs, qui concourent à prouver deux choses; l'une, que dans les calculs qu'on a

faits jusqu'à présent, en faveur de l'inoculation, on n'a point encore envisagé la question sous son véritable point de vue ; l'autre, que la difficulté, & peut-être l'impossibilité de réduire au calcul les avantages de l'inoculation, n'est point une raison pour la proscrire.

I.

On n'inocule guere avant l'âge de quatre ans; depuis cet âge jusqu'au terme ordinaire de la vie, la petite-vérole naturelle détruit, selon les Inoculateurs, environ la septieme partie du genre humain; au contraire, selon eux, l'inoculation enleve à peine une victime sur trois cens. M. d'Alembert ne prétend point leur conteſter ces faits. Il ne s'arrête qu'à la conséquence qu'ils en tirent: Donc, disent-ils, le risque de mourir de la petite-vérole naturelle, est à celui de mourir de la petite-vérole inoculée, comme 300 à 7, c'est-à-dire, 40 à 50 fois plus grand.

Ce raisonnement peut éblouir, mais peut-être n'a-t-il jamais déterminé personne. En effet, pour savoir ce qu'on gagne ou ce qu'on risque à se faire inoculer, on ne porte pas vaguement sa vue sur le risque de mourir de la petite-vérole naturelle, dans tout le cours de la vie; mais on la fixe sur le danger qu'on court de mourir de cette maladie, pendant le même-tems où l'on s'expose à

mourir de l'inoculation, c'eſt-à-dire, dans l'eſpace de quinze jours ou d'un mois. Dans le premier cas, la probabilité de la mort ſe trouve noyée dans un avenir vaſte & incertain; dans le ſecond, elle ſe trouve concentrée dans un court eſpace. Si l'on admettoit cette maniere de comparer les deux riſques, tout l'avantage paſſeroit du côté des adverſaires de l'inoculation; mais, le mois paſſé, le riſque ne ſubſiſte plus, par rapport à l'inoculé, tandis qu'il ſe renouvelle à l'égard de celui qui laiſſe agir la nature, & peut même devenir de jour en jour plus grand, au moins juſqu'à un certain âge; ainſi il faut encore eſtimer ces riſques excédens, & les faire entrer au nombre des raiſons qui doivent déterminer un particulier: or, non-ſeulement on n'a point encore d'obſervations ſuffiſantes pour conſtater au juſte, ni même à-peu-près, quel eſt le riſque qu'on court (*a*), à chaque âge, de

(*a*) Cette réflexion de M. d'Alembert nous met dans le cas de faire une obſervation qui eſt aſſez importante. Les riſques que l'on court de mourir de la petite-vérole naturelle ſont très-grands, depuis la naiſſance juſqu'à l'âge de dix ou douze ans, parce qu'il eſt d'obſervation que, pendant cet eſpace d'années, on eſt dix fois plus expoſé à être attaqué de la petite-vérole, que dans le reſte de la vie; & il paroît démontré, comme a dit M. d'Alembert, que le riſque diminue en proportion que l'on avance en âge; cette conſidération doit néceſſairement établir quelques modifications nouvelles dans les calculs de M. d'Alembert.

mourir de la petite-vérole naturelle, dans le courant d'un mois ; mais quand on pourroit apprécier exactement ce danger, pour chaque mois pris séparément, comment apprécier ensuite le risque total, résultant de la somme de ces risques particuliers qui s'affoiblissent, en s'éloignant non-seulement par la distance où on les voit ; distance qui tout-à-la-fois les rend incertains, & en adoucit la vue ; mais par l'espace de tems qui doit les précéder, & durant lequel on doit jouir de l'avantage de vivre, il faudroit pouvoir déterminer suivant quel rapport un risque de cette espece diminue, quand on l'envisage dans le lointain, & fuyant, pour ainsi dire, devant nous ; & ce problême paroît insoluble à M. d'Alembert.

II.

Dans un savant Mémoire de mathématique sur l'inoculation, M. Daniel Bernoulli avoit supposé, afin d'évaluer au juste l'avantage d'un inoculé, sur celui qui attend la petite-vérole naturelle, que l'on peut espérer une vie plus longue que l'autre. M. d'Alembert examine son calcul, en l'appliquant à l'exemple qui suit. (*a*)

(*a*) Nous ajoutons à ce que prétend ici M. d'Alembert, qu'il faut bien se garder de confondre l'appréhension que fait naître la vue du

Il ſuppoſe que la vie moyenne d'un homme de trente ans, ſoit trente autres années, c'eſt-à-dire que, ſuivant les tables de mortalité connues, il puiſſe eſpérer de vivre encore trente ans, en s'abandonnant à la nature, & en ne ſe faiſant point inoculer. Il ſuppoſe enſuite, qu'en ſe ſoumettant à cette opération, ſa vie moyenne ſoit de trente-trois ans, c'eſt-à-dire, de trois ans de plus que s'il attendoit la petite-vérole. Il ſuppoſe enfin, avec M. Bernoulli, que le riſque de mourir de l'inoculation

riſqué, avec le riſque même; le riſque n'eſt pas plus grand ou moindre, ſuivant qu'il eſt plus ou moins éloigné : il ſe meſure uniquement ſur la grandeur & la probabilité du mal qui nous menace; mais l'appréhenſion ſe meſure encore ſur ſa proximité : *un riſque éloigné* n'eſt au fond qu'un danger auquel on ne ſera pas expoſé de long-tems. Or, ſi l'on ſe conſidere comme un être qui peut vivre cent ans, ce danger eſt effectivement très-préſent : ſi l'on ramene ſa vue ſur l'inſtant où l'on ſe trouve, il eſt abſolument nul.

Les hommes enfin ne ſe déterminent jamais, que ſur des objets qu'ils imaginent préſens; c'eſt d'après cette connoiſſance, que les Philoſophes doivent les détourner ſoigneuſement de tout ce qui pourroit les conduire à diviſer intellectuellement leur être en petites portions, & à ſacrifier l'intérêt de leur ſyſtême total à celui de ces portions déſunies. Le vrai point de vue ſous lequel on doit enviſager l'inoculation, eſt donc celui qui préſente chaque individu comme ayant à-peu-près le même nombre d'années à vivre que tout autre, & comme intéreſſé par-là à ſe ſoumettre à une opération qui, dans cette hypotheſe, a de grands avantages.

ſoit de 1 ſur 200; cela poſé, pour apprécier l'avantage de l'inoculation, il faut comparer, non la vie moyenne de 33 ans à la vie moyenne de 30; mais le riſque de 1 ſur 200, auquel on s'expoſe de mourir en un mois par l'inoculation (& cela, à l'âge de 30 ans, dans la force de la ſanté & de la jeuneſſe,) à l'avantage éloigné de vivre trois ans de plus, au bout de 60 ans, lorſqu'on ſera beaucoup moins en état de jouir de la vie : or, comment comparer ce riſque préſent à cet avantage inconnu & éloigné? C'eſt ſur quoi l'analyſe des probabilités ne peut rien nous apprendre.

Voilà, il n'en faut point douter, ajoute M. d'Alembert, ce qui rend tant de perſonnes, & ſur-tout tant de meres, peu favorables, parmi nous, à l'inoculation. Le raiſonnement qu'on vient de développer, elles le font implicitement; elles voient l'inoculation comme un péril inſtant & prochain de perdre la vie en un mois, & la petite-vérole, comme un danger incertain, & dont on ne peut aſſigner la place dans le cours d'une longue vie. Or, on ſait que jouir du préſent, & s'inquiéter peu de l'avenir, c'eſt la logique commune; logique, moitié bonne, moitié mauvaiſe, dont il ne faut pas eſpérer que les hommes ſe corrigent.

III.

M. d'Alembert appuie encore ſur cette

considération, & prouve qu'on peut imaginer une infinité d'hypotheses où l'inoculation augmenteroit énormément la vie moyenne, & où néanmoins on seroit très-imprudent de se soumettre à cette opération. Il suppose, par exemple, que les inoculés aient trente ans de plus à vivre, s'ils échappent & qu'ils soient moralement sûrs d'atteindre jusqu'à cent ans, mais qu'il en meurt un sur cinq; alors il prétend qu'il y auroit alors de la témérité à se faire inoculer.

IV.

Cette supposition le conduit à observer qu'on a trop confondu l'intérêt que l'Etat, en général, peut avoir à l'inoculation, avec celui que les particuliers y peuvent trouver. Il est certain, par exemple, que l'Etat gagneroit à l'inoculation, dans cette même supposition: l'Etat considere tous les citoyens indifféremment; & en sacrifiant une victime sur cinq, il lui importe peu quelle sera cette victime, pourvu que les quatre autres soient conservées; mais pour chaque individu, l'intérêt de sa conservation particuliere est le premier de tous.

V.

Ici l'Auteur passe à la seconde partie de

ſon Mémoire, après avoir conclu que tous les calculs qu'on a faits juſqu'à préſent pour déterminer les avantages de l'inoculation, ſont inſuffiſans.

Eloigné, comme il l'eſt, de prétendre qu'il faille la proſcrire, il s'attache à rechercher le jour le plus favorable ſous lequel on puiſſe la préſenter ; & il trouve que le point eſſentiel auquel les partiſans de l'inoculation doivent s'attacher, c'eſt à prouver qu'on n'en meurt point, quand elle eſt conduite avec prudence. Il y a des faits connus, qui peuvent ſervir à le prouver. On ſçait que de douze cens inoculés, traités en même tems & en un même lieu, par la même perſonne, il n'en eſt mort aucun. On a inoculé dix mille perſonnes à la fois à Conſtantinople, & toutes ont échappé. Au reſte, les victimes de cette méthode pourroient être en ſi petit nombre, que la probabilité d'en mourir ne fût pas plus grande que celle de mourir de la petite-vérole naturelle dans le même mois, ou tout au plus en ſix mois, ce qui eſt à-peu-près la même choſe aux yeux de la plupart des hommes ; & alors le riſque ſeroit effectivement nul.

VI.

Toutes ces choſes conduiſent M. d'Alembert à exhorter de pratiquer l'inocula-

tion (*a*), de dreſſer des tables exactes de ceux qui ſe feront inoculer à chaque âge, du petit nombre de ceux qui en mourront, & du nombre de ceux qui meurent à chaque âge de la petite-vérole naturelle. Il dit à ce ſujet ces paroles remarquables, par leſquelles nous terminerons cet Extrait : *ſi les Médecins ſe tiennent aſſurés de ne faire périr aucun malade par l'inoculation, on ne ſçauroit trop les exhorter à la répandre.* On voit qu'il y auroit de l'imprudence ou

(*a*) Nous avons reçu pluſieurs détails concernant quelques inoculations, qui prouvent avec quelle émulation les Médecins cherchent à accréditer cette méthode utile. M. Pellet, Médecin de Montpellier, & réſidant à Gignac, eſt un de ceux qui ſe diſtinguent le plus par ſes ſuccès. Il a réuſſi même à inoculer une fille née d'une mere écrouelleuſe. M. Pomme fils, Médecin à Arles, a également inoculé le fils & la fille de M. Faulcon, Conſeiller au Parlement d'Aix, réſidant à Arles, pendant les vacations, & le fils de M. Nicolay, demeurant à Arles. Le premier eſt âgé de ſeize ans, la Demoiſelle de onze, & le dernier de dix-huit. La petite-vérole ſe déclara d'abord chez M. de Nicolay, enſuite chez Mlle Faulcon, & tout réuſſit auſſi-bien qu'on pouvoit le déſirer. M. Faulcon le fils, ſeulement, fut inoculé deux fois, avec toutes les précautions poſſibles, ſans avoir la petite-vérole. Il eſt vrai que la famille & la nourrice aſſuroient que cet enfant avoit eu la petite-vérole au berceau, & qu'on s'eſt obſtiné à en faire l'épreuve, malgré ce témoignage. M. Nicolas, Chirurgien à Nîmes, a préparé & inoculé un enfant de Marſeille, qui a eu une petite-vérole bénigne, dont il eſt parfaiment guéri. Un nombre conſidérable de ces ſortes d'expériences deviendra quelque jour l'argument le plus fort qu'on pourra oppoſer aux anti-inoculateurs.

de la mauvaise foi à hazarder un jugement sur la façon de penser de M. d'Alembert, & à lui prêter des sentimens qu'il n'a sûrement point. Il est philosophe, patriote, citoyen : pourroit-il s'opposer aux progrès d'une méthode qui peut être un jour aussi favorable & aussi utile au genre humain ? M. d'Alembert n'a eu assurément d'autre but, en se montrant au public avec la plus grande impartialité, que d'éclaircir, autant qu'il étoit possible, une question aussi intéressante, d'éclairer ceux qui cherchent la vérité, de réprimer l'activité des enthousiastes ou l'ignorance de ceux qui n'ont d'autre but dans cette dispute littéraire, que de servir leur intérêt personnel ; de démontrer que les calculs, sur lesquels se fondent les inoculateurs, sont incertains, & que c'est à l'expérience seule à prononcer & à juger définitivement un procès dont les suites doivent décider de la vie & du bonheur de nos concitoyens.

Nota. Ce Mémoire sera imprimé en entier dans un Recueil de mathématiques, que M. d'Alembert doit donner incessamment au public. On y trouvera beaucoup de calculs mathématiques, qui serviront à répandre un plus grand jour sur la question.

PRIX

Proposé par l'Académie royale de Chirurgie, pour l'année 1762.

L'Académie royale de chirurgie propose pour le Prix de l'année 1762 le sujet suivant :

Déterminer la maniere d'ouvrir les abscès, & leur traitement méthodique, suivant les différentes parties du corps.

Ceux qui enverront des Mémoires sont priés de les écrire en françois ou en latin, & d'avoir attention qu'ils soient fort lisibles.

Les Auteurs mettront simplement une devise à leurs ouvrages ; mais, pour se faire connoître, ils y joindront à part, dans un papier cacheté & écrit de leur propre main, leurs nom, demeure & qualité ; & ce papier ne sera ouvert qu'en cas que la piece ait remporté le prix.

Ils adresseront leurs ouvrages, francs de port, à M. MORAND, Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de chirurgie, à Paris, ou les lui feront remettre entre les mains.

Toutes personnes, de quelque qualité & pays qu'elles soient, pourront aspirer au Prix ; on n'en excepte que les Membres de l'Académie.

Le Prix est une médaille d'or de la valeur de cinq cens livres, fondée par M. *de la*

Peyronie, qui ſera donnée à celui qui, au jugement de l'Académie, aura fait le meilleur Mémoire ſur le ſujet propoſé.

La médaille ſera délivrée à l'Auteur même qui ſe ſera fait connoître, ou au porteur d'une procuration de ſa part, l'un ou l'autre repréſentant la marque diſtinctive & une copie nette du Mémoire.

Les ouvrages ſeront reçus juſqu'au dernier jour de Décembre 1761 incluſivement; & l'Académie, à ſon aſſemblée publique de 1762, qui ſe tiendra le Jeudi d'après la quinzaine de Pâques, proclamera la piece qui aura remporté le Prix.

L'Académie ayant établi qu'elle donneroit tous les ans, ſur les fonds qui lui ont été légués par M. DE LA PEYRONIE, *une médaille d'or de deux cens livres à celui des Chirurgiens étrangers ou regnicoles, non Membres de l'Académie, qui l'aura méritée par un ouvrage ſur quelque matiere de chirurgie que ce ſoit*, au choix de l'Auteur, *elle l'adjugera à celui qui aura envoyé le meilleur ouvrage, dans le courant de l'année* 1761. *Ce Prix d'émulation ſera proclamé le jour de la ſéance publique.*

Le même jour, elle diſtribuera cinq médailles d'or de cent francs chacune, à cinq Chirurgiens, ſoit Académiciens de la claſſe des libres, ſoit ſimplement regnicoles, qui auront fourni, dans le cours de l'année précédente, un Mémoire ou trois Obſervations intéreſſantes.

LETTRE

De M. RIGAUD, Curé de Châtillon, aux Auteurs du Dictionnaire portatif de Santé.

Vous avez cru sans doute, Messieurs, rendre un très-grand service à l'humanité, quand vous avez composé votre *Dictionnaire portatif de Santé*. Un projet aussi estimable & aussi utile pour les pauvres des villes & des campagnes, & pour tous ceux qui ne sont pas dans la situation ni dans la possibilité de se procurer d'habiles Médecins, mérite assurément toute l'attention du public & toute sa reconnoissance. L'éloge que tous les Journaux ont fait de votre ouvrage, le cas qu'en font plusieurs Médecins de ce canton, la nécessité où je suis de donner journellement du secours aux pauvres de ma paroisse, sont les motifs qui m'ont déterminé à en faire l'acquisition. Je ne puis vous dissimuler, Messieurs, combien j'ai été étonné du mauvais succès de l'épreuve que j'ai voulu en faire, & du quiproquo dont j'ai été innocemment la cause. Un de mes paroissiens, nommé *Thomas Rivet*, avoit depuis long-tems une fievre tierce qui le fatiguoit si cruellement, qu'il étoit hors d'état de vaquer à ses affaires & aux travaux de la campagne; j'eus recours à votre *Dictionnaire*, Messieurs, où je crus trouver un moyen prompt de soulagement pour ce pauvre malheureux: je lui fis prendre quelques prises de l'opiat que vous y indiquez. Mais quelle fut ma surprise! Il fit des ravages affreux dans le corps du malade, & le mit dans un état à désespérer de sa vie. Il auroit péri infailliblement, si je n'eusse fait appeller sur le champ un célebre Médecin de nos environs. Je lui fis part de mon malheur & de ma conduite. Le Médecin, homme sage, prudent, & ami de la vérité, examina la recette & découvrit d'où partoit l'erreur. On avoit mis dans l'opiat deux gros pour deux grains d'une drogue très-violente qui entroit dans sa composition: je ne tardai pas à me repentir de la confiance que j'avois

accordée à votre ouvrage, Messieurs, & de l'espece d'imprudence que j'avois faite. Quelques jours après, le Médecin revint visiter notre malade, & m'apprit que cette erreur dans la dose du remede ne se trouvoit pas dans l'exemplaire de ce *Dictionnaire* qui lui appartenoit. Je vis, avec satisfaction & surprise, ce changement, qui n'étoit l'effet que d'une contrefaction. Nous parcourûmes mon exemplaire, qui étoit défiguré d'un nombre infini de fautes typographiques & de beaucoup d'erreurs dans les doses des remedes qui entrent dans la composition des recettes. Le Médecin m'ajouta modestement qu'il s'étoit servi de votre ouvrage, dont il avoit tiré de très-grands avantages en plusieurs occasions & dans plusieurs maladies. Je vous fais part, Messieurs, de cette histoire malheureuse, pour que vous preniez, s'il est possible, des mesures positives pour éviter ces sortes de contrefactions, qui font & feront par la suite un tort irréparable à l'humanité. Si le malheur étoit arrivé par votre faute, ou par votre négligence, j'aurois crié vivement contre vous; comme il est évident que c'est un inconvénient auquel vous n'avez aucune part, je vous permets de faire usage de ma Lettre & de la rendre publique, si vous le trouvez convenable.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, avec toute la considération possible,

Votre très-humble, &c. RIGAUD,
Curé de Châtillon.

A Châtillon ce 25 Novembre 1760.

Pour remédier à un abus aussi préjudiciable à la santé des hommes, & pour assurer de plus en plus la confiance que le public daigne accorder à cet ouvrage, *Vincent*, Imprimeur-Libraire, rue Saint Severin, déclare que dans un mois, en comptant de la date de cette Lettre, il ne délivrera aucun exemplaire du *Dictionnaire de Santé*, qu'il ne l'ait paraphé de sa main, & qu'on lira au *verso* du frontispice du tome premier ce qui suit, le tout écrit de sa main: *Je déclare que cette édition est la seule véritable*,

VINCENT.

A Paris ce 28 Novembre 1760.

AVIS IMPORTANS.

Dans la 34e feuille de l'Année Littéraire, au bas de la page 124, dans l'Extrait de l'éloge de M. Winslow, on lit ce qui suit : » Ce ne fut que vers les dernieres années » de sa vie, que son âge ne lui permettant » plus de vaquer à ses devoirs, il (M. Wins- » low) demanda que M. *Morand* (le Chi- » rurgien) son éleve & son ami, le rempla- » çât. C'est au refus de M. *Morand*, que le » choix de S. M. est tombé sur le savant » M. Ferrein. «

Nous connoissons trop la façon de penser de M. Freron, à l'égard de M. Ferrein, pour croire qu'il ait eu, par cette phrase, dessein de le désobliger. Il y a apparence qu'il n'a pas été bien instruit, & qu'il ignore que les places de Professeurs au Jardin du Roi n'ont été & ne doivent être occupées que par des Médecins, & qu'il n'y a que celles des Démonstrateurs qui soient destinées aux Chirurgiens. Nous pensons trop avantageusement de M. Morand le Chirurgien, pour présumer qu'il puisse approuver un pareil propos; nous attendons même de sa justice & de sa droiture qu'il le désavouera publiquement.

Il vient de paroître une Lettre imprimée,

datée de Bagneres, & signée *Descaunetz*, dans laquelle on a voulu attaquer la réputation d'un de nos confreres que nous aimons & estimons. Nous déclarons que cette brochure a été faite, imprimée & distribuée sans notre aveu & notre participation, & que nous sçavons très-mauvais gré au sieur *Descaunetz* de nous l'avoir adressée.

LIVRES NOUVEAUX.

Pyritologie ou hiſtoire naturelle de la Pyrite. On y a joint le Flora ſaturniſans, où l'Auteur démontre l'alliance qui ſe trouve entre les végétaux & les minéraux, & les opuſcules minéralogiques, qui comprennent un Traité de l'appropriation, un Traité de l'origine des pierres, pluſieurs Mémoires ſur la Chymie & l'Hiſtoire naturelle, avec un *Traité des maladies des Mineurs & des Fondeurs*, par M. *Henckel*, Docteur en médecine, &c. ouvrages traduits de l'Allemand, & enrichis de figures. A Paris, chez *Heriſſant*, Libraire, rue S. Jacques. Avec Approbation & Privilege du Roi. Prix, relié, 15 livres.

Nouvelles obſervations ſur le pouls intermittent, qui indiquent l'uſage des purgatifs, &c. publiées en Anglois, par *Daniel Cox*, Médecin du College de Londres; ouvrage dans lequel on donne des preuves nouvelles du plan propoſé dans les Recherches ſur le pouls, par M. *de Bordeu*, Médecin de Paris, 1 vol. *in*-12. A Paris, chez *Vincent*, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin. Prix, relié, 2 livres 10 ſols.

OBSERVATIONS
MÉTÉOROLOGIQUES.

NOVEMBRE 1760.

Jours du mois.	*Thermometre.*			*Barometre.*			*Vents.*	*Etat du ciel.*
	A 6 h. du matin.	*A midi.*	*A 10 h. du soir.*	*pouces.*	*lignes.*	*parties.*		
1	1	7	3	28	4	$\frac{1}{2}$	N-O. médiocre.	Brouillard médiocre.
2	3	5	7	27	11	0	*Id.* fort.	Couv. pet. pl. le mat.
3	7	9	$5\frac{1}{2}$	28	1		O. *idem*	*Id.* Pet. pl. & grêle.
4	4	6	4				*Idem.*	Couv. pl. par interv. tout le jour.
5	$2\frac{1}{2}$	$5\frac{1}{2}$	4		3		*Idem.*	Beaucoup de nuages.
6	$3\frac{1}{2}$	7	6		1		S. médiocre.	*Idem.*
7	6	9	7		10		S-O. *id.*	*Id.* Petite pl. par int. tout le jour.
8	8	10	8		7		*Idem.*	Beaucoup de nuages.
9	8	11	10		6		N-E. médiocre.	*Idem.*
10	$9\frac{1}{2}$	$10\frac{1}{2}$	8		5		*Idem.*	*Id.* Pet. pl. le soir.
11	5	10	8		3		*Idem.*	*Idem.*
12	7	10	7		7		*Idem.*	Peu de nuages.

Jours du mois.	Thermometre.			Barometre.			Vents.	Etat du ciel.
	A 6 h. du matin.	A midi.	A 10 h. du soir	pouces.	lignes.	parties.		
13	4	7	5 1/2		11		O. méd.	Brouillard épais, pet. pl. la nuit.
14	5 1/2	6	5	28	3		E. médiocre.	Couvert.
15	3	6	4		4		N. médiocre.	Beaucoup de nuages.
16	2	4	5				*Idem.*	Serein.
17	5	7	5		3	1/2	O. médiocre.	Couvert.
18	5	8	5		4		N-O. médiocre.	Beaucoup de nuages.
19	0	5	5 1/2		1	0	E. méd.	Brouillard épais.
20	5 1/2	7	5		2		O. méd.	Beauc. de nuag. pet. pl. par int. le matin & le soir.
21	6	7	7		0		*Idem.*	*Idem.*
22	4	6	3 1/2		2	1/2	N-O. médiocre.	Peu de nuages.
23	1 1/2	5	2		5	0	*Idem.*	*Idem.*
24	2	5	4		4		N-O. au O. méd.	Couv. pet. pl. le soir.
	3	7	5					
25	4 1/2	6 1/2	6		5	1/2	*Idem.*	*Id.* pl. tout le jour.
26	7	8	7 1/2		5	0	*Idem.*	Couvert.
27	7	8	7		4		*Idem.*	*Idem.*
28	7	8	8		3	1/2	O. médiocre.	Couvert, pluie fine par intervalle tout le jour.
29	7 1/2	8	7		5	0	O. au N-E. médioc.	*Id.* Brouill. épais.
30	6	7	7		5		N-E. *id.*	Couvert.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois, a été de 11 degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur a été au point 0 de la congélation de l'eau : la différence entre ces deux termes est de 11 degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 5 lignes ; & son plus grand abaissement de 27 pouces 3 lignes : la différence entre ces deux termes est de 14 lignes.

Le vent a soufflé 2 fois du N.
6 fois du N-E.
2 fois de l'E.
1 fois du S.
2 fois du S-O.
13 fois O.
9 fois du N-O.

Il y a eu 1 jour de tems serein.
13 jours de nuages.
12 jours de couvert.
4 jours de brouillard.
12 jours de pluie.
1 jour de grêle.
1 jour de gelée.

Les hygrometres ont marqué une humidité moyenne pendant tout le mois.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Novembre 1760, par M. VANDERMONDE.

Il a régné, pendant ce mois, des pleuréſies ſeches, & des peripneumonies, dans leſquelles on a obſervé des effets très-avantageux des ſaignées & des apozemes béchiques, des tiſanes adouciſſantes, du kermès ſur la fin de la maladie. On a obſervé auſſi des petites-véroles, dont la plupart étoient de l'eſpece des diſcrettes; à l'égard des confluentes, elles ont été en petit nombre. Le tems de l'ébullition a été fort critique. Quelques malades ont éprouvé des délires furieux, d'autres ont reſſenti des maux de reins ou des points de côté violens, qui perſiſtoient juſqu'à la fin de la ſuppuration. Les puſtules du viſage étoient pour l'ordinaire petites, ſerrées, & groſſiſſoient ttès-lentement, les enfans ont éprouvé des diarrhées conſidérables, qui ont continué juſqu'à la fin de la maladie. Nous n'avons pas obſervé de ſalivation dans les adultes, mais ſeulement une enflure conſidérable aux mains. Ces ſortes de petites-véroles ont été rarement funeſtes, quand on y a porté remede de bonne heure; les ſaignées au bras & au pied, l'émétique placés avec diſcernement, le petit-lait & une chaleur modérée, diſpoſoient à la guériſon, & rendoient la petite-vérole moins orageuſe. En général, ces maladies n'ont pas été épidémiques ni mortelles.

Observations Météorologiques faites à Lille pendant le mois d'Octobre 1760, *par M.* BOUCHER, *Médecin.*

Le tems venteux & les pluies abondantes ont rendu ce mois très-désagréable, quoiqu'ordinairement l'arriere-saison soit belle en ce pays. Il a plu de tous vents; ils ont été néanmoins le plus souveut *Sud.*

Il y a eu des variations considérables & subites dans le barometre, sur-tout après le 13 du mois. Du 14 au 15, la différence de la hauteur du mercure a été de 10 $\frac{1}{2}$ lignes; & du 21 au 23, elle a été d'un pouce: le mercure s'est trouvé ce dernier jour, au terme précis de 27 pouces; & il a été observé au même terme le 27: la hauteur du barometre, le 13, a été au terme de 28 pouces 5 lignes.

Le thermometre, jusqu'au 20, ne s'est guere éloigné du terme de la température: les trois premiers jours du mois il s'est porté à environ 16 $\frac{1}{2}$ degrés dans le point de la plus grande chaleur du jour. Depuis le 20, il a été observé les matins, au-dessous du terme de 4 degrés, si ce n'est le 27, le 28 & le 29: le 31 au matin il n'étoit qu'à demi degré au-dessus du terme de la congélation.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 5 lignes, & son plus grand abaissement a été de 27

pouces : la différence entre ces deux termes eſt d'un pouce 5 lignes.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 16 ½ degrés au-deſſus du terme de la congélation ; & la moinde chaleur a été de ½ degré au-deſſus de ce terme : la différence entre ces deux termes eſt de 16 degrés.

Le vent a ſoufflé 2 fois du Nortd. 1 fois du Nord-Eſt. 3 fois du Sud-Eſt. 7 fois du Sud. 15 fois du Sud vers l'Oueſt. 9 fois de l'Oueſt. 6 fois du Nord vers l'Oueſt.

Il y a eu 28 jours de tems couvert ou nuageux. 21 jours de pluie. 5 jours de brouillards. 1 jour d'éclairs.

Les hygrometres ont marqué de la ſéchereſſe juſqu'au-delà de la moitié du mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois d'Octobre 1760, *par M.* BOUCHER.

Les maladies dominantes du commencement de ce mois, ont été des coliques d'eſtomac & des inteſtins, avec des vomiſſemens & le cours de ventre. Les remedes indiqués en pareil cas n'ont eu leur effet qu'autant qu'il a été préparé par la ſaignée, qui appaiſoit la vivacité des douleurs, & arrêtoit ordinairement le vomiſſement. Le calme rétabli, on donnoit avec fruit quelques minoratifs, dont la baſe étoit une infuſion de rhubarbe.

Les alternatives du tems ont donné cours à de gros rhumes, dont quelques-uns portoient à la tête, & d'autres à la poitrine : ceux-ci participoient souvent de la fluxion de poitrine; &, dans ce cas, la saignée, & même réitérée, devoit nécessairement commencer la cure.

La plupart des fievres ont été du genre des rémittentes & des intermittentes.

Les fievres rémittentes étoient souvent compliquées de phlogose, & portoient principalement à la tête, comme dans le mois précédent: les intermittentes étoient des fievres tierces & de doubles-tierces, très-communes vers la fin du mois. Il y a eu aussi des fievres quartes, & des rhumatismes.

J'ai vu, pendant tout le cours du mois, nombre d'esquinancies phlegmoneuses & de fluxions éryspélateuses. Il y a eu aussi diverses éruptions inflammatoires de la peau : la petite-vérole & la rougeole ont paru reprendre vigueur dans quelques quartiers de la ville.

JOURNAL

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. VANDERMONDE, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, ancien Professeur en Chirurgie Françoise, Censeur Royal, & Membre de l'Institut de Bologne.

. . . . . Artem experientia fecit,
Exemplo monstrante viam. . . . . .
Marc. Manil. Astronom. lib. 1, *v.* 63. 64.

FEVRIER 1761.

TOME XIV.

A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

FEVRIER 1761.

NOUVELLES OBSERVATIONS

Sur le pouls intermittent, qui indique l'usage des purgatifs, & qui, suivant Solano & Nihell, *annonce une diarrhée critique; publiées en anglois, en* 1758, *par M.* Daniel Cox, *Médecin du College de Londres; ouvrage traduit & augmenté de quelques remarques, par M. de ***, Médecin de la Faculté de Toulouse, dans lequel on trouve de nouvelles preuves du plan proposé dans les* Recherches sur le pouls, par rapport aux crises, *publiées à Paris en* 1756, *par M.* Theophile de Bordeu, *Docteur Médecin des Facultés de Paris & de Montpellier. A Amsterdam; & se vend à Paris, chez* Vincent, *Libraire, rue S. Severin,* 1 *vol.* in-12. *Prix relié* 2 *livres* 10 *sols.*

S'Il est glorieux pour l'Auteur d'un ouvrage ou de quelque découverte, de trouver des partisans qui se décident en faveur de

ſes opinions, il eſt plus glorieux encore pour cet Auteur qu'il y en ait d'autres qui, ſans avoir oui parler de ſes recherches ou de ſes découvertes, les publient comme lui; c'eſt ce qui arrive aujourd'hui à l'Auteur des *Recherches ſur le pouls* dans ſon eſtimable ouvrage, dont nous avons donné l'extrait dans nos Journaux.

Quelque bruit qu'aient fait les *Recherches* en France depuis 1756, elles n'étoient pas encore connues en Angleterre, en 1758. M. *Cox*, Médecin du College de Londres, publia cette année (1758,) ſon ouvrage, ſans avoir aucune connoiſſance des *Recherches*, ce qu'on aura peut-être peine à croire. Quoi qu'il en ſoit, l'Extrait que nous allons faire de la traduction de M. *Cox*, contiendra, 1° l'expoſition des opinions & des obſervations de ce Médecin; 2° les remarques du Traducteur ſur ces obſervations, conformes en grande partie à celles des *Recherches*; 3° une notice des opinions particulieres du Traducteur, qui paroiſſent être celles des ſectateurs de la nouvelle doctrine du pouls, & mériter beaucoup d'attention.

M. *Cox* ne parle que du pouls précurſeur de la diarrhée critique. Il diviſe ſon ouvrage en quatre chapitres. Le premier contient les découvertes de *Solano*, le ſecond, celles de *Nihell*: il étoit par conſé-

quent inutile de traduire en notre langue ces deux chapitres, dont le Traducteur donne pourtant une idée ſuffiſante dans ſa Préface, renvoyant d'ailleurs à la traduction françoiſe de l'ouvrage de *Nihell*. Le troiſieme chapitre de l'ouvrage de M. *Cox* contient les obſervations de ce Médecin; & le quatrieme, ſes remarques ſur ſes propres obſervations: ces deux derniers chapitres forment la plus grande partie de la traduction.

M. *Cox* ne rapporte que ſept obſervations, dans leſquelles il paroît évidemment que le pouls intermittent a été le précurſeur de la diarrhée: cette vérité avoit déjà été ſaiſie par *Solano*, *Nihell*, & par l'Auteur des *Recherches*. Le Traducteur de M. *Cox* remarque au ſujet de ce pouls intermittent, qu'il a été, en s'en rapportant aux obſervations mêmes de M. *Cox*, plus exactement décrit par l'Auteur des *Recherches*, que par tous les autres: ce dernier fait ſans doute attention aux intermittences dans la deſcription du pouls qu'il nomme *ventral* ou *inteſtinal*; mais il parle de plus des irrégularités ou des inégalités, tant par rapport aux diſtances des pulſations, que par rapport à la force des pulſations elles-mêmes. Le Traducteur de M. *Cox* remarque auſſi qu'il eſt fâcheux que ce Médecin Anglois n'ait pas exactement compté les jours dans

les maladies dont il parle : ce compte des jours & des tems des maladies, ſuivant à-peu-près l'ancienne méthode d'*Hippocrate* & de *Galien*, eſt un des points eſſentiels de la doctrine nouvelle du pouls : ſes partiſans paroiſſent entiérement décidés à ramener en médecine l'hiſtoire des criſes & des jours critiques, qui en avoient été bannis par les Chymiſtes, & enſuite par les Méchaniciens ; enfin le Traducteur de M. *Cox* trouve, dans chacune de ces obſervations, de quoi faire ſentir & mettre dans le jour le plus frappant, les rapports de la doctrine de l'Auteur des *Recherches*, avec celle du Médecin Anglois : ce parallele, ſuivi & analyſé, eſt, on ne peut le nier, très-favorable à la doctrine du pouls, & fait voir qu'il eſt ridicule de traiter de chimeres & de paradoxes tout ce qu'on a écrit juſqu'à préſent ſur cette matiere.

M. *Cox*, en faiſant l'application de ſes obſervations à la pratique, tâche d'établir trois propoſitions : 1° Qu'il faut purger, lorſque dans le cours d'une maladie, le pouls ſe trouve intermittent : 2° Que l'exiſtence de ce pouls, avec le dévoiement, s'oppoſe à l'uſage des aſtringens : 3° Qu'il faut traiter de la même maniere deux maladies dans leſquelles la cauſe & les accidens ſont les mêmes, quoique le pouls ne ſoit intermittent que dans une de ces maladies.

L'examen de ces trois regles de M. *Cox* mene le Traducteur à bien des réflexions. Il remarque d'abord, que l'Auteur des *Recherches* n'a fait encore aucune application de sa doctrine au traitement des maladies, mais que bientôt après lui, M. *Michel*, Docteur de Montpellier, ayant dans ses *Nouvelles observations sur le pouls, par rapport aux crises*, fait cette application, M. *Cox* n'est pas, comme il paroît le croire, l'inventeur de cette regle sur le pouls intermittent. Le Traducteur combat ensuite cette regle & les deux autres, s'appuyant toujours des notions répandues dans les *Recherches*, cette discussion demande la plus grande attention, & doit être lue dans l'ouvrage même. Passons à ce qui regarde plus particuliérement les opinions de notre Traducteur.

Il annonce qu'il se fera connoître un jour, en publiant ses propres observations; en attendant, on peut juger de ce qu'il est, & de ce qu'il vaut, par ce qui suit: voici comme il s'exprime dans sa Préface: » ceux » qui m'ont fait l'honneur de me recevoir » Docteur, m'ont, par l'effet de l'autorité » qui leur est confiée en cette partie, donné » la permission de choisir sur toutes les mé- » thodes, celle que je trouverai la plus » convenable à ma façon de juger, suivant » mes lumieres..... Je suis donc en droit

» de choisir la doctrine du pouls, comme ma » bousſole principale, ſi je crois & que j'aie » éprouvé qu'elle fournit des indications » plus ſimples, plus claires, moins ſujettes » à diſcuſſion .... Comme tous nos Mé- » decins, ſur-tout les plus anciens, exer- » çant actuellement la médecine, ont trouvé » dans leur jeuneſſe, vis-à-vis des vieux » Médecins du commencement du ſiecle, » une oppoſition ſouvent opiniâtre à la mé- » thode qu'ils propoſoient, attendons-nous » à trouver cette oppoſition..... mais » nous ſerons vieux à notre tour. Souve- » nons-nous alors que les Chymiſtes détrui- » ſirent les opinions des Galéniſtes, que » les Méchaniciens ont détruit celles des » Chymiſtes, que toutes ces révolutions ſont » ſurvenues, étant d'abord propoſées par les » jeunes Médecins, &c. &c. «

On voit aiſément, à travers ce ton doux, honnête, & dont perſonne ne peut raiſonnablement ſe plaindre, la foule de corollaires qu'il y a à tirer de toutes ces propoſitions du Traducteur. On doit aſſurément en conclure qu'il n'a pas beaucoup de confiance dans les principes ordinaires. Voici des preuves encore plus fortes de cette eſpece de mécréance, que nous ne combattrons point ici, & que nous nous contentons d'expoſer à nos confreres.

» Toujours pénétré (dit notre Traduc-

teur, qui ne manque jamais aux égards qu'il doit aux Médecins;) » toujours pénétré du » plus profond reſpect pour tous nos grands » Médecins, & convaincu de leurs lumie- » res, je ſuis ſi accoutumé à les voir ſe plain- » dre de leurs principes, & ſe décider dans » la même occaſion, les uns pour la ſai- » gnée, les autres pour la purgation, que » je ne puis me perſuader que les ſources » dans leſquelles ils puiſent ces indications » des remedes, ſoient auſſi claires, auſſi » fécondes, qu'il ſeroit à ſouhaiter qu'elles » le fuſſent. Y auroit-il un ſi grand mal à » abandonner ces ſources d'indications?

» Beaucoup de chaleur (dit ailleurs notre Traducteur) » des douleurs conſidéra- » bles pendant les premiers jours d'une fie- » vre, dans une fille d'un tempérament ſan- » guin; ces accidens joints à l'effet des cor- » diaux & des remedes chauds, ſans ſai- » gnée, tout cela n'a pas empêché les mou- » vemens critiques de ſe montrer vers le » ſeptieme jour de la maladie dont il eſt » queſtion. Que deviennent donc les crain- » tes de l'inflammation? Que devient le » *Principiis obſta*, *&c*? M. *Cox* jugea à » propos de faire faire une ſaignée; c'eſt » quelque choſe, mais c'eſt bien peu pour » les fauteurs de la ſaignée.

» M. *Cox*, ſuivant ſa méthode de traite- » ment, laiſſe paroître les mouvemens de

» la nature & les nuances de ces mouve-
» mens, d'une maniere bien plus ſenſible,
» que lorſqu'on ne ceſſe d'appliquer des
» remedes, & de tâcher de s'oppoſer à tous
» les accidens; méthode pleine d'agitation
» & d'efforts inutiles..... Heureux les
» malades dans leſquels les remedes ſont
» *indifférens*, & ſeulement propres à amu-
» ſer les aſſiſtans, nourrir leur ſuperſtitieux
» eſpoir, & ſervir à l'emploi des drogues!

» M. *Cox* reſta dans l'inaction dans cette
» maladie. Il ne fit preſqu'aucun remede...
» Guidé par l'état du pouls, le malade gué-
» rit..... On voit par-là qu'il eſt des cas
» dans leſquels la connoiſſance du pouls
» peut conduire le Médecin. «

Nous n'irons pas plus loin ſur l'examen de cet ouvrage, dont nous recommandons la lecture à tout Médecin curieux & attaché à ſa profeſſion, ainſi qu'à chercher la vérité. Tous ces principes, tous ces doutes, ces eſpeces de paradoxes doivent donner à penſer. Il faut les étudier, les méditer, & peut-être ſeroit-il néceſſaire de les combattre. Il réſulteroit sûrement d'une diſcuſſion critique ſur toutes ces matieres, des connoiſſances aſſurées & lumineuſes. Nous finirons, en exhortant les partiſans de la doctrine du pouls, à tâcher de donner à cette doctrine toute l'étendue dont ils paroiſſent ſe flatter qu'elle eſt ſuſceptible.

Nous nous ſommes contentés de faire un

Extrait de ce nouvel ouvrage, ſans porter de jugement ſur la nouvelle doctrine qu'il contient. Nous avouons ſincérement que nous n'avons pas fait les expériences néceſſaires pour être en état de décider ſur cette matiere. On nous a fait des reproches ſur notre indulgence, quand nous avons publié l'Extrait des *Recherches* de M. Bordeu, notre confrere; mais ne ſerions-nous pas en droit d'en faire de plus légitimes à ceux qui déſapprouvent ce livre, ſans l'entendre, ou qui, s'ils l'entendent, ne ſont pas en état, par leurs expériences, d'oppoſer des faits contradictoires à la nouvelle doctrine du pouls? L'ouvrage de M. *Cox* eſt un ſuffrage bien authentique & bien flateur pour l'Auteur des *Recherches*. Notre impartialité doit nous mériter celui de tous les Médecins qui aiment véritablement leur profeſſion, & qui, ſans reſpect humain, ne prononcent que conformément à leur façon de penſer, qui ne ſe décident qu'après avoir répété, avec ſoin & intelligence, les nouvelles expériences qu'on leur propoſe, & qu'après avoir mûrement réfléchi ſur les conſéquences qui en peuvent réſulter. L'art de la médecine eſt un faiſceau de lumieres, qui naît d'un enchaînement de connoiſſances poſitives & d'expériences. Arrêter ou affoiblir les efforts de ceux qui font quelque découverte, c'eſt être ennemi de ſa Profeſſion & du genre humain.

OBSERVATION

Sur un Cancer à la mamelle, guéri par l'uſage intérieur de la Bella-dona, & ſuivie de réflexions, par M. VANDEN BLOCK, ancien Médecin à Bruxelles.

Comme la ciguë devient en grande réputation par les bons effets qu'elle produit, & qu'elle n'incommode perſonne, je crains que la bella-dona ne tombe en oubli pour la cure du cancer, à cauſe qu'elle dérange & trouble infiniment le corps ; cependant il paroît important qu'on réveille celle-ci, ſans négliger l'autre, & que l'on faſſe conſtater par de nouvelles obſervations & par la bonne raiſon, que la bella-dona n'eſt pas ſeulement un vrai ſpécifique dans cette maladie, mais auſſi qu'elle peut aider dans certain cas, où la ciguë ne fait rien.

La femme d'un Aubergiſte de cette ville, âgée de cinquante-trois ans, mere de pluſieurs enfans, d'un tempérament pituiteux, ſujette d'ailleurs à la conſtipation, aux fluxions de poitrine & aux rhumatiſmes, ayant conſervé ſes régles en bon état juſqu'à l'âge de quarante-ſix ans, s'apperçut à l'âge de cinquante-un, le matin, en s'ha-

billant, d'une tumeur dure & indolente, de la groſſeur d'un œuf de pigeon, ſurvenue imperceptiblement à la mamelle gauche, par cauſe interne. Inquiete ſur cet accident, elle eut recours à un Chirurgien, qui lui conſeilla d'appliquer deſſus de la peau de cygne. Deux mois s'écoulerent ſans que la femme eût ſenti de douleur à la tumeur : elle étoit cependant groſſie notablement ; mais vers le troiſieme mois, l'humeur ſe développant, y cauſoit de vifs élancemens, avec chaleur cuiſante, qui reprirent par intervalles avec excès.

Pour lors la malade vint chez moi m'expoſer ſa ſituation ; & après avoir examiné la tumeur, ne voulant point l'attriſter davantage, je lui propoſai de conſulter un Chirurgien expert, pour entreprendre un traitement complet.

Le lendemain nous vîmes la malade enſemble. Nous examinâmes, avec la plus grande attention, ſon ſein affecté, que nous trouvâmes plus enflé & plus tendu que l'autre, à cauſe d'un engorgement produit par la tumeur, que nous jugeâmes être un carcinome bien caractériſé, qui, ſelon tous les ſignes, annonçoit une ulcération prochaine. Nous lui conſeillâmes d'appliquer ſur la mamelle l'emplâtre indiqué dans la Diſſertation de M. Lambergen, & de le renou-

veller tous les huit jours ; de ſoutenir le ſein par un ſuſpenſoire convenable, & de prendre méthodiquement l'infuſion de bella-dona, comme l'unique remede capable d'en pouvoir obtenir une guériſon radicale, d'autant plus que le ſujet nous parut propre à ſupporter ce remede.

Avant de commencer, elle fut ſaignée au pied, en quantité médiocre : le jour ſuivant elle fut purgée avec un doux laxatif ; & le ſurlendemain elle prit à jeun, une taſſé à thé, de l'infuſion de bella-donna préparée ſelon la méthode de l'Auteur : elle n'éprouva de cette doſe aucun dérangement, ſinon une petite ſéchereſſe à la bouche : le ſecond jour elle en prit une taſſe & demie, ſans émotion notable ; & le troiſieme elle en but deux taſſes, dont elle avoit ſenti peu d'agitation, mais une ſéchereſſe à la bouche & à la gorge, plus grande & plus conſécutive que les jours précédens, ſans que la tête ou la vue fuſſent troublées. J'ordonnai à la malade de continuer pendant huit jours la même doſe, pour juger alors de ſon état.

J'ai voulu faire moi-même l'infuſion de la bella-dona, pour m'aſſurer qu'elle auroit été bien exécutée, & j'ai choiſi les feuilles les plus nettes & les mieux ſéchées : j'ai ſéparé le filet vaſculeux, qui s'étend tout

au long du dos de la feuille, & auſſi ſes parties latérales, ne tenant que la partie fibreuſe pour la meilleure, ayant obſervé conſtamment que l'infuſion préparée avec cette précaution opéroit plus doucement.

Je recommandois à la malade de vouloir obſerver rigoureuſement un régime de vie approprié, que je lui preſcrivis, ſavoir, qu'une heure après qu'elle eût pris la doſe de l'infuſion elle pouvoit prendre tous les jours quelques taſſes de thé, & que dans la matinée elle devoit s'humecter & nourrir avec une panade de lait clair; à midi & au ſoir, qu'elle ſe nourriroit de bons alimens, comme ſont les légumes pulpeuſes, les fruits doux & mûrs, les œufs à la coque, le pain léger, le bouillon fait avec la viande de veau & un poulet, & qu'elle s'abſtiendroit, pour un certain tems, de manger de la viande & du poiſſon, ſur-tout des crudités, choſes ſalées, vin & liqueur, & qu'elle pouvoit boire de notre biere blanche, qui eſt une eſpece de tiſane: ce qu'elle a obſervé exactement.

Pendant les huit jours qu'elle eut pris deux taſſes de l'infuſion, elle n'avoit ſenti aucun déſordre notable, excepté la ſéchereſſe de la bouche & du goſier: les élancemens & la chaleur à la tumeur furent déjà beaucoup mitigés; c'eſt pourquoi je fixai la doſe

du remède à trois tasses, qui contiennent six grains de la feuille, pour continuer ainsi sans crainte pendant toute la cure.

Or, comme la sécheresse, augmentée par cette prise, fit dans notre malade presque l'unique symptôme d'incommodité, il falloit y remédier: le looch rouge de Fuller, & un mucilage de pepins de coings, avec le syrop de mûres, lui procuroient beaucoup de soulagement. Pour aider à la paresse du ventre, qui fut alors plus grande que jamais, elle se servoit de tems à autre, au soir, en se couchant, de la pulpe de casse, avec le syrop de violettes ou de pilules composées de savon d'Alicante & de rhubarbe, & quelquefois d'un lavement, selon le besoin.

Au bout de trois semaines la douleur rongeante à la mamelle fut entiérement dissipée, & la tumeur parut plus molle & plus égale: ses urines furent si mordantes, qu'elles excorierent le passage & la peau où elles couloient, & firent des taches à sa chemise, avec tant d'impression, qu'on ne les put ôter par la lessive ordinaire.

Cette réflexion, qu'on n'a peut-être point encore faite, m'a fourni l'idée de juger que la bella-dona, par sa vertu spécifique, n'avoit pas seulement attaqué & dompté le miasme cancéreux, qui dominoit dans son sang & occupoit les glandes mamillaires, mais aussi

l'avoit entraîné par la voie des urines, de même que le mercure, ſpécifique dans la vérole, fixe ſon virus, l'altere & l'évacue, ſoit par les glandes ſalivaires, ou par les autres couloirs.

Dès-lors tout ſe mit en bon train, nul retour de douleurs; l'appétit revint, l'urine reprit ſa qualité naturelle, & paſſoit ſans peine. Dans cette diſpoſition, je lui permis de manger à midi un peu de viande blanche, & du poiſſon doux.

Trois mois après je trouvois la tumeur fondue d'un tiers; elle parut ſéparée en divers corps glanduleux. Animé par le ſuccès, pour abréger le tems de la cure, j'eſſayai de faire prendre à la malade une ſeconde priſe de l'infuſion, vers le ſoir, mais ſans ſuccès: bien au contraire la ſéchereſſe devint exceſſive, & dura juſqu'après minuit; l'appétit ſe paſſa, & le ſommeil fut interrompu: je ſuſpendis le remede pour un jour, & je me contentai déſormais de ſuivre l'ordre propoſé.

Au ſixieme mois, la tumeur étoit diminuée de deux tiers, & au neuvieme elle fut preſque diſſipée; cependant cette mamelle reſta plus enflée que l'autre. Je fis ôter l'emplâtre, & appliquer à la place la peau de cygne, pour augmenter la tranſpiration de cette partie; & j'ordonnai qu'elle continuât encore pendant deux mois, feu-

lement de deux jours l'un, la même dose de l'infusion.

A la fin du douzieme mois, je reconnus la mamelle malade égale à l'autre, & le squirrhe entiérement fondu.

La femme se trouva guérie, & reste en bonne santé, depuis deux ans qu'elle a cessé de prendre le remede.

Réflexions sur la bella-dona, la ciguë & le cancer.

Trois choses ont favorisé la guérison de cette femme par la bella-dona; son tempérament pituiteux, sa diete très-exacte, soutenue, & le traitement.

L'expérience m'a fait connoître que ce spécifique cause plus ou moins de désordres, selon les tempéramens & constitutions de ceux qui en font usage. Les sujets vifs, sensibles & délicats, les hystériques & hypocondriaques, les sanguins & bilieux, ou éprouvent facilement des vertiges passagers, diminution de la vue, défaut d'appétit, suspension des évacuations, & une très-grande sécheresse à la bouche & par tout le canal de la déglutition, ou les autres, d'un tempérament pituiteux & mélancolique, ne sentent quasi autre incommodité que ladite sécheresse inévitable, mais plus modérée.

C'est dans les premiers où le Médecin

doit prendre plus de précaution, & agir avec bien de la circonſpection, pour modérer la doſe de l'infuſion, & obſerver avec exactitude le régime de vie convenable, qui doit être plus analogue au remede qu'au tempérament de celui que l'on traite; autrement les coctions deviennent viciées: il ſurvient des altérations dans le ſang & les humeurs; on attire de nouveaux incidens, & l'on empêche ou on retarde la guériſon: & afin que la bella-dona ne perde pas ſa réputation, on ne la doit point eſſayer dans le carcinome trop avancé, là où il y a concrétion parfaite, & adhérence avec les parties voiſines. J'ai paſſé ces routes plus d'une fois, plutôt pour m'éclaircir ſur l'opération du remede, que pour en tirer grande utilité. Je ſais que le ſavant M. Lambergen, depuis ſa découverte, en a guéri quatre; & il a avoué d'en avoir manqué quelques-uns, ſans doute que ce fût de la ſorte trop invétérée. Il eſt étonnant ſur-tout, qu'un médicament ſi actif & ſi fougueux, comme la bella-dona, mitige & appaiſe, en la continuant, les douleurs aiguës du cancer, même de celui qui eſt incurable. C'eſt pour cette raiſon que ces malades déſirent d'en faire uſage juſqu'à la fin de leur miſere.

On eſt à préſent parvenu à la connoiſſance de la ciguë, pour l'uſage intérieur,

par l'invention admirable du célebre M. Storck. Cette herbe nous fournit de ſon ſuc un autre ſpécifique très-doux & merveilleux pour ce mal : ce ſuc évaporé en forme d'extrait, contient une vertu réſolutive, pénétrante & calmante, & fait par conſéquent un remede efficace dans le ſquirrhe, le carcinome & pluſieurs autres affections, dont l'Auteur fait mention dans ſa Diſſertation, ſans incommoder perſonne. Il ſemble de plus, que cette plante eſt ſortie des ténebres, pour vouloir briller généralement au-deſſus de la bella-dona ; cependant celle-ci paroît avoir d'autres avantages dans certaines circonſtances où la ciguë n'a fait aucun effet : en voici une preuve.

J'ai vu cette année une Religieuſe, âgée de cinquante-ſix ans, réduite à l'extrêmité par un cancer horrible, qui occupoit la mamelle droite. Le virus cancéreux fut de telle nature, qu'il fit végéter du fond de l'ulcere une chair fongueuſe, avec des progrès ſi conſidérables, que dans l'eſpace de trois mois il avoit produit une tumeur de la groſſeur de deux grands poings d'homme. De nouveaux ulceres profonds occuperent toute ſa circonférence, & firent couler une ſanie virulente & putride en quantité extraordinaire. Il ſurvint une fonte générale des humeurs, qui jettoit bientôt la malade dans une colliquation fatale.

La ciguë y a été adminiſtrée réguliérement, tant en extrait qu'en fomentation, dès le commencement que le cancer s'ulcéra, & a été continuée long-tems; mais l'expédient fut ſans effet; le mal s'empira, on ne put l'arrêter.

N'eſt-ce pas dans ce dernier cas, & dans tout autre de cette nature, que la belladona devroit être employée par préférence?

L'obſervation que M. Amoreux a donnée dans ſa Lettre (*a*) ingénieuſe ſur l'uſage intérieur de la bella-dona, peut encore ſervir de preuve pour préférer cette plante à la ciguë, dans la ſorte de cancer mentionné.

Ce fut un carcinome à la mamelle d'une femme, excité par cauſe externe, ulcéré d'une maniere ſurprenante, par l'application d'un cataplaſme ſeptique, étant d'ailleurs d'un mauvais caractere, très-vif & très-douloureux, dont le fond pouſſoit des végétations fongueuſes. On traita l'ulcere vaſte & hideux, avec une fomentation de cette plante, mitigée par des anodins, qui a tellement réuſſi, qu'au bout d'un mois, ſecondée d'un cérat approprié, la plaie ſe trouva entiérement cicatriſée.

Cependant la ciguë ne manqua pas à ſon tour de faire des effets merveilleux dans le

(*a*) Elle eſt inſérée dans le Journal de Médecine du mois de Juillet 1760.

carcinome, où elle étoit directement indiquée.

J'ai lu une Lettre, qu'un Avocat (*a*) de Louvain écrivit le premier Septembre 1760 à une dame de ſes amies, au ſujet d'un carcinome énorme & ſingulier, qu'une bourgeoiſe de la même ville portoit au ſein depuis bien du tems. Cette femme, dit-il, dont vous me demandez des nouvelles, eſt parfaitement guérie, & a été aujourd'hui pour la premiere fois à l'Egliſe. Il y a pluſieurs mois qu'elle fut abandonnée des Médecins & Chirurgiens, comme incurable, à cauſe que la tumeur étoit augmentée à tel point qu'ils ne connoiſſoient aucun moyen capable pour la réſoudre.

Néanmoins la ciguë étant connue un excellent ſpécifique pour ce mal, la malade en fit un uſage exact, & en obtint un ſuccès favorable : des eſcarres gangréneuſes parurent à la tumeur, qui entreprirent bientôt toutes les duretés de la mamelle, & furent ſuivis d'un pus qui occaſionna la ſuppuration requiſe : il y tomboit des lambeaux d'une grandeur étonnante, qui laiſſoient une plaie d'une largeur & profondeur à effrayer : le pus devint très-louable, & la conſolidation acheva l'ouvrage de la nature.

(a) *Nota* que cet Avocat étoit inſtruit de l'hiſtoire de la maladie, par un Chirurgien traitant.

Quelle variété d'opération ne s'eſt-il pas manifeſté dans ces deux cancers traités également par la ciguë ! Il eſt à préſumer que le vice cancéreux, qui participe vraiſemblablement du corroſif & du pourriſſant, n'eſt pas toujours de la même nature. Or ſi l'un de ces deux âcres réunis excede en quantité, ou qu'ils ſe trouvent alliés avec une autre eſpece d'âcre qui réſidoit dans le ſang, ſuppoſons d'un ſcorbutique, le vice cancéreux ſera plus ou moins changé de caractere ; ſa production deviendra variée ; & ſon ſpécifique n'étant point juſtement approprié à ſa qualité, n'aura pas les mêmes ſuccès.

On a remarqué que les cures du carcinome les plus avantageuſes, faites avec la ciguë, ſont celles où des eſcarres gangréneuſes ſont ſurvenues : il paroît que c'eſt-là où l'âcre pourriſſant fut ſupérieur à l'âcre corroſif ; ce que l'on a trouvé contraire par la bella-dona.

D'ailleurs n'a-t-on pas ſouvent obſervé dans la pratique, que les âcres des autres maladies dégénerent, & que leur ſpécifique le plus expérimenté a parfois été défectueux ?

On n'ignore point auſſi qu'il n'y a pas de ſpécifiques connus qui n'aient quelquefois manqué, ou à cauſe d'une complication, ou par un vice caché, ou bien quand le

tempérament & les circonſtances mettent obſtacle au remede.

Boerhaave (*a*) rapporte le cas d'un jeune homme infecté de la maladie vénérienne, dans le plus haut degré. On l'avoit traité méthodiquement avec le mercure, qui n'a pu détruire ſon virus, ni empêcher qu'il ne pénétrât dans la ſubſtance des os pour les carier. Malgré cela, ce fameux Médecin a ſi bien rétabli le malade par une forte décoction de gayac, priſe pour boiſſon ordinaire, accompagnée d'une diette rigoureuſe, & ſuivie des ſueurs excitées par la flamme de l'eſprit-de-vin, qu'il eſt devenu robuſte, qu'il s'eſt marié, & qu'il a été pere de famille.

Morton (*b*) atteſte que le quinquina, le plus grand ſpécifique dans les fievres intermittentes, lui a manqué dans cette maladie, après l'avoir donné en quantité ſuffiſante, & préparé de différente maniere, & que la camomille l'a parfaitement guéri en peu de jours, ſans aucune récidive.

Il n'eſt donc queſtion que de bien diſtinguer le génie du cancer par de juſtes réflexions, avant que d'employer l'un ou l'autre de ces deux nouveaux ſpécifiques, la belladona & la ciguë, ſi l'on veut en obtenir des ſuites heureuſes, & en tirer tout le fruit déſiré.

(a) *Tracta de lue aphrodiſiacâ, in fine.*

(b) *De vario febris intermittentis genio, hiſtoria* 29.

OBSERVATION

OBSERVATION

Sur les bons effets de la Ciguë dans les maladies ſcrophuleuſes, par M. MARTEAU, Médecin à Aumale.

Alexis, Marchand du bourg de Hornoi en Picardie, s'eſt ſenti, dès l'âge de quatorze ans, de ſcrophules au pied gauche. Il alloit à béquilles : cinq à ſix trous fournirent, pendant trois mois, une mauvaiſe ſuppuration : il guérit ; mais le pied demeura gonflé.

A Noël de l'année 1758, l'humeur ſcrophuleuſe affecta le bras droit. Ce n'étoient, en apparence, que des furoncles : ils ſe multiplierent rapidement, & fournirent des ulceres qui étoient ſuivis d'autres, à meſure que les premiers ſe guériſſoient : la ſuppuration n'étoit que ſéreuſe ou glaireuſe ; le dégoût avoit précédé ; l'amertume de la bouche, les rapports, les nauſées accompagnoient cet état. Une femme y appliqua un emplâtre véſicatoire, & tarit enſuite l'écoulement, au moyen de quelques herbes deſſicatives : l'humeur refoula ſur l'eſtomac, & mit, pendant trois ſemaines, ce malheureux dans le plus grand danger ; elle ſe jetta enfin ſur le pied gauche, ſon ancien ſiege dans la jeuneſſe : elle s'y ouvrit plu-

ſieurs iſſues, & l'eſtomac ſe trouva ſoulagé. Quelque tems après, la main droite ſe trouva repriſe : il languit long-tems ſans ſecours. La charité engagea M. Mantèl, Prieur d'Hornoi, à m'appeller au 5 Juillet dernier. L'humerus étoit atrophié : l'avant-bras étoit pâle, œdémateux & très-gonflé ; le carpe ankyloſé, & percé de pluſieurs trous fiſtuleux, dont les bords pâles étoient couronnés de chairs baveuſes : il n'y avoit aucun mouvement à la totalité du bras ; celui des doigts étoit très-obſcur ; le mouvement du pied étoit un peu plus libre, pour la flexion & l'extenſion ſeulement : la face étoit pâle ; le malade n'avoit point d'appétit : il preſſentoit les changemens de tems ; le bras étoit paralytique.

Je ne vis rien de mieux à tenter que les pilules de ciguë. Je les fis avec l'extrait féculent & la poudre des racines : je les preſcrivis à la doſe de quatre grains, en commençant, avec ordre d'augmenter peu-à-peu. Au 29 Septembre, le malade étoit à cinquante-quatre grains, ſans aucun inconvénient. Le ſuccès a été ſi rapide, que ce malade s'eſt trouvé en état de faire la moiſſon, quoiqu'exténué par dix-huit mois de langueur. Cette guériſon eſt d'autant plus aſſurément l'effet de la ciguë, que l'abſtinence de tout autre remede ne laiſſe pas la moindre équivoque. Je n'ai placé qu'un ſeul pur-

gatif fondant, dès les premiers jours de Juillet : une violente ſuperpurgation qu'il occaſionna, me fit tenir ſur mes gardes ; par la ſuite la ciguë a fait l'office d'un léger ſolutif : elle tenoit le ventre libre, deux à trois fois le jour : ces pilules aidées de la ciguë en fomentation, ont ſuffi pour la guériſon radicale des ulceres ſcrophuleux. Au 29 Septembre, ils étoient tous cicatriſés, après avoir fourni une ſuppuration louable : le malade avoit le teint fleuri, très-bon appétit, de l'embonpoint : l'humerus avoit repris nourriture ; le malade marchoit & filoit ; il ne lui reſtoit qu'une inflammation aux paupieres ; le carpe demeuroit ankiloſé ; c'étoit un vice ſans remede ; mais les mouvemens du bras & de l'avant-bras s'exécutoient très-bien, à l'exception de l'extenſion, flexion, adduction & abduction du poignet ; la pronation & la ſupination ſe faiſoient quelque peu difficilement ; les changemens de tems ne faiſoient preſque plus d'impreſſion. Il m'a fait dire, il y a quelques jours, qu'il continuoit à jouir d'une bonne ſanté.

Je fus conſulté au mois de Juillet par une demoiſelle d'Amiens, âgée de trente-cinq ans, dont toutes les glandes du col étoient ſtrumeuſes ; une, entr'autres, égaloit la groſſeur du poing. L'uſage des mêmes pilules fit un effet ſi prompt, que trois ſemaines

après il lui reſtoit à peine une tumeur de la groſſeur d'un œuf de poulette. Je n'ai pas eu occaſion de la revoir depuis.

M. de Villard étoit conduit à Forges par une jauniſſe qui avoit ſuccédé à une colique hépatique, & qui étoit accompagnée d'un ſquirrhe univerſel au foie. Les eaux de Forges qu'il buvoit depuis un mois, lorſque j'eus occaſion de le voir, l'avoient foiblement ſoulagé; elles eurent plus d'effet quand il fit uſage du ſavon & des pilules de ciguë : l'obſtruction du foie étoit réduite à très-peu de choſe à ſon départ au mois de Septembre; mais la jauniſſe n'étoit pas diſſipée; le teint s'étoit ſeulement un peu éclairci. J'ai appris qu'à ſon retour, dans les environs de Liſieux, les ſecouſſes de l'équitation lui avoient donné la fievre double-tierce. L'éloignement m'a empêché d'être inſtruit de l'état où il s'eſt trouvé depuis.

Ces obſervations ſuffiſent du moins pour prouver que la ciguë n'eſt un poiſon que par la quantité; qu'à doſe modérée, elle peut être un très-bon remede: je n'en connois pas qui l'égale pour détruire le virus ſcrophuleux. Je ne puis en dire ſi affirmativement autant de l'obſtruction du foie, ſon action ayant été aidée par les eaux ferrugineuſes & par le ſavon, qu'on ſait être le diſſolvant ſpécifique de la bile.

Une femme attaquée d'un ſquirrhe énorme & monſtrueux à la matrice, fait actuellement uſage depuis deux mois de pilules de ciguë & de la bella-dona. Le mal eſt ſi grand & ſi invétéré, que j'ai lieu de n'attendre aucun ſuccès de ces remedes. Cette guériſon, ſi elle étoit poſſible, ſeroit leur triomphe ; du moins elle en ſoutient l'uſage, ſans le moindre accident. C'en eſt aſſez pour légitimer la tentative dans un cas déſeſpéré.

SECOND MÉMOIRE

Sur la Cryſtalliſation des ſels neutres, contenant une Réponſe aux Objections de M. ROUX, *contre mon premier Mémoire, par M.* BAUMÉ, *maître Apothicaire de Paris.*

Je croyois avoir ſuffiſamment démontré dans mon premier Mémoire qui ſe trouve inſéré dans le Journal de Médecine, pour le mois de Septembre 1760, que les ſels neutres qui ont pour baſe un alkali fixe ou une terre abſorbante, ne peuvent admettre, en ſe cryſtalliſant, ni une ſurabondance d'acide, ni une ſurabondance d'alkali, c'eſt-à-dire, que les cryſtaux de ces ſels ſont parfaitement neutres, quoiqu'on les ait fait

cryſtalliſer dans des liqueurs acides ou dans des liqueurs alkalines. Cette théorie adoptée depuis long-tems par les plus habiles Chymiſtes, n'a pas plu à un diſciple de M. Rouelle, parce qu'elle eſt directement contraire à la nouvelle que ſon maître vient de ſubſtituer.

Il eſt ſans doute louable de témoigner de l'attachement & de la reconnoiſſance à ceux qui nous ont enſeigné ; mais c'eſt dans l'école de la vérité qu'on peut puiſer la ſaine doctrine, & non dans celle de la prévention. C'eſt l'expérience ſeule que les Chymiſtes doivent conſulter ; & c'eſt d'après elle que je me flate de parler. Ce que je me propoſe ici, eſt de faire voir, par de nouvelles expériences, que ce que j'ai avancé dans mon premier Mémoire, n'a ſouffert aucune atteinte des objections de M. Roux ; & j'oſe dire que ces nouvelles expériences ſont encore plus curieuſes & plus inſtructives que celles que j'ai détaillées dans mon premier Mémoire.

C'eſt dans le premier de ces deux Mémoires, (dit M. Roux) (a), *que M. Rouelle a fait cette diſtinction ſi lumineuſe & ſi féconde entre ſes mains, de l'eau de la cryſtalliſation, & de celle de la diſſolution ;*

(a) Journal de Médecine pour le mois de Décembre 1760, pag. 518.

ce que M. M. Baumé a cru ajouter à ce que M. Rouelle en avoit dit, n'eſt qu'une erreur.

Pour donner un exemple du mécaniſme de la cryſtalliſation des ſels, & faire voir que l'Auteur des Mémoires, ni ſon défenſeur, n'ont point eu de bonnes idées ſur cet objet, il ſuffit de conſidérer la formation d'un ſeul cryſtal de ſel, & l'on verra combien la diſtinction de l'eau de la cryſtalliſation & de l'eau de la diſſolution, que l'on donne pour ſi lumineuſe, eſt dans le fait inſuffiſante, étant préſentée, comme elle l'eſt, par M. Rouelle, puiſqu'il eſt certain que l'eau de la cryſtalliſation eſt très-pure, & que celle de la diſſolution eſt ſouvent chargée d'un acide ou d'un alkali libre & ſurabondant, & qu'elle contient toujours une eau-mere qui faiſoit partie de cette eau de diſſolution. Voilà ce que l'Auteur des Mémoires n'a point dit, & ce qu'il auroit dû néceſſairement ſpécifier, pour rendre ſa diſtinction lumineuſe.

Je ſerois tombé dans l'erreur, ſi j'avois avancé, comme M. Roux le fait entendre, que *c'eſt à raiſon de ces matieres hétérogenes, auxquelles l'eau de diſſolution peut être unie, qu'elle diſſout les ſels.* Je n'ai jamais rien avancé de pareil.

Conſidérons préſentement la formation

d'un cryſtal de ſel quelconque, afin de mieux faire ſentir que M. Rouelle n'a rien dit de lumineux ſur cet objet.

On voit que les molécules ſalines ſe forment & ſe réuniſſent par petites lamines, qui, en s'appliquant les unes ſur les autres, interceptent une portion de l'eau de la diſſolution, qui par conſéquent ſe trouve renfermée dans les petites lames du ſel. Cette eau de diſſolution peut être ou alkaline, s'il y a ſurabondance d'alkali dans la diſſolution, ou acide, comme elle l'eſt, dans le tartre vitriolé de M. Rouelle; elle eſt d'ailleurs chargée d'une eau-mere.

Préſentement j'avance que l'eau qui ſe trouve dans chacun de ſes cryſtaux, eſt, par rapport au ſel, dans trois états différens, qu'il faut bien diſtinguer, & que M. Rouelle n'a pas diſtingués.

La premiere eau eſt l'eau, principe du ſel qui en fait partie, en tant que matiere ſaline, qui y reſte même après la calcination & la fuſion long-tems continuées, & qu'on ne pourroit lui enlever, ſans le décompoſer, & ſans détruire ſa nature.

La ſeconde eſt l'eau de la cryſtalliſation, ſans laquelle le ſel n'auroit point d'apparence cryſtalline, n'auroit point ſa tranſparence, ſa forme réguliere, & ſeroit farineux. Cette eau eſt abſolument pure, &

ne peut être séparée, sans altérer la nature & la figure du cryſtal ; mais on peut l'enlever, sans détruire la nature du sel.

La troiſieme eau eſt cette portion d'eau de diſſolution qui mouille les cryſtaux, & ſe trouve interpoſée & renfermée entre leurs lames ou couches ſalines ; mais cette troiſieme liqueur eſt étrangere aux cryſtaux & à la nature des ſels : elle n'en fait point partie ; elle en peut être ſéparée par ſuction ou imbibition, ſans rien changer de la figure des cryſtaux & de la nature des ſels.

Il eſt certain, par toutes mes expériences, que cette troiſieme eau eſt la même que celle de la diſſolution dont elle faiſoit partie, c'eſt-à-dire, qu'elle eſt chargée de ce qu'on appelle *eau-mere*, & de l'acide ou de l'alkali libres & ſurabondans, & cela, dans la même proportion que l'eau de la diſſolution, puiſqu'elle eſt la même.

Je dis que ſi je mets ces cryſtaux de ſel, chargés de ces eaux, égoutter ſur des papiers gris, les tuyaux capillaires de ce papier ne pompent que cette troiſieme eau (que j'ai nommée eau de diſſolution,) interceptée entre les lames des cryſtaux, & leur enlevent par conſéquent en même-tems toute ſurabondance d'acide ou d'alkali, ſans déranger la figure de ces cryſtaux ; & ces ſels, après cette imbibition, ne contiennent plus

que leur eau principe, & celle de leur cryſtalliſation.

Il eſt évident, (dit M. Roux) (*a*), *que ce que M. Baumé avoit regardé comme un inſtrument purement mécanique* (le papier gris,) *eſt un moyen chymique qui a opéré une véritable décompoſition ; par conſéquent il y avoit une union réelle & une véritable combinaiſon entre l'excès d'acide & le ſel neutre dont il a été ſéparé.*

Il ne ſera pas difficile d'ôter à M. Roux la foible reſſource qu'il emploie pour défendre la doctrine de M. Rouelle, ſon maître, ſur la cryſtalliſation. Au lieu de papier gris, j'ai pris du ſable, duquel j'ai ſéparé & rejetté le plus fin, par le moyen d'un tamis de ſoie : je l'ai bien lavé d'abord dans de l'acide nitreux, pour lui enlever tout ce qu'il pouvoit contenir de parties attaquables par les acides ; je l'ai lavé enſuite dans de l'eau très-pure : j'ai expoſé ſur ce ſable ainſi préparé le tartre vitriolé de M. Rouelle. Qu'eſt-il arrivé ? Préciſément la même choſe qu'avec le papier gris. Les tuyaux capillaires de la maſſe du ſable ont pompé la prétendue ſurabondance d'acide, & j'ai eu ce ſel parfaitement neutre, dont les cryſtaux n'avoient abſolument rien

(*a*) Même Journal, page 527.

perdu de leur dimenſion. En examinant enſuite ce ſable, j'y ai retrouvé l'eau de diſſolution acide, qui étoit originairement renfermée entre les lames des cryſtaux, qui ne différoit en rien de la liqueur dans laquelle ces mêmes cryſtaux s'étoient formés, c'eſt-à-dire, qu'elle contenoit du tartre vitriolé, & de l'acide libre ſurabondant dans les mêmes proportions que le reſte de l'eau de diſſolution, de laquelle j'ai ſéparé les cryſtaux.

Ce procédé m'a réuſſi également pour tous les ſels, avec prétendue ſurabondance d'acide ou d'alkali, & pour tous les ſels qui ont pour baſe une terre abſorbante. M. Roux ne diſconviendra pas, je crois, que ce moyen ne ſoit purement mécanique : donc il n'y a pas ici de décompoſition chymique ; donc l'acide ou l'alkali ſurabondant n'étoit pas réellement combiné ; donc M. Roux s'eſt trompé ; donc la doctrine de M. Rouelle ſur la cryſtalliſation des ſels n'eſt pas toujours exacte.

Il y a tout lieu de préſumer que ce qui a induit M. Rouelle en erreur, vient de ce qu'il n'a pas fait attention que tous les cryſtaux des ſels ſont de vrais faiſceaux des tuyaux capillaires, même ceux qui ſont les plus compacts, tel que le tartre vitriolé : or il eſt certain que plus les tuyaux capillaires ſont étroits, mieux ils retiennent les

liqueurs qui s'y trouvent renfermées, & c'eſt ce qui arrive en effet au tartre vitriolé. M. Rouelle a cru que l'acide ſurabondant étoit combiné avec les cryſtaux de ce ſel, parce qu'il a eu plus de peine à l'en débarraſſer, que dans les autres ſels qui ont les tuyaux capillaires plus larges; tels ſont, par exemple, les cryſtaux de nitre, de ſel de Glauber, &c. J'en ai eu une preuve bien ſenſible en me ſervant de ces deux derniers ſels comme d'un chalumeau, pour pomper de l'eau, ce que je n'ai pu faire avec le ſel marin & le tartre vitriolé, parce que les tuyaux des cryſtaux de ces ſels ſont trop étroits, & les cryſtaux trop petits.

Il paroît que M. Roux n'a pas bien examiné tous les phénomenes de la cryſtalliſation du tartre vitriolé, ni ce qui ſe paſſe dans le tems que ſe fait la ſéparation de cette prétendue ſurabondance d'acide, qu'il prend pour un *deliquium* de ce ſel, & qu'il compare au *deliquium* du ſel marin.

Combien de ſels neutres [dit M. Roux] (a) *qui, quoique dans un état de neutralité parfaite, attirent cependant l'humidité de l'air ? . . . Le ſel marin, que M. Baumé ne refuſera pas ſans doute de reconnoître pour un ſel neutre, l'attire, de ſon aveu, ſi puiſſamment qu'il eſt très-difficile de le garder ſous forme ſeche.*

(a) Même Journal, page 525.

Il eſt certain que le tartre vitriolé, traité à la maniere de M. Rouelle, attire l'humidité de l'air, en ſortant de la cornue, & qu'il n'opere cet effet qu'à raiſon de l'acide vitriolique concentré qui lui eſt ſurabondant; mais ce tartre vitriolé, une fois cryſtalliſé, n'attire plus l'humidité de l'air, parce que l'acide vitriolique ſurabondant n'eſt plus alors dans un état de concentration. Les cryſtaux de ce ſel ne perdent rien de leurs dimenſions pendant l'imbibition; ils ne font que ſe décharger de cette liqueur étrangere qui eſt renfermée entre les lames du ſel; & les cryſtaux, après cette imbibition, ſont de nature abſolument différente de la liqueur qui s'en eſt ſéparée, puiſqu'elle eſt acide, & que les cryſtaux ne le ſont plus; au lieu que le ſel marin a la propriété de tomber en *deliquium* dans toute ſa ſubſtance, les cryſtaux perdent de leur groſſeur & de leur figure; & ce *deliquium* examiné, ſe trouve être parfaitement neutre, & ſemblable aux cryſtaux qui reſtent, & auxquels on n'a pas donné le tems de tomber en *deliquium*; ainſi la comparaiſon de M. Roux porte exactement à faux.

Je n'examine point ce que dit M. Roux (*a*), à l'occaſion des expériences qu'il a faites

(*a*) Même Journal, page 526.

avec les papiers qui lui ont servi à égoutter ce tartre vitriolé, enduit d'acide vitrioli-que, parce que je ne ferois que répéter tout ce que je viens de dire. Je suis per-suadé, d'après les éclairciſſemens que je viens de donner, que M. Roux déſireroit bien que ce fût moi qui euſſe fait de pareilles opérations.

Les autres preuves par leſquelles M. Roux prétend démontrer que l'acide vitriolique peut ſe trouver combiné par ſurabondance dans les cryſtaux de tartre vitriolé, ne ſont pas meilleures que les précédentes. Il ap-porte pour preuve, 1° (a) *que l'acide vitriolique concentré, & le tartre vitriolé, s'échauffent enſemble*; 2° *que ce mélange expoſé au grand feu dans une cornue, re-tient conſtamment une ſurabondance d'a-cide*; 3° *que ſi l'on traite de la même ma-niere des mélanges de nitre & d'acide ni-treux, de ſel marin & d'acide marin, tout l'acide paſſe, & le nitre & le ſel marin de-meurent neutres.*

Je pourrois répondre que la chaleur qui naît du mêlange de l'acide vitriolique avec le tartre vitriolé, ne vient vraiſemblable-ment que de l'activité avec laquelle cet acide concentré décompoſe ce ſel, puiſque

(a) Même Journal, page 520 & ſuiv.

ce mêlange soumis à la distillation ne fournit pour ainsi dire que de l'acide vitrioli-que sulfureux, qui passe en vapeurs blanches. Cette observation à laquelle M. Rouelle n'a fait nulle attention, sinon que de faire mention du fait dans son Mémoire de 1754, me fit penser que l'acide vitriolique pourroit bien ne pas être le seul acide qui eût cette propriété ; ma conjecture a été confirmée par l'expérience : ainsi je suis d'autant mieux fondé dans cette assertion, que j'ai décom-posé le tartre vitriolé par l'acide nitreux seul (*a*).

Je pourrois répondre aussi que l'adhé-rence de l'acide vitriolique surabondant n'est qu'un défaut de concours de l'air, puisque cet acide surabondant, quitte prise

(*a*) Je viens de lire à l'Académie un Mémoire dans lequel je donne un moyen facile pour faire cette décomposition : ce moyen consiste à mêler de l'acide nitreux ordinaire, mais bon, & du tar-tre vitriolé en poudre : ce sel se dissout sur le champ à froid ; en mettant la liqueur à crystalli-ser, on ne retire que du nitre, & pas un crystal de tartre vitriolé, & si l'on n'en a pas employé une trop grande quantité. Cette expérience jette de nouveaux jours sur plusieurs points importans de la chymie, & résoud le problême que Staalh a donné sur la décomposition du tartre vitriolé, avec plus de simplicité qu'on ne l'a faite jusqu'à présent.

ſous la mouffle à un feu aſſez modéré ; mais tous ces faits que M. Roux m'objecte d'un ton victorieux, ne ſont rien du tout à la queſtion. Il ne s'agit point ici d'examiner ce qui ſe paſſe dans toutes ſes opérations ; il faut s'en tenir à l'examen des ſels cryſtalliſés qui en réſultent ; mon Mémoire ne roule que ſur la cryſtalliſation des ſels, & ſinguliérement du tartre vitriolé, & il eſt évident que M. Roux cherche à détourner la queſtion : je m'en tiens donc à ce qui regarde la cryſtalliſation qui fait l'unique objet de la conteſtation ; je dis que M. Rouelle & ſon défenſeur ſe ſont trompés, non-ſeulement ſur la cryſtalliſation du tartre vitriolé, comme je viens de le prouver, mais encore ſur celle du nitre & du ſel marin ; car ayant mêlé du nitre & de l'acide nitreux, du ſel marin & de l'acide marin, enſuite ayant fait diſſoudre ces ſels, & les ayant mis à cryſtalliſer, ils ont fourni leurs cryſtaux à l'ordinaire ; mais enduits d'acide, comme ceux du tartre vitriolé de M. Rouelle, ils ne ſe ſont trouvés parfaitement neutres, qu'après les avoir fait égoutter ſur du papier gris ou ſur du ſable : donc la regle générale que j'avois établie dans mon premier Mémoire, n'a ſouffert aucune atteinte des objections de M. Roux ; donc le petit cas particulier que M. Rouelle

avoit établi pour le tartre vitriolé ne subsiste plus ; donc les acides ne se combinent point avec les cryſtaux de ces sels par surabondance. *Lorsque M. Roux aura beaucoup plus travaillé en chymie*, il se convaincra que les cas sont particuliers, lorsqu'on n'en connoît point d'autres, mais qu'ils tiennent souvent à des choses générales qui sont toujours bonnes à découvrir.

D'après tous ces faits, il faut nécessairement convenir que M. Rouelle s'est trompé, ou sur la cryſtallisation du tartre vitriolé avec la prétendue surabondance d'acide, ou sur le nitre & le sel marin, qui, suivant lui, ne peuvent admettre dans leurs cryſtaux aucune surabondance de leurs acides.

On peut [dit M. Roux] (*a*) *obtenir cette espece de sel* (le tartre vitriolé, avec surabondance d'acide) par la voie humide, comme par la voie séche.

Cette tentative de combiner par surabondance l'acide vitriolique avec le tartre vitriolé, par la voie humide, ne se trouve pas exposée dans les Mémoires de M. Rouelle; c'est moi qui l'ai indiquée dans mon premier Mémoire : elle ne reussit pas mieux que par la voie seche, le sable en sépare également la prétendue surabondance d'acide.

(*a*) Même Journal, page 521.

Je n'ignore pas [ajoute M. Roux] (*a*), *que certains ſels donnent de plus beaux cryſtaux, lorſque leur diſſolution contient un peu d'alkali ou d'acide libre & ſans être combiné; mais ce phénomene, dont il paroît que M. Baumé ignore la raiſon, quoiqu'elle ne ſoit pas difficile à découvrir, n'a pas lieu pour tous les ſels; & il a eu tort de le confondre avec l'excès d'acide du nouveau tartre vitriolé.*

Je crois très-bien que M. Roux n'ignore point toutes ces choſes, depuis que je les lui ai appriſes dans mon Mémoire. Il dit gratuitement & ſans fondement, que je n'en connois pas la raiſon. Il ne tenoit qu'à lui cependant de la lire, bien expliquée dans ce même Mémoire. Cette explication n'a pas eu le bonheur de lui plaire. Qui l'a donc empêché d'en donner une meilleure? Mais c'eſt peut-être trop demander à un homme qui ne prend que le titre modeſte de diſciple de M. Rouelle. Voici donc de nouvelles obſervations ſur cet objet, dont il pourra profiter, & dire enſuite qu'il ne les ignore point.

Je commence ces remarques par les ſels qui exigent pour une cryſtalliſation plus facile une ſurabondance d'alkali. J'ai remar-

(*a*) Même Journal, page 519.

qué, qu'en faiſant cent ou deux cens livres de ſel végétal ou de ſeignette à la fois, il ſe ſéparoit une certaine quantité d'une matiere huileuſe du tartre, que j'ai même recueillie, en faiſant ces ſels dans des vaiſſeaux clos. Le ſel végétal cryſtalliſe plus difficilement que le ſel de ſeignette, parce qu'il a pour baſe l'alkali végétal; il lui faut néceſſairement une ſurabondance d'alkali pour le faire cryſtalliſer facilement: ſans cela, il ne fournit que peu ou point de cryſtaux, même dans une eſpace de tems conſidérable. L'huile du tartre ſurabondante à la combinaiſon, reſte confondue avec ce ſel, qui a pour lors beaucoup de peine à paſſer à travers les filtres de papier gris; mais en mettant une ſurabondance d'alkali, j'ai remarqué que, par cette addition, l'huile ſe ſéparoît en flocons, qu'elle ne s'oppoſoit plus à la filtration & à la cryſtalliſation, & qu'elle reſtoit ſur les filtres, en forme de gelée ou de mucilage. La ſurabondance d'alkali occaſionne encore ces bons effets, parce qu'il a la propriété de faire précipiter les ſels neutres dont nous parlons, & de les empêcher de ſe diſſoudre en auſſi grande quantité dans la même quantité d'eau. Ces deux effets concourent en même tems à une cryſtalliſation plus facile & plus réguliere.

Je paſſe préſentement aux ſels qui deman-

dent pour leur parfaite cryſtalliſation une ſurabondance d'acide.

Pour obtenir le ſel ſédatif, en décompoſant le borax, il faut, contre la théorie de M. Rouelle, une petite ſurabondance d'acide, afin de détruire entiérement l'adhérence du ſel ſédatif avec le nouveau ſel neutre, réſultant de l'alkali marin, du borax & de l'acide qu'on a employé. Il eſt vrai qu'il n'y a point de matiere huileuſe dans ce ſel, comme dans le tartre, qui puiſſe s'oppoſer à la cryſtalliſation du ſel ſédatif; mais il y a adhérence des ſels. Or j'ai obſervé, & je puis établir comme un principe preſque général pour toutes les précipitations, que ſi un corps quelconque eſt diſſous par un alkali, & qu'on veuille le précipiter par un acide, il y a deux choſes à faire:

1° Faire une nouvelle combinaiſon: 2° détruire l'adhérence du corps précipité, d'avec la nouvelle combinaiſon; & l'on ne peut y parvenir qu'en ajoutant une petite ſurabondance du corps précipitant, ſurtout lorſque ce précipité eſt un ſel, comme l'eſt le ſel ſédatif. Il en eſt de même d'un corps diſſous par un acide: il faut employer plus d'alkali ou de terre abſorbante, que pour ſaturer l'acide, ſi l'on veut avoir en totalité le corps qui étoit diſſous.

Ainſi la ſéparation du ſel ſédatif eſt une véritable précipitation, mais toutefois différente des précipités qui ne prennent aucune forme cryſtalline, & qui deviennent apparens ſur le champ, au lieu que le ſel ſédatif ne ſe manifeſte dans cette précipitation qu'après ſa cryſtalliſation.

Les ſels ne ſont pas les ſeules matieres qui prennent, en ſe précipitant, une figure cryſtalline. J'en connois beaucoup d'autres ; mais comme je me propoſe d'en donner le détail dans un ouvrage particulier, je prie M. Rouelle & ſon école de donner au public des lumieres ſur cet objet, & de ne pas attendre qu'elles ſoient publiées.

(*a*) M. Roux avance hardiment *que toutes les combinaiſons ſont accompagnées de chaleur*. Il faut donc apprendre à M. Roux qu'il y a beaucoup de combinaiſons, qui, au lieu d'exciter de la chaleur, excitent du froid, comme il y en a qui n'occaſionnent ni chaleur ni froid. Il peut conſulter les Mémoires de l'Académie pour l'année 1727. M. Geoffroi rapporte à ce ſujet beaucoup d'expériences de combinaiſon d'huile eſſentielle avec l'eſprit-de-vin, dont les unes ont excité du froid, d'autres de la chaleur, & enfin d'autres qui n'occaſionnent ni froid

(*a*) Même Journal, page 522.

ni chaleur. Dans plusieurs autres volumes de la même Académie, M. Roux trouvera des résultats semblables. Il peut aussi consulter la Statique des végétaux de M. Hales, traduite de l'Anglois par M. de Buffon, page 364, n° 77 : il trouvera, qu'en projettant deux gros de sel ammoniac sur trois gros d'huile de vitriol, ce mêlange a produit à l'instant une grande effervescence, en dégageant l'acide marin, & a fait baisser un thermometre de Fareinheit, de douze degrés, &c. &c. La suite de cette expérience est fort curieuse.

Enfin j'ai mêlé une once de sel de Glauber, cryſtallisé & réduit en poudre grossiere, avec deux gros d'esprit de nitre ordinaire. Ce mêlange a fait baisser un thermometre de M. de Réaumur, de treize dégrés (*a*).

Les autres propositions de M. Roux, que je n'examine point, parce que je ne ferois que répéter ce que je viens de dire, sont aussi évidemment fausses, que toutes celles que j'ai examinées.

Lorsque j'examinerai les sels à base métal-

(*a*) Par ce moyen le sel de Glauber est décomposé; l'acide nitreux s'empare de l'alkali marin, & dégage l'acide vitriolique, comme je l'ai fait voir plus particuliérement dans le Mémoire que j'ai déjà cité, à l'occasion de la décomposition du tartre vitriolé, par ce même acide nitreux.

lique dans l'ouvrage particulier que j'ai annoncé, je rapporterai toutes les prétendues contradictions où M. Roux croit que je suis avec moi-même sur le chapitre du borax : je ferai voir qu'il ne connoît pas mieux sa nature que la mécanique de la cryſtalliſation des ſels. Les propoſitions que j'ai avancées ſur ce ſel ſont fondées ſur un plus grand nombre d'expériences qu'il ne penſe ; & elles ſont très-vraies, quoiqu'elles lui paroiſſent contradictoires.

Conſeil pour conſeil, puiſque M. Roux m'exhorte à renoncer au genre d'écrire, que j'ai entrepris, je l'invite à quitter le genre de critique qu'il a adopté, & à ne ſe charger de la défenſe de perſonne, tant qu'il n'aura pas des armes d'une meilleure trempe que celles qu'il a employées juſqu'ici.

M. Roux, après avoir rempli les engagemens qu'il avoit contractés avec ſon maître, finit ſa Lettre par cette courte réflexion.

Je dois encore prévenir le public, qu'il eſt vrai que M. Baumé a lu ſon Mémoire à l'Académie ; mais les Commiſſaires qu'elle avoit nommés pour l'examiner n'en ont porté aucun jugement.

Ainſi M. Roux n'a rien à ſe reprocher ; il s'eſt acquitté de tous les devoirs de ſa miſſion.

Je ne discuterai pas quels ont été les motifs qui ont porté M. Roux à faire cette réflexion. Je me contenterai seulement de rapporter ici l'Extrait des registres de l'Académie royale des Sciences du 3 Septembre 1760, dont j'ai l'original entre mes mains.

» L'Académie ayant appris que M. Baumé » avoit fait imprimer dans le Journal de » Médecine le Mémoire qu'il avoit lu à » l'Académie, le 5 Juillet dernier, sur la » cryſtalliſation des ſels neutres, il a été » décidé que ce Mémoire, étant par l'im- » preſſion, ſoumis au jugement du public, » il n'en ſeroit fait aucun rapport. «

Je certifie l'Extrait ci-deſſus, conforme à ſon original. A Paris le 20 Décembre 1760.

Signé GRAND-JEAN DE FOUCHY,
Secrétaire perpétuel de l'Académie royale des Sciences.

Au Journal prochain, le Tartre émétique.

OBSERVATION

OBSERVATION

Sur des cornes survenues aux cuisses de plusieurs femmes; par M. DU MONCEAU, Médecin à Tournai.

Mademoiselle la veuve Deledeüille, de la paroisse de S. Nicolas, âgée de 78 ans, me fit appeller le 8 Novembre 1758, pour me consulter au sujet d'une corne qui avoit pris naissance depuis quatre ans à la partie postérieure & inférieure de sa cuisse gauche, quatre travers de doigt au-dessus du jarret. Cette demoiselle en ressentoit de vives douleurs depuis quelques mois, par la séparation d'une partie de cette corne de sa racine. Cette excroissance n'étant plus soutenue que par une partie grosse comme un tuyau de plume à écrire, il se faisoit un tiraillement continuel qui augmentoit la douleur au moindre mouvement que faisoit cette demoiselle.

Ayant reconnu que cette excroissance n'étoit adhérente qu'aux tégumens, & qu'il y avoit une disposition prochaine à un ulcere cancéreux, dans l'endroit de la séparation susdite, je conseillai d'en faire l'extirpation. On appella le lendemain M. Maisonfort, Chirurgien-Major de l'Hôpital mili-

taire, & Penſionnaire de cette ville, qui fut du même avis que moi : ſur le champ, il coupa en ma préſence la partie qui retenoit la corne attachée à ſa baſe, & tout de ſuite extirpa avec ſon biſtouri la racine, avec tout le corps adipeux qui étoit derriere. Il réſulta de cette opération une plaie large au moins d'un écu de ſix francs, que M. Maiſonfort traita avec ſuccès, comme une plaie ſimple, & qui fut guérie au bout de ſix ſemaines. Cette demoiſelle jouit encore aujourd'hui d'une parfaite ſanté.

Cette corne reſſemble aſſez bien aux cornes des béliers, qui ſe recourbent derriere leurs oreilles. *Voyez* la figure 1 ; ſa longueur eſt de 9 pouces 4 lignes, pied de roi ; ſa groſſeur vers la racine eſt de 3 pouces, & d'un pouce 8 lignes à ſon extrêmité. La figure 2 repréſente ſa baſe ou la racine vue en dehors : à la figure 3 on voit la face poſtérieure de la racine recouverte du corps graiſſeux.

Quinze mois après cette opération, j'appris qu'une femme de Franne en Buiſenal, bourg à 4 lieues de Tournai, avoit eu auſſi le même accident à la cuiſſe. J'écrivis à M. Deſmareſt, Médecin à Franne, pour en ſavoir des particularités. Il m'envoya, le 24 Avril de cette année, la corne que l'on voit, figure 4. Il me manda en même tems que la femme qui a porté cette corne étoit

âgée de quarante ans, lorsqu'elle commença à paroître ; qu'elle l'a portée 26 ans : cette corne étoit située dans la partie moyenne & interne de la cuisse droite : sa longueur est de 10 pouces 8 lignes ; sa grosseur, à la base, est de 3 pouces, & de 14 lignes à son extrêmité ; comme elle heurtoit contre la cuisse gauche, elle gênoit beaucoup cette personne en marchant. Cette bonne femme, nommée Marie-Anne Cauchic, a coupé cette corne de tems en tems, l'espace de 17 ans ; elle se reproduisoit toujours : après ce tems, elle ne put plus la couper, à cause de la douleur que cela lui occasionnoit. En 1756, la corne tomba & se sépara de sa racine : un mois après la racine tomba aussi d'elle-même : après cette chute, la malade souffrit des douleurs horribles, qui lui firent jetter les hauts cris : il se forma ensuite une croûte qui, étant tombée, fit appercevoir un ulcere cancéreux, accompagné d'un écoulement sanieux, d'où s'ensuivirent un desséchement du membre, & une contraction de la jambe vers la cuisse, au point qu'elle ne pouvoit plus l'étendre. Les douleurs continuerent jusqu'à sa mort, qui arriva six mois après la chute de la corne, la soixante-sixieme année de son âge.

M. Desmarest m'écrivit aussi que, depuis cet accident, il a vu une autre femme qui avoit aussi une petite corne à la partie

moyenne & postérieure de la cuisse. Il lui conseilla d'en faire la ligature avec de la soie ; elle la fit, l'excroissance tomba, & ne reparut plus depuis.

J'ai vu, il y a peu de jours, dans la rue des Chapeliers, une pauvre femme, âgée de soixante-neuf ans, qui eut jadis une corne à chaque cuisse, dans la partie moyenne & latérale interne ; l'une étoit longue de quatre travers de doigt, l'autre de deux : ces deux excroissances tomberent, il y a près de trois ans. On voit aujourd'hui à la place de deux cornes, deux ulceres cancéreux, dont l'un est large d'un écu de six francs, & l'autre, qui succéda à la plus longue corne, est large au moins comme la main. Cette femme est dans un état pitoyable, ayant les chairs bientôt consommées & rongées jusqu'à l'os, & étant privée de tout secours.

Je connois encore la veuve Dominique Manbraix, âgée de quatre-vingt-deux ans, de la paroisse de S. Piat, à qui il tomba une corne, il y a trois ans, longue de quatre travers de doigt, & située à la face postérieure & inférieure de la cuisse ; c'est la troisieme qui a paru dans le même endroit. Il y a présentement un petit ulcere de la largeur d'un liard : un peu plus haut, à la partie moyenne & interne de la cuisse, il croît une verrue, semblable à celles que l'on remarque aux jambes des chevaux. Je ne

doute pas que cette verrue prenne plus tard la forme de corne.

Il y a auſſi une demoiſelle dans la paroiſſe de S. Nicaiſe qui a un cancer à la cuiſſe, qui eſt ſurvenu après la chute d'une corne qu'elle portoit depuis long-tems.

M. Oblin, Chirurgien-Juré de cette ville, m'a dit avoir traité une demoiſelle de la paroiſſe de S. Piat, qui a eu un cancer à la cuiſſe, à la ſuite d'une corne.

Il n'eſt pas rare de voir de ces ſortes de difformités; mais on en voit peu de la grandeur de celles dont j'ai rapporté l'hiſtoire. Avant d'en faire part au public, j'ai conſulté grand nombre d'ouvrages, pour voir ſi je ne rencontrerois pas quelques remarques ſur les cornes qui naiſſent chez les hommes; j'en ai trouvé pluſieurs: on lit, par exemple, dans l'Abrégé chronologique de l'Hiſtoire de France de M. de Mezeray, tome X, pag. 112 & 113, édit. d'Amſterdam, que ſous le regne de Henri IV, dans l'année 1599, il ſe trouva un payſan nommé Trouillu, au pays du Maine, âgé de trente-cinq ans, qui avoit une corne à la tête, faite à-peu-près comme celle d'un bélier; cet homme s'étoit retiré dans les bois, pour cacher cette difformité. Un jour que le Maréchal de Lavardin alloit à la chaſſe, ſes gens ayant vu qu'il s'enfuyoit, coururent après; & comme il ne ſe décou-

vroit point pour ſaluer leur maître, ils lui arracherent ſon bonnet, & ainſi apperçurent cette corne. Le Maréchal l'envoya au Roi, qui le donna à quelqu'un, pour en gagner de l'argent, en le montrant au peuple. Ce pauvre homme eut tant de chagrin & d'ennui de ſe voir mené comme un ours, & ſa honte expoſée en vue à tout le monde, qu'il en mourut bientôt après.

Dans le Supplément du Journal des Savans pour le mois d'Août 1672, pag. 131, on peut lire la deſcription envoyée par le Cardinal de Medicis au P. Libelli, Maître du Sacré Palais à Rome, touchant une corne prodigieuſe qui eſt venue ſous la jambe d'un homme, à la ſuite d'une plaie qu'il avoit négligée : la matiere qui en ſortoit, devint d'abord épaiſſe comme de la colle ; & s'étant enſuite endurcie, il s'en forma une eſpece de corne, longue environ d'une palme. *Vid. ibid.* la deſcription & la figure.

Schenkius, dit le Cardinal, rapporte une hiſtoire preſque ſemblable d'un homme de Crete, qui ayant été bleſſé au genou par une fléche, vit ſortir de ſa plaie une corne de couleur noire. » Vidimus in Cretâ vul-
» nerato genu ſagitta, cornu nigrum pro-
» diiſſe, & materia quæ in oſſis ſubſtantiam
» debuerat converti, aëris afflatu in cor-
» neam naturam converſa eſt.

M. le Cardinal, après avoir rapporté d'autres hiſtoires & le ſentiment des anciens Auteurs, touchant la formation de ces corps étrangers, s'exprime ainſi : c'eſt une queſtion de quelle nature eſt la matiere qui produit & entretient ces excroiſſances : les uns veulent que ce ſoit le ſuc nerveux, & les autres que ce ſoit la ſéroſité du ſang ; mais il y a toute apparence, ajoute-t-il, que cette derniere opinion eſt la plus vraiſemblable, tant parce que la ſéroſité du ſang contient plus de ſel que le ſuc nerveux, que parce que l'expérience nous fait voir, qu'en mettant cette ſéroſité ſur un feu lent, elle s'endurcit auſſi-tôt ; & après avoir pris la conſiſtance de colle, elle ſe réduit en pellicules qui ſont dures & tranſparentes comme la colle.

M. de Medicis ajoute à l'hiſtoire ſuſdite celle d'un Gentilhomme Florentin, qui étoit incommodé d'une excroiſſance d'ongles, tant aux mains qu'aux pieds, qui, ſe recourbant comme les griffes de certains oiſeaux, ne lui permettoient de marcher qu'avec beaucoup de douleur ..... On a vu à Tournai une célibataire connue dans ce pays-ci ſous le nom de Béguine, qui a eu le même accident aux ongles des pieds ; ils étoient longs de quatre travers de doigt au moins. Je ferai remarquer, en paſſant, que

cette Béguine, qui a vécu quatre-vingt-deux ans, n'a jamais eu ſes menſtrues.

M. Gueffroy, premier Chirurgien penſionnaire de la ville, m'a aſſuré d'avoir coupé à un bourgeois, dans la rue du Cygne, un ongle au gros orteil, long de cinq à ſix travers de doigt; cet ongle ſe recourboit le long des extrêmités des autres orteils, & à côté des phalanges du petit, à la partie externe.

On peut voir le ſentiment de l'illuſtre Duverney, au ſujet de la formation des cornes, dans une lettre écrite à M. le Préſident Couſin, & imprimée dans le Journal des Savans, mois de Mai 1689, pag. 219.

Au n° 13 de cette lettre, pag. 223, on lit ceci: comme il eſt certain que les dents, les ongles, les cornes & les poils, les plumes des oiſeaux & les bois des cerfs tiennent lieu de la nature des os, il a examiné (M. Duverney) toutes ces parties, afin d'éclaircir davantage cette matiere, & il a fait voir comment elles ſe forment & ſe nourriſſent.

Au n° 16 il eſt dit qu'il a fait remarquer, que quand on connoît bien la ſtructure de l'ongle, il eſt aiſé de concevoir celle de la corne, l'ongle étant comme une moitié de corne. *Vid. ibid.* à la pag. 225: il eſt dit que ſur les principes rapportés dans

cette lettre, il a expliqué d'une maniere très-intelligible la formation des cornes qu'on a vu naître en certains endroits du corps de l'homme & des animaux.

Dans la Bibliotheque de l'Université d'Edimbourg, on montre une corne de plusieurs pouces de long, qui fut coupée en 1671, à une femme de cinquante ans, qui vécut encore 12 ans après l'opération. *Voyez* Dict. Géograp. port. de M. Vosgien, art. *Edimbourg.*

Il y a un ouvrage qui traite des cornes, *ex Professo*, intitulé, *Tractatus Philologico-Medicus de cornutis, autore A. Georg. Franco.*

Etmuller, *tom.* 1, *cap. V*, *de aliment. mastic. & deglut. pag. 88*, *edit. Francof. ad Mœnum*, *ann. 1696*, dit qu'on a vu des hommes qui ruminoient comme des animaux, & que ces hommes avoient de petites cornes, & l'estomac musculeux: » Observantur etiam homines ruminantes, quorum mentionem faciunt Horstius, Bartholinus, Rhodius, Sebizius. De his ruminantibus notandum quòd habuerint parva cornua & ventriculum musculosum. Fabricius ab Aquapendente talem observationem habet de talibus hominibus, in quibus cornua crassiora instar digiti minoris, & post mortem, stomachus quasi musculosus observatus, fuerunt . . . . . Franciscus Plazzonus, referente Bartholino, in mona-

» cho ruminante qui in fronte habuit corni-
» culum, deprehendit œsophagum undique
» musculi instar carnosum. «

Le même Auteur, *tom. II, lib. VI, de Chirurgiâ, art. X, pag. 1243*, traite des verrues, des clous & des cornes. Voici ses propres paroles : » Quòd si fibrillæ nerveæ,
» quæ copiosiùs extremitatibus vasorum ca-
» pillarium intertextæ cutis rete constituunt,
» nunc solitariè, nunc cum fibris subjacen-
» tibus aut laceratæ, aut nonnihil erosæ,
» nutrimentum suum foras emittant, hoc
» successivè coagulatur in verrucas.....
» Hæ verò verrucæ pensiles dicuntur acro-
» chordones, sicuti tales verrucæ, si ulte-
» riùs proveniant, & latiùs se expandant,
» & singularem habeant duritiem, in homi-
» nibus appellantur cornua, quæ sæpissimè
» pro fundamento habent os, à cujus ali-
» mento, simul in verrucam transudante,
» structuram peculiarem, singularemque
» duritiem obtinere videntur. « Il seroit trop long de traduire ce passage, de même que le suivant, qui regarde la guérison des cornes. » *Quoad cornua* : Curantur absciſione
» radicali, nisi immediatè ex futuris cranii
» emergant, tunc enim abscindi equidem
» possunt, ita tamen ut radix maneat, ex quâ
» radice denuò cornu novum crescit ferè
» singulis mensibus aut singulo bimestri spa-
» tio denuò abscindendum, quale cornu vidi
» Parisiis. « *Vid. pag.* 1244.

Riviere rapporte à la page 576, édit. de Geneve, an. 1737, une obſervation qui lui fut communiquée par M. Deſtanove, Chirurgien de Montpellier, ſur une corne ſurvenue à la joue d'une vieille femme, qui tomba d'elle-même, après quoi il ſurvint un cancer : » Cuidam vetulæ ſuprà » zigoma corpus durum & calloſum ena- » tum eſt, duorum digitorum tranſverſo- » rum longitudinem æquans, materiâ & fi- » gurâ cornu omninò referens, latum in baſi » & acutum in cuſpide, quod ſucceſſu tem- » poris ſpontè cecidit, & illius loco can- » cer obortus eſt. «

Dans l'Encyclopédie on trouve, au mot *corne* le précis de la lettre adreſſée à M. le Préſident Couſin. On rapporte auſſi quelques exemples des cornes qui ont pris naiſſance dans quelques endroits du corps de l'homme, & on explique l'origine, l'accroiſſement & la ſtructure de la corne des animaux. M. le Chevalier de Jaucourt, Auteur de cet article, dit que ces excroiſſances qu'on voit naître en certains endroits du corps de l'homme, ſont appellées improprement *cornes*. Il penſe que toutes ces excroiſſances ont la même origine, & ne ſont que des productions des mamelons de la peau. On pourroit, dit-il, ſuivant les apparences, prévenir de telles difformités, dans le commencement, avec de l'eſprit de ſel. *Vid. ibid.*

Au troiſieme tome des Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie de Paris, pag. 78, on rapporte auſſi des exemples des cornes ſurvenues dans différentes parties du corps, & on y cite quelques ouvrages qui en ont parlé. Quand M. de Maiſonfort extirpa celle de mademoiſelle Deledeüille, il n'avoit point encore reçu le troiſieme tome des Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie; & c'eſt depuis ce tems que j'ai fait des recherches dans divers Auteurs, au ſujet des cornes.

Pour expliquer comment naiſſent & ſe forment ces excroiſſances cornues dans l'homme, ne pourroit-on pas, avec fondement, faire l'application de la théorie qu'a donnée M. le Baron de Haller ſur la maniere dont il ſe forme des os dans certains endroits du corps humain. Cette théorie ſe trouve dans un Mémoire que ce célebre & infatigable Anatomiſte a donné à l'Académie Royale de Suede, & que l'on trouve imprimé avec les Mémoires de l'année 1750. On trouve la même choſe dans les Obſervations 47 & 51 de ſes *Opuſcula pathologica*.

En voici le précis. M. de Haller remarque d'abord qu'il n'y a rien de plus commun & de plus connu en général, que l'oſſification de diverſes parties dans les vieillards . . . . . Il arrive auſſi ſouvent qu'avec l'âge, la toile celluleuſe ſe durcit & ſe racor-

nit..... Tout cela eſt aſſez connu, & on peut en acquérir des idées ſuffiſantes, en liſant le traité de Winckler, qui a pour titre : *De lithiaſi corporis humani.* Je dirai ici, en paſſant, que M. Petit, D. M. de la Faculté de Paris, Profeſſeur d'Anatomie, &c. nous a fait voir, dans ſon cours de 1754 & 1755, une portion de plevre oſſifiée, large de deux paumes, & épaiſſe de près d'un pouce.

On ſait que le grand Boerhaave a attribué la production des os dans notre corps aux effets réitérés & continuels de la preſſion du ſang qui reſſerre & oblitere les vaiſſeaux, *vaſa obliterari*, & ainſi durcit les membranes ſur leſquelles il agit, juſqu'à ce qu'elles parviennent à l'état où nous les appellons des os. Cette opinion a été adoptée par le plus grand nombre des Médecins.

M. Budæus, de l'Académie Royale de Berlin, y a cependant apporté ce correctif, (*Vid. Miſcell. Berol. tom. V, pag. 63 :*) c'eſt que les parties oſſifiées par la ſuite des années dans le corps humain, ne le ſont point en vertu de cette cauſe, & que ce ne ſont point de véritables os, comme l'examen de leur ſtructure le démontre, mais que ce ſont plutôt des parties imprégnées d'une eſpece de matiere terreſtre ou gypſeuſe, qui en fait le fond & qui en cauſe la dureté. M. de Haller appuie ce ſentiment

de ſon ſuffrage & de ſes propres obſervations.

Après pluſieurs oſſifications découvertes en différens corps diſſéqués, M. de Haller trouva enfin dans le cadavre d'un homme quelques places jaunâtres & dures, dont l'aorte étoit comme parſemée; & ayant fait une inciſion à la tunique de l'artere dans ces endroits-là, il y rencontra un ſuc jaune, qui ſe répandoit dans la membrane celluleuſe qui regne entre la tunique muſculaire & la tunique interne : ce ſuc étoit mou & épais, aſſez ſemblable à celui qu'on trouve dans les abſcès, qui portent le nom d'athéromes. Le même cadavre contenoit pluſieurs autres taches ſemblables, mais deſſéchées, dont quelques-unes étoient plus dures que la peau, & comme de la corne ; d'autres comme des cartillages ; & quelques-unes comme des os, qui rendoient un ſon quand on les frappoit avec quelque outil de fer.

M. le Préſident de la Société Royale des Sciences de Gottingue fut guidé, par cette découverte, à placer l'origine des oſſifications extraordinaires dans ce ſuc jaune, qui, lorſqu'il commence à ſe répandre, eſt mou, mais s'endurcit avec le tems, & enfin s'oſſifie. Depuis ce tems-là, en faiſant attention à d'autres cadavres, il y a trouvé de quoi ſe confirmer pleinement dans la croyance de cette hypotheſe. *Voyez* les

Mémoires de l'Académie Royale de Suéde, année 1750, & la Bibliothéque impartiale, ann. 1755, mois de Janv. page 8 & suiv. ou les Observations 47 & 51, *Opuscul. patholog. Halleri.*

Par rapport à ce sentiment, on peu lire aussi les deux Mémoires qu'a donné cet illustre Auteur sur la formation des os. Par le premier, on voit son opinion touchant le cal & celle de l'os. Le cal de l'os, selon lui, est formé par un suc gélatineux, qui suint des extrêmités fracturées de l'os, & sur-tout de la moëlle qui s'épanche tout-autour. Ce suc s'épaissit insensiblement, dit M. de Haller, devient une gelée tremblante; il passe par différens degrés de consistance, & se fait à la fin cartilagineux.

Dans le second Mémoire, M. de Haller conclut que le périoste couvre les os, comme les autres membranes couvrent les viscéres; qu'il limite leur figure, & qu'il leur amene leurs vaisseaux nourriciers & ceux de l'épiphise, mais que les os se forment par eux-mêmes d'une glu changée en cartilage, & qu'ils se forment sans aucun détachement de la substance du périoste. L'état primitif de l'os est donc une glu, une espece de colle qui devient cartilage & finit par être os. *Voyez* ces Mémoires, & l'Extrait qu'en a donné M. Vandermonde dans son Journal de

Médecine, au mois de Janvier 1759, t. X, pag. & suiv.

On voit par le Mémoire de M. Fougeroux, neveu du célebre du Hamel, que la question n'est point encore décidée. *Voyez* ce Mémoire ou son Extrait dans le Journal de Médecine, tom. XII, mois d'Avril 1760, pag. 291 & suiv.

Toutes les excroissances cornues que j'ai vu m'ont paru être formées par ce suc jaune, donc M. de Haller fait la matiere des ossifications qui se font contre nature dans le corps de l'homme & des animaux. Mais qu'est-ce qui donne occasion à la production & à l'accroissement de ces corps étrangers? Et pourquoi prennent-ils la figure des cornes? Je laisse aux Physiciens anatomistes à en décider, & nous expliquer si l'épiderme & la peau, de même que le tissu cellulaire, qui joue un si grand rôle dans les maladies, comme l'a prouvé M. Thiery, D. M. dans une these soutenue à Paris en 1749 & 1757; si, dis-je, ces différens corps ne produisent pas avec le susdit suc jaune, les verrues & les excroissances cornues.

On voit, par les divers exemples que j'ai rapportés, les suites fâcheuses qui peuvent résulter de ces excroissances, si on ne les extirpe, ou si on ne les déracine avec quelque caustique.

RÉFLEXIONS

Sur le Mémoire sur la Taille latérale de M. BROMFEILD, *premier Chirurgien de S. A. R. la Princeſſe Douairiere de Galles, & des Hôpitaux de Saint-Georges & de Loock, par M.* GRIMA.

M. Bromfeild fils, Docteur en médecine à Padoue, m'a prêté les inſtrumens de M. ſon pere pour en faire les expériences. J'ai donc fait pluſieurs opérations ſur le cadavre, en préſence de Médecins & Chirurgiens célebres. Lorſque le cadavre fut aſſujetti dans la poſition requiſe pour cette opération, j'introduiſis la ſonde crénelée, je la tournai vers le bas-ventre, & je la baiſſai vers l'aîne droite, obliquement & latéralement: je la fis tenir alors par un aide, ſans en changer la direction; il tenoit en même-tems le ſcrotum avec la main droite: je mis alors le pouce de la main gauche ſur la courbure de la ſonde, & je fis une inciſion oblique aux tégumens, depuis la courbure de la ſonde, au côté gauche du raphé, juſqu'à la tubéroſité de l'os iſchion, comme on le pratique ordinairement dans l'appareil latéral: cette inciſion faite, j'en fis une autre entre le muſcle érecteur & l'accélérateur, qui correſpondoit à la premiere.

j'allai chercher l'uretre, avec l'ongle de la main gauche, vers l'angle ſupérieur de l'inciſion, & delà je commençai à ouvrir ce canal, avec le biſtouri ordinaire, ſuffiſamment, pour introduire aiſément le gorgeret; enſuite je mis le bec dudit gorgeret, (*Voyez* la fig. 5,) [Journ. de Janv.] dans la crenelure de la ſonde, avec la main gauche, & je le gliſſai, avec la main droite, tout le long de cette crenelure, & en même-tems je baiſſai la ſonde en avant, pour faciliter l'introduction du gorgeret; lorſqu'il eut paſſé le col de la veſſie, l'urine ſortie, je fus sûr que j'étois parvenu dans la cavité de la veſſie; je portai pour lors la ſonde vers le bas-ventre & l'aîne droite, & en même-tems je l'ôtai tout-à-fait: cela fait, je tournai le bord A, B du gorgeret vers l'angle ſupérieur de la plaie externe, & l'autre bord E, D parallele au bord A, B, vers l'angle inférieur: je tenois ſon manche avec les doigts de la main gauche: j'introduiſis le doigt index de la main droite, pour voir ſi j'avois placé la partie convexe du gorgeret ſur l'inteſtin rectum, pour le garantir, & pour voir ſi ſa partie concave ſe trouvoit vis-à-vis de la proſtate gauche, qui doit être libre; alors je pris l'autre gorgeret qui a la lame tranchante, (*Voyez* la figure 3,) dans la main droite, aſſujettie, comme on lit dans le même Journal (*a*),

(*a*) Page 11.

& je le plaçai dans les rainures qui y ſont ſituées parallelement à chaque bord ; enſuite je le gliſſai tout le long de ces rainures, juſqu'à ce qu'il ſe fût parfaitement adapté à l'autre, & qu'il eût formé, avec lui, ce qu'on appelle en anglois, *the double gorgeret* : je retirai alors le gorgeret, qui a la lame tranchante, & j'introduiſis le doigt index de ma main droite, pour voir ſi la proſtate avoit été bien coupée : j'appliquai la tenette ſur la partie concave du même gorgeret ; & lorſqu'elle fut parvenue dans la cavité de la veſſie, je tournai la partie convexe du gorgeret vers l'angle ſupérieur de la plaie, & la concave vers la tenette, & je l'ôtai dans l'inſtant : enſuite j'allai chercher la pierre ; je la pris avec les tenettes, que je remis à un aide : j'introduiſis auſſi-tôt l'autre branche, du côté du bord externe de la plaie ; je la tournai, (*Voyez* la figur. 1, A, B,) ainſi que l'autre branche, pour ne pas dilater & lacérer les angles de la plaie. Cette tenette à quatre branches n'a pas lieu dans l'extraction de toutes les pierres, ce n'eſt que quand elles ſont raboteuſes, comme je dirai un peu plus loin.

J'ai rendu compte de ces opérations à M. Bromfeild qui les communiqua à M. Vandermonde, Auteur du Journal de Médecine, & qui en avoit été témoin,

comme il l'a annoncé dans le même Journal (*a*). Cette méthode que je viens d'exposer, est celle de Cheselden, perfectionnée & rendue beaucoup plus sûre, comme je vais le démontrer.

M. Cheselden introduit la sonde de la maniere que nous l'avons introduite, & alors il fait avec son lithotome [qu'on peut voir à la Planche XXXI, fig. 8 de la Chirurgie de M. Heister (*b*)] l'incision, de la même façon que nous avons dit ci-dessus. Il ouvre pareillement l'uretre avec le même lithotome, & il le glisse sur la crenelure de la sonde : & à mesure qu'il s'éloigne, il glisse sur le dos du lithotome le doigt index de la main gauche. Lorsqu'il a fait l'incision latérale, il introduit le gorgeret ordinaire, ôte la sonde, & acheve son opération à l'ordinaire.

M. Bromfeild, après avoir ouvert l'uretre suffisamment, introduit son gorgeret, ôte la sonde, & coupe, avec celui qui a la lame tranchante, la prostate obliquement & latéralement, & avec sûreté, comme nous allons le faire voir.

Examinons à présent les inconvéniens qui peuvent arriver en se servant des instrumens de Cheselden & de ceux de M. Bromfeild. Cheselden, pendant qu'il coupe la prostate, se fait toujours tenir la sonde par

(*a*) Page 72.
(*b*) *Tome II, ejusdem editionis.*

un aide ; s'il la remue, le lithotome ſortira ſans doute de ſa crenelure, & prendra une autre route, &, ſelon la direction, il pourra bien couper l'inteſtin rectum ou aller dans le rectum & l'os ſacrum, & couper les arteres que l'iliaque interne fournit à ces parties ; c'eſt ce qui produit les hémorragies conſidérables qui arrivent quelquefois, & qu'on a tort, ſelon moi, d'attribuer à l'inciſion de l'artere honteuſe. J'ai vu M. Grillet, lithotomiſte Maltois, éleve de M. Morand, faire pluſieurs fois l'opération de la taille, ſelon la méthode de Cheſelden, ſans qu'il ſoit jamais ſurvenu d'hémorragie ; il n'en eſt point ſurvenu non plus aux malades que j'ai vu opérer à l'Hôtel-Dieu de Paris, par M. Nanoni, un des premiers Chirurgiens de Florence & de toute l'Italie ; cependant il eſt bien difficile de faire l'opération de la taille par l'appareil latéral, ſans couper l'artere honteuſe ; ce n'eſt donc pas elle qui fait les hémorragies, puiſqu'elles ſont ſi peu fréquentes : cette artere peut à la vérité fournir du ſang ; mais, comme ce n'eſt qu'une branche aſſez petite, elle ſe ferme aiſément : il n'y a que dans les cas où elle ſeroit anévriſmatique, qu'elle pourroit faire courir quelque danger au malade ; mais pour lors nous pouvons dire avec M. Monto : malheur à ceux qui ſont dans ce cas ! car il n'eſt pas toujours poſſible au Chirurgien de s'en aſſurer.

L'autre inconvénient eſt de couper le col

de la veſſie entre le vérumontanum & le corps de la proſtate, parce qu'alors on coupe néceſſairement les vaiſſeaux excréteurs de la véſicule féminale gauche ; la cicatrice qui ſe fait dans cette partie pourra bien empêcher la ſortie de la ſemence ; & ſi malheureuſement il ſurvenoit à la véſicule droite quelqu'autre maladie qui en dérangeât les fonctions, le malade deviendroit néceſſairement impuiſſant. Cet inconvénient a donné occaſion à Jean de Romanis de préférer le grand appareil inventé par Marian de Santis.

M. Bromfeild eſt sûr de ne point couper l'inteſtin rectum, qui eſt la choſe la plus importante ; en voici la raiſon. Lorſqu'il a ouvert l'uretre, il introduit ſon gorgeret dans la veſſie, & il ôte la ſonde. Ce gorgeret eſt celui de Cheſelden, auquel il a ajouté ſeulement les deux rainures dont j'ai parlé ci-deſſus, & changé le bec. (*Voyez* la planche XXXI, fig. 9, dans le ſecond volume de Chirurgie d'Heiſter.) La face convexe étant dans la ſituation que nous avons marquée, c'eſt-à-dire oblique, ſuivant la direction de l'inciſion externe de tégumens, tient étendu le col de la veſſie dans ſa direction naturelle, ſans cauſer aucune lacération : elle couvre en même-tems la partie droite de la proſtate, le verum montanum, & ce petit eſpace qui eſt entre lui & la partie gauche de ladite proſtate, & comprime

l'inteſtin rectum ; de ſorte que quand on introduit l'autre gorgeret qui porte la lame tranchante, il ne peut couper que la partie gauche & inférieure de la proſtate, comme nous l'avons marqué. Toutes les fois que j'ai opéré, j'ai diſſéqué toutes ces parties pour bien obſerver les effets de ce double gorgeret. J'ai toujours remarqué que j'avois coupé nettement & entiérement la proſtate dans des corps maigres, & que dans ceux qui ont la proſtate grande, j'en avois coupé plus des trois quarts ſans entamer les véſicules ſpermatiques, ni leur conduit excréteur : je n'ai pas eu occaſion de l'éprouver ſur les enfans. Je n'en parlerai donc pas. Tels ſont les avantages que le double gorgeret a ſur les inſtrumens, dont ſe ſervoit Cheſelden. En voici un autre que M. Bromfeild n'a pas marqué dans ſon Mémoire. Le col de la veſſie approche beaucoup de la figure d'un cône, & ſa partie ſupérieure eſt attachée étroitement dans ſon principe à l'arcade de l'os pubis. Lorſque Cheſelden appuie ſon lothotome vers la partie gauche de la proſtate, & la comprime, pour faire ſon inciſion, les fibres qui ſont attachées à l'arcade de l'os pubis doivent ſouffrir une extenſion outre la douleur de l'inciſion. Le double gorgeret qui a la même figure que le col de la veſſie, ſe tient étendu ſuffiſamment dans tous les points de ſa circonférence, de

façon que l'inciſion eſt unie, égale dans toute ſa longueur, & la demi-circonférence du col de la veſſie ne ſouffre pas d'extenſion, par conſéquent l'inciſion eſt moins douloureuſe que celle de Cheſelden.

Après avoir démontré les avantages du double gorgeret, il convient d'expoſer les inconvéniens qui peuvent en réſulter, s'il n'eſt pas manié comme nous l'avons preſcrit.

Si le gorgeret n'eſt pas placé dans la ſituation que nous avons indiquée ci-deſſus, il arrivera, en introduiſant celui qui porte la lame tranchante, qu'il heurtera à l'arcade de l'os pubis, coupera la proſtate dans ſa partie ſupérieure, ou pour mieux dire dans le milieu de ſon corps, & produira une grande ſuppuration, & la carie dudit os, la cicatrice ſe fera très-difficilement: néanmoins cet inconvénient eſt moins dangereux que celui de couper l'inteſtin rectum, d'entamer les véſicules ſéminales, avec ſon conduit excréteur, & d'aller entre le rectum & l'os ſacrum, couper les branches des vaiſſeaux que nous avons indiqués ci-devant. Mais la manœuvre de ce double gorgeret eſt ſi aiſée, que je ſuis perſuadé que le Chirurgien le plus médiocre pourroit en faire uſage, ſans craindre aucun des inconvéniens dont je viens de parler.

Il peut naître quelque difficulté ſur l'introduction du gorgeret, qui porte la lame tranchante

tranchante. On demandera, par exemple, s'il faut toujours l'introduire jusqu'à son union avec l'autre partie ? Je réponds que je l'ai toujours pratiqué ainsi dans les adultes, & que je n'ai point eu peur de blesser le corps de la vessie; comme son corps est plus large que son col & la lame tranchante, plus étroite dans son commencement, & dans son milieu, que vers sa base, il n'y a rien à craindre. Mais on peut introduire auparavant le doigt index de la main droite, & s'assurer par-là de la longueur & de l'épaisseur de la prostate, & alors se régler à sa fantaisie. Il y a une autre difficulté à éclaircir sur l'introduction du gorgeret, qui porte la lame tranchante. N'arivera-t-il point, dira quelqu'un, que la protubérance qui est vers la partie supérieure, où la lame s'attache par une petite vis, frotte les parties molles, en entrant, & produise des contusions? Je réponds que comme on l'introduit obliquement, la partie convexe qui est unie & polie, éloignera les parties molles, de sorte que le gorgeret passera librement sans que la protubérance touche les parties molles. Voilà ce que j'avois à dire sur l'utilité de ce double gorgeret; je suis persuadé que tous ceux qui réfléchiront comme moi sur ses avantages, s'apperceveront que la méthode de M. Bromfeild est la même que celle de Cheselden, mais

qu'elle eſt beaucoup plus ſûre avec ſes inſtrumens, comme je l'ai démontré.

La tenette a quatre branches. (*Voyez* la fig. 1.) G. eſt une tenette ordinaire qui ſe trouve gravée à la Planche XXXI du ſecond volume de M. Heiſter, fig. 12. M. Bromfeild n'a fait qu'ajouter deux autres branches plus minces, avec des reſſorts beaucoup plus aiſés que ceux qui ſont gravés dans l'ouvrage d'Albucaſis, de Parée, d'André de la Croix, & de Fabrice d'Aquapendente. L'uſage de cette tenette eſt abandonné de preſque tous les Lithotomiſtes. M. Bromfeild a jugé à propos d'en faire uſage, lorſque les pierres ſont raboteuſes, afin qu'elles ne déchirent pas la plaie. Il nous reſte à exprimer ſi la manœuvre de cet inſtrument eſt plus longue que celle du lithotome caché. Ceux qui font uſage du lithotome caché, introduiſent la ſonde, font la même inciſion que nous, & ouvrent l'urétre pour introduire le lithotome caché; nous introduiſons à la place du lithotome caché le gorgeret. Ils vont chercher la pierre pour s'aſſurer de ſa grandeur, qu'il eſt difficile de reconnoître: enſuite ils tournent le manche ſuivant le plus ou le moins d'étendue qu'ils veulent donner à l'inciſion; nous introduiſons ſimplement le doigt index, pour voir ſi nous avons bien placé le gorgeret: enſuite ils tirent le lithotome caché de de-

dans en dehors pour faire l'inciſion ; & nous pareillement, nous introduiſons l'autre gorgeret qui porte la lame tranchante, ſans aucune crainte ; par conſéquent nous ne perdons pas tant de tems à chercher la pierre : notre manœuvre eſt donc moins laborieuſe & moins fatigante.

LETTRE

*De M. LOUIS, Chirurgien-Major de l'Hôpital de la Charité, & Cenſeur royal, à M. ***, ſur le Sarcocele.*

Il eſt difficile, Monſieur, de porter un jugement précis ſur la nature du mal dont vous m'avez envoyé la deſcription ; la différence d'avis des perſonnes que vous avez conſultées, n'eſt guere propre à diminuer l'incertitude où vous êtes, ſur le choix de la meilleure méthode curative.

Vous convenez qu'aucune cauſe externe n'a donné lieu à l'engorgement du teſticule ; que cette partie n'a ſouffert ni coup, ni chute, ni contuſion, ni froiſſement, ni la moindre compreſſion. Il faut donc chercher, parmi les cauſes internes, quelles ſont celles qui auront pu produire l'épaiſſiſſement de la lymphe nourriciere. La rétention de la matiere prolifique peut-elle être ſoupçonnée ? N'y a-t-il aucun indice de virus, ſoit vénérien, ſoit cancéreux, ou

ſcrophuleux? L'effet de ces différentes cauſes eſt quelquefois très-prompt, & forme une maladie aiguë inflammatoire, à laquelle on oppoſe le régime ſévere, l'uſage des délayans, des ſaignées répétées & l'application des cataplaſmes anodins & réſolutifs; mais il s'agit ici d'un engorgement invétéré & permanent. Votre premiere queſtion eſt de ſavoir ſi c'eſt bien véritablement un ſarcocele, & comment on peut le diſcerner des autres eſpeces de tumeurs des teſticules avec leſquelles on pourroit le confondre. Vous ſavez, Monſieur, que la ſarcocele eſt une tumeur du teſticule, accompagnée d'une légere rénitence ſans douleur, du moins dans ſon commencement, & que c'eſt ordinairement le corps même du teſticule, augmenté de volume par l'accroiſſance de ſa ſubſtance & l'engorgement de ſes vaiſſeaux. On diſtinguera facilement cette tumeur de la hernie inteſtinale, & de l'épiploïque, puiſque dans le ſarcocele le pli de l'aîne eſt libre, à moins qu'il n'y ait complication de deux maladies, ce qu'on reconnoîtra par les ſignes particuliers qui les caractériſent. C'eſt principalement l'hydrocele qui pourroit faire illuſion. De très-grands praticiens y ont été trompés. Inſtruit par leur expérience, vous devez être ſur vos gardes pour ne pas tomber dans la même erreur. *Foreſtus* rapporte l'exemple d'un homme qui avoit une tumeur

dure du testicule, semblable à un squirrhe qui distendoit le scrotum. Elle fit des progrès pendant cinq ans : tout le monde jugeoit que c'étoit un sarcocele. La tumeur devint molle, par l'application des émolliens & des maturatifs ; elle se rompit enfin : l'évacuation d'une grande quantité d'eau procura l'affaissement du scrotum & du testicule, & le malade guérit radicalement. C'étoit donc une hydrocele qu'on avoit méconnue, & à laquelle on auroit pu porter remede bien plutôt, sans cette mépriſe. Le Chirurgien trouve sans cesse à faire usage de son jugement dans l'exercice de son art ; & celui qui ne mérite des éloges que par l'habileté de la main, ne possede assurément pas la meilleure part.

Toute la substance du testicule n'est pas toujours compriſe dans la tumeur ; c'est ce qu'il importe que vous examiniez avec attention. Le sarcocele ne paroît quelquefois que comme une excroissance charnue, qui s'éleve sur le corps même du testicule : c'est au tact à bien faire connoître l'état précis des choses; & il ne les apperçoit que quand on est éclairé, par la lumiere de l'esprit, de tout ce qui peut se préſenter au toucher.

Vous aurez plus ou moins à craindre ou à espérer, suivant les causes qui ont produit la tumeur, suivant son volume & les progrès plus ou moins rapides qu'elle a

faits, & ſuivant les diſpoſitions qu'elle a à ne pas changer de caractere, ou à ſuppurer, ſi le ſarcocele devient phlegmoneux; ou à dégénérer en cancer, s'il eſt d'une eſpece ſquirrheuſe.

On eſpere ordinairement très-peu des médicamens pour la guériſon du ſarcocele. Les remedes généraux, qui ſont les ſaignées, les purgatifs & les bains, préparent au bon effet des fondans appéritifs, & des emplâtres diſcuſſifs & réſolutifs, tels que ceux de ſavon, de ciguë, &c. Rulandus recommande, comme un très-bon remede, le baume de ſoufre dont on oint la tumeur matin & ſoir. D'autres eſtiment beaucoup un emplâtre fait avec la gomme ammoniac, le bdellium, le ſagapenum, diſſous dans le vinaigre, avec l'addition de quelques graiſſes & huiles émollientes & réſolutives. Les frictions mercurielles locales, & l'emplâtre de vigo, ſont convenables contre le ſarcocele vénérien: elles peuvent auſſi avoir un bon effet, s'il eſt ſcrophuleux. Fabrice d'Aquapendente dit, d'après Mathiole, que la poudre de racine d'arrête-bœuf (*ononis*,) priſe intérieurement, pendant quelques mois, a la vertu de guérir le ſarcocele. Scultet aſſure s'en être ſervi pluſieurs fois avec ſuccès. Si, malgré ces remedes, la tumeur fait des progrès, il faut abſolument en venir à l'opération, qui doit être pratiquée différemment, ſuivant les différens cas.

Si la tumeur eſt ſquirrheuſe, & que les douleurs commencent à s'y manifeſter, c'eſt un ſigne qu'elle dégénere en cancer ; le caractere ſpécial de la douleur ſervira à en juger avec aſſurance : elle ſera lancinante. Dans ce cas, il ne faut pas différer l'extirpation du teſticule. C'eſt même le parti le plus aſſuré pour la guériſon des ſarcoceles invétérés, & ſur-tout l'orſqu'ils ſont d'un volume conſidérable. Muniſcks a vu emporter un teſticule qui peſoit plus de vingt onces ; le malade a guéri. Fabrice d'Aquapendente a fait la même opération pour un teſticule carcinomateux, gros comme ſon chapeau ; le malade fut guéri au bout de vingt jours. J'ai vu feu M. Fournier, Chirurgien à Bicêtre, faire dans une même opération l'extirpation de deux teſticules cancéreux, dont les cordons ſpermatiques étoient très-engorgés fort au-deſſus des anneaux ; le malade a très-bien guéri. Le vice étoit vénérien, & les frictions mercurielles avoient préparé inutilement le ſuccès de cette double amputation. J'ai emporté par la caſtraction des teſticules tuméfiés qui paroiſſoient fort ſains au-dehors, mais qui étoient tout pourris au-dedans. Le motif qui m'a porté à opérer dans ces cas, étoit la réſiſtance des tumeurs invétérées à l'action des remedes : l'ouverture a juſtifié la néceſſité de ces opérations.

Il n'eſt pas toujours néceſſaire d'en venir à la caſtration. Les Auteurs propoſent deux autres méthodes d'opérer, qui ont pour objet la conſervation du teſticule. Dans le cas où cette partie n'eſt pas tuméfiée dans toute ſa ſubſtance, & que le ſarcocele eſt une tumeur particuliere qui s'éleve ſur ſa ſurface, quelques-uns conſeillent de faire une inciſion à la peau du ſcrotum, tout le long de la tumeur, afin de l'extirper, ſans toucher au teſticule; on fera ſuppurer la baſe, par le moyen des onguens digeſtifs : d'autres preſcrivent l'application d'une traînée de pierre à cautere, pour parvenir au même but. Après la chute de l'eſcarre, ils pourſuivent l'éradication totale de la tumeur, par des remedes cathérétiques. C'eſt un procédé qui peut avoir du ſuccès en quelques cas; mais il eſt bien douloureux, & ſujet à l'inconvénient de faire ſuppurer complettement, ou de faire tomber en pourriture gangréneuſe la partie qu'on ſe propoſe de conſerver. L'inciſion paroît préférable. On a varié ſur la maniere de la faire. Tout le monde n'approuve pas celle qui découvre la tumeur dans toute ſa longueur. Muihſcks & quelques autres praticiens étrangers recommandent une très-petite ouverture à la partie ſupérieure du ſcrotum, dans laquelle on introduira, au moyen d'une tente, des remedes ſuppuratifs pour mettre la maſſe charnue en ſuppuration. A chaque

panſement, on aura ſoin, diſent-ils, de nettoyer la plaie, ſans en exprimer tout le pus, afin qu'il ſerve à conſumer la tumeur. Voilà la raiſon du choix de la partie ſupérieure de la tumeur pour le lieu de l'inciſion. Mais je trouve que cette maniere de procéder à la guériſon du ſarcocele eſt tronquée, & copiée de Fabrice d'Aquapendente qui la propoſe pour la cure de l'hydroſarcocele. Voici comment il décrit ce moyen de curation : » On fera une ouver-
» ture médiocre au ſcrotum en ſa partie,
» non pas trop déclive, ou tout-à-fait infé-
» rieure, mais à la partie moyenne. Par
» cette petite inciſion, on donnera iſſue à
» l'eau refermée dans la tumeur : on y
» introduira enſuite une tente fort longue,
» enduite d'un bon onguent ſuppuratif,
» tel qu'eſt le mêlange de térébenthine
» avec de l'encens, le jaune d'œuf & le
» beurre. On appliquera par-deſſus un emplâ-
» tre émollient & ſupputarif, comme dia-
» chilon gommé avec l'axonge. On obſer-
» vera, continue notre ſavant praticien,
» que quoiqu'on ait des ſignes que le
» ſcrotum eſt plein de pus, il ne faut pour-
» tant pas le laiſſer ſortir, mais le retenir
» exprès, avec grand ſoin, pour qu'il ſerve
» peu-à-peu à la putréfaction de la tumeur.
» Il faut toujours perſévérer dans l'uſage
» des remedes maturatifs, juſqu'à ce que

» la suppuration ait consommé entiérement » le mal ; ce qui ne s'obtient qu'à la lon- » gue. « Cette méthode, dit l'Auteur, est très-assurée, & réussit toujours bien pour détruire les hernies charnues, quel qu'en soit le volume. On peut s'en rapporter à la décision d'un aussi grand Maître : ce moyen est préférable à la castration, dans tous les cas où elle ne sera pas indispensable ; mais il est bien démontré qu'on ne conserve pas le testicule par ce procédé.

J'ai vu des accidens mortels de l'ouverture prématurée des sarcoceles suppurés ; l'accès de l'air empêchoit la suppuration parfaite ; le testicule, au lieu de tomber en dissolution purulente, restoit dans un état de putréfaction blanche, ou de mortification, dont les effets étoient funestes. Ce n'est pas sans raison que Fabrice dit expressément qu'il ne faut pas changer de remedes, mais s'en tenir aux seuls maturatifs, pendant que la suppuration se fait. On voit combien la description de cette méthode avoit été altérée désavantageusement par les copistes qui l'ont fait passer dans leurs ouvrages ; ce qui prouve la nécessité de remonter aux sources, & l'utilité du travail, par lequel on cherche à apprécier chaque chose, & à la mettre à sa juste valeur.

Je souhaiterois, Monsieur, avoir satisfait, par les détails où je suis entré, à ce que vous désiriez de moi, & que l'exposé

des différentes méthodes de procéder à la guériſon du ſarcocele, pût vous ſervir à choiſir celle qui ſera la plus utile à votre malade.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE

De M. MARTEAU, Médecin à Aumale, à M. VANDERMONDE, &c.

MONSIEUR,

Abſent depuis quelque tems de chez moi, j'ignorois qu'à l'occaſion des maux de gorge gangréneux qui regnent à Guiſe, on eût fait mention de moi dans l'Almanach de Picardie. L'amour du bien public a ſans doute déterminé l'Auteur à m'afficher. Je ne puis qu'en être ſurpris & mortifié. Je n'ai point de ſecret pour cette maladie, & n'en aurai jamais pour aucune. Il y a long-tems que j'ai publié ce que l'expérience m'avoit appris ſur cette matiere. Le précis de mon traité des maux de gorge eſt inſéré dans l'un de vos Journaux de 1759. L'ouvrage entier ſeroit public, ſi des raiſons particulieres n'y mettoient obſtacle. Je vous prie, Monſieur, de publier cette lettre dans votre prochain Journal, & d'indiquer celui dans lequel ſe trouve mon mémoire ſur l'eſquinancie gan-

gréneuſe. Je n'ai rien à y ajouter, ſinon que j'ai ſubſtitué avec ſuccès aux véſicatoires le ſavon volatil de Pringle. Une trentaine de malades ont guéri par l'uſage de ce remede. J'attendois qu'un plus grand nombre d'expépériences m'eût confirmé ſon efficacité, & je me propoſois d'en faire auſſi-tôt note dans votre Journal. Je le fais aujourd'hui, ſans oſer répondre que cette méthode aura partout ailleurs les mêmes ſuccès qu'à Aumale & à Amiens, où elle a guéri le fils d'un Notaire, d'une pourriture affreuſe de toutes les parties de la gorge. Je ſouhaite qu'elle puiſſe arrêter les progrès de l'épidémie de Guiſe. Je me féliciterai en ce cas, que le ridicule que me donne l'Almanach de Picardie, ait pu tourner au profit de l'humanité.

Je ne répéterai pas ici ce que j'ai dit ſur l'abus de la ſaignée. Je ne répéterai pas ce que j'ai dit des remedes internes. Ils peuvent s'appliquer avec le ſavon volatil, & s'entr'aider mutuellement. J'obſerverai que dans cette nouvelle méthode, on touche moins ſouvent la gorge. On gargariſe alternativement, avec quelqu'un des gargariſmes anti-ſeptiques, & la décoction de figues, ou de jeunes pouſſes d'orme, dans le lait.

On étend ſur la laine une cuillerée de ſavon volatil, & on l'applique ſous la gorge : on renouvelle toutes les ſix heures ; on a ſoin de tenir la tête couverte d'une ſerviette, qui déborde de quatre doigts : ordinaire-

ment le pouls s'éleve, se dilate, & le corps se couvre de moiteur : au cinquieme ou sixieme jour, les aphtes sont effacées ; mais quelquefois la miliaire succede ; ce qui confirme la conjecture de Van Swieten, que les aphtes gangréneux sont une miliaire avortée. Voilà, Monsieur, les seuls changemens qu'ait éprouvé ma méthode de traiter la gangrene de la gorge ; & c'est avec une véritable satisfaction que je les publie, dans l'espoir qu'elles pourront être de quelqu'utilité.

Je profite de cette occasion pour vous annoncer que la femme de Ficheux, de Bonafle, dont il a été question dans vos Journaux, à l'occasion d'une amputation extraordinaire, est accouchée ces jours passés. Il ne sera plus besoin d'avoir recours à l'ouverture de son cadavre, pour savoir si vraiment on lui a emporté la matrice. C'étoit un monstrueux polype, & rien de plus, que j'ai fait extirper. L'événement le justifie.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Nota. Le Mémoire de M. Marteau, sur les maux de gorge gangréneux, se trouve dans le Journal du mois d'Août 1759, pag. 145.

BAINS CHAUDS ET FROIDS,

Établis sur la riviere, dans un grand bateau.

De tout tems on a fait beaucoup de cas

des bains, pour la propreté du corps & pour la ſanté. Ce remede qui eſt devenu preſqu'indiſpenſable pour la conſervation de la ſanté, pour la préparation & la guériſon de la plupart des maladies chroniques, n'eſt pas aujourd'ui auſſi accrédité que les circonſtances paroiſſent l'exiger : tant parce qu'il occaſionne quelquefois aux malades des ſoins trop diſpendieux, que parce qu'il ne ſemble pas qu'on l'ait rendu juſqu'à préſent auſſi utile & auſſi avantageux qu'il auroit pu l'être. Le peu de facilité que les baigneurs trouvent à ſe procurer une grande quantité d'eau coulante ; la crainte dans laquelle ſont les perſonnes qui ſe baignent, d'avoir de l'eau altérée ou mal-propre ; enfin les dépenſes conſidérables qu'exige un remede auſſi long, & dont les effets ſont auſſi peu ſenſibles, ſont des obſtacles qui empêchent tous les jours les Médecins de preſcrire les bains, & les malades d'en faire uſage. Le nouveau projet du ſieur *Poittevin* diſſipe toutes les difficultés. Ses bains, qui ſont placés dans un grand bateau ſur la riviere, le mettent à portée de fournir, à chaque inſtant, par le moyen d'une pompe, dans toutes ſes baignoires, de l'eau dont on ne peut pas raiſonnablement ſoupçonner la ſalubrité ; les différens tuyaux qui communiquent du réſervoir aux bains, ſont pratiqués de façon que dans le tems même où

la Seine ſera trouble & fangeuſe, ils ne pourront donner que de l'eau claire & dépouillée de toutes ſes impuretés, qui ſe dépoſeront au fond du réſervoir. L'eau qui ſortira des baignoires, tant des hommes que des femmes, ſera portée dans une goutiere extérieure à l'édifice, d'où elle ſera conduite dans le courant de la riviere, à l'extrêmité oppoſée du bateau; ce qui doit anéantir toute crainte & toute prévention où l'on pourroit être d'avoir, pour ſe baigner, de l'eau qui auroit pu ſervir à quelques-uns de ceux qui auroient pris les bains. L'eau chaude, le feu des poëles, la diſtribution des chambres, l'ordre, la décence, tout y paroît ménagé avec beaucoup d'intelligence; ce qui acheve de donner à ces bains la ſupériorité ſur ceux que l'on prend communément chez les baigneurs, c'eſt qu'en réuniſſant tous ces avantages, & étant plus commodes que ceux qui ont paru juſqu'à préſent, ils ſont auſſi moins chers, & ne peuvent par-là que concourir davantage à l'agrément, à la ſûreté & à l'utilité du public.

Nous ajouterons que le ſieur *Poittevin* a préſenté ſon projet à la Faculté, qui lui a donné ſon approbation.

LIVRES NOUVEAUX.

Essai sur les affections vaporeuses des deux sexes, contenant une nouvelle méthode de traiter ces maladies, fondée sur des observations, par M. *Pomme*, le fils, Docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, résidant à Arles, avec cette épigraphe :

Medicus si suffecerit ad cognoscendum, sufficiet ad sanandum.

Hipp. de arte, sect. XX.

brochure *in*-12 de 179 pages. A Paris, chez *Desaint* & *Saillant*, Libraires, rue Saint Jean-de-Beauvais. Prix relié 1 liv. 10 sols.

Traité de la Péripneumonie, traduit du latin des aphorismes de Boerhaave, commenté par M. le Baron de *Van Swieten*, premier Médecin de leurs Majestés Impériales, avec un discours préliminaire, & une Dédicace à M. *Imbert*, Chancelier de l'Université de Montpellier, par M. *Paul*, Correspondant de la Société royale des Sciences de Montpellier. On trouve à la fin de ce volume une Traduction de la matiere médicale de Boerhaave, pour la Péripneumonie. A Paris, chez *Desaint* & *Saillant*, Libraires, rue S. Jean-de-Beauvais, 1 vol. *in*-12 de 350 pag. Prix relié 2 liv. 10 sols.

OBSERVATIONS
MÉTÉOROLOGIQUES.

DÉCEMBRE 1760.

Jours du mois.	*Thermometre.*			*Barometre*			*Vents.*	*Etat du ciel.*
	A 6 h. du matin.	*A midi.*	*A 10 h. du soir.*	*pouces.*	*lignes.*	*parties.*		
1	6	8	7	28	4	0	N-E. au S-O. méd.	Couvert.
2	7	8	8				O. méd.	*Idem.*
3	7	9 1/2	9		0		S. fort.	B. de nua. pet. pl. le f.
4	7	8 1/2	7				O. impétueux.	Beaucoup de nuages.
5	5	4 1/2	3	27	3		*Idem.*	*Id.* Pet. pl. par interv. toutlejour.
6	2	4	1	28	2		O. au N-O. fort.	*Id.* Petite neig. le m. & le soir.
7	2	5	4 1/2	27	1	1	*Id.* méd.	Beauc. de nuages pl. méd. le f.
8	5 1/2	6	6	28	1		*Idem.*	Couv. br. toutlejour.
9	6	8	8		3		*Idem.*	*Idem.*
10	8	7	5		1		*Idem.*	B. de nua. pl. medioc. & grêle.
11	4	3	3		4	1/2	N-O. médiocre.	Beauc. de nuages.
12	0	2	1 1/2		2	0	N. méd.	*Idem.*

Jours du mois.	Thermometre.			Barometre.			Vents.	Etat du ciel.
	A 6 h. du matin.	A midi.	A 10 h. du soir.	pouces.	lignes.	parties.		
13	1	2 1/2	3	27	11	0	N.-médiocre.	Couvert, bruine tout le jour.
14	3	3	3	28	1		*Idem.*	Beauc. de nuag. pet. pl. le soir.
15	1 1/2	2	2		4	1/2	*Idem.*	Brouillard épais.
16	1	3	4				O. médiocre.	Beaucoup de nuages.
17	5	6	3		3	0	*Idem.*	*Idem.*
18	4	5	6				*Idem.*	*Idem.*
19	6	8	8				*Idem.*	*Id.* Bruine le soir.
20	8	7	5		2		*Idem*	Couvert petite pluie le matin.
21	6	8	7				*Idem.*	*Id.* Bruine par interv. tout le jour.
22	7	7 1/2	7		3		*Idem.*	*Idem.*
23	5 1/2	7	3		5		O. au N-O. méd.	Peu de nuages.
24	0	2 1/2	4		4		N. médiocre.	Brouillard épais.
25	5	6	6		5		O. médiocre.	Couvert.
26	5 1/2	6	5 1/2			1/2	*Idem.*	*Idem.*
27	5	5 1/2	4		2	0	*Idem.*	*Id.* Bruine tout le jour.
28	4	5	5		1		*Idem.*	Couvert.
29	5	7	6		0		*Idem.*	*Id.* Pluie fine le soir.
30	6	6 1/2	5 1/2		1		O. au N-E. méd.	Couvert.
31	6	7	5	27	9		S-S-O. impét.	*Id.* Pet. pl. par interv. tout le jour.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois, a été de $9\frac{1}{2}$ deg. au-dessus du terme de la congélation de l'eau ; & la moindre chaleur a été au point o de la congélation de l'eau : la différence entre ces deux termes est de $9\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces $5\frac{1}{2}$ lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces 3 lignes : la différence entre ces deux termes est de $14\frac{1}{2}$ lignes.

Le vent a soufflé 5 fois du N.
2 fois de N-E.
1 fois du S.
2 fois du S-O.
22 fois O.
7 fois du N-O.

Il y a eu 14 jours de nuages.
15 jours de couvert.
2 jours de brouillard.
8 jours de pluie.
6 jours de bruine.
1 jour de grêle.
1 jour de neige.
2 jours de gelée.

Les hygrometres ont marqué une grande humidité pendant tout ce mois.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Décembre 1760, par M. VANDERMONDE.

La température de l'air qui a été assez modérée pendant ce mois, a produit peu de maladies aiguës, à l'exception de quelques petites-véroles & de quelques fievres catarrhales, qui n'ont point été fâcheuses. Nous avons observé des dispositions inflammatoires à la poitrine, accompagées de difficultés de respirer, assez considérables; quoique ces maladies n'eussent pas tous les caracteres d'une véritable péripneumonie, elles n'en exigeoient pas moins les saignées, & à-peu-près le même traitement que dans toutes les autres inflammations de poitrine. Plusieurs malades se sont plaints de douleurs cuisantes aux lombes: chez les uns, c'étoit une douleur rhumatisante; chez les autres, c'étoit l'effet d'une bile âcre, dont les premieres voies, & sur-tout le colon, se trouvoient chargés. Dans les premiers, les adouciſſans, les lavemens, les émolliens, les frictions, & sur la fin, quelques tisanes diapnoïques ou sudorifiques, achevoient le traitement; dans les derniers, on a eu recours aux saignées, aux lavemens, aux eaux minérales, fondantes & purgatives, & aux minoratifs doux répétés, qui ont assez bien réussi.

Observations Météorologiques faites à Lille pendant le mois de Novembre 1760, par M. BOUCHER, Médecin.

Le mercure dans le barometre, depuis le 2 jusqu'au 14, a resté constamment au-dessous du terme de 28 pouces, si ce n'est le 5 : il a descendu à 27 pouces 3 lignes le 10 & le 11; & du 17 au 30, inclusivement, il s'est presque toujours trouvé au-dessus du terme de 28 pouces; néanmoins la premiere moitié du mois a été presqu'exempte de pluie, & peu de jours ont été sans pluie, depuis le 16.

L'air a été, tout le mois, à un état de température moyenne; cependant la liqueur du thermometre a été observée, dans quelques matinées, à savoir le premier, le 5 & le 16, au terme de la congélation, ou très-près de ce terme.

Les vents, jusqu'au 12, ont presque toujours été *Sud*; & delà jusqu'à la fin du mois, ils ont été le plus souvent *Nord* & *Ouest*.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 9 degrés au-dessus du terme de la congé-

lation, & la moindre chaleur a été marquée par ce terme même.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 4 lignes, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 3 lignes : la différence entre ces deux termes est de 13 lignes.

Le vent a soufflé 6 fois du Nord vers l'E.
1 fois de l'Est.
2 fois du Sud-Est.
8 fois du Sud.
4 fois du Sud vers l'O.
6 fois de l'Oueſt.
9 fois du Nord vers l'O.

Il y a eu 23 jours de tems couvert ou nuageux.
18 jours de pluie.
1 jour de grêle.
1 jour de neige.
7 jours de brouillards.

Les hygrometres ont marqué un état mitoyen entre l'humide & le sec, les premiers jours du mois, & une humidité moyenne tout le reste du mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois de Novembre 1760, par M. BOUCHER.

Il y a eu ce mois des fievres continues rémittentes, du genre des doubles-tierces

continues, avec des marques de putridité. Leur caractere dominant, quant à la violence, plus ou moins marquée, des accès alternatifs, a été, en général, assez constant dans tout le cours de la maladie ; mais il s'est rencontré dans les divers malades, des circonstances accessoires très-différentes : dans les uns, la fievre a commencé avec des signes d'engorgement ou de phlogose, dans la tête ou la poitrine ; & dans les autres, les symptômes dominans ont été ceux qui annoncent de la putridité ou de la saburre dans les premieres voies ; ainsi la saignée & les émétiques ont été, respectivement à ces deux états, les premiers mobiles de la cure, dans l'invasion de la maladie ; & à la suite, le quinquina a été placé à propos dans l'un & dans l'autre cas, lorsque l'opiniâtreté de la fievre ou la violence des accès en ont indiqué l'usage.

Ces fievres n'ont pas été fort répandues ; elles ont été presque bornées à des personnes qui ont voyagé dans la Flandre maritime, où elles régnoient ; mais les gros rhumes, les fluxions catarrhales de la gorge & de la tête, les rhumatismes, les fluxions de poitrine & les fausses pleurésies ont été générales à la ville & à la campagne. Il en a été de même des fievres tierces, qui, étant négligées parmi le petit peuple & la garnison, ont été suivies d'enflure & d'obs-

tructions dans les viſceres du bas-ventre.

La petite-vérole a auſſi repris vigueur, attaquant les adultes, ainſi que les enfans; mais elle a été généralement de l'eſpece diſcrete; & il n'en eſt mort preſque perſonne, que ceux qui ont été la victime de l'ignorance & de l'empyriſme. Il a régné encore ce mois, ainſi que le précédent, des eſpeces de coliques, tant de l'eſtomac, que des inteſtins, le plus ſouvent avec de la fievre, causées par des ſtaſes, dans les viſceres du bas-ventre.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. VANDERMONDE, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, ancien Professeur en Chirurgie Françoise, Censeur Royal, & Membre de l'Institut de Bologne.

. . . . . Artem experientia fecit,
Exemplo monstrante viam. . . . . .
Marc. Manil. Astronom. lib. 1, v. 63. 64.

MARS 1761.

TOME XIV.

A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

MARS 1761.

ESSAI

Sur les affections vaporeuſes des deux ſexes, contenant une nouvelle méthode de traiter ces maladies, fondée ſur des obſervations, par M. POMME le fils, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, réſidant à Arles, avec cette épigraphe :

Medicus ſi ſuffecerit ad cognoſcendum, ſufficiet ad ſanandum.

Hipp. de arte, §. XX.

A Paris, chez Deſaint & Saillant, *rue S. Jean de Beauvais*, 1760, in-12 *de* 180 *pag.*

DE toutes les maladies qui affligent l'humanité, il n'y en a point dont la cauſe ſoit moins connue, & le procédé curatif,

moins assuré, que celle qu'on appelle affection vaporeuse, ou simplement vapeurs. Cette maladie, qui affecte aujourd'hui les hommes comme les femmes, est produite par des causes si différentes, & se présente avec des symptômes si bizarres & si multipliés, que les praticiens les plus consommés ont souvent beaucoup de peine à en saisir la nature. Delà vient sans doute que les remedes les plus vantés se trouvent souvent sans effet. On ne sauroit donc trop exhorter les praticiens de travailler à fixer ce protée, ni trop encourager les efforts qu'ils font pour en découvrir la cause & le remede. C'est à ce titre que nous applaudissons au travail de M. Pomme fils, dont nous allons tâcher de donner une idée.

On trouve à la tête de son Ouvrage une Epître Dédicatoire à M. Chaptat, Docteur en médecine & ancien Professeur d'Anatomie en l'Université de Montpellier; c'est un monument de sa reconnoissance envers ce célebre Professeur. La Préface qui la suit, expose les raisons qui ont déterminé l'Auteur à prendre la plume, & donne d'avance une idée de son travail. Il la termine en demandant grace pour son style.

L'Essai qu'on trouve ensuite est divisé en trois sections. Dans la premiere, l'Auteur expose les symptômes de la maladie dont il s'agit. Il recherche, dans la seconde, les

cauſes qui les produiſent ; dans la troiſieme enfin, il indique les remedes que ſon expérience lui a appris être les plus efficaces pour la combattre. Pour démontrer les avantages de ſa méthode, il a ajouté dix-huit obſervations, c'eſt à-dire, l'hiſtoire de dix-huit maladies dans leſquelles il l'a employée avec ſuccès ; enfin il termine ſon ouvrage par le régime qu'il croit le plus convenable aux perſonnes qui ſont d'un tempérament vaporeux.

Nous ne nous arrêterons pas aux ſymptômes de cette maladie : on les trouve décrits dans tous les Auteurs. Nous nous contenterons de rapporter la définition que l'Auteur donne des affections vaporeuſes. » J'appelle » affection vaporeuſe, dit-il, cette affection » générale ou particuliere du genre nerveux, » qui en produit l'irritabilité & le racorniſ- » ſement. « Cette définition paroît d'abord obſcure au premier coup d'œil ; mais elle devient claire, lorſqu'on connoît la cauſe immédiate à laquelle l'Auteur attribue cette maladie : cette cauſe immédiate eſt, ſelon lui, l'érétiſme ou le racorniſſement des nerfs, qu'il explique de la maniere ſuivante. Après avoir rapporté les cauſes éloignées, telles que la vie oiſive, les paſſions de l'ame, l'abus des boiſſons chaudes, &c. il ajoute : » Il me ſuffira donc d'avoir rapporté, en » général, les cauſes éloignées des vapeurs,

» Qu'on examine après cela leur action, & » on verra qu'il en réſultera le racorniſſe- » ment général du genre nerveux, par l'é- » vaporation du fluide qui ſert à le lubréfier, » le rendre ſouplé, & propre à exécuter les » fonctions vitales, avec ordre & ſans trou- » ble ; « c'eſt-à dire, que le deſſéchement des nerfs, auquel M. Pomme croit pouvoir attribuer l'augmentation de leur ſenſibilité, eſt la cauſe la plus immédiate des affections vaporeuſes. Quant aux obſtructions des viſceres, qu'on avoit juſqu'ici regardées comme une des cauſes, elle n'eſt, ſelon lui, qu'un effet de la cauſe que nous venons d'aſſigner : » car, ajoute-t-il, le ſang & les autres humeurs » ne reſſentiront-elles pas auſſi l'effet d'une » telle conſtitution ? Leur épaiſſiſſement en » ſera la ſuite, les ſecrétions ſouffriront, » & la circulation en ſera dérangée ; l'em- » barras des viſceres, leur obſtruction, l'o- » blitération des vaiſſeaux, le défaut de nu- » trition ſeront donc l'effet du racorniſ- » ſement.

» Ayant trouvé la véritable cauſe des » affections vaporeuſes, dit-il un peu plus » bas, on la détruira ſûrement, en s'écar- » tant avec ſoin de la route ordinaire : loin » de tendre le ſyſtême nerveux par des » remedes forts & violens, nous ferons » nos efforts pour le relâcher, en employant » les contraires. « Il rejette en effet tous les

remedes qu'on avoit employés jusqu'ici, sous le titre d'anti-spasmodiques ou d'anti-hystériques, pour n'employer que les délayans & les humectans, tels que les bains domestiques simples, composés, tiedes, froids, les bains des pieds, les lavemens rafraîchissans, ceux d'eau commune froide, & même à la glace, suivant le cas & la saison; les fomentations avec les herbes émollientes, les tisanes rafraîchissantes, l'eau de poulet, le petit lait clarifié ou distillé, les bouillons de poulet, de tortue, d'agneau, de mou de veau, & ceux de grenouille; les potions huileuses, adoucissantes & mucilagineuses, enfin les eaux minérales acidules.

Pour mieux remplir ses vues, M. Pomme donne en entier son procédé curatif. Il distingue à cet effet l'affection hypocondriaque de l'affection hystérique; celle-ci est, selon lui, sujette à des paroxysmes qu'on n'observe point dans la premiere: ces paroxysmes se montrent ordinairement avant le tems périodique des regles, ou dans le tems même du période; ce qu'il attribue à l'épaississement du sang, & au racornissement de ses vaisseaux, bien capables d'augmenter la tension spasmodique des nerfs. Dans ce cas, notre Auteur fait donner à la malade plusieurs lavemens froids d'eau commune; &, suivant les cas & la saison, il

préfere l'eau à la glace. Il prétend que ce remede ne manque jamais son effet : selon lui, le feu exceſſif des entrailles, ſuite ordinaire de l'engorgement & des irritations, s'appaiſe & s'éteint ; la roideur diminue, & le ſpaſme cede. Si c'eſt une ſuffocation violente qu'il faille appaiſer, & que le flux menſtruel ſoit entiérement arrêté, il fait tremper les pieds dans l'eau froide, juſqu'aux genoux, & il aſſure que ce remede ſuſpend ces ſortes de ſuffocations, comme par enchantement : ſi cela n'eſt pas ſuffiſant, ajoute-t-il, le bain tiede, & le plus ſouvent froid, emportera le mal ſans retour. Si le paroxyſme revient au premier reflux des mois, il fait une ſaignée au pied, mais jamais deux, parce que ce remede deſſeche de plus en plus les nerfs, en les privant du fluide qui les arroſe ; enſuite il a recours aux lavemens d'eau froide, aux bains, aux demi-bains, &c. & met ſon malade à l'uſage de l'eau de poulet, d'orge ou de riz ; & pour tout aliment, il ne lui donne que quelques ſoupes au lait, ayant obſervé, dit-il, que le bouillon irritoit le velouté de l'eſtomac.

Il tient ſes malades à ce régime, juſqu'au période ſuivant. Il les fait reſter dans le bain, juſqu'à ce que le paroxyſme ſoit entiérement ceſſé, & continue à leur en faire faire uſage pendant tout l'intervalle du

période, les y tenant trois ou quatre heures par jour, quelquefois ſix, & même davantage, ſuivant le degré de racorniſſement qu'il attaque. Il remarque à ce ſujet, que, parmi les ſignes qui caractériſent le dernier degré de racorniſſement, il en eſt un auquel on ne peut pas ſe méprendre: » c'eſt, dit-» il, que les malades ſurnagent dans l'eau » du bain, juſqu'à ce que le relâchement » ſoit ſurvenu, auquel tems, le corps devenu » plus peſant, parce que la chaleur interne » étant diminuée, l'air ſera moins raréfié, » » il ſe précipite dans le fond du bain. «

Nous ne ſuivrons pas notre Auteur dans les traitemens qu'il propoſe pour les différens ſymptômes de l'affection hyſtérique. Nous ne parlerons pas non plus de la cure de l'affection hypocondriaque, nous nous contenterons d'avertir qu'elle eſt parfaitement analogue à celle que nous venons de tracer. Il parcourt, en terminant cette derniere ſection, les différentes maladies auxquelles les affections vaporeuſes peuvent être compliquées, & indique, d'après ſes principes, le traitement qui leur convient. » Par-tout, dit notre Auteur, où le ſpaſme » ſera compliqué avec d'autres maladies, » » par-tout il ſe fera reſpecter, & les humec-» tans ſeront les ſeuls remedes qu'on pourra » lui oppoſer. «

Les bornes que nous ſommes forcés de

nous preſcrire, ne nous permettent pas d'entrer dans aucun détail au ſujet des obſervations que l'Auteur rapporte pour confirmer ſa doctrine. Ces obſervations qui occupent la plus grande partie du volume, ſont preſque toutes caractériſées par quelque choſe de ſingulier & d'extraordinaire. Nous allons terminer notre Extrait en rapportant le régime que M. Pomme conſeille aux perſonnes ſujettes à ces ſortes d'affections.

Après avoir décrit le tempérament de ces ſortes de perſonnes, qu'il appelle tempérament mélancolique, il leur conſeille d'introduire dans leur ſang aſſez de liquide pour qu'il en puiſſe pénétrer les parties trop rapprochées, pour qu'il puiſſe ſe mêler intimement avec elles, d'éviter tous les alimens de difficile digeſtion, tels que les farineux non fermentés, les légumes à gouſſes, &c. ceux qui tendent à la pourriture; le pain bien fermenté, les viandes les plus ſimples, tirées des animaux qui ne vivent que d'herbes, les jeunes volailles doivent faire le fond de leur nourriture; les herbes potageres en feront l'aſſaiſonnement. Il leur interdit l'uſage du vin & de toutes les liqueurs ſpiritueuſes, leur conſeillant de s'en tenir à l'eau pure; mais ce régime, quelqu'exact qu'il puiſſe être, ne produiroit aucun des bons effets qu'on ſemble en attendre, s'il n'eſt ſoutenu par un exercice modéré, plus néceſſaire aux gens de ce tempérament, qu'à tous les autres.

HISTOIRE

D'une Fievre continue qui dégénéra en intermittente anomale, par M. GODART, Docteur en médecine à Vervier.

Une demoiſelle, de vingt-deux ans, née avec une poitrine délicate, par conſéquent fort ſujette aux catarrhes, fut attaquée d'une fievre très-violente, qui, outre les atteintes qu'elle portoit à la poitrine, ſe trouvoit auſſi accompagnée d'un grand mal de gorge, de douleurs de tête inſupportables, & d'une ſoif inextinguible.

Comme cette fievre lui prit juſtement dans le tems de ſes regles, qui effectivement couloient, je n'oſai pratiquer d'abord les ſaignées que ſon caractere ſembloit exiger, & je crus pouvoir y ſuppléer, en maintenant cette évacuation par des lavemens, & en tempérant l'inflammation générale par des juleps rafraîchiſſans, & par des boiſſons de même vertu.

Néanmoins les ordinaires ſe ſupprimerent tout-à-coup au troiſieme jour, & cette ſuppreſſion produiſit un redoublement de tous les ſymptômes, mais qui ne fut pas de durée; car ayant auſſi-tôt fait ſaigner la malade au

pied, & ayant appliqué des cataplasmes légerement attractifs aux gras des jambes, la tempête se modéra ; & les menstrues, qui reparurent le lendemain, dissiperent l'inflammation de la gorge, & diminuerent le mal de tête.

A bon compte la fievre persévéra, malgré les lavemens journaliers & autres remedes rafraîchissans que j'employois ; & ce ne fut qu'au neuvieme jour qu'elle commença à baisser, par une sueur générale, qui survint dans la nuit, & qui continua modérément pendant tout le jour.

Le dix, la fievre, quoique notamment diminuée, subsistoit encore, d'où j'inférai que la crise n'avoit pas été parfaite : un dépôt très-abondant que formerent la nuit suivante les urines, qui jusques-là avoient toujours été enflammées, & ensuite duquel la malade se trouva sans fievre, parut l'avoir complétée ; & la malade étoit si bien, que je n'hésitai point de faire prendre, le lendemain (douzieme jour de l'incommodité,) une potion de manne, dans l'idée qu'elle tiendroit lieu de la médecine qu'on ordonne après les fievres ; mais, à ma grande surprise, ce purgatif, qui, dans tout autre tems, auroit assez bien évacué la malade, ne lui procura qu'une seule selle ; cependant la journée fut bonne : elle eut seulement à se

plaindre d'un mauvais goût à la bouche & d'une amertume & puanteur dans les phlegmes qu'elle expectoroit.

Les sueurs revinrent dès la nuit, les urines se trouverent derechef avec un sédiment blanc; & je remarquai, dans les crachats, du sang en partie caillé, en partie fluide, mais qui, selon toute apparence, provenoit des sinus frontaux, puisque la malade n'en donnoit qu'après avoir reniflé: je la rassurai donc sur l'inquiétude qu'elle avoit de ce symptôme, & passai à l'ordonnance d'une médecine pour le lendemain, laquelle devoit suppléer à l'inaction de la manne prise la veille.

La nuit suivante, qui étoit celle du treize au quatorze, il lui survint une forte horripilation avec froid, qui dura une heure entiere, & fut suivie de chaleur & de sueurs: les urines se montrerent enflammées, sans sédiment; & la médecine qu'on avoit avalée avant mon arrivée, n'opéra que peu, & seulement l'après-midi.

Je fus un peu inquiet sur la cause de ce froid, & commençai à douter si je ne me serois pas trompé sur celle du crachement de sang: le sujet que j'avois à traiter étoit hypothéqué de la poitrine; il y avoit ressenti plusieurs point douloureux, depuis son dernier catharre jusqu'à cette fievre; ainsi le soupçon de suppuration au poumon étoit fondé: un nouvel accès qui revint la nuit

ſuivante, des urines graſſes, couvertes d'une pellicule, le fortifioient beaucoup : remarquant en outre plus d'oppreſſion de poitrine qu'auparavant, & la malade ayant encore quelque peu refroidi la nuit ſuivante, puis étant entrée tout-à-coup dans une forte chaleur, je fus porté à croire que la ſuppuration faiſoit du progrès, en répandant l'inflammation dans tout le voiſinage de la vomique ; c'eſt pourquoi je me réſolus à lui faire faire une ſaignée ce jour, qui étoit le ſeize de la maladie : la fievre, avec altération, & des urines enflammées, n'en continua pas moins tout le jour ; mais la nuit fut bonne, & la fievre ſe trouva le lendemain conſidérablement diminuée, de ſorte que la malade ne ſe plaignoit plus que de ſon mauvais goût à la bouche.

Ce mieux continua juſqu'au lendemain l'après-midi, qu'elle reſſentit encore quelques friſſons, ſuivis de chaleur & ſueur ; & ce fut à celui-ci que, me rappellant leurs retours, à-peu-près réglés ; & un, ſur-tout, que la poitrine ſe retrouvoit en bon état, & que le pouls ne donnoit aucun indice de fievre lente : ce fut, dis-je, à ces marques que je reconnus que ces froids étoient plutôt l'effet d'une fievre intermittente, que celui de la ſuppuration : la pâleur du viſage, qui ci-devant avoit été d'un rouge vermeil, & une certaine blancheur de lait, accompa-

gnée de séchereſſe dans le blanc des yeux, qu'on remarque ordinairement dans ces ſortes de fievres, me confirmerent aſſez dans cette penſée pour me déterminer à lui ordonner le tartre vitriolé en poudre ; mais les ſueurs qui en devinrent plus abondantes, & qui continuerent ſans la moindre interruption, pendant deux jours & deux nuits, me firent comprendre que ce remede ne convenoit pas ici ; & je reconnus, à cette occaſion, la vérité de ce que dit M. le Baron de Van Swieten, dans ſon Commentaire ſur l'aphoriſme 758 de Boerhaave ; ſavoir que, » quoiqu'il paroiſſe que l'in-» dication d'inciſer & d'atténuer, ſoit quaſi » générale dans les fievres intermittentes, » il eſt cependant des cas où il faut plutôt ſe » ſervir de remedes qui épaiſſiſſent, qui » reſſerrent & qui fortifient : en effet (ajou-» te-t-il,) les demoiſelles délicates, & les » hommes d'un foible tempérament, ont » quelquefois les humeurs tellement diſſou-» tes par les fievres intermittentes, qu'ils » ſuent avec profuſion, non-ſeulement ſur la » fin des paroxyſmes, mais auſſi dans tout » autre tems, ſur-tout pourtant dans la nuit, » en dormant. « J'ai trouvé, pourſuit ce bon obſervateur, » que les Anglois ſont extrê-» mement ſujets à ces ſortes de ſueurs, & » il eſt clair qu'en pareil cas, les atténuans » & les fondans ſeroient nuiſibles, & qu'au

» contraire l'écorce de tamariſc, de capre
» du Pérou, infuſée avec des aromates dans
» du gros vin rouge, ſont un remede très-
» convenable ; car on parvient rarement à
» la guériſon des fièvres intermittentes dans
» de tels ſujets, ſi on ne remédie, premiére-
» ment à la trop grande diſſolution des liqui-
» des, à la foibleſſe des ſolides, par l'écorce
» du Pérou, ou ſans qu'on en obtienne du
» moins un état de calme, qui permette au
» corps de reprendre un peu ſes forces. «

Conduit par le conſeil d'un ſi grand homme, j'ordonnai trois dragmes de quinquina, réduit en conſerve par le ſyrop de capillaire; mais la malade en avoit à peine pris les deux tiers, qu'elle commença au ſoir à fortement trembler par accès ; & cette convulſion de tout le corps augmenta tellement, que pluſieurs perſonnes ne purent empêcher qu'elle ne fît des bonds ſur ſon lit.

Cet événement effraya beaucoup les parens, & fit que l'on vint m'appeller en grande hâte. Je trouvai la malade toute trempée de ſueur, ſe plaignant de différentes douleurs poignantes dans la poitrine, & d'une altération extrême : ſon pouls étoit plein, roide, & très-agité ; du reſte, elle conſervoit une entiere préſence d'eſprit au milieu de ces accès. Comme j'attribuois cette cataſtrophe à l'action du quinquina, contre la cauſe pré-diſpoſante de la fievre,

je n'en fus pas effrayé ; j'avois déjà remarqué en plusieurs occasions, que le jour que l'on avoit pris ce remede, l'attaque étoit plus violente, mais qu'ensuite il n'en revenoit plus, ou que le peu qu'il en paroissoit après, n'étoit pas de conséquence ; néanmoins je ne crus pas devoir laisser continuer un symptôme aussi hétéroclite, & qui, par le progrès qu'on remarquoit qu'il faisoit d'un accès à l'autre, pouvoit amener quelque chose encore de plus fâcheux : c'est pourquoi je fis prendre un grain de laudanum, & une heure après, n'appercevant aucune diminution dans la violence des reprises, j'en prescrivis un second : cela n'empêcha pas qu'elle n'en eût encore quelques-unes assez violentes ; mais enfin pourtant elles cesserent vers minuit, & la malade s'endormit jusqu'aux cinq heures du matin, toujours en suant : je la trouvai même encore toute mouillée, à la visite que je lui rendis, vers les sept heures du matin.

Je lui ordonnai de ne plus se couvrir du tout, & malgré la foiblesse où ces sueurs & ces violentes attaques l'avoient réduite, je la fis mettre sur son séant, dans un fauteuil.

Le jour se passa assez bien, mais les sueurs lui reprirent de la nuit. Comme j'avois à craindre le retour de son tremblement convulsif, je lui fis faire usage d'une forte décoction de plantain, dont elle devoit pren-

dre une taſſe toutes les deux heures, & cela en la place du quinquina que la malade avoit en averſion, & qui d'ailleurs ayant été reconnu, n'étoit plus de ſaiſon.

Le ſoir de ce jour, l'accès voulut lui reprendre; mais il s'en tint à une ſimple menace, qui ramena encore les ſueurs pendant la nuit: je recourus, pour les arrêter, à un remede fort vanté par M. Van Swieten, qui eſt l'infuſion de ſauge dans le vin de Malaga. On avoit aſſurément beſoin ici d'un remede qui portât coup, vu l'état où l'on étoit réduit, & vu que la diſpoſition à ſuer étoit ſi grande, que pour peu qu'on ſe remuât au lit, on le faiſoit abondamment, & qu'un bras, laiſſé quelque tems couvert, par inadvertance, ſe trouvoit-là même tout mouillé.

Elle prit donc de ce vin quatre fois par jour, une once & demie chaque fois, & acheva dans les entre-deux de ce premier jour le reſte de ſa décoction de plantain, dont le bon effet fut annoncé par un ſentiment intérieur, que la malade comparoit à celui qu'elle avoit autrefois reſſenti, lorſque s'étant bleſſé un doigt, elle en avoit appliqué les feuilles par-deſſus; c'étoit, diſoit-elle, une eſpece de tiraillement dans le creux de ſon eſtomac & dans le bas-ventre, qui ne manquoit pas d'arriver à chaque taſſe qu'elle en prenoit, mais ſur-tout aux

dernieres, qui ſe trouverent chargées de marc.

Effectivement il n'y eut à la ſuite plus d'accès ; la malade eut ſeulement à ſe plaindre d'un mal d'eſtomac, qui lui reprit deux ou trois jours, à la même heure de ſa grande diſpoſition à ſuer, & d'un reſte de fievre : comme je jugeai que ces ſymptômes provenoient de foibleſſe, j'ordonnai l'extrait de quinquina avec la décoction de plantain.

Le mal d'eſtomac fut diſſipé ; mais les ſueurs continuerent encore quelques jours d'être abondantes, pendant leſquelles tous les cheveux de la malade tomberent ; elles ont enſuite diminué peu-à-peu : les forces & l'appétit ſont revenus, & la malade s'eſt trouvée parfaitement guérie de cette fâcheuſe maladie, au bout du troiſieme mois de ſa durée.

OBSERVATION

Sur la Fievre protéiforme, par M. PLANCHON, Médecin à Perawelz, en Hainaut.

Je fus appellé, au mois de Novembre 1759, pour voir une femme hyſtérique, âgée de quarante-cinq ans environ, d'un

tempérament ſanguin & bilieux, chez qui le cours périodique de la nature s'étoit éclipſé depuis ſix mois. Elle ſouffroit depuis un jour, d'un point de côté très-violent à la région du foie: elle avoit fort peu de fievre; elle touſſoit beaucoup, & rendoit, avec peine, des crachats viſqueux, teints de ſang: elle étoit dans un accablement extrême; ſon pouls étoit petit, la reſpiration gênée: elle me dit pourtant que ce n'étoit que l'ombre de ce qu'elle avoit ſouffert depuis le commencement, qui étoit cinq heures du ſoir du jour précédent, juſqu'à minuit; que depuis lors elle étoit un peu mieux: elle ſe plaignoit d'une chaleur à la région du mal, & dans tout le bas-ventre.

Je regardai cet accident comme un léger engorgement inflammatoire du foie. Sans entrer en détail des indications que j'avois à remplir, je débutai par une ſaignée au bras; & pour évacuer la ſaburre des premieres voies dont il y avoit des ſignes manifeſtes, avec conſtipation, je lui preſcrivis une potion laxative, des lavemens qu'elle refuſa: je lui fis faire uſage abondamment des délayans & des béchiques émolliens, &c.

Je fis répéter la ſaignée le même jour au ſoir, avec ſoulagement; ſon minoratif n'agiſſoit que lentement, en ayant vomi une partie: elle paſſa aſſez paiſiblement la nuit

ſuivante ; le matin, il ne lui reſtoit que cette chaleur mentionnée, & une légere oppreſſion de poitrine, ſans aucuns veſtiges de fievre ; cependant, vu le long eſpace de tems que ſes regles n'avoient reparu, pour les rappeller & emporter cette chaleur, dont la ſuppreſſion des menſtrues, ſelon moi, étoit la cauſe, j'en ſuis venu à la ſaignée au pied: j'inſiſtai ſur les lavemens, que ſon caprice ne voulut point admettre ; il lui reſtoit cependant une conſtipation : le ventre étoit tendu & gonflé.

Ce jour-là, à cinq heures du ſoir, troiſieme de ſa maladie, tous les ſymptômes reparurent plus violemment que jamais. Je ne ſavois à quoi attribuer ce changement, l'ayant vue ſenſiblement mieux le matin. Je ne voulus pas la ſaigner, ſes forces étoient trop abattues. Je lui preſcrivis un emplâtre, compoſé : ℞. *Exempl. de melilot. quod fit cum camph.* ſcrup. ij. *Spern. cœt.* dragm. ſem. *Oliban. maſtich. ſuccin. flav. myrrh.* aa. dragm. j. *f. ſ. a. emplaſt. laterale.*

Vers minuit, le calme reparut ; il fut ſuivi d'une légere ſueur ; elle cracha plus aiſément, & ſe trouva mieux : il ne lui reſtoit qu'une pareſſe de ventre.

Flattée d'une convaleſcence prochaine, elle me remercia : elle fut obligée de me rappeller ; car le lendemain, à la même heure,

un troisieme accès reparut avec plus de violence encore : elle étoit dans un état à désespérer, sans presque de connoissance ; une suffocation des plus fortes l'avoit réduite à l'extrêmité : la voix lui manquoit, l'expectoration étoit tarie ; elle avoit le pouls presqu'imperceptible, joint aux autres symptômes mentionnés, mais principalement avec un gonflement & une tension du bas-ventre extrêmes. Elle venoit de recevoir ses Sacremens : je m'informai des circonstances essentielles de la maladie, & j'appris qu'il lui arrivoit encore, quoiqu'en assez bon sens pour l'ordinaire, d'avoir l'esprit un peu égaré : je ne doutai plus que la passion hystérique ne jouât ici son personnage ; étonné cependant de voir reparoître cet accident pour la troisieme fois, à la même heure, je pensai à la fievre intermittente tierce ; j'en fus bientôt persuadé, tant parce que ces accès commençoient par des frissons irréguliers, que parce que la fievre intermittente étoit ici endémique : je connus bientôt cette métamorphose, & ne craignis plus tant pour la vie de la malade, flatté que, vers minuit, je la verrois mieux.

L'accès étoit cependant trop cruel, pour le laisser au soin de la nature, & sa suffocation exigeoit du soulagement : ainsi, calmer l'ataxie des esprits, leur procurer un libre

cours, & donner par-là plus de jeu à la reſpiration ; avoir égard à la conſtipation, relâcher le tiſſu du bas-ventre, & tâcher de rappeller l'expectoration, étoient les ſeules indications que j'avois à remplir.

Je preſcrivis donc les anti-hyſtériques, les anodins unis aux béchiques : ℞. *Aquar. hyſſop. brion. comp.* aa. unc. ij. *Sperm. cæt. vitell. ov. ſolut.* dragm. ij. *Tinct. caſtor.* gutt. xv. *Syrup. de mœcon.* unc. j. *Miſce, ſumat cochleatim.*

J'employai les lavemens émolliens, les fomentations du bas-ventre, de même nature, & les délayans, &c. Ce remede fit un effet merveilleux : le matin, tout étoit calme, & ſe trouva comme auparavant : les lavemens n'avoient encore agi que légerement : je les fis continuer, & les rendis purgatifs ; ils opérerent comme je le déſirois.

Je profitai de ce calme pour m'oppoſer à un nouvel accès, qui infailliblement fût revenu avec plus de force, & ſans doute eût pu perdre cette femme ſans reſſource, ſi on n'eût détruit le foyer de cette fievre. Quel remede plus ſpécifique pour remplir un tel deſſein, que le *quinquina* ! cette écorce divine, auſſi précieuſe à l'homme, que l'or que le *Pérou* nous produit : j'y joignis la rhubarbe, comme le dit le céle-

bre *Mead* (*a*), d'autant plus qu'elle étoit indiquée : j'y ajoutai de plus la gomme ammoniac, pour aider l'expectoration, en atténuant la viſcoſité de ſes crachats, *ſeq. modo :*

℞. *Cort. Peruv. in alcohol. redact.* dragm. vj. *Rhei elect. pulv.* ſcrup. jv. *Gumm. amm. pulv. ſal. ammon. depurat.* aa. dragm. j. *Mell. albiſs. q. ſ. F. elect. uſui*, à prendre toutes les heures & demie, à la doſe d'une demi-dragme environ ; de ſorte qu'elle a tout pris pendant l'intervalle ordinaire : elle con-

» (*a*) Longa autem me docuit experientia » exiguam portionem rhabarbari remedio huic (cortici Peruv.) admiſcere, eâ, ſcilicet, ratione, » ut alvus bis ſaltem quotidie dejiciat, neque unquam virtutem illius hoc modo fractam, ſed feliciter potiùs auctam fuiſſe animadverti. « *Et plus bas* : » Conſilium cepi corticem hunc febribus accommodatiſſimum, ſic exhibendi, poſtquàm annis abhinc viginti, febres intermittentes, » quæ tunc per populum ſolitò fæviùs graſſabantur, » in malum corporis habitum, imò & hydropem » frequenter delinere percepi, cui malo occurrere » poſſe credebam iſtiuſmodi curatione. Nec me mea » ſpes fefellit, quòd, ut ſtatim comperi, quotieſcumque humoribus craſſioribus, gravatum corpus offenderem, eamdem tenui medendi viam : » at cautio tamen erat, ne ultrà modum, purgare » pergerem, idcircò, cùm jam dragma una aut altera rhei aſſumpta fuerit, ab exinatione deſiſtere » ſoleo & celebris hujus antidoti uſus per ſe inſiſtere. « *Mead*, Monita & præcepta medica, cap. I, ſect. viij, pag. 29 & 30.

tinua

tinua l'uſage des béchiques incraſſans & légérement atténuans, qui étoient *la guimauve*, *la mauve*, *les fleurs de pavot rouge*, *de tuſſilage*, *de violettes*, *la racine d'althœa*, *de gramen & de réglisſe*, & le remede ſuivant :

℞. *Aq. flor. rhead.* unc. jv. *Ol. Provencial.* unc. j. *Mell. comm.* unc. j. *Vitell. ov.* n° j. *Syrup. capill. vener.* unc. j. ſem. *Miſce.*

A proportion qu'elle uſoit de ces remedes, les ſymptômes diſparoiſſoient ; elle expectora beaucoup & ſans peine, juſqu'au moment d'un nouvel accès, qui revint une heure plus tard, & ne dura que cinq quarts d'heures ; le reſte de la nuit fut calme.

Je vis pour la premiere fois les urines briquetées, ce jour-là Les parens avoient négligé de me les montrer, malgré que je les euſſe exigées ; aſſurément j'euſſe connu plutôt le germe de cette maladie, ſi je les euſſe vues plutôt.

Je lui fis continuer ſon électuaire & ſon régime : l'accès ſuivant ne fut qu'un accablement, avec quelques friſſons ; elle ne ceſſa pas de prendre ſon remede juſqu'à la doſe de *unc. ij. cort. Peruv.*

Notez que le cinquieme jour de ſa maladie, ſes regles reparurent, qui la ſoulagerent conſidérablement ; & le ſeptieme elle eut abondamment deux évacuations que je regardai comme critiques.

A proportion que cette fievre s'éclipſoit, l'expectoration diminuoit, ſans que la poitrine en ſouffrît. Sa convaleſcence a donné des marques évidentes, que tous les accidens de la poitrine n'étoient que ſymptomatiques ; de ſorte que cette femme s'eſt rétablie inſenſiblement (ayant eu ſoin de la purger dans ſa convaleſcence,) d'une maladie qui l'eût livrée dans les bras de la mort, ſans le quinquina. Telle fut la métamorphoſe de le fievre tierce : tout Médecin eût cru, au commencement, ce que j'ai avancé. Un troiſieme accès me fit réfléchir : j'évitai le coup qui alloit perdre infailliblement cette femme, & je la guéris parfaitement, malgré la complication de ſa maladie ; car la ſuppreſſion de ſes regles & la paſſion hyſtérique demandoient des attentions. Pour la cauſe de cette fivere, c'étoit vraiment une ſaburre des premieres voies : la fievre intermittente ici endémique, alors étoit bilieuſe, putride & vermineuſe.

OBSERVATION

Sur une Fievre hectique, par M. LORENT, Docteur en Médecine au Neuf-Briſac.

M. de N. Capitaine au Bataillon de milice de Villeneuve, âgé de cinquante-cinq

ans, d'un tempérament robuſte, tenant du phlegmatique & du ſanguin, prit au mois de Décembre 1758, pour une fievre continue, une doſe de poudre d'Aillaud, qui lui occaſionna une ſuperpurgation, avec des vomiſſemens de ſang. La fievre ceſſe au bout de quelques jours; mais la convaleſcence eſt laborieuſe, & bientôt ſuivie d'une rechute, avec des maux de tête & d'eſtomac, avec toux, ſoif, inſomnies & des vomiſſemens continuels. L'on emploie des ſaignées, des minoratifs, des délayans, des apozèmes adouciſſans, de toute eſpece, des calmans ſomniferes, des anti-émétiques, &c. La fievre s'étend au-delà de vingt jours; l'on inſiſte aux indications qui ſont évidentes: l'on recourt aux fébrifuges, avec précaution; le quinquina eſt marié aux pectoraux, aux édulcorans, aux rafraîchiſſans, mais le tout en vain: rien ne maîtriſe cette fievre rebelle, qui mine peu-à-peu le malade, & devient *hectique confirmée*.

Je fus appellé vers la fin de Janvier 1759: l'état du malade me parut déſeſpéré au premier coup d'œil: *Febris hectica maraſmodes* étoit à ſon ſecond degré: un pouls toujours accéléré, dans un corps totalement deſſéché, des ſaignemens de nez fréquens, des ſueurs nocturnes, des chaleurs paſſageres, âcres & brûlantes, étoient autant de marques d'un ſang appauvri, approchant de la

diſſolution putride : par la toux, les crachats, la reſpiration, je ne reconnus d'abord rien d'ulcéré aux poumons ; mais l'organe le plus pitoyablement affecté, fut le ventricule, dont l'extrême irritabilité ne ſoutenoit ni alimens, ni remedes, ſans exciter des cataſtrophes, comme des douleurs, des diarrhées, des vomiſſemens, des quintes de toux, des redoublemens de fievre, &c.

Dans des ſymptômes auſſi multipliés, ma premiere indication fut de combattre ce dérangement de l'eſtomac, comme le mal le plus urgent, de rendre les remedes & les alimens ſupportables, en émouſſant l'irritabilité de ce viſcere par une eſpece de vernis que l'on jetteroit ſur les fibrilles gaſtriques, afin de ſuppléer à la tunique veloutée, que le purgatif draſtique pouvoit avoir détruite. Les autres indications générales, & puiſées dans la nature de la maladie, étoient de donner du mucilage aux fluides, de calmer l'érétiſme des fibres, de rendre méables les tuyaux capillaires, deſſéchés & racornis, de déſobſtruer les glandes méſentériques & inteſtinales, de rouvrir les filtres, rétablir les ſecrétions, rectifier les fonctions des organes digeſtifs, &c.

Après avoir eſſayé des ſtomachiques doux, des toniques incraſſans, comme ſont quelques conſerves, des gelées, des crêmes

de riz ou d'avoine, aromatisées, &c. je proposai au malade le lait, comme unique ressource. Il me dit que jamais il n'avoit pu en prendre, sans être incommodé; cela ne me rebuta point contre un remede si évidemment indiqué; & pour y disposer l'estomac, je fis précéder l'usage des bouillons de poulet, d'écrevisses, de plantes chicoracées & d'amandes; ensuite je tentai le petit lait, où je fis bouillir les feuilles de menthe, & d'autres toniques les plus appropriés; malgré ces précautions, la premiere dose que le malade en prit, fut suivie d'aigreur, de colique, de diarrhée: je ne l'abandonnai point pour cela; & au lieu de le donner pur, je le fis couper avec des infusions aromatico-stomachiques, y joignant les opiats absorbans; mais rien ne me réussit: ce petit lait s'aigrit encore, je fus forcé d'y renoncer, & de venir aux bouillons de grenouilles, d'escargots, d'écrevisses, altérés avec les herbes convenables, aux différentes sortes de gelées, aux crêmes & aux consommés.

Tous ces remedes, qui devroient au moins pallier le mal, n'ont pas le moindre succès pendant l'espace de deux mois: rien n'arrête la fievre lente, le marasme, le dépérissement journalier; les vomissemens seuls s'appaisent, mais l'estomac ne s'en trouve pas mieux: toujours également irritable, s'il

ne vomit plus, c'eſt faute de forces qui ſeroient néceſſaires pour vomir. Quel parti prendre dans une ſituation auſſi fâcheuſe ? Les indications priſes ne changent point : je ne perds pas de vûe le lait ; je propoſe celui d'âneſſe. Pendant que l'on a ſoin de faire venir une âneſſe choiſie & bien conditionnée, le malade eſſaie de prendre une cuillerée de lait de vache écrémé, & chargé d'un peu de poudre d'yeux d'écreviſſes & de ſucre blanc. A peine l'a-t-il avalé, qu'une peſanteur d'eſtomac, des anxiétés, des quintes de toux le mettent aux abois. Dès ce moment, je renonçai à toute eſpece de lait, & je revins aux bouillons d'eſcargots, aux gelées, aux crêmes, &c.

Le malade ſoutint encore ces remedes alimenteux pendant quelques ſemaines ; mais l'état de ſon eſtomac toujours empirant, il ne put plus ſupporter que la gelée ſuivante :

P. *La moitié d'un vieux coq*,
Un poulet farci de creſſon de fontaine,
Rapure de corne de cerf, ſix onces.
Herbes de vervenne, de ſanicle, de véronique,
Sommités de mille-pertuis, de chacune une demi-poignée,
Santal rouge,
Canelle concaſſée, de chaque, un gros.

Faites cuire le tout, ſelon l'art, dans trois pintes d'eau, juſqu'à environ une pinte ;

paſſez-le avec expreſſion : ajoutez-y le ſuc d'une orange amere, &c.

Au bout de quelque tems l'eſtomac refuſa auſſi cette gelée, qui lui peſa comme une glu indiſſoluble ; & il n'y eut plus moyen de faire paſſer autre choſe, qu'un bouillon fait avec une demi-douzaine d'écreviſſes, & un poulet rempli de creſſon de fontaine ; pendant que le malade prenoit, matin & ſoir, une cuillerée de ſuc du même creſſon, & de menthe de jardin, récemment exprimé, dépuré, & cuit avec du ſucre en conſiſtance de ſyrop.

Six mois ſe paſſent ſans le moindre changement en mieux. Je réſolus de ſecourir l'eſtomac par la diette ſéche : le malade s'y ſoumit cinq jours de ſuite, ne prenant autre choſe que, d'heure en heure, une cuillerée de conſommé, & rinſant la bouche avec de l'eau fraîche, pour tromper la ſoif : cette abſtinence de liquides ne parut pas être contraire ; mais il fut impoſſible au malade de la continuer plus long-tems.

J'eus enfin recours aux eaux de Plombieres, ſi propres, par leur nature balſamique, à rétablir le ton des organes. On en fit venir quelques bouteilles ; mais la premiere cuillérée que l'on en donna au malade, produiſit un ſi mauvais effet, que l'on n'oſa pas en riſquer une ſeconde.

Plus la maladie fut avancée, plus les

indications devinrent embarraſſantes : l'inertie du ſuc gaſtrique, la foibleſſe de la tunique muſculeuſe de l'eſtomac, exigeoient des toniques, des roborans, des cordiaux, pendant que l'érétiſme du même viſcere ne ſouffroit rien d'échauffant, rien de ſtimulant. Les adouciſſans, les émoliens, les mucilagineux convenoient au corps en général ; & ces mêmes remedes étoient contraires aux obſtructions qui ſe formoient peu-à-peu dans tous les viſceres, & qui indiquoient des inciſifs, des apéritifs, des légers fondans ; mais en voulant ainſi lever ces obſtructions, & atténuer cette lymphe ſeche & épaiſſe, qui faiſoit des ſtaſes partout, l'on couroit riſque d'agacer les fibres, & de pouſſer à ſon comble cet excès de ſenſibilité de l'eſtomac, qui faiſoit le ſymptôme le plus funeſte de la maladie : des indications auſſi oppoſées ne peuvent ſe remplir à la fois, que par un juſte milieu, par des remedes doux, modifiés les uns par les autres, & adminiſtrés avec toute la prudence poſſible.

La boiſſon du malade fut, dans les commencemens, une décoction mucilagineuſe, incraſſante, enſuite une infuſion d'herbes vulnéraires : vers la fin elle fut faite avec la racine de ſalſepareille, le ſaſſafras, & un nouet de ſafran de mars apéritif.

Pour rendre les fibres ſouples & ductiles,

pour étendre les petits vaiſſeaux deſſéchés, racornis & flétris, rien n'étoit plus indiqué que les bains ou les demi-bains tiedes. Je voulus m'en ſervir les premiers mois ; mais l'extrême foibleſſe du malade, & les préjugés populaires dont il eſt difficile de ſecouer le joug, m'en empêcherent. Il me vint dans l'idée d'envelopper mon malade dans des linges arroſés avec une décoction émolliente ; mais cela me parut ſi incommode, que je me contentai de fomenter le bas-ventre, qui reſſembloit à une planche, avec trois veſſies de porc, remplies de lait tiede.

Vers les derniers mois de la maladie, qu'il ne fut plus permis de relâcher, je fis frotter l'épigaſtre avec des huiles aromatiques ; je me ſervis de cataplaſme confortatifs, de l'écuſſon ſtomachique ſuivant :

℞. *Empl. de cruſt. pan.* ℥. vj.
De Tacamahac. ℥. iij.
Malax. cum balſ. Peruv. q. ſ.
Irroretur ol. diſtill. Citr.
Cinnamom. aa.
gutt. vj.
F. Scutum ſtomachale.

Quant aux bols, aux électuaires, aux poudres, aux drogues compoſées quelconques, il n'en fut plus queſtion ; l'eſtomac n'en ſouffroit abſolument plus.

Tout ce que l'on a pu obtenir par la continuation de tant de remedes, c'étoit un faux calme ; car pendant le 5e, le 6e & le 7e mois, le malade n'eut ni ſoif, ni douleur, ni inquiétude, ni vomiſſement, ni diarrhée, ni ſueur ; du moins ces maux ne furent alors que rares & accidentels : le ſommeil étoit naturel, la reſpiration aſſez aiſée, les crachats ſans purulence, glaireux, écumeux, ayant, comme dit le malade, le goût de ce qui ſe trouvoit dans l'eſtomac : ce bien-être apperçu, n'empêcha pas le fond de la maladie d'empirer ; car la fievre deſtructive alloit toujours ſon train ; elle conſumoit le corps de plus en plus, & enfin la nutrition étant totalement abolie, les veines épuiſées & affaiſſées, les viſceres deſſéchés & corrompus, il étoit néceſſaire que le patient s'éteignît peu-à-peu, & mourut le huitieme mois de ſa maladie, dans un maraſme hideux.

Nous trouvâmes, dans l'ouverture du cadavre, les cartilages des côtes oſſifiées.

Les os, en général, extraordinairement ſecs & caſſans ; la ſubſtance des muſcles, que la conſomption avoit preſque réduite à rien, pâle, livide & mollaſſe.

Le poumon adhérent à la plevre dans toute ſa circonférence, & gangréné ; le lobe droit, ſphacélé antérieument, & ren-

fermant un abſcès conſidérable dans ſa partie poſtérieure.

Le péricarde, en partie cartilagineux, ſi intimement uni au cœur, que la ſubſtance de l'un & de l'autre paroiſſoit confondue.

Un polype notable à l'embouchure de l'artere pulmonaire, qui ſortoit d'un cœur ſec, pâle, flétri & vuide, de même que ſes oreillettes.

L'eſtomac plein de vents, ſitué dans l'hypocondre gauche, ſur le centre de la rate, laquelle étoit plus ronde & plus noire qu'à l'ordinaire.

L'épiderme de l'eſtomac, ou la membrane veloutée, ne tapiſſant qu'une petite étendue du côté du cardia, pendant que le réſte paroiſſoit liſſe & poli, & comme raclé.

L'épiploon ſphacélé, de même que le foie, qui étoit d'un petit volume & d'une ſubſtance ſéche, grenue, preſque friable.

Les inteſtins très-rétrétis, & rangés circulairement autour des vertebres lombaires, auxquelles le nombril & l'épiploon étoient immédiatement collés.

Les reins ſi affaiſſés & mollaſſes, que l'on ne pouvoit preſque rien diſtinguer dans leur intérieur.

Le méſentere, le pancréas & la véſicule du fiel nous parurent dans un état aſſez naturel. Nous ne vîmes qu'un peu de ſang

noir dans la veine cave supérieure & dans les veines hépatiques, les autres gros vaisseaux étant vuides.

RÉFLEXIONS.

L'histoire de la maladie & l'ouverture du cadavre nous prouvent que le velouté de l'estomac a été déchiré par l'action trop vive des poudres d'Aillaud, que cette tunique a été détruite peu-à-peu par la continuation des vomissemens, & la longueur de la maladie; que ce dérangement d'estomac a été l'origine de la fievre lente & de ses suites.

Mais pourquoi cette fievre lente est-elle devenue incurable dans un sujet des mieux constitués? C'est qu'elle étoit fomentée par un virus vénérien, que l'opiniâtreté des symptômes & l'inutilité de tous les remedes imaginables me permettoient de soupçonner dans les commencemens, mais dont l'existence ne m'a été confirmée que six semaines avant la mort du malade, lorsqu'il me dit avoir eu, peu avant de s'aliter, des chancres, qu'un Chirurgien inepte lui avoit séchés par des topiques, sans faire d'autres remedes. Cette déclaration n'étoit malheureusement plus de saison; tous les symptômes contr'indiquoient déjà le mercure: mais que ne peut-on hazarder dans un mal

fans reſſource? Je fis frotter le malade, de deux jours l'un, avec un quart de gros d'onguent : ſept à huit frictions ne firent rien ; je n'en voulus pas davantage : la peau, qui reſſembloit à du parchemin ridé, étoit impénétrable au mercure. Connoiſſant le virus dans les commencemens que je vis le malade, aurois-je été à tems de le combattre? J'en doute fort, puiſqu'alors la fievre hectique étoit déjà confirmée : les plus funeſtes ſymptômes étoient à leur comble ; & d'ailleurs le lait, qui eût été ſi néceſſaire pour modifier l'action du mercure, étoit incompatible avec l'idio-ſynchraſie du malade : il ne pouvoit donc ſoutenir le mercure avec ſécurité, que dans le tems de ſes chancres ; & il eſt certain que, guéri dès-lors par les grands remedes, il n'auroit pas manqué d'échapper aux effets de la poudre d'Aillaud ; & jamais cette poudre n'eût eu des ſuites auſſi fâcheuſes, ſi elle n'avoit rencontré des viſceres viciés de la vérole, & une lymphe épaiſſie & ſéchée par le même virus.

OBSERVATION

Sur une Fièvre putride-vermineuſe, accompagnée de délire phrénétique, où l'on a fait uſage du vin avec ſuccès, par M. DELAMAZIERE, Conſeiller-Médecin du Roi, Docteur-Régent de la Faculté de médecine de l'Univerſité de Poitiers.

Quoique les obſervations d'Edimbourg faſſent mention de l'uſage du vin intérieurement dans les fievres nerveuſes, qui ſont des eſpeces de fievres putrides, les Médecins ne ſont pas encore enhardis par un nombre ſuffiſant d'obſervations, pour en faire uſage dans ces cas, ſoit qu'ils craignent de s'écarter des regles de l'art, (en cela ils devroient faire attention à cet axiôme: (*Ars eſt aliquando ab arte recedere*,) ſoit qu'ils craignent de s'attirer la critique du public, ſi le ſuccès ne répond pas à leur attente; je me ſerois moi-même oppoſé à en faire faire uſage au malade qui fait le ſujet de cette obſervation, ſi ſon opiniâtreté ne m'y eût contraint.

Je fus appellé, l'année derniere, pour voir un Charpentier, d'une conſtitution aſſez robuſte, âgé d'environ quarante-cinq ans, adonné un peu au vin. Il y avoit quatre

jours qu'il étoit malade, lorſque je le vis pour la premiere fois. La fievre, me dit-on, le prit en froid, auquel ſuccéda une chaleur conſidérable, mal de tête, laſſitude par tout le corps, ayant la bouche pâteuſe, amere, avec envie de vomir, les urines rougeâtres, ſymptômes qui caractériſent aſſez bien la fievre putride.

Le premier jour on reſta dans l'inaction, pour voir quelles ſeroient les ſuites; mais la maladie continuant avec plus de violence, on appella un Chirurgien qui ſaigna le malade deux fois: le lendemain, pour ſubvenir au naufées, il lui fit prendre du kermès minéral, ce qui l'évacua aſſez bien; malgré ces ſecours, le délire ſurvint la nuit, ce qui engagea le Chirurgien à me faire appeller.

Etant auprès du malade, je voulus m'informer de ce dont il pouvoit ſe plaindre; mais que tirer d'un phrénétique & d'un furieux? Je ne balançai pas à lui faire tirer ſur le champ du ſang au pied, avec d'autant plus de raiſon, que le pouls étoit plein, dur, ſans beaucoup de fréquence. Je retournai, quelques heures après, pour voir le ſuccès de la ſaignée: je trouvai le pouls petit, aſſez mol; je penſai pour lors qu'il pourroit ſurvenir une criſe ſalutaire par les ſueurs, la peau ſe trouvant moite; mais point du tout: je retournai le lendemain matin, je trouvai mon malade auſſi furieux qu'a-

vant la saignée, le pouls petit, les membres froids; d'un côté, la saignée paroissoit indiquée; de l'autre, les forces ne le permettoient pas.

Tout ce qu'on offroit au malade, soit bouillon, soit tisane, étoit rejetté avec violence de sa part, au milieu de sa chambre, examinant d'abord s'il ne trouveroit pas occasion de frapper quelqu'un des assistans: voyant donc ses forces extrêmement diminuées, je lui prescrivis une potion cordiale, à laquelle je fis ajouter huit grains de kermès minéral: on lui en fit prendre une cuillerée d'heure en heure, ce qui l'évacua assez abondamment pendant la journée: on trouva, dans ce qu'il avoit rendu, plusieurs vers; le lendemain, se trouvant plus foible, le délire persistant toujours, j'eus recours à une potion cordiale; plus active que la précédente; cela n'empêcha pas le malade de tomber dans une espece d'affection soporeuse, avec délire obscur; son pouls étoit pour lors petit & fréquent; je craignois fort pour ses jours: je me déterminai, dans cette circonstance, à lui faire appliquer les vésicatoires aux jambes, qui mordirent fort bien: le malade revint de son assoupissement, & retomba dans le délire phrénétique, comme auparavant.

Dans le commencement que je le vis, il me sollicitoit beaucoup à lui accorder du vin; mais comme il faisoit usage de cordiaux

assez actifs, je m'y opposai. Après l'action des vésicatoires (qui suppurerent fort bien pendant huit jours), le pouls se ranima; même répugnance qu'auparavant, pour les bouillons & la tisane qu'on lui présentoit, demandant, à toute instance, du vin: voyant donc qu'il n'avoit rien pris depuis quatre jours; que les cordiaux que je lui avois prescrits n'avoient pas laissé de l'échauffer, & qu'il étoit inutile de lui présenter des boissons convenables à son état, je consentis qu'on lui donnât du vin, me ressouvenant des paroles d'Hippocrate: *Consueta longo tempore etiamsi deteriora sint insuetis minùs molesta esse consueverunt*; & de celles de Celse: *Consuetudo alia est natura*; voici de la maniere dont je me comportai, pour qu'il ne reçût que du soulagement de cette liqueur: je prenois les trois quarts d'un gobelet de tisane rafraîchissante, & je le remplissois de vin; par ce moyen, je parvins à faire boire le malade (*a*): j'essayai la même chose sur le bouillon, & je réussis: je lui faisois mettre aussi dans la bouche, de tems en tems, un peu

(*a*) Cette boisson est rafraîchissante, comme nous l'enseigne M. Van Swieten, dans ses Commentaires sur Boerhaave, tom. II, pag. 111; ce qui devroit engager les Médecins à ne pas tant s'élever contre l'usage du vin, dans les fievres aiguës, puisqu'une des indications est de modérer l'impétuosité du sang.

d'orange. Il buvoit, par ce moyen, copieusement (*a*) : comme il avoit une répugnance invincible pour tout ce qui n'avoit pas goût de vin, qu'il y avoit indication urgente pour purger, qu'il étoit dangereux de retarder plus long-tems, j'étois en peine de trouver un remede facile à prendre, & qui pût agir avec efficacité : je m'imaginai que de l'émétique, en petite doſe, agiroit comme purgatif ; le ſuccès couronna mon attente : je lui fis prendre, dans un peu de tiſane & de vin, deux grains d'émétique, le matin, ce qui lui fit faire quelques ſelles mêlées de vers ; quatre heures après, je lui en donnai une même doſe : je continuai cette méthode, à quatre fois différentes, toujours avec beaucoup de ſuccès, laiſſant un jour d'intervalle ; par ce moyen, le ventre météoriſé, ſans cependant qu'il y eût d'inflammation, devint mollet, & dans l'état naturel : j'avois ſoin, les jours vuides de purgation, de lui faire prendre un lavement rafraîchiſſant & émollient ; pendant l'uſage de ces remedes, il me fut impoſſible de lui faire prendre des narcotiques, de quelque façon que je les preſcriviſſe ; car pour peu qu'il trouvât de dégoût dans ce qu'il buvoit, il le rejettoit.

(*a*) Il but par jour, pendant tout le tems de ſon délire, une pinte de vin, mêlée avec une quantité proportionnée d'eau.

A la ſuite de ces purgatifs, la fievre ceſſe; mais le délire perſiſte avec la même violence, & continue pendant deux jours : je craignois fort qu'il ne reſtât long-tems dans cet état ; il ſurvint heureuſement une hémorragie par le nez, aſſez copieuſe, qui le dégagea un peu. Il dormit même deux heures, ce qui ne lui avoit pas arrivé depuis qu'il étoit malade : il ſe plaignit, après ſon réveil, de nauſées conſidérables ; comme il étoit tard, que ſon ventre n'avoit pas coulé depuis vingt-quatre heures, je lui preſcrivis un lavement commun, qui dégagea le bas-ventre : je preſcrivis, le lendemain matin, cinq grains d'émétique, qui lui firent rejetter une quantité conſidérable de matieres bilieuſes, auſſi jaunes que du ſafran ; à la ſuite de ce vomitif, il revint entiérement à lui, après treize à quatorze jours de délire : ce fut pour lors que je le ſoignai méthodiquement : je mis en uſage les émulſions, auxquelles on ajoutoit le ſyrop de nymphæa, & les purgatifs avec les tamarins; & au bout d'un mois & demi, il fut en état de ſe promener, ſans cependant être en état de vaquer à ſes occupations.

Je ne me ſuis déterminé à donner cette obſervation, que pour faire voir qu'il meurt pluſieurs malades par le trop grand ſcrupule ; qu'on a obſervé les principes généraux, principalement dans les hôpitaux.

OBSERVATION

Sur le danger qu'il y a de manger de la chair des animaux morts de maladie, par M. ODOLANT DESNOS, Docteur en médecine, demeurant à Alençon.

Le mercredi, 9 de Juillet dernier, je fus appellé, ſur les neuf heures du ſoir, pour donner mes ſoins à deux familles de pauvres gens: je trouvai dans chaque maiſon trois malades qui faiſoient beaucoup d'efforts pour vomir; mais ils ne rendoient plus que des eaux gluantes & un peu jaunâtres, ſans aucun veſtige d'aliment; ces malades éprouvoient des tranchées vives, ſe préſentoient à tout moment ſur le baſſin, & rendoient une eau jaune; le ventre étoit tendu & météoriſé, la reſpiration courte & gênée, le pouls languiſſant, la langue ſeche: ils ſe plaignoient de ſoif.

Je m'informai auſſi-tôt ſi ces malades n'auroient rien mangé qui pût occaſionner ces accidens. J'appris que la nommée la Noë, l'une des malades, avoit acheté, le Dimanche, un poumon & un cœur de bœuf ou de vache, pour le prix de quatre ſols; qu'elle en avoit fait une eſpece de ragoût, avec de l'oignon & du perſil: je me fis

apporter la marmite dont on s'étoit ſervi, de l'oignon & du perſil qu'on avoit employé: je trouvai la marmite de fer propre; & je ne reconnus rien de ſuſpect dans l'aſſaiſonnement. On me dit que la viande, dont ces gens avoient mangé, étoit d'un animal mort de maladie; qu'un boucher l'avoit acheté à vil prix, & enſuite l'avoit vendu en détail. J'ai fait inutilement des recherches, pour découvrir le genre de la maladie, même chez celui qui avoit vendu au boucher: je me ſuis aſſuré qu'un aſſez grand nombre de perſonnes qui avoient mangé de la chair de cet animal n'en ont point été incommodées.

La famille de la Noë, qui en mangea le ſoir, ne s'apperçut de rien pendant la nuit; mais le lendemain, le pere, un enfant & la mere, furent pris ſucceſſivement de friſſonnement, d'oppreſſion & des accidens ci-deſſus décrits: la femme, qui étoit la moins malade des trois, ne s'imagina point que leur maladie pût avoir pour cauſe la viande dont ils avoient mangé le ſoir: elle en fit part, le mardi, à la famille des nommés Piron & Abrouin; trois perſonnes en mangerent, mais peu, parce qu'ils ne trouvoient pas bon goût à la viande: la nommée Piron, environ quatre heures après en avoir mangé, ſe plaignit d'être aſſoupie, & hors d'état de continuer ſon travail; ſur les

ſix heures, le nommé Abrouin, ſon petit-fils, ſe trouva mal ; la mere en ſentit autant : les accidens ſe ſuccéderent rapidement. Ils éprouverent bientôt tous ceux dont j'ai fait l'énumération.

Dès que je vis ces malades, dont les uns étoient pris du Lundi, & les autres du Mardi, je jugeai qu'ils rendoient, avec beaucoup d'effort, ſoit par haut, ſoit par bas ; que l'eſtomac & les inteſtins étoient déchargés de la partie la plus groſſiere des matieres qui cauſoient les ſymptômes dont j'étois témoin : je penſai qu'il n'étoit par conſéquent plus tems de placer des émétiques, qui ne feroient qu'augmenter les accidens. Quoique je n'en connuſſe pas la cauſe immédiate, je tâchai de la découvrir par le raiſonnement : les ſymptômes que je voyois, reconnoiſſoient une cauſe particuliere ; cette cauſe ne produiſoit ni les effets des poiſons ſtupéfians, ni ceux des poiſons amers, mais une partie de ceux qui arrivent après avoir pris un poiſon corroſif ; ce fut de ce point de vue que je tirai mes indications curatives : j'ordonnai auſſitôt aux malades, qu'on me dit avoir pris un peu d'orviétan, des potions huileuſes, de l'huile pure, des tiſanes avec la graine de lin & la guimauve, des lavemens avec le lait, où on fit fondre du ſuif de chandelle ; j'ordonnai des bouillons un peu

gras : je preſcrivis, pour l'heure de minuit, à trois de ces malades, un gros de théria-que chacun ; c'étoient ceux dont le pouls étoit très-petit & très-languiſſant : le len-demain matin j'allai voir mes ſix malades : je trouvai le plus jeune expirant, & les cinq autres éprouvoient les accidens de la veille ; mais dans un beaucoup moindre degré : le ſoir, à mon retour de campagne, j'appris que la tante de celui que j'avois laiſſé expirant le matin, étoit venue m'a-vertir que l'inhumation étoit fixée à ſix heu-res, & que je pouvois faire ouvrir le cada-vre, ſi je le jugeois à propos : je m'y ren-dis ſur champ, & fis prier M. de Saint-Denis, l'un de mes confreres, qui avoit vu, avant moi, l'une des familles, de ſe trou-ver à l'ouverture. Le Chirurgien commen-çoit de tracer ſon inciſion ſur les tégu-mens ; & nous nous diſpoſions à chercher les yeux nuds, & avec l'aide de la loupe, la cauſe prochaine de la maladie dans l'eſtomac & dans les inteſtins, lorſqu'on vint nous défendre, *de la part de la Juſtice*, de paſſer outre : nous nous retirâmes ſur le champ.

Je continuai de donner mes ſoins aux malades, qui, la plupart, ne vouloient point de tiſane : j'y ſubſtituai une boiſſon copieuſe d'eau, avec le ſyrop de limon ou de Ber-beris : mes malades allerent de mieux en

mieux, par le secours des remedes huileux & gras, dont je faisois continuer l'usage, tant par la bouche, qu'en lavemens : le dévoiment, la tension du ventre & les tranchées diminuerent beaucoup ; les efforts de vomir étoient bien moins violens : je tâchai de les faire cesser totalement, avec des potions d'eau distillée de menthe, le sel d'absynthe, les gouttes anodines, & le syrop de limon, dont je fis donner à trois des malades qui vomissoient plus que les autres, & qui avoient rendu quelques vers par haut : dès le Samedi, je trouvai trois de mes malades levés & marchant ; un quatrieme étoit très-bien : ils furent en état d'être purgés le dimanche, avec les tamarins, le sel de tartre & la manne : quelques jours après, je les purgeai plus fortement ; & tous, au bout de quelques jours, reprirent leurs travaux ordinaires, à l'exception de la Piron, femme très-âgée, qui a demeuré quelque tems languissante, mais qui, après une troisieme purgation, a recouvré toute sa santé. La nommée la Noë vint me trouver, environ quinze jours après, pour me consulter sur un gonflement de ventre ; il l'étoit effectivement, mais cet accident céda à une purgation.

Cependant j'avois appris par un grand nombre de spectateurs ce qui s'étoit passé, lors du transport de la Justice, pour faire ouverture

ouverture du cadavre. M. Dumelanger, Lieutenant-Criminel, assisté d'un Médecin royal, & d'un Chirurgien, prétendit que la connoissance de cette affaire lui appartenoit: le Lieutenant de Police, qui s'y étoit également rendu, en réclamoit, avec justice, la compétence: le Lieutenant-Criminel l'emporta, & dressa son procès-verbal, où il crut devoir s'élever contre la témérité du Médecin ordinaire des malades, *pour avoir, sans Juge, sans ordre de sa part, sans requisition*, osé fouiller dans un cadavre, pour tâcher d'en tirer des lumieres propres à le guider dans la cure d'une maladie singuliere, & par-là d'avoir cherché à se rendre utile au genre humain: le Médecin royal dressa son procès-verbal avec une exactitude singuliere; les termes en sont trop intéressans pour ne les pas rapporter..... *Avons trouvé*, dit-il, *les intestins de couleur blanchâtre, ainsi que les membranes de l'estomac, ayant dégénéré de leur couleur naturelle, & les membranes graisseuses, ainsi que l'épiploon, dépouillés de leur graisse naturelle; & ayant fait l'ouverture de l'estomac, avons trouvé seulement deux vers encore vivans, sans aucune liqueur ni aliment, contenus dans ledit estomac, ainsi que dans tous les intestins, qui étoient absolument vuides; & ayant examiné le foie, avons trouvé sa substance altérée, & la vésicule du fiel gonflée:*

& l'ayant ouverte, il en eſt ſorti une liqueur jaune & verdâtre, en partie; & ayant fait l'ouverture de la poitrine, avons trouvé le poumon flétri & alteré; & dans les ventricules du cœur, avons trouvé un peu de ſang coagulé, ce qui nous fait dire & juger que ledit Abrouin ayant pris des alimens de mauvaiſe qualité, qui ayant été ſuſceptibles de mauvaiſe digeſtion, ont cauſé une forte irritation dans l'eſtomac ou inteſtins, ou ils ont dû cauſer de grands vomiſſemens & un dévoiement conſidérable, par leur âcreté, & conſommer la ſubſtance des parties internes, & occaſionner la mort dudit Abrouin.

La nature de ce Journal ne me permet pas de faire des réflexions ſur chaque phraſe de ce procès-verbal, & ſur-tout, ſur la concluſion. J'aurois peut-être porté un peu plus loin mes vues, ſi j'avois aſſiſté à l'ouverture. Je n'examinai point non plus ſi on auroit dû procéder, ſans y appeller le Médecin qui avoit traité le malade. De quelle autre façon pouvoit-on ſe mettre au fait de ce qui avoit précédé la mort? Mais ni mes confreres, ni moi, ne devons jamais nous y trouver. Le Médecin royal qui a fait ce procès-verbal, ſe croit fort au-deſſus de ſes confreres. Il prétend qu'ils lui ſont aſſujettis par les proviſions de ſa charge; qu'ils ſont tenus, avant de s'établir dans le pays, de lui préſenter leurs lettres, nonobſtant leur

enrégiſtrement au Greffe; qu'il a ſeul, excluſivement à tous ſes confreres, droit de viſiter les bleſſés & les cadavres. A la vérité, nous préférons notre repos aux queſtions. Le droit de tous les Médecins reçus Docteurs dans une Univerſité quelconque, n'en eſt pas moins certain. Les prétentions des Médecins & Chirurgiens du Châtelet de Paris, dont les Médecins royaux des provinces ne ſont que les repréſentans, ayant été créés, à leur *inſtar*, par un édit de 1692, moyennant finance, ont été regardés comme chimériques à cet égard. Ils prétendoient avoir ſeuls le droit de dreſſer les procès-verbaux, & diſputérent ce droit à Me Louis de Santeuil, Docteur en médecine de la Faculté de Paris. Il perdit au Châtelet, le 22 Juillet 1722. Appel au Parlement, qui caſſa la Sentence du Lieutenant-Criminel du Châtelet, par ſon arrêt du 20 Mars 1728, & maintient tout Docteur en médecine & tout Chirurgien juré, dans le droit & la poſſeſſion de faire, à la requiſition des parties, les viſites & rapports des perſonnes bleſſées ou décédées, & à plus forte raiſon, de faire faire l'ouverture des cadavres de ceux qui leur ont été confiés.

Puiſque la Juſtice ne m'a pas permis d'examiner l'état du corps du nommé Abrouin, je me bornerai à aſſurer que le ſiege de la maladie étoit dans le poumon ou dans

le cœur, & peut-être dans toute l'étendue de la poitrine. Quoique ces parties paruſſent vermeilles, & ſans aucune mauvaiſe odeur, on obſerva ſeulement que ces viandes écumerent plus qu'elles n'ont coutume. Quant au genre de la maladie, je l'ignore; mais les accidens me font conjecturer qu'elle étoit de la nature des poiſons corroſifs.

OBSERVATION

Sur un Enfant monſtrueux, par M. JUVET, Médecin de l'Hôpital Militaire de Bourbonne-les-bains, en Champagne, aſſocié au College royal des Médecins de Nancy, de l'Académie des Sciences de Dijon.

M. Simon, Chirurgien de l'Hôpital, accoucha au mois d'Octobre dernier, la femme du nommé Café, Cordonnier à Bourbonne, d'un ſecond enfant, ayant eu de ſa premiere groſſeſſe une fauſſe couche; cette femme eſt jeune, forte & vigoureuſe: ſa groſſeſſe fut heureuſe, & l'accouchement y répondit.

L'arriere-faix arriva pêle-mêle avec l'enfant, qui n'avoit que la moitié ou environ de la groſſeur d'un enfant de neuf mois, quoiqu'à compter du tems où la mere

s'eſtimoit groſſe, il devoit les avoir.

Cet enfant, petit & délicat, n'avoit rien par-là de fort extraordinaire ; mais quel fût l'étonnement du Chirurgien de le trouver ſans bras, &c ? Il craignit d'abord que dans quelques manœuvres qu'il avoit pratiquées, parmi leſquelles cependant il n'y en avoit eu aucune de violente, vu la délicateſſe de l'enfant, ce bras ne ſe fût ſéparé du corps : il le chercha en vain ; l'examen de l'enfant diſſipa cette crainte précipitée.

Non-ſeulement le bras, avec toute l'épaule, lui manquoit, mais encore toutes les parties contenantes de la poitrine & du bas-ventre, tant antérieurement que poſtérieurement, du côté droit, de façon que, ſi, par la ſection la plus réguliere, qui auroit coupé le ſternum, depuis ſon premier os, & la ligne blanche par le milieu, on eût ſéparé ces parties, à commencer depuis la clavicule & les muſcles du col, en finiſſant à la partie inférieure des lombes & du bas-ventre, on n'eût pas mieux réuſſi.

L'épine du dos étoit entiere, & du reſte tout étoit bien conformé, excepté la partie ſupérieure de la tête, qui préſentoit un autre phénomene.

La tête étoit bien faite, les traits du viſage bien marqués ; toutes les parties oſſeuſes qui auroient dû former le ſommet de la tête, étoient remplacées par une bordure cuta-

née, membraneuſe, charnue, très-vaſculeuſe, qui s'implantoit circulairement dans le centre du placenta, de façon que cet enfant y étoit attaché ou ſuſpendu par cette bande circulaire, qui établiſſoit entre le placenta, & le fœtus qui n'avoit point de cordon ombilical, cette communication qu'il fournit ordinairement.

Remarques.

1° Le médiaſtin manquoit, d'où l'on ſent que tous les viſceres, excepté le cerveau, étoient flottans dans l'eau gelatineuſe qui environne le fœtus dans la matrice; auſſi étoient-ils à leur ſurface, livides & comme macérés, flétris, quoiqu'ils euſſent conſervé dans leur intérieur leur couleur naturelle.

2° Tous les viſceres avoient leur configuration naturelle, & leur ordonnance intérieure. Les capſules atrabilaires, les reins, le thymus, le foie, comme de coutume, étoient très-gros: les circonvolutions des inteſtins, par le relâchement du méſantere, étoient éparpillées; le méconium rempliſſoit l'extrêmité des gros.

3° Si le cordon ombilicale manquoit, toutes ſes dépendances manquoient auſſi; le trou botal exiſtoit, & le canal artériel.

4° Il n'étoit pas poſſible que l'enfant vécût quelque tems après ſa naiſſance; outre qu'il

étoit foible, mal nourri, il devoit périr en traverſant le détroit des parties génitales; les viſceres à nud ne pouvoient qu'y être maltraités & mis dans le plus grand déſordre; auſſi ne donna-t-il que quelques ſignes de vie paſſagers : d'ailleurs les poumons comprimés de tout côté par l'atmoſphere, n'auroient pu ſe prêter à la tranſpiration.

5° Si l'enfant étoit maigre & mal nourri, le placenta cependant étoit gros, bien conditionné, tel que celui d'une enfant de neuf mois, d'où il paroît que la diſproportion qui ſe trouvoit entre l'un & l'autre, provenoit des loix de la circulation, bleſſées dans ce dernier, & dirigées contre l'ordre naturel, ou plutôt de la nudité des viſceres, de l'inaction trop grande du fœtus dans la matrice, ſes attaches l'y tenant comme fixé, ne lui permettant pas pour ſes mouvemens tout le jeu d'un fœtus libre; car il y a des obſervations qui font voir que le cordon n'eſt pas abſolument néceſſaire : on ne l'a pas trouvé dans des fœtus qui ſe portoient parfaitement bien, & qui, comme celui-ci, non-ſeulement n'avoient point de cordon, mais même d'attaches au placenta.

6° Cette réflexion me fit examiner très-ſérieuſement la tête de l'enfant, par ſes attaches: je ſuivis, autant que je le pus, cette bande circulaire qui les formoit, que je regardai comme une conſtruction ſingu-

liere, qui ſervoit de cordon ; il fallut pour cela détacher ſa tête de la bande ; cela fut exécuté avec circonſpection, parce que j'ignorois encore s'il n'y avoit pas quelque adhérence entre la dure-mere, le cerveau & le placenta ; la dure-mere étoit ſaine, entiere, ainſi que le cerveau, appliquée par un ſimple contact au placenta, ſans aucune adhérence ; la bande en avoit par-tout étoit épaiſſe de deux lignes : elle ſe confondoit avec lui ; ſes vaiſſeaux, preſque tous capillaires, n'étoient qu'une continuation du placenta, & *vice versâ*.

Les ramifications des arteres & des veines cervicales & vertébrales des jugulaires externes, fourniſſoient le fond de cette conſtruction ; les ramifications artérielles tenoient lieu ſans doute des arteres ombilicales, comme les ramifications veineuſes, celui de la veine.

Il me ſemble qu'elle favoriſe l'opinion de ceux qui penſent que le placenta n'eſt qu'une eſpece de glande, deſtinée à l'élaboration d'une liqueur laiteuſe, qui ſe tranſmet au fœtus, pour ſubir dans ſes organes les mêmes changemens que dans les enfans qui vivent de lait. Je laiſſe aux Savans à apprécier ma conjecture.

OBSERVATION

Sur un ſerrement ou brédiſſure de la mâchoire, à la ſuite d'un traitement vénérien, par M. HAZON, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris.

Je fus appellé, l'hiver dernier, pour voir une jeune femme qui avoit été atteinte de la maladie vénérienne, communiquée par ſon mari. Après les préparations ordinaires, elle avoit reçu quelques frictions, après leſquelles elle avoit eu une ſalivation abondante, qui duroit environ depuis un mois. Selon toutes les apparences, on n'avoit pas eu un ſoin exact de ſa bouche; elle étoit fermée depuis plus de quinze jours, au point que la malade étoit réduite aux alimens liquides: on auroit eu de la peine à introduire entre les dents l'épaiſſeur de deux écus de ſix livres. Celui qui traitoit la malade, prétendoit que cet accident n'étoit rien, & qu'il ſe diſſiperoit ſans ſecours: d'ailleurs la maladie vénérienne étoit aſſez bien guérie, & ſes accidens entiérement diſſipés; cependant la malade étoit fort ennuyée de ne pouvoir ni parler ni manger, & de ce qu'on ne lui ordonnoit rien pour guérir cet accident; c'eſt ce qui

l'obligea de m'envoyer chercher. J'examinai d'abord la bouche, par le peu d'ouverture qu'il y avoit, & je découvris que la langue étoit fort épaiſſie, pleine de chancres dans toute l'étendue de ſes bords, & que la langue & toute la bouche étoient enduites d'un limon fort épais: je ſoupçonnai que les muſcles maſſeter, releveurs & conſtricteurs de mâchoire inférieure, étoient enflammés dans ſa partie intérieure, du côté de la bouche, & rongés de chancres profonds: je ne me trompai point; c'étoit la cauſe immédiate du reſſerrement ou de la brédiſſure de la mâchoire: jexaminai ces muſcles par le dehors, & je les trouvai fort durs, ſans douleur; on les auroit pris pour des ligamens: toutes mes vues ſe porterent à les amollir, à les détendre & à les relâcher; c'eſt ce que j'exécutai par des décoctions émollientes de mauve, guimauve & poirée, coupées avec parties égales de lait, dont je faiſois fomenter & toucher la partie malade, pluſieurs fois dans la journée: je fis appliquer ſur le corps de ces muſcles l'onguent de la mere, ſans litharge, à une certaine épaiſſeur, & le cataplaſme de mie de pain & de lait par deſſus: cette nanœuvre amollit les muſcles, les relâcha & donna facilité d'ouvrir peu-à-peu la mâchoir: la bouche, la langue & les muſcles maſſeter,

à la partie interne, étoient farcis de chancres: je les détergeai avec les gargarismes déterfifs, composés avec le syrop de meures & l'esprit de vitriol, étendus dans l'eau: je fis toucher & nettoyer les chancres avec un bâton de réglisse effilé par le bout, armé de linge fin, trempé dans un liniment, composé avec à-peu-près partie égale d'esprit de vitriol dulcifié, & de miel rosat: on adoucit l'esprit de vitriol, avec plus ou moins de miel rosat, autant que le malade put le supporter; on commença toujours par une dose moins forte: comme la malade sentoit une pesanteur d'estomac considérable, quoiqu'elle fût à la diete depuis longtems, je soupçonnai son estomac rempli d'une portion de ces matieres glaireuses, qui avoient été portées à la bouche par le mercure dans la salivation, & dont une partie étoit tombée dans l'estomac par la déglutition: je lui fis prendre un émétique en quatre prises, qui lui en fit rejetter une quantité considérable, & qui la soulagea beaucoup: je réitérai ce vomitif le surlendemain, avec succès: je purgeai ensuite plusieurs fois avec la manne, le sel de seignette & le syrop de noirprun, & la malade fut guérie.

OBSERVATION

De M. SUREAU DE LA BONNANNÉE, Docteur en Médecine de Montpellier, à Saint-Jean-d'Angely, sur des Sarcomes squirrheux, survenus en divers tems, dans le dos, entre & au-dessous des deux omoplates, & dans la région épigastrique.

1° Un jeune homme, laboureur à bras, âgé de vingt-quatre ans ou environ, au mois d'Avril 1760, se trouvant incommodé, depuis six semaines, d'un sarcome squirrheux, formé dans la région épigastrique, me fit appeller pour aller le visiter. Je me fis transporter chez lui, & lui témoignai tout le zele & l'empressement à lui procurer mes soins, pour faire dissiper cette tumeur. Je l'interrogeai & lui demandai d'où pouvoit provenir la cause d'une semblable excrescence : l'ignorant entiérement, il ne sut que me répondre. Après avoir examiné de près, quel étoit le principe & la cause du sarcome, je l'attribuai aux efforts que le jeune homme avoit ressenti, en s'occupant trop aux travaux pénibles de la terre, & aux soins de la campagne. Ce qui suit, confimera davantage la vérité du fait.

2° Soupçonnant la saburre dans les intestins, & le mauvais levain de l'estomac, je fis précéder les remedes généraux, c'est-à-dire, un bon genre de vie, les purgatifs catartico émétiques pris intérieurement, de même que les tisanes apéritives: je fis appliquer, sur la tumeur, des fomentations émollientes, de même que les emplâtres & onguens résolutifs; mais mes soins devinrent inutiles: le sarcome squirrheux de la région épigastrique, au lieu de diminuer, ne fit que s'accroître de jour en jour. Ce phénomene me parut si surprenant, que je n'ai pas voulu laisser échapper l'occasion sans en instruire notre bonne mere l'Université de Médecine de Montpellier, à qui je suis redevable de mon éducation.

3° Ce qui m'a paru plus singulier, c'est que la tumeur dorsale, ou le sarcome, qui participe du squirrhe, dont le jeune homme est attaqué depuis cinq ans, a varié chaque année, & est devenu plus considérable: on a employé inutilement les onctions & les onguens appropriés pour résoudre cette tumeur. Le jeune homme, qui se portoit bien de ce tems-là, ne ressent point à présent de douleur dans le lieu affecté. Ce qui lui fait plus de peine, c'est la seule incommodité d'une cuirasse, qu'il porte par derriere & par devant.

4° Le sarcome squirrheux, tant de l'une

que de l'autre partie affligée, est une excroissance de chair, qui vient de l'aliment propre de la partie où elle naît, sans fluxion, ni décharge des humeurs des autres parties, formé par la collection de la matiere nutritive propre de la partie, qui s'est faite lentement dans le lieu affecté: cette tumeur, selon les loix physico-médicinales, reconnoît pour cause, le relâchement & l'inaction de la partie solide, qui ne peut surmonter l'obstacle, ni chasser la matiere propre qui nourrit trop la partie, ni même dissiper la matiere nutritive, déjà formée dans un autre tems, dans la partie maintenant affectée.

5° Le souverain Arbitre de toutes choses a voulu qu'il y eût un équilibre parfait dans les fluides & les solides, par leur action & réaction réciproque, & que les parties s'accroissent également, en se développant peu-à-peu, étant exposées à une pression égale; par ce moyen, les liquides sont poussés par une force égale, dans toutes les parties du corps; ainsi il arrive que la résistance étant par-tout la même & la pression interne, égale, l'air pressant également toutes les parties du corps, les parties doivent nécessairement se développer également, en raison composée de leur masse & de leur volume; de sorte que la force proportionée de l'aorte, fait croître également toutes les parties; & comme les petites parties du

corps, & même toutes les plus petites, ſont creuſes, elles renferment auſſi un liquide qui les nourrit; l'action & la réaction des parties fluides & ſolides n'étant plus la même dans toutes les parties du corps, leur équilibre étant ôté par le relâchement, dans le lieu affecté, la matiere nutritive propre de la partie, étant fournie en trop grande abondance, forme de pareils ſarcomes ſquirrheux.

6° Voyant que mes ſoins étoient devenus inutiles pour ce qui concerne le traitement des deux ſarcomes ſquirrheux, je preſcrivis au jeune homme de mener un fort bon genre de vie, & je lui défendis étroitement de ne point travailler à la terre, & lui fis obſerver de s'abſtenir des exercices violens.

7° Le jeune homme ayant négligé mes conſeils, reprit ſon même travail, en s'adonnant aux ſoins de la campagne & aux exercices trop rudes, & eſſuya miſérablement un effort qui lui cauſa une entérocele formée par la relaxation ou extenſion de la partie inférieure du péritoine, dans lequel ſont contenus les inteſtins. J'examinai de près la hernie; & j'obſervai que dans la hernie inteſtinale la tumeur étoit dure, tantôt croiſſoit, tantôt diminuoit, & par intervalle de tems, s'évanouiſſoit tout-à-fait, ſelon qu'il y deſcend plus ou moins de l'inteſtin, ou qu'il eſt plein ou vuide; car lorſque

la tumeur eſt comprimée, ou le malade couché ſur le dos, les feſſes hautes, les inteſtins ſe remettent dans l'abdomen, pour lors le malade ne reſſent point de douleur : au contraire, lorſque la matiere ſe deſſeche dans l'inteſtin, de ſorte qu'il ne peut être repouſſé dedans, pour lors le malade reſſent une douleur véhémente ; ces ſignes propres à la hernie inteſtinale, m'ont raſſuré ſur cette découverte ; la hernie étant de nature dure, par les matieres fécales retenues dans l'inteſtin, j'ai fait appliquer ſur les parties affligées, des fomentations & des cataplaſmes émolliens, compoſés avec racines d'althæa, de lys, feuilles de mauve, pariétaire, ſemence, ou farine de lin & de fenu-grec, beurre frais ſans ſel, graiſſe de volaille, huiles de lys, d'olive & d'amandes douces, & j'ai fait prendre au malade, pendant trois ou quatre heures, un demi-bain d'huile tiede : on eſt venu à bout de faire la réduction de la hernie inteſtinale, en la preſſant doucement avec la main. Le malade aujourd'hui porte un brayer, ſans aucune autre incommodité.

8° Les ſarcomes ſquirrheux, ſitués dans le dos & dans la région épigaſtrique, ſont devenus prodigieux depuis la deſcente qui lui eſt arrivée, pour avoir négligé mes avis ; & c'étoit avec raiſon que je ſoupçonnois que la cauſe d'un phénomene auſſi ſurpre-

nant, ne pouvoit provenir que d'un effort, qui a tellement dérangé les fluides & les solides du lieu affecté, que l'équilibre ne régnoit plus entr'eux ; de sorte que s'étant adonné aux exercices trop violens de la campagne, par le besoin qu'il avoit de gagner sa vie, n'ayant pas de secours, & dépourvu de biens, les mêmes exercices lui ont causé l'entérocele, de même que l'accroissement des sarcomes squirrheux, parce que les parties se trouvant plus nourries par la collection de la matiere nutritive propre de la partie portée en plus grande abondance dans le lieu affecté, causé, comme il est mentionné ci-dessus, par le relâchement des solides.

LETTRE

*A M. ***, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, par M. LECAT, Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, & Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de cette ville.*

MONSIEUR,

M. de Montulé m'a assuré que la cure de mademoiselle d'Hautot vous avoit causé quelque surprise, & que vous désiriez d'en

avoir l'hiſtoire, afin de la rendre publique. C'eſt ſur ſa parole, Monſieur, & par le cas que je fais de votre jugement, que je me détermine à m'y ſoumettre.

Cancer ulcéré fongueux, avec glandes ſous l'aiſſelle, & altération d'une côte, extirpé & guéri.

Mademoiſelle d'Hautot, âgée de ſoixante-cinq ans, rue Saint-Patrice, à Rouen, avoit depuis pluſieurs années, une tumeur au ſein gauche, qu'elle attribuoit à quelque contuſion. Elle fit uſage des fondans & autres remedes de toutes les eſpeces. Dans les derniers tems, elle ſe livra à un prétendu guériſſeur de cancers, qui les traite par des eſcarrotiques. La tumeur s'ouvrit profondément, & produiſit des excroiſſances, que l'entrepreneur s'efforça de conſumer; mais comme l'hydre de la fable, elles renaiſſoient ſans ceſſe. A la fin, il avoua ſon impuiſſance & ſa témérité. L'alarme ſe mit dans la famille & chez les amis. Je fus conſulté; je voulus voir: je trouvai un aſſez vaſte chouxfleur fongueux, entouré, par toute ſa baſe, d'un rebord d'ulcere renverſé, calleux, avec de vives douleurs lancinantes: cette tumeur ne paroiſſoit pas adhérente, & il n'y avoit que quelques grappes de petites glandes ſous l'aiſſelle: je penſai que tout n'étoit pas encore perdu,

que l'opération étoit praticable, que son succès n'étoit pas hors de vraisemblance, qu'au moins c'étoit la seule ressource que je voyois à l'état où se trouvoit mademoiselle d'Hautot. Comme on ne lui avoit plus laissé entrevoir d'espérance, ma consultation lui fut très-agréable, & elle me pressa très-fort de lui faire promptement l'opération.

Je la fis en effet, le 29 Juillet 1760, en commençant par les glandes de l'aisselle, que je savois bien qui me donneroient plus de travail que tout le reste. Je me servis d'une double errhine, assez grande & très-affilée, que je plongeai dans les tégumens de l'aisselle, sur les plus éloignées de ces glandes : l'incision de ces tégumens fit un angle, dont le sommet étoit au haut de l'aisselle, & l'ouverture vers le sein : j'enlevai cet angle, avec les glandes correspondantes, & tout, en les extirpant du fond de l'aisselle, je les laissois attachées aux graisses & aux tégumens ; en sorte que quand toutes ces grappes furent enlevées, elles faisoient masse avec ce lambeau qui tenoit à la mamelle par sa principale largeur ; alors je prolongeai mes premieres incisions autour de la tumeur principale, & même un peu plus haut, autour d'une excoriation de la peau, qui me paroissoit fort suspecte : je n'épargnai pas les fibres musculaires, qui me parurent entichées de virus : l'extirpation de la mamelle fut

beaucoup plus prompte que celle des glandes de l'aiſſelle : toute l'opération dura deux minutes & demie.

Il n'y eut rien de remarquable dans la ſuite, juſqu'au vingt-ſeptieme jour, que la ſuppuration étant bien établie, nous apperçûmes que le bras, du côté malade, étoit enflé. J'en fus d'abord alarmé ; mais ayant vu que la plaie de l'aiſſelle étoit très-belle, je ſoupçonnai que le bras, mis trop près du corps, avoit été comprimé par l'appareil, & que cette compreſſion, en gênant la circulation, avoit produit l'œdeme : je fis mettre le bras plus loin du tronc, ſur un oreiller, & il déſenfla.

Le dix-ſeptieme jour, je découvris, au milieu de la plaie, une tache blanche, que je couvris de précipité rouge.

Le vingt-un, cette tache tomba ; c'étoit une eſcarre aſſez large, qui mit au jour environ un pouce de la côte fort noire, & par conſéquent affectée du virus, par quelque filet qui avoit fuſé de la mamelle, vers cette partie dure : cette découverte m'affligea, mais ne me découragea point. Sans donner aucun indice de mes alarmes à la malade, je la préparai à me laiſſer attaquer ce virus dans ce nouveau ſiege, perſuadé que je pourrois encore le dompter, ſi c'étoient-là ſes derniers retranchemens.

Le vingt-quatrieme jour, mardi 19 Août,

j'attaquai cette carie de la côte ; j'enlevai la table extérieure noire, & je ruginai la ſubſtance oſſeuſe, juſqu'à ce que je l'aye trouvé blanche, ferme, en un mot, ſaine : je l'ai panſée avec un plumaſſeau, imbu d'un mêlange d'huile de gayac, de teinture de myrrhe & d'aloës : j'ai rendu le lendemain ce mêlange plus liquide encore, avec l'eau ſpiritueuſe de lavande.

Le 28, il y avoit déjà quelque apparence de chairs ſur la côte ruginée.

Le quarante-unieme jour, elle fut tout-à-fait couverte & remplie de bonnes chairs, & la plaie de l'aiſſelle étoit cicatriſée,

Je vous épargnerai, Monſieur, toutes les petites alternatives des chairs moins belles, plus belles, des uſages que j'ai fait des remedes indiqués en pareils cas. Je ne vous parlerai pas non plus du régime, des purgations, des tiſanes, des opiats, du cautere que j'ai appliqué au bras oppoſé, le cinquantieme jour, &c. tous ces détails ſont trop connus. Je me borne à vous apprendre que la cicatriſation de la plaie s'eſt faite vers le quatre-vingtieme jour, & qu'un dérangement dans la ſanté de mademoiſelle d'Hautot, ayant occaſionné une aſſez grande excoriation à cette cicatrice toute nouvelle faite, nous avons été environ un mois à réparer ce petit déſordre ; mais qu'à la fin les cicatrices & la ſanté de mademoiſelle d'Hautot,

ont été ramenées dans le meilleure état, & s'y soutiennent parfaitement. J'ajouterai même, qu'elles n'ont pas été ébranlées par une chûte très-dangereuse, qu'elle a faite depuis peu dans un escalier fort difficile, & dans laquelle une extension involontaire du bras du côté malade avoit fait une petite rupture de la cicatrice de l'aisselle, qui a laissé échaper quelques gouttes de sang. Une saignée & les remedes usités en pareil cas, on fait disparoître les contusions, les blessures & toutes les suites de cet accident.

J'ai l'honneur d'être, &c.

P. S. Vous serez peut-être bien aise d'apprendre, Monsieur, que j'ai fait, ce printems, l'extraction totale d'une portion cariée de l'humerus, de trois pouces dix lignes de longs, contre son articulation supérieure, & qu'en moins de six mois, cette portion de l'humerus s'est régénérée au point, que le sujet qui est François Romain, invalide à Dieppe, se sert de son bras pour tous ses usages ordinaires. Vous ne douterez pas, Monsieur, qu'un Hôpital de 400 malades, dont 100 sont des maladies chirurgicales, ne me fournissent de nombreuses occasions d'observer, qu'assurément je ne laisse point perdre, quoi qu'il ne m'arrive gueres de les publier; mais j'espere qu'elles paroîtront quelque jour dans les ouvrages dont je suis redevable au public.

DEUX OBSERVATIONS

Sur trois circonſtances qui ont accompagné deux opérations de la Taille latérale, par M. DUMONT, fils, Chirurgien à Bruxelles.

Au printems de l'an 1758, mon pere fit à l'Hôpital Saint-Jean, l'opération de la taille, à un jeune homme d'environ vingt ans, avec le lithotome caché, mais corrigé, d'après les inſtructions de l'Académie royale de Chirurgie, moyennant lequel le col de la veſſie fut aſſez débridé, pour permettre aſſez librement l'entrée & la ſortie du gorgeret & des tenettes : le ſujet étoit ſitué preſque horizontalement. Après avoir cherché exactement la pierre, tant par toutes ſortes de tenettes, que par ſes doigts, boutons, ſondes à femmes, &c. il n'en put point trouver ; cependant, certain ici, ſi jamais ou peut l'être, de l'exiſtence d'une pierre dans la veſſie, qu'il avoit encore touché du bout de ſa ſonde, avant de faire l'opération, il réſolut de remettre ſon extraction, à quelques jours de-là, plutôt que de ſacrifier ſon malade au cruel honneur de tâcher de trouver la pierre dans le premier moment de l'opération, par

toutes tentatives poſſibles, qui n'auroient certainement pas manqué d'attirer des ſuites funeſtes. On dégagea le malade, pour être mis dans ſon lit. Auſſi-tôt un éleve mit ſon doigt dans la plaie, & s'écria qu'il avoit ſenti la pierre. Alors mon pere introduiſant dans le même moment ſon doigt dans la plaie, ſentit qu'en effet une pierre s'offrit au col entamé de la veſſie; auſſi il ne différa pas un moment de profiter de cette heureuſe circonſtance; car ayant conduit une tenette ſur ſon doigt qui lui ſervit de conducteur, il la ſaiſit, & en délivra heureuſement le malade, qu'on avoit laiſſé délié, & fait tenir de façon que ſon tronc fît angle aigu à la table, & que ſes cuiſſes preſque pendantes, fuſſent écartées, ſans que ſes jambes fuſſent pliées. La pierre avoit la groſſeur d'un demi-œuf de poule, & étoit toute hériſſée de pointes; ce qui avoit mis la veſſie dans un ſi mauvais état, qu'en conſéquence de l'abondance de la matiere purulente qu'elle fourniſſoit, & afin de la nettoyer par ce lavage & d'entraîner en même-tems les matieres malfaiſantes, elle fut injectée, deux fois par jour, d'un mêlange d'eau d'orge & du miel roſat, moyennant la ſonde à femme qui ſervit d'aqueduc à l'injection, laquelle ſonde fut ternie d'une telle noirceur, qu'elle n'en put être ôtée, qu'après qu'elle fut bien

bien écurée. Les injections répondirent parfaitement à nos attentes : quatre à cinq petites pierres sortirent encore pendant ces pansemens, ainsi que plusieurs lambeaux membraneux, de la grandeur d'un petit écu, lesquels étoient tous parsemés de graviers. Enfin, par les soins extrêmes qu'on en eut, il guérit parfaitement, au bout de deux mois.

SECONDE OBSERVATION.

Au commencement du mois de Mars de l'année 1760, mon pere fut mandé chez le sieur Dujon, Peintre, pour voir son fils, âgé de quinze ans, lequel, ayant eu depuis son tendre âge tous les signes équivoques d'une pierre dans la vessie, fut trouvé par la sonde en avoir réellement une, & cela, non équivoquement ; en conséquence il fut taillé par mon pere, le 12 du même mois, à l'appareil latéral, avec un lithotome de notre invention, mais qui ressemble fort à celui de M. *Lecat*. La prostate & le bourrelet étant nettement entamés, il introduisit très-facilement son gorgeret & ses tenettes. Mais après avoir bien cherché la pierre, avec tous les instrumens ordinairement employés en pareil cas, il ne put rien trouver du tout. Instruit que j'étois par l'observation précédente, que le dénouement des liens & le dégagement du malade avoient favo-

risé la préſentation de la pierre (cachée auparavant,) je lui en fis reſſouvenir, & auſſi-tôt le malade fut délié & dégagé, & afin de mieux encore faire ſortir la pierre, que nous penſâmes d'abord être logée dans quelque cellule ou repli de la veſſie, je le fis promener, & faire quelques mouvemens. Le ſujet étant encore une fois repris, mais ſitué dans la même poſition, dans laquelle on trouva la pierre à celui de l'obſervation précédente, l'on fit encore de nouvelles recherches; mais, encore une fois, l'on ne trouva rien, excepté qu'il lui ſembloit avoir touché, à travers une membrane liſſe, un corps étranger; mais comme c'étoit auſſi loin qu'il pût atteindre avec ſon doigt, c'étoit aſſez foiblement. Nous remîmes le ſujet à quelques jours delà, lequel excès de prudence & d'humanité fut malignement interprété par des gens mal-intentionnés, à qui l'envie fit répandre des diſcours auſſi faux que honteux pour eux. Mais bientôt, trois à quatre jours furent à peine paſſés, que le malade ſe plaignit de ſes mêmes douleurs: nous penſâmes d'abord que la pierre s'étoit délogée, & étoit venue ſe préſenter à l'orifice de la veſſie; & en effet, nous ne fûmes point trompés: car mon pere introduiſant la ſonde à femme dans la veſſie, il heurtoit de ſon bout contre la piere; en conſéquence, il délivra le

malade, le cinquieme jour après le premier tems de l'opération, de deux assez grosses pierres, dans un peu plus d'une minute, en présence de ceux qui avoient été au premier tems de l'opération. A présent, le dix-huitieme du mois d'Avril, le malade est compté parfaitement guéri.

Voici deux observations qui sont remarquables par trois endroits. 1° Dans la premiere observation, l'on n'a pu trouver de pierre (tous les moyens ordinaires étant employés inutilement,) qu'après que le sujet a été délié & dégagé, & tenu dans une situation plus perpendiculaire & moins gênante que la premiere. La raison de cet événement, qui paroît d'abord bizarre & que je ne prétends donner que comme une conjecture vraisemblable, me paroît celle-ci. Pendant une si pénible & douloureuse exécution, le sujet criant toujours de toutes ses forces, toute sa machine n'en peut qu'être extrêmement agitée; & faisant pour cet effet de violentes expirations, il met en jeu, tout à la fois, & le diaphragme & les muscles épigastriques, lesquels, entrant en action, chassent, avec une force presqu'incroyable, tous les visceres flottans du bas-ventre vers le petit bassin où est logée la vessie, laquelle étant vuide d'urine, & ayant ses parois relâchés, est comprimée par ces visceres tumul-

tueuſement agités, de façon à être obligée de prendre telle figure que lui permettent les viſceres qui la ſerrent étroitement. En conſéquence, elle peut être diviſée, ou en cellule ou en poches, ou être repliée, ou avoir quelqu'autre figure toujours capable de cacher la pierre dans le moment de l'opération, & de la rendre inacceſſible aux inſtrumens du Lithotomiſte le plus induſtrieux. Mais ce malade, une fois dégagé de ſes liens incommodes, & étant pour un moment dans le repos, il reſpire tranquillement, donne le calme à ſes agitations; alors, par une ſuite néceſſaire, les viſceres du bas-ventre n'étant plus ſi violemment agités par le diaphragme & les muſcles épigaſtriques, ils ceſſent de comprimer la veſſie, qui ſe met à ſon aiſe & dans ſon état naturel; la pierre n'ayant alors plus de recoin qui la loge, & le malade étant ſitué plus perpendiculairement, elle tombe, par ſon propre poids, vers l'orifice de la veſſie, où l'opérateur n'a qu'à la ſaiſir, s'il ne dérange point fort le malade: l'événement heureux, d'après une telle conduite, ſemble confirmer ce raiſonnement.

2° Il eſt à remarquer que, de la veſſie du même ſujet, il ſoit ſorti, pendant les panſemens, quelques pierres, & pluſieurs lambeaux membraneux, qui tous étoient parſemés de graviers; les pierres hériſſées de

pointes, ne peuvent que fort incommoder la ſurface interne de la veſſie, d'autant plus que le malade les portoit depuis long-tems, & qu'il mene une vie peu ſédentaires. L'on ne manque point d'exemples, où des parties, & même toute la membrane veloutée de quelques inteſtins, ſe ſoit rendue par l'anus, ſans cependant que la vie du malade en ait périclité; mais pour des exemples d'une pareille poſſibilité à l'égard de la veſſie, l'on n'en trouve pas, que je ſçache, comme ſi les Auteurs n'euſſent jamais eu lieu d'obſerver ceci; laquelle choſe, s'il eſt permis de raiſonner par analogie, peut avoir lieu, vis-à-vis la membrane veloutée de la veſſie, comme vis-à-vis celle des inteſtins: notre obſervation ne le prouve d'ailleurs que trop, pour y inſiſter davantage. Les injections doucement déterſives aident beaucoup le mécaniſme de cette ſéparation, qui n'eſt autre choſe qu'une ſuppuration établie entre cette membrane affectée, & les autres qui ſont ſaines. Ainſi l'on ne pourroit trop les recommander en pareil cas; car il eſt à penſer que c'eſt de ces reſtes de membranes à demi-détachées, & qui enſuite s'uniſſent & s'accroiſſent à quelque autre endroit ulcéré de la veſſie, ou de cicatrices mal faites, que naiſſent pluſieurs de ces figures bizarres de veſſies.

3° Il eſt bon de faire attenion dans la 2e obſervation, que l'on n'a pu trouver de pierre dans le premier moment de l'opération, quoiqu'on eût employé tous les moyens, même ceux qui, dans l'obſervation précédente, réuſſirent à faire trouver la pierre. Mais il eſt à remarquer ici que l'opérateur avoit ſenti, à travers une membrane liſſe, un corps étranger (quoique foiblement.) Cette obſervation étant tout-à-fait ſemblable, dans tous ſes points, à celle que rapporte M. *Verdier* de M. *Bordenave*, je ne puis m'empêcher de penſer qu'elle ſoit entiérement dans le même cas. En effet, il y eſt dit dit, tom. 4, Mém. de l'Acad. de chirurg recher. ſur les hern. de la veſſie, » que le cadavre d'un ſoldat invalide étant » deſtiné à des épreuves chirurgiques, on » s'étoit propoſé de faire ſur lui l'opération » de la lithotomie; l'on avoit inciſé le corps » de la veſſie au-deſſus du pubis, pour y » mettre une pierre, comme il eſt d'uſage » en pareil cas; après avoir fait au périnée » l'inciſion ordinaire pour le grand appareil » & portant par la plaie des tenettes dans » la veſſie, pour ſaiſir la pierre, on fut d'au- » tant plus ſurpris de ne la point trouver, » qu'on l'y avoit touchée un moment aupa- » ravant avec la ſonde: par des recherches » que l'on fit, on découvrit qu'elle étoit paſ-

» sée dans cette poche extraordinaire, qui » se trouvoit comme collée à la partie pos- » térieure de la vessie ; & l'on jugea que » la pierre, vraisemblablement située vis-à- » vis l'ouverture de la cloison, avoit été » poussée de la vessie dans cette poche, » par l'extrêmité du gorgeret, dont on s'é- » toit servi par l'introduction de la te- » nette. « Ces conformations extraordinaires de la vessie ne sont point si absolument rares qu'on le pense bien. Velsch. exercit. & observat. anatom. *Bauhinus*. théatr. anatom. *Blasius* observ. med. rarior. *Verdier*. recherch. sur les hern. de la vessie, tom. 4, Acad. chirurg. & *Riolan*, dans son antropologie, rapportent des exemples de vessies partagées en deux par une cloison membraneuse, qui, étant percée, permet une communication entr'elles ; de sorte que ces pierres étant une fois dans l'autre portion que celle où l'opérateur peut entrer, il est impossible de la charger, tandis qu'elle reste-là, quoique, pour me servir des termes du célebre Tulpius, Esculape même fût chargé de l'exécution. C'est en parlant de cette vessie double de l'illustre Casaubonus qui fut taillé, & auquel l'on ne put trouver de pierre, qu'il dit, qu'après sa mort, il vit : *Quod lapis latitabat tam perplexo errore contortæ huic vesicæ*

implicitus, ut ne ipsus quidem Æsculapius eum inde exemisset sine manifesto vitæ discrimine. Tulp. Observat. med. lib. iij, cap. 5. Dans notre observation, il est à supposer, avec vraisemblance, que la pierre étoit au-delà de la cloison membraneuse, & par conséquent inaccessible aux recherches du Lithotomiste, dans le premier tems de l'opération, & que deux ou trois jours après elle étoit délogée de la chambre postérieure, pour se mettre dans l'antérieure, où elle a été saisie.

De tout ce que nous venons de rapporter, résultent trois réflexions à faire, qui ne peuvent qu'avoir leur utilité dans la chirurgie vulnéraire. 1° Que dans le cas de l'opération de la taille, lorsqu'après avoir mis en œuvre tous les moyens ordinairement employés en pareil cas, l'on n'aura pu trouver de pierre, le malade restant toujours dans sa premiere situation, qu'il faut le délier, le dégager, lui permettre un peu de repos, & le faire un peu promener, & ensuite le remettre dans une situation plus perpendiculaire & moins gênante que la premiere, en lui faisant écarter les cuisses, sans les beaucoup plier. 2° Que dans les vessies malades & endommagées par les pointes des pierres hérissées d'aspérités, il ne faut point du

tout négliger les injections doucement déterſives, mais fort y inſiſter ; c'eſt par ce lavage qu'on nettoie la veſſie, & qu'on entraîne en même tems toutes les matieres mal-faiſantes, en entretenant une douce ſuppuration, qui redonne à la veſſie une nouvelle exiſtence. 3° Que dans ce cas, où, après être auſſi certain qu'il ſe puiſſe de l'exiſtence d'une pierre dans la veſſie, par le moyen de la ſonde, l'on ne trouve rien dans le moment même de l'opération, après avoir mis en œuvre tout ce que nous avons preſcrit dans la premiere de nos trois réflexions, qu'il eſt de la prudence d'un Lithotomiſte, & plus à propos, pour me ſervir des termes de ce ſincere & grand praticien, *Ledran*, » de laiſſer » la pierre, dans ce cas, que de fatiguer » la veſſie, par bien des tentatives inu» tiles, quoiqu'il n'y ait que l'extraction » de la pierre qui ſatisfaſſe le malade, & » qui rende quelquefois l'opération parfaite ; » car, au bout de cinq ou ſix jours, on » pourra facilement l'ôter, parce qu'elle » ſe préſentera au col de la veſſie, étant » entraînée par l'urine, ou par une eſpece » de bave qui ſuinte des parois internes » de la veſſie. Tout ce que je viens de » rapporter, pourſuit-il, eſt autant pour » ménager la veſſie que pour prendre la

» pierre, & en faire l'extraction. Une fois
» fatiguée jusqu'à un certain point, elle
» s'enflamme aisément, & son inflammation
» feroit probablement périr le malade,
» qui ne se fait tailler que pour guérir. S'il
» est de l'honneur du Chirurgien d'ôter
» la pierre, son honneur est encore plus
» attaché à la guérison du malade. Que
» pourroit-on penser, s'écrie-t-il en finis-
» sant, d'un Lithotomiste qui ne man-
» queroit jamais d'ôter la pierre, mais
» dont tous les malades périroient par l'in-
» flammation, dans les premiers jours de
» l'opération ? « Les vrais, ainsi que les grands Lithotomistes, ne connoissent que trop le prix de ces préceptes, qui, dans notre seconde observation, ont été suivis, & dont l'événement heureux en a constaté la bonté.

OBSERVATION

INTÉRESSANTE

Sur un vice de conformation ſingulier, par M. DESSAIX, un des nobles Conſeillers de Thonon, dans le Chablais, Viſiteur des Apothicaires de la province, & Chirurgien de l'Univerſité de Turin.

Le phénomene dont je vais faire le détail, mérite d'autant plus l'attention des connoiſſeurs, qu'il eſt extraordinaire que l'enfant qui en fait le ſujet étoit expoſé à être difforme le reſte de ſes jours, & dans l'impoſſibilité de faire aucun uſage de ſes mains, & que j'ai eu le bonheur de réuſſir dans une opération qui ne s'eſt peut-être jamais pratiquée de cette maniere. Voici le fait. Un enfant de cette ville vint au monde, dans le mois de Juin de l'année derniere, avec un vice de conformation aux mains, qui me parut extraordinaire.

Ces deux mains ne préſentoient que deux maſſes charnues: le vulgaire leur donnoit la forme d'une tête d'oie, parce que la mere a aſſiſté au jeu de l'oie à qui l'on a emporté la tête: on en ſçait la cérémonie. Quelle

pitié ! Si ce discours venoit de personnes susceptibles d'une sainte doctrine, je les renverrois au livre de l'Espece humaine de M. Vandermonde ; mais ce qu'il y a de plus capable de détruire ce préjugé, c'est que le jeu se fait en carnaval, & que l'enfant est né au milieu de Juin : cette oie a donc bien du pouvoir. Il faut que l'impression ait été bien vive, pour agir aussi promptement.

Les deux mains qui par hasard pouvoient avoir quelque ressemblance avec une tête d'oie, comme avec beaucoup d'autres choses, étoient d'une longueur égale à leur extrémité, qui étoit bordée d'un ongle assez difforme, qui régnoit d'un bout à l'autre. La résistance des mains qui étoit par-tout égale, m'a fait connoître qu'elles étoient affermies par un plan osseux dans tous les points de leur surface. J'examinai si cette substance osseuse étoit continue jusqu'au bout, sans aucune articulation : je m'apperçus alors d'un léger mouvement dans l'endroit où doit être l'articulation des premieres phalanges avec les os du métacarpe ; ce qui m'a fait juger qu'il y avoit une articulation organique dans cet endroit-là, & le défaut du mouvement entre les phalanges, c'est-à-dire, entre la premiere & la seconde, la seconde & la troisieme, m'a fait croire qu'il n'y avoit-là aucune articu-

lation, & par conſéquent qu'un ſeul os, d'une ſeule & même piece, tenoit lieu de toutes les phalanges, étant articulé au haut, comme je l'ai dit, ſeulement avec les os métacarpiens.

Il s'agiſſoit de chercher dans l'art des moyens pour ſuppléer aux défauts de la nature. Mes vues furent de ſéparer, avec le biſtouri, cette maſſe en petites portions, pour en faire des doigts; & ayant pris mes dimenſions, j'ai vu que la matiere ne ſeroit pas ſuffiſante pour nous donner cinq doigts, qui auroient été foibles, avortons, & comme atrophiés. J'ai mieux aimé n'en faire que quatre, dont il pût ſe ſervir.

Cette maſſe étoit un peu courbe en dehors, & convexe en dedans; & un peu plus haut, dans l'endroit où doit être poſitivement la paume de la main, j'ai remarqué un enfoncement en cet endroit; c'eſt même où je ſentis la ſeule articulation dont j'ai parlé. Pour parvenir à faire un pouce, étant le plus néceſſaire à la main, j'ai plongé un biſtouri droit en dehors; & l'ayant enfoncé preſqu'au milieu de cet enfoncement de la main, j'ai inciſé juſqu'à l'extrêmité qui étoit toute oſſifiée: j'en ai fait deux autres, à diſtance convenable, de ſorte que ce qui étoit

en place de l'index a été diviſé en deux parties ; l'une, pour améliorer le pouce, & l'autre le médius, n'y ayant pas aſſez de matiere, comme je l'ai déjà dit, pour les cinq doigts. Le biſtouri a bien fendu l'os & l'ongle, mais avec aſſez de réſiſtance, quoique l'os parût aſſez tendre : le tout a été fait dans l'eſpace de deux minutes, tout au plus. Pour le premier appareil, je n'ai mis que de la charpie ſeche, entre mes inciſions, des compreſſes, pour me garantir de l'hémorragie, qui n'a pas été conſidérable, enfin le bandage convenable : l'opération achevée, l'enfant, après quelques cris, s'eſt mis à tetter, & enſuite à dormir : le troiſieme jour, j'ai enlevé mon appareil fort aiſément : pour panſement, je me ſuis ſervi d'un onguent fait avec la céruſe, la litharge, & un peu d'alun calciné, de l'huile & de la cire, & cela, afin de vîte deſſécher, ſans une grande ſuppuration ; à la fin, de la charpie ſeche, pour cicatriſer. Il eſt guéri maintenant : au bout d'un mois, le panſement a été fini ; & tous les quatre doigts, qui paroiſſoient ſi longs & difformes, même douze jours après l'opération, me ſemblent, à l'heure que je les examine, être racourcis de la moitié, pour y gagner en largeur ; ce qui eſt venu très-à-propos :

ces doigts ne font point horreur, quoiqu'un peu crochus en dehors, ce que l'on vient à bout, petit-à-petit, de réformer : il les élargit & les ſerre fortement enſemble ; ils ont leur libre articulation à la racine, c'eſt-à-dire, vers les os du métacarpe : tous ces doigts, qui ſont de la même longueur, ont leur ongle, quoique mal-fait ; & la maſſe de chair qui étoit aux extrêmités, s'eſt diſſipée par le peu de ſuppuration qui s'eſt établie. Il pourra écrire, coudre, & il s'en ſervira avec induſtrie, & pourra par ce moyen devenir utile à la ſociété.

LETTRE

De M. BAUMÉ, Apothicaire à Paris, à l'Auteur du Journal.

MONSIEUR,

Vous ſavez que le Chymiſte eſt obligé d'attendre le ſuccès & les réſultats de ſes expériences, avant que de pouvoir en expliquer la théorie ; c'eſt ce qui m'oblige de différer de vous remettre le ſecond Mémoire que je vous ai promis ſur le tartre émétique.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LIVRES NOUVEAUX.

L'art des Accouchemens, démontré par des principes de phyſique & de mécanique, pour ſervir d'introduction & de baſe à des leçons particulieres, par M. *Levret*, Accoucheur de Madame la Dauphine : ſeconde édition, corrigée & conſidérablement augmentée, tant dans le corps de l'ouvrage, que dans le Supplément, avec addition de deux nouvelles Planches, & d'un Abrégé du ſentiment de l'Auteur ſur les Aphoriſmes de *Moriceau*, grand *in*-8°, avec fig. A Paris, chez *le Prieur*, Libraire, rue S. Jacques. Prix relié 6 livres.

Remarques & Obſervations pratiques ſur les maladies vénériennes, avec une ſeconde édition des maladies de l'uretre, & la compoſition ſpécifique pour guérir les embarras de ce conduit, & autres formules nouvelles & très-utiles pour le traitement des maladies vénériennes, par M. *Goulard*, Chirurgien-Major de l'Hôpital royal & militaire de Montpellier, &c. &c. &c. &c. &c. 1 vol. *in*. 12. A Pezenas, chez *Fuzier* ; & à Montpellier, chez la la veuve *Gautier* & *Faure* ; à Paris, ſans nom de Libraire.

OBSERVATIONS
MÉTÉOROLOGIQUES.

JANVIER 1761.

Jours du mois.	Thermometre.			Barometre.			Vents.	Etat du ciel.
	A 6 h. du matin.	A midi.	A 10 h. du soir.	pouces.	lignes.	parties.		
1	6	8	7	27	10	0	O. fort.	Beaucoup de nuages.
2	7	6	4 1/2		2		N-N-O. idem.	*Idem.*
3	5 1/2	7	8	28	4	1/2	*Idem.*	*Id.* Bruine toutlejour.
4	7 1/2	8	7		7	0	*Idem.*	*Idem.*
5	6	6	4 1/2			1/2	N. - E. idem.	Couvert.
6	3	4	2				*Idem.*	*Id.* Bruine le soir.
7	2 1/2	4	4			0	*Idem.*	*Id.* Bruine toutlejour.
8	3	5	3			1/2	*Idem.*	Peu de nuages.
9	0	4 1/2	1		8	0	*Idem.*	*Idem.*
10	0.1.	2	0 1/2				*Idem.*	Serein.
11	0 1/2	2	2		7		*Idem.*	Couvert, bruine le soir.
12	1 1/2	3	0		9		*Id.* au N. médiocre.	*Idem.*
13	02	0	1/2		10		N. méd.	Serein.
14	4	5	2		7		*Idem.*	Couvert, bruine.

Jours du mois.	Thermometre.			Barometre.			Vents.	Etat du ciel.
	A 6 h. du matin.	A midi.	A 10 h. du soir.	pouces.	lignes.	parties.		
15	$\frac{1}{2}$	3	2	-	9		*Id.* au S-O.	Serein le matin, couvert le soir.
16	3	5	6	28	1		S-O. médiocre.	Couvert, bruine.
17	1	4	2		6		N-O. médiocre.	Serein le matin, couvert & petite pluie le soir.
18	0	1	0		7		N. médiocre.	Serein.
19	0	$\frac{1}{2}$	$\frac{1}{2}$		9		N-E. médiocre.	Couvert.
20	0	1	0		7		*Idem.*	*Id.* Bruine le soir.
21	03	03	04		4		*Idem.*	Serein le matin couvert le soir.
22	03	0	02		5		*Idem.*	Brouillard épais, petite neige la nuit.
23	03	0	01		7	$\frac{1}{2}$	*Idem.*	Brouillard épais.
24	03	0	02			0	N. médiocre.	*Idem.*
25	03 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{1}{2}$	01				N-E médiocre.	Serein.
26	03	1	01		6		*Idem.*	*Idem.*
27	03	1 $\frac{1}{2}$	0				*Idem.*	Peu de nuages.
28	02	2	02				*Idem.*	Serein.
29	04	1	02				*Idem.*	*Idem.*
30	04 $\frac{1}{2}$	1	01 $\frac{1}{2}$		7		*Idem.*	*Idem.*
31	04	1	02		8		*Idem.*	*Idem.*

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois, a été de 8 deg. au-dessus du terme de la congélation de l'eau ; & la moindre chaleur a été de $4\frac{1}{2}$ degrés au-dessous de ce même point : la différence entre ces deux termes est de $12\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 10 lignes ; & son plus grand abaissement de 27 pouces 2 lignes : la différence entre ces deux termes est de 20 lignes.

Le vent a soufflé 6 fois du N.
20 fois du N-E.
2 fois du S-O.
1 fois O.
4 fois du N-O.

Il y a eu 9 jours de tems serein.
7 jours de nuages.
11 jours de couvert.
2 jours de brouillard.
8 jours de bruine.
1 jour de pluie.
1 jour de neige.
19 jours de gelée.

Les hygrometres ont marqué une humidité moyenne pendant tout ce mois.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Janvier 1760, par M. VANDERMONDE.

L'atmosphere, qui a été assez tempérée, a fait naître plus d'incommodités que de véritables maladies ; des éblouissemens, des vertiges, des maux de têtes, des difficultés de respirer, des diarrhées, des mal-aises universels, des douleurs spontanées dans tous les membres. La saignée étoit ordinairement plus contraire à l'état des malades, que salutaire : les tisanes apéritives, légerement cordiales, réussissoient beaucoup mieux : l'exercice, la dissipation, le régime favorisoient la guérison. On a observé aussi des échauboulures spontanées, des fievres scarlatines, des demangeaisons considérables, qui ont cédé au petit lait, aux bouillons rafraîchissans, aux lavemens. Il y a eu aussi des attaques de rhumatismes & de goutte, qui ont été fort opiniâtres ; le lait coupé, avec la véronique, nous a réussi. Les maladies aiguës étoient de fausses angines, de fausses pleurésies qui étoient catarrhales, & qui ont dû être traitées, comme des maladies symptomatiques, par des saignées, des lavemens, l'émétique : comme fondant, les tisanes qui portent aux urines & à la transpiration, & les doux purgatifs étoient la base du traitement.

Observations Météorologiques faites à Lille pendant le mois de Décembre 1760, par M. BOUCHER, Médecin.

Le mois de Décembre a été, comme ceux d'Octobre & de Novembre, pluvieux, venteux, nuageux, & sans gelée. Le thermometre ne s'est trouvé qu'un seul jour au terme précis de la glace : il a été observé néanmoins très-près de ce terme le 12, le 13, le 27 & le 30.

Peu de jours se sont passés sans pluie : trois jours seuls en ont été exempts, depuis le premier jusqu'au 23. Après avoir désisté quatre jours, la pluie a repris le 28, & a été abondante les quatre derniers jours du mois; le barometre cependant a été observé, pendant plus des deux tiers du mois, au-dessus du terme de 28 pouces.

Les vents ont été les trois quarts du mois entre le Sud & l'Oueſt.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 8 degrés au-dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été marquée par ce terme même.

La plus grande hauteur du mercure dans

le barometre a été de 28 pouces 4 lignes, & ſon plus grand abaiſſement a été de 27 pouces 2 lignes : la différence entre ces deux termes eſt de 14 lignes.

Le vent a ſoufflé 2 fois du Sud-Eſt.
7 fois du Sud.
16 fois du Sud vers l'O.
6 fois de l'Oueſt.
6 fois du Nord vers l'O.

Il y a eu 26 jours de tems couvert ou nuageux.

24 jours de pluie.
2 jours de neige.
1 jour de grêle.
7 jours de brouillards.
2 jours de tempête.

Les hygrometres ont marqué de l'humidité tout le mois, mais plus grande à la fin qu'au commencement.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois de Décembre 1760, par M. BOUCHER.

Nous avons été à portée, ce mois, de reconnoître la vérité des aphoriſmes d'Hippocrate, relatifs aux maladies dépendantes de la conſtitution d'une atmoſphere humide, & de l'impreſſion des vents du Sud. (*a*) Les maladies dominantes ont été

(a) *Morbi in pluviarum multitudine magnâ ex*

du genre de celles qui ont leur ſource dans le relâchement des ſolides, & dans les ſtaſes lymphatiques ou l'amas excédent des matieres pituiteuſes : c'étoient des fluxions catarrhales de toute eſpece ; des rhumes de tête & de poitrine, accompagnés le plus ſouvent d'angine ſéreuſe, ou de mal de gorge, dans lequel la luette étoit traînante & relâchée ; des rhumatiſes dont le ſiege varioit dans les différens ſujets ; des retours communs de goutte ; des fievres intermittentes, tierces & doubles-tierces, avec ſaburre dans les premieres voies, des migraines, & des affections vertigineuſes ; enfin des atteintes d'apoplexie & de paralyſie, & même des apoplexies fortes : la ſaignée a dû être ménagée dans ces diverſes maladies ; elle a dû même l'être dans la derniere eſpece, les ſaignées fortes, & bruſquement répétées, ayant fait tomber des malades dans une atonie mortelle. La raiſon n'en eſt pas difficile à concevoir : le ſang tiré des veines n'a paru preſque dans aucuns cas, ferme ou

parte fiunt, febres longæ, alvi profluvia, putredines, morbi comitiales, & apoplexiæ, & anginæ..... aphor. 15, ſect. 3.

Auſtrinæ (conſtitutiones) diffundunt corpora & humectant, auditum obtundunt, capita aggravant, & vertigines faciunt ; oculis atque corporibus difficilem motum præſtant & alvos humectant, aphor. 17, ſect. 3.

véritablement coëneux : les purgatifs réitérés, conformément à la nature & au tems de la maladie, les abſorbans, les remedes diaphorétiques & diurétiques ont été, en général, les moyens de curation employés avec fruit : les ſaignées réitérées ou copieuſes ont entraîné l'enflure, l'hydropiſie, la fievre hectique, &c.

Il y a eu cependant des rhumatiſmes vraiment inflammatoires, qui ont exigé des ſaignées répétées, mais avec ménagement.

La petite-vérole a perſiſté ce mois, & elle a été de la bonne eſpece, comme dans les mois précédens : il y a eu auſſi des efflorescences de la peau, cauſées par l'acrimonie de la pituite ſurabondante.

Pluſieurs femmes enceintes ont avorté, ou ſont accouchées, avec perte de ſang, vers leur terme.

JOURNAL

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de Clermont, Prince du Sang.

Par M. Vandermonde, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, ancien Professeur en Chirurgie Françoise, Censeur Royal & Membre de l'Institut de Bologne.

. . . . . Artem experientia fecit,
Exemplo monstrante viam. . . . . .
Marc. Manil. Astronom. lib. 1, v. 63. 64.

AVRIL 1761.

TOME XIV.

A PARIS,

Chez Didot le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

AVRIL 1761.

TRAITÉS

Des Dépôts dans le sinus maxillaire, des fractures & des caries de l'une & l'autre mâchoire, suivis de réflexions & d'observations sur toutes les opérations de l'art du Dentiste, par M. JOURDAIN, Dentiste reçu à S. Côme; dédiés à S. A. S. Mgr le Comte de la Marche, Prince du Sang. A Paris, chez d'Houry, *Imprimeur-Libraire, rue de la Vieille-Bouclerie, 2 vol.* in-12. *Prix relié 2 livres 10 sols.*

COMME cet ouvrage est divisé en deux parties, dont la premiere renferme trois Traités, l'un a pour objet les dépôts

des ſinus maxillaires. L'Auteur donne un précis anatomique de ces parties, ſuffiſant pour opérer avec ſûreté. Il paſſe delà aux différentes eſpeces de ces maladies, aux ſignes qui les caractériſent le plus parfaitement, aux cauſes qui les produiſent, & aux effets de chaque cauſe en particulier. Après avoir ainſi donné les connoiſſances préliminaires, M. Jourdain paſſe au traitement curatif de ces maladies, conformément aux cauſes & aux accidens. Il confirme le ſuccès de ſes moyens de guérir, par des obſervations, dont une a pour objet un dépôt formé dans le ſinus maxillaire par une premiere petite molaire ſupérieure droite, à trois racines; ce dépôt ayant ſuivi dans ſes accidens les différens degrés de groſſeſſe dans leſquels la perſonne s'eſt trouvée, a donné lieu à M. Jourdain de faire des réflexions utiles & judicieuſes ſur toutes les eſpeces de léſions, auxquelles ces ſortes de parties ſont ou peuvent être ſujettes. Cet article eſt très-intéreſſant, & mérite qu'on y faſſe attention.

Tout ce qui peut concerner les fracturesde l'une & l'autre mâchoire, par l'extraction des dents, ſe trouve rempli dans le ſecond Traité. Les cauſes, au nombre deſquelles M. Jourdain range le peu de connoiſſance des parties de la bouche, qu'ont certains Dentiſtes, & le manque d'inſtructions ſur

les différens genres de leviers que renferment les instrumens qui servent à l'extraction des dents, sont les objets de reproches que leur fait M. Jourdain. L'Auteur confirme l'utilité de ce qu'il exige par plusieurs observations qui terminent ce second Traité.

La troisieme section contient tout ce qui peut regarder les caries de l'une & de l'autre mâchoire de cette espece, & produites par quelque cause que ce soit. Après avoir expliqué ce que c'est que la carie, l'Auteur passe à sa division. Il nomme simple celle qui n'attaque que la superficie de l'os ; complette, celle qui s'étend jusqu'au tissu cellulaire ; & compliquée, celle qui non-seulement pénetre toute la substance de l'os, mais même est accompagnée de quelques vices internes particuliers.

Dans le traitement des maladies que l'Auteur donne, il établit pour premier principe, qu'on ne peut presque pas tirer de lumieres de la suppuration, parce que la salive venant à se mêler avec cette suppuration, elle la change souvent de nature. M. Jourdain veut, au contraire, que l'on ait égard à l'état des gencives, à la qualité des ulceres, des fistules, en un mot, à la situation de l'os, des dents, des racines, &c. Quand la carie est voisine du sinus maxillaire, l'Auteur ne manque pas d'avertir des précautions que l'on doit prendre dans l'usage du

cautere actuel, de crainte que le cautere ne touche les parties molles qui tapiſſent le ſinus. Les mêmes précautions ſont recommandées lorſque la carie gagne le tiſſu ſpongieux ; la crainte de la deſtruction du cordon dentaire, par l'inflammation, & par conſéquent de la perte des dents, ſont des objets que M. Jourdain ne perd point de vue. Il propoſe, en conſéquence, des moyens dont il confirme le ſuccès, par trois obſervations. La premiere a pour objet une carie de la mâchoire inférieure, avec ulcere au menton, à la joue, & ouverture du conduit ſalivaire maxillaire. L'Auteur donne le détail général de cette cure. La ſeconde obſervation fait mention d'une carie de la mâchoire inférieure, avec épanchement dans le tiſſu ſpongieux, à la ſuite de deux dépôts aux parties latérales du col, entre les angles de la mâchoire : on voit ici les effets de la ſuppuration ſur les dents. La troiſieme & derniere obſervation eſt ſur une carie de la mâchoire ſupérieure, à la partie ſupérieure d'une canine ; cette cure a été faite ſans la perte de la dent, que pluſieurs perſonnes regardoient comme inévitable. Enfin on trouve, dans l'étendue de ces trois Traités, différentes Planches qui répreſentent des inſtrumens que l'Auteur a trouvé plus convenables que les autres, pour les opérations qu'il pratique.

La seconde partie de l'ouvrage de M. Jourdain contient une multitude d'observations sur toutes les opérations du Dentiste : il les passe toutes en revue, il les approfondit; il en retranche ce qu'il y a de nuisible ou de dangereux, & substitue des moyens dont il confirme le succès par des observations. L'extraction des dents, comme la plus commune des opérations du Dentiste, est le premier objet que M. Jourdain embrasse. Il fait sentir, en peu de mots, l'utilité de bien connoître les différens genres de leviers qui composent les instrumens qui servent à l'extraction des dents. C'est sur ces principes & sur la structure anatomique, que notre Auteur rejette une branche de pélican, proposée dans les recherches & observations sur l'art du Dentiste, pour tirer deux dents à la fois. M. Jourdain passe ensuite à l'extraction des molaires & des dents de sagesse de la mâchoire inférieure. Il indique les moyens de connoître si les racines de ces sortes de dents sont droites ou courbes, & si leur courbure gagne l'apophise coronoïde ; ces détails sont utiles, puisqu'ils éclairciſſent un point, qui a toujours été l'écueil des Dentistes. M. Jourdain termine ce chapitre par l'examen de l'extraction des autres dents, & par des observations dans les chapitres suivans. Notre Auteur s'étend sur la façon de plomber les dents, sur le soin que

l'on doit avoir de ſa bouche, ſur l'uſage des racines de guimauve, de luzerne, &c. ſur les qualités que doivent avoir les poudres, opiats, &c. pour n'être point nuiſibles à la bouche. Il fait auſſi pluſieurs remarques ſur la façon de racourcir les dents; il déſapprouve l'uſage de la pince tranchante dans cette opération, ſur-tout pour les dents chancelantes, quoique l'Auteur des recherches & obſervations, les conſeille dans ce cas. A la page 187, l'Auteur embraſſe tout ce qui peut regarder les excroiſſances: il n'admet point du tout d'excroiſſances oſſeuſes aux gencives, mais regarde cette tumeur comme une exoſtoſe de l'os maxillaire. Il s'appuie pour cela, du ſentiment de pluſieurs bons Auteurs, entr'autres de celui de M. Petit. Pour ſentir que ma conjecture eſt juſte, dit M. Jourdain, il n'y a qu'à examiner l'état des gencives dans ce cas; 1° elles ne ſont diſtendues que ſuivant la forme de la production oſſeuſe; 2° en frottant ces ſortes de gencives avec le doigt, elles ſemblent abandonner l'excroiſſance. L'Auteur fait enſuite la différence du gonflement des gencives dans tous ſes degrés, que quelques Auteurs ont encore confondu avec les excroiſſances: le reſte de ce chapitre fait voir un détail des cauſes, des différences & des cures des deux maladies dont nous venons de parler. La deſtruction du

nerf dentaire eſt le ſujet du chapitre ſeptieme. L'Auteur des recherches & obſervations ſur l'art du Dentiſte, a propoſé, dans ſon ouvrage, d'attraper le nerf avec un équarriſſoir, de l'écraſer, l'arracher & le tortiller. M. Jourdain rappelle, en peu de mots, pour réfuter cette opération, les douleurs que l'on reſſent, lorſqu'en ſondant une dent cariée, on touche le nerf. Il donne encore pour exemple de cette méthode ſyſtématique le ſéjour & l'impreſſion du froid, du chaud, &c. ſur ces ſortes de dents; enfin, bien loin de ſouffrir pluſieurs fois l'opération, comme le dit l'Auteur qui la propoſe, M. Jourdain croit qu'on ne pourra pas la ſupporter une ſeule fois.

Dans les Elémens d'Odontalgie, que M. Jourdain publia, il y a quelques années, il y donna la deſcription d'un porte-équarriſſoir, pour trépaner les dents qui ſe trouvent attaquées dans leur intérieur, d'un abſcès qui produit une carie interne. L'Auteur des Recherches rejette cet inſtrument, par deux raiſons; la premiere, parce que ſa force dépend, en partie, du malade, qui doit appuyer deſſus: or le malade ſentant de la douleur, ceſſera d'appuyer. M. Jourdain convient de ce fait, & propoſe les moyens d'y remédier; la ſeconde raiſon, c'eſt qu'on ne trépane que les dents uſées. Après pluſieurs raiſonnemens, je ſuis ſurpris,

dit M. Jourdain, » qu'un Dentiſte qui paroît » avoir compoſé un ample ouvrage ſur tou- » tes les parties de ſon art, ſemble ignorer, » qu'aux perſonnes attaquées, les unes du » ſcorbut, les autres du vice vénérien, & » à celles chez qui la cacochymie ou la plé- » thore domine, il ſurvient quelquefois des » abſcès à la membrane qui tapiſſe la grande » cavité de la dent; en un mot, que chez » les pléthoriques, s'il ſe fait un déchire- » ment de quelques vaiſſeaux, qui portent » la nourriture à la dent, & qu'alors l'hu- » meur qui roule dans la maſſe du ſang, » trouve moins de réſiſtance dans cette » partie, elle y déterminera ſon cours prin- » cipal; ce qui occaſionnera un épanche- » ment dans la grande cavité de la dent, » d'où s'enſuivra l'inflammation de la mem- » brane interne, enfin, abſcès & carie inté- » rieurement; delà les douleurs pulſatives, » ſans que la dent ſoit gâtée extérieurement; » dans ce cas, la dent perd ſa blancheur, » les gencives ſont enflammées; &, ſi l'on » n'y apporte un prompt remede, la dent » périra. Enfin, la preuve que la maladie & » l'opération que je décris, ſont différentes, » c'eſt que dans la propoſition de l'Auteur » des Recherches, le mal eſt détruit par » l'effet de la maſtication, & que dans la » mienne, il ſubſiſte & n'eſt altéré que dans » la couleur. L'Auteur termine cette diſcuſ-

» sion, par des observations analogues au » sujet qu'il éclaircit. « Le reste de l'ouvrage de M. Jourdain renferme nombre de réflexions sur différens sujets relatifs à son art, tels que les fluxions, la transplantation des dents de Savoyards, la sortie des dents des enfans, la dent œillere, les dents artificielles, & bien d'autres qu'il faut voir dans l'ouvrage, ainsi que plusieurs Planches représentant différens instrumens & machines concernant le Dentiste. Cet ouvrage est aussi utile qu'estimable.

LETTRE

A M. VANDERMONDE, *sur l'usage de l'alkali volatil dans la rage, par M.* DARLUC, *Docteur en médecine à Caillan.*

MONSIEUR,

L'Extrait des Mémoires de M. le Camus, que vous avez inséré dans le Journal du mois d'Août, où vous faites mention d'une espece de conformité, que cet Auteur ingénieux & savant établit entre le virus de la rage & celui de la vipere, & la pensée où il est qu'on pourroit avoir recours à l'alkali volatil pour détruire le virus; idée

heureuſe dont vous n'êtes pas tout-à-fait éloigné, m'engage à vous faire part d'une obſervation que je fis, il y a trois ans, en ſuivant cette idée. J'attendois que l'occaſion me préſentât quelque nouveau cas pour mieux conſtater ma premiere épreuve; elle eſt cependant aſſez déciſive pour engager les Médecins à la réitérer; vous en allez juger vous-même.

Le nommé Gibelin, natif de Bargemon, âgé d'environ dix à douze ans, fut mordu cruellement, dans l'été de 1757, à la joue gauche; la plaie paſſoit d'outre en outre, & endommageoit l'intérieur de la bouche: l'animal mis en fuite, mordit quantité de perſonnes, à travers leurs habits, déchira des beſtiaux, & un habitant du pays, au viſage, qui mourut hydrophobe dans les quarante jours.

L'on mena cet enfant à la mer; il s'y baigna long-tems, ſans aucun eſpoir marqué pour ſa guériſon. Au vingtieme jour de ſa bleſſure, il devint triſte, rêveur, paſſant des nuits orageuſes, avec des cris & des élancemens involontaires, hors du lit: ſon pere qui l'obſervoit, alarmé de ces accidens, ſe diſpoſoit à le conduire chez lui, lorſque M. de Suffret, Subdélégué de M. l'Intendant, à Fréjus, à qui il fit part de ſes craintes, l'engagea à me l'amener, ſans retardement; ce qu'il fit auſſi-tôt. L'ardeur des jours caniculaires augmenta encore plus les

ſymptômes : je trouvai cet enfant avec un regard farouche. Il avoit l'air morne, la voix rauque, le pouls un peu tendu & inégal : ſon haleine étoit chaude & brûlante ; l'intérieur de la bouche ne montroit cependant rien d'affecté, excepté une légere empreinte de ſéchereſſe à la racine de la langue, & au fond de la gorge ; mais, en revanche, la plaie du viſage, qui étoit déjà cicatriſée, préſentoit une eſpece de calloſité douloureuſe, que l'impreſſion du tact augmentoit vivement ; une averſion décidée pour les alimens ſe joignoit à ces ſymptômes ; & lorſqu'il avaloit quelque boiſſon, une douleur ſourde, correſpondante au côté de la plaie, ſe faiſoit ſentir auſſi-tôt au fond de la gorge ; ce qui l'empêchoit de continuer, ſans aucune horreur pourtant des liquides, ainſi que je l'éprouvai.

Je n'eus pas de peine à croire alors, que l'hydrophobie ſe manifeſteroit inceſſamment dans cet enfant. Tous ceux que j'ai vu mourir de la rage ont reſſenti les préludes de cette funeſte maladie, par une douleur à la gorge, que la ſeule déglutition des liquides a manifeſté ; la rage portée à ſon comble, en amenant l'état convulſif qui l'accompagne, a cauſé ſucceſſivement l'horreur invincible de l'eau ; pluſieurs même n'ont eu cette horreur qu'aux derniers momens : les enfans, les femmes voyoient

l'eau, ſans émotion, ſans frémiſſement, ſans ce trouble ſpontané qui décele l'hydrophobie dans pluſieurs tempéramens. Ils la portoient à leur bouche; ils la touchoient avec leurs doigts, ſans cette fureur involontaire, que ſa vue ſeule cauſe bien ſouvent (*a*). Cauvi, qui fait le ſujet d'une obſervation inſérée dans votre Journal, but preſque toujours dans la rage, & s'étonnoit de ce que l'eau, qu'il avoit quelque répugnance à boire, lui causât ſi peu de ſenſibilité & de douleur à l'eſtomac, une fois qu'il l'avoit avalée. Les Médecins qui ont vu mourir beaucoup d'hydrophobes, peuvent avoir obſervé ces variétés, toujours relatives à leurs tempéramens: le mal étoit donc connu ici; le danger paroiſſoit imminent, mais il n'étoit pas facile de lui appliquer le remede.

Les frictions mercurielles adminiſtrées dans la rage déclarée, m'avoient manqué deux fois. Je ſavois bien qu'on nous (*b*) les vantoit comme efficaces dans l'Inde; mais j'aurois été plus tenté d'en courir encore le riſque, ſi quelque Médecin ſage & éclairé m'eût fait une pareille aſſertion; auſſi ne me tournai-je point de ce côté-là. Les anti-ſpaſmodiques, dont M. Bath, Médecin Anglois, à Nugent, s'étoit ſervi heu-

(*a*) Journal de Médecine, tom. IV, pag. 353.

(*b*) *Voyez* le Livre du Frere Choiſeul, Jéſuite, Apothicaire à Pondichéry.

reuſement, ſe préſentoient à mon eſprit ; mais comme la rage n'étoit point encore ici dans les momens urgens, dans ces ſpaſmes violens qui les exigeaſſent, je réſolus d'eſſayer ſi l'idée que j'avois, depuis quelque tems, de la combattre par les alkalis volatils, ſur l'analogie que j'imaginois entre le virus & celui de la vipere, ſeroit convenable à la nature du mal, & pourroit s'étayer de l'expérience, ſauf à marier les alkalis avec les anti-ſpaſmodiques, à donner la préférence à ceux-ci, ſi les convulſions & l'horreur de l'eau venoient à ſe déclarer. L'eau de Luce, dont j'étois muni par hazard, me parut remplir entiérement l'objet que je me propoſois, outre que c'eſt un puiſſant alkali volatil, l'huile de ſuccin, avec lequel cet alkali eſt intimement mêlé par un intermede convenable, lui donne une vertu calmante & ſédative, ſans émouſſer l'activité du premier, bien propre à amener, ſelon moi, l'effet que j'en attendois : l'eau de Luce avoit réuſſi tout récemment à guérir pluſieurs perſonnes mordues de la vipere ; en falloit-il davantage pour m'y attacher ?

Je fis prendre quelques gouttes de cette eau, dans du vin, à cet enfant ; ce que je réitérai, deux heures après : la nuit venue, je le fis mettre au lit, en taiſant prudemment la cauſe de ſon mal, de peur que la crainte ne rendît cruels ceux qui lui don-

noient du secours, & qu'on ne l'obligeât à sortir du lieu incessamment. Avant de le quitter je lui fis frotter la partie douloureuse de la plaie, & celle du col, qui correspondoit à la douleur interne de la gorge, avec un liniment que je composai, à la hâte, de quelques grains d'opium & de camphre dissous dans l'huile d'olive (au défaut de toute autre huile animale, que j'aurois employée plus volontiers) & suffisamment animée de l'alkali volatil : je recommandai à son pere de réitérer souvent ce liniment dans la nuit, ainsi que la dose de l'eau de Luce : tout fut ponctuellement exécuté ; l'enfant s'endormit, sua beaucoup, & parut, le lendemain, avoir moins de répugnance pour les alimens, & moins de douleur en buvant : le liniment fut continué pendant toute la journée ; & quelques autres prises de l'eau de Luce, dans des distances plus éloignées, amenerent de nouvelles sueurs dans la nuit, firent taire la douleur & renaître l'appétit : je ne me tins pas cependant assuré d'une entiere guérison ; & par précaution, je retins encore cet enfant un jour entier, en observant la même manœuvre.

De tous les symptômes, avant-coureurs d'une hydrophobie presque toujours incurable, il ne restoit plus au troisieme jour que la callosité dont j'ai fait mention, sous

la cicatrice de la plaie ; de peur qu'une partie du virus, amortie pour le préſent, n'exiſtât encore dans ce foyer & n'amenât les mêmes troubles à l'avenir, je fis ſcarifier cette partie, & j'ordonnai de lui appliquer quelques frictions mercurielles, en accompagnant le tout des bols anti-ſpaſmodiques, où le camphre & le muſc dominoient, avec ordre de m'amener cet enfant au moindre ſymptôme de rage, n'étant qu'à une demi-journée d'ici : tout fut ſuivi exactement par le Chirurgien du lieu ; & le pere me le montra, quinze ou vingt jours après, parfaitement guéri : nulle douleur ſe faiſoit ſentir ſous la plaie ; plus de calloſité : les chairs en étoient auſſi molles & flexibles que dans l'état naturel : je le renvoyai, après l'avoir purgé, & depuis il s'eſt toujours bien porté.

Eſt-ce l'alkali volatil ? ſont-ce les anti-ſpaſmodiques, ou bien le mercure, qui ont préſervé cet enfant de la rage commençante ? L'effet prompt de ces remedes paroît être dû principalement à l'alkali volatil : les anti-ſpaſmodiques ne furent d'abord appliqués qu'extérieurement ; les frictions mercurielles peuvent bien avoir détruit le reſte du virus exiſtant dans la plaie ; mais il ne faut pas douter que les ſueurs ſubſéquentes à l'adminiſtration de l'alkali volatil, la ceſſation du ſpaſme douloureux des nerfs de la gorge, & la ſuite des autres

ſymptômes, ne ſoit un effet de ce remede.

Il n'eſt pas rare de voir la rage ſe développer ſucceſſivement dans quelques ſujets, avoir des accès périodiques, s'amortir pour un tems, & reparoître enſuite avec plus de violence & de fureur. Sans citer les Auteurs qui ont vu des rages périodiques, j'ai été conſulté moi-même par un homme qui, ayant été léché ſur la bouche, par un petit chien enragé, deux jours auparavant qu'il lui échappât, ſentoit preſque tous les mois, des pointes de feu, des ſuffocations, des contractions à la gorge, une averſion marquée pour les liquides, qui lui duroient des journées entieres, & qui revenoient, ſuivant que ſon imagination affectée lui repréſentoit le danger de la rage dont il étoit menacé : les bains & le mercure camphré, en frictions, le guérirent radicalement.

Je penſe pourtant comme vous, Monſieur, que l'adminiſtration des alkalis volatils doit avoir un tems, ſavoir, celui de la rage antérieure à l'état convulſif des hydrophobes ; mais ne pourroit-on pas les aſſocier avec les anti-ſpaſmodiques, avec quelque huile animale camphrée, telle que celle de Dipellius, avec l'opium ? D'ailleurs ce remede ſi vif, ſi pénétrant, qui ſe diſtribue dans un inſtant juſqu'aux vaiſſeaux les plus déliés du corps humain, qui calme, avec

une promptitude ſinguliere, les effets dangereux du poiſon de la vipere, pourroit bien agir comme anti-ſpaſmodique, en relâchant les nerfs contractés, en diſſipant leur agitation convulſive, en ranimant l'oſcillation languiſſante des vaiſſeaux étranglés par le ſpaſme du ſyſtême nerveux, qui ranime les principaux organes de la vie, en procurant une détente favorable aux humeurs en ſtagnation, & en leur facilitant une iſſue par les tuyaux excrétoires de la peau; les alkalis volatils pourroient bien mériter, ſuivant cette idée, qu'on les donnât avec moins de réſerve, dans l'hydrophobie, étayés ſurtout des correctifs mentionnés, en émouſſant leur trop grande activité, par les calmans & les ſédatifs.

Il y a tant de rapports entre les effets occaſionnés par le poiſon de la vipere, & celui de la rage, que l'eſprit conçoit aiſément cette eſpece de conformité; l'action prompte, & pour ainſi dire momentanée de celui-là, n'eſt pas incompatible avec la marche lente & tardive de l'autre. Le premier, en ſe diſtribuant promptement dans tout le corps, en attaquant tout le ſyſtême nerveux, éteint bientôt le principe vital, & arrête la circulation; le ſecond, concentré, pour ainſi dire, dans le fond de la plaie, excite d'abord des ſpaſmes légers, inſenſibles dans les filamens de la membrane

celluleuſe de la partie mordue (*a*) ; ces ſpaſmes continuent, avancent, s'accroiſſent de fibre en fibre, de nerf en nerf, juſqu'à ce qu'ils produiſent des étranglemens dans les vaiſſeaux, des contractions dans les membranes, d'où les inflammations & la gangrene s'engendrent ſi promptement.

Le poiſon de la vipere a été reconnu par le Docteur Mead, malgré les expériences de l'Académie de Florence, de Rédi, de Charras, &c., âcre & inflammable ; une ſeule goutte répandue ſur la langue la fait tuméfier & (*b*) enfler toute la bouche. Perſonne, que je ſache, n'a été aſſez hardi pour faire une pareille épreuve ſur la bave d'un chien enragé. Si les obſervations font foi que ſon haleine ſeule, infectée de cette bave virulente, eſt capable de communiquer la rage, quel danger n'y auroit-il pas de pouſſer la tentative juſqu'à ce point là ? La témérité de l'obſervateur ſeroit punie du même ſort qu'eſſuya la Couturiere dont parle Cælius Aurelianus (*c*). L'on ſait

(*a*) *Voyez* l'Eſſai ſur l'hydrophobie, par M. Nugent, & le ſavant Extrait qu'en donna feu M. Lavirote, dans le Journal des Savans de l'année 1755, pag. 1404.

(*b*) Journal de Médecine, tom. VII, p. 413.

(c) *Cælius Aurel. de hydrophobiâ, cap. IX, pag. 195. Sartrix etiam quædam cùm chlamidem*

pourtant, ſur le rapport de ceux qui ont été mordus par de pareils animaux, qui ont lutté long-tems avec eux, que leur haleine eſt brûlante, que leur bave cauſe une impreſſion de feu & de cauſticité ſur la plaie: cela m'a été confirmé par pluſieurs perſonnes; & les plaies préſentent, le jour même, une eſpece d'eſcarre, une corrugation de leurs bords, qui ne peut être l'effet de la dilacération des chairs; elles ſuppurent très-difficilement, ſe ferment vîte, & conſervent long-tems une ſenſibilité douloureuſe, & une dureté remarquable: l'analogie entre ces deux poiſons étoit donc connue; il n'y avoit qu'à leur appliquer le même remede.

Pluſieurs Auteurs de marque, condamnent fortement les bains dans l'hydrophobie. L'expérience & le vrai caractere de la maladie ſemble le confirmer. En effet, à quels frémiſſemens involontaires, à quelles angoiſſes, n'expoſe-t-on pas les hydrophobes, lorſqu'on leur rappelle ſeulement l'idée de l'eau! Quels mouvemens déſordonnés, quels troubles, quelles agitations convulſives ne produit-on pas dans tout le corps, lorſqu'on les force à boire? Rien n'eſt plus touchant que la deſcription que fait Liſter de cet hydrophobe qui, malgré la bonne

ſciſſam rabidis morſibus ſarciendam ſumeret, atque ore ſtamina componeret..... tertiâ die in rabiem veniſſe memoratur.

envie qu'il avoit de dévorer la boiſſon, & toutes les ſituations qu'il prenoit pour y parvenir, s'expoſoit à perdre la vie, & à être ſuffoqué par des convulſions horribles, lorſque ſes levres ſentoient ſeulement le contact du liquide. S'il faut regarder cette averſion invincible, cette horreur, pour un avertiſſement ſecret de la nature, pour une tendance ſpontanée, qui cherche à éviter ce qui tend à ſa ruine, on ſe gardera bien de preſcrire les bains pour remede curatif; cependant l'on voit, d'autre part, quantité d'Auteurs, non moins célebres, les approuver fortement, ainſi que vous le rapportez de M. le Camus. L'on ſait de quelle façon s'exprimoit Celſe, de ſon tems. Tous les partiſans des bains font valoir cette maxime, d'après lui (*a*). Vanhelmont nous atteſte la guériſon d'un vieillard hydrophobe, par l'immerſion ainſi forcée dans l'eau (*b*). L'hiſtoire de l'Académie des Sciences fait mention de pluſieurs hydrophobes, à qui l'on avoit ôté l'horreur de l'eau en les accablant d'une grande quantité

(a) *Unicum remedium eſt nec opinantem in piſcinam non ante ei proviſum projicere; & ſi natandi ſcientiam non habeat, modò merſum bibere pati, modò attollere; ſi habet interdùm deprimere ut invitus quoque aquâ ſatietur, ſic enim ſimul & ſitis & aquæ metus tollitur.* Celſ. lib. 6, c. 27.

(*b*) Vanhelm. §. 47, pag. 227.

d'eau verſée impétueuſement ſur eux (*a*). Elle atteſte la guériſon d'une fille enragée, que l'on obtint en la plongeant, à diverſes repriſes, dans un bain d'eau, & en la tourmentant de la ſorte juſqu'à l'entiere ceſſation des ſymptômes de l'hydrophobie.

L'eau ne ſeroit-elle pas ici ſtimulante? N'auroit-elle pas la vertu d'exciter des ſpaſmes d'une nature oppoſée à ceux qu'amene le virus hydrophobique? C'eſt quelquefois une indication à remplir dans les maladies ſpaſmodiques, que de ſupprimer ou d'arrêter les agitations des fibres nerveuſes, en les ſtimulant, en excitant de nouveaux ſpaſmes, qui, ſans être moins dangereux que les premiers, ſont ſouvent plus forts qu'eux, & deviennent par-là capables de les détruire; auſſi les bains, pour leſquels tous les hydrophobes montrent tant de répugnance, ne leur ſont devenus ſalutaires, que lorſqu'on a eu la conſtance de les continuer long-tems, de les forcer à y reſter malgré eux, & qu'ils ont été d'une conſtitution aſſez forte pour ne pas y ſuccomber, tandis que les eſſais infructueux qu'on en a fait ſur pluſieurs autres, leur ſont devenus funeſtes, & n'ont ſervi, la plupart du tems, qu'à leur accélérer la mort; ce qui ſembleroit devoir concilier les vues de ceux

(*a*) Hiſtoire de l'Académie des Sciences, année 1699, pag. 58, de l'édit. de Hollande.

qui, fondés également ſur l'expérience, les approuvent ou les condamnent.

Permettez-moi, Monſieur, encore une réflexion ſur la cure prophylactique de la rage. Vous avez raiſon d'avancer que les frictions mercurielles ſont d'une très-grande efficacité dans les premiers tems. Je puis vous aſſurer, avec toute la ſincérité dont je fais profeſſion, que, depuis mes dernieres obſervations, inſérées dans votre Journal, pluſieurs perſonnes ſe ſont adreſſées à moi pour ces ſortes de cas, & que j'ai préſervé de la rage tous ceux que j'ai ſoigné par moi-même. Je ſais que cette méthode n'a pas réuſſi généralement. Le Mercure de France du mois de Septembre de l'année 1758, à ce que je crois, fait mention de deux enfans mordus par un loup, dans pluſieurs parties de la tête & du corps, dont le premier mourut hydrophobe, dix jours après, & preſque paralytique dans l'action du remede; & le ſecond mourut également, trois mois après, paralytique, ſans être hydrophobe. L'on prétend que c'eſt pour avoir trop pris du mercure, & que, lorſque le virus a pénétré par tant d'endroits, il en faut une ſi grande quantité pour le combattre, qu'il eſt impoſſible que les malades n'y ſuccombent pas. J'avouerai qu'il eſt bien difficile alors de rendre ce remede ſalutaire, qui a toujours beſoin d'un certain

tems

tems pour agir sur les humeurs, & qu'on ne peut introduire dans le sang, qu'à petites doses. Le virus est si prompt à se développer, qu'on a vu périr nombre de ces gens-là au troisieme jour de leur morsure, sur-tout lorsqu'ils ont malheureusement avalé de la bave virulente, dans les plaies reçues à la bouche ou au visage; mais il en est de ces accidens, comme de bien d'autres, qui, portés tous les jours à un certain degré, deviennent incurables, & qu'on voit éluder les meilleurs remedes, sans qu'on puisse s'inscrire en faux, & réclamer contre leur efficacité, lorsqu'on a pu les placer dans des circonstances plus favorables. La méthode qui m'a le mieux réussi dans ces sortes d'occasions, sans avoir besoin d'une si grande quantité de mercure, pour préserver de la rage, a été de tenir les plaies long-tems ouvertes, d'en réprimer les chairs qui poussent trop vîte, de les panser avec parties égales d'un digestif & d'onguent napolitain, & de pousser les frictions jusqu'à une légére salivation, que l'on entretient tout cet espace de tems: ces enfans ne saliverent point, & voilà peut-être une des causes qui retint le mercure dans le sang, amena la paralysie, sans expulser le virus.

Je pourrois citer encore d'autres faits qui

me ſont également connus, tels que la mort ſurvenue à une vieille femme, il y a deux ans, à Mons, malgré pluſieurs frictions mercurielles, qu'un Chirurgien appliqua infructueuſement ſur ſa main offenſée par l'animal enragé, tandis que deux compagnons de ſon infortune, mordus également ſur une des parties nues, & que je ſoignai de la ſorte, vivent encore; mais ces cas ne doivent point faire regle. Il y a des exceptions en pratique, que tout le monde connoît, des circonſtances particulieres qui font varier l'applicatiou du remede; & ſouvent même celui qui l'adminiſtre eſt en défaut. Il ſuffit que les frictions mercurielles aient été profitables au plus grand nombre, pour qu'on doive les employer avec aſſurance, juſqu'à ce qu'on connoiſſe des remedes plus certains. Si l'alkali volatil devient le ſpécifique de la rage, comme il s'eſt acquis cette célébrité contre le poiſon de la vipere, la cure en ſera d'autant moins onéreuſe, qu'elle ſera plus prompte & plus facile à opérer; c'eſt ce que les Médecins, jaloux du progrès de leur art, & attachés au bien de l'humanité, devroient tenter à la premiere occaſion qu'ils en auroient, afin d'acquérir, ſur un objet auſſi intéreſſant, la certitude qu'on a droit d'en attendre.

J'ai l'honneur d'être, &c.

OBSERVATION

Sur une Hydrophobie ſpontanée, par M. BRIEU fils, Médecin de l'hôpital, à Draguignan.

L'inſpection anatomique du cerveau eſt, ſans contredit, la plus digne de l'attention des Médecins; elle eſt néanmoins la plus négligée. L'eſprit le plus vif ne ſçauroit bien pénétrer dans ſa boëte oſſeuſe, pour y démêler les diverſes maladies qui l'affectent, ni la cauſe de celles qui en dérivent. Il faut l'ouvrir dans l'occaſion, mais l'exécution en eſt très-pénible; le crâne enlevé, le ſcalpel ſe perd ſous la main de l'Anatomiſte, & détruit d'avance ce qu'il cherche, s'il n'eſt des plus habiles & des mieux exercés: ce ſont-là les raiſons principales qui retiennent dans l'inaction les Médecins & les Chirurgiens; delà le manque de diſſection & d'obſervation. Pour moi, ayant eu l'occaſion d'obſerver une hydrophobie précédée & dépendante de quelques affections morbifiques du cerveau de l'hydrophobie, j'ai été contraint d'en faire la diſſection; (je le ſuis auſſi d'avouer ingénument que c'étoit-là l'ouvrage des plus habiles gens) pour y démêler les cauſes

de ces affections, que je vais expoſer.

Au commencement du mois de Novembre de l'année 1738, un ſoldat de la milice de Clermont, ſurnommé Belle-humeur, ayant l'habitude du corps aſſez grêle, ſe préſenta à l'hôpital de Draguignan : depuis ſix mois, des douleurs de tête habituelles & très-cruelles l'affectoient, & lui avoient mérité un ſurnom oppoſé. Quelques jours après ſon arrivée à l'hôpital, étant ſur ſon ſéant, il tomba à la renverſe, agité des mouvemens convulſifs les plus horribles, avec écume à la bouche, qui caractériſoient vraiment un accès épileptique des plus violens, duquel revenu, il me dit qu'il ne recevroit du ſoulagement pour ce terrible mal que par la fréquente ſaignée au pied, qu'on lui avoit déjà pratiquée à Fréjus avec ſuccès. Je la lui preſcrivis, *juxta vires*, & deux jours après, une potion cathartico-émétique, avec un heureux effet & ſuccès ; mais, quelques jours écoulés, il eſſuya dans ſon lit divers mouvemens convulſifs, toujours ſa douleur de tête : je le mis à l'uſage des apozèmes inciſifs, anti-épileptiques, rendus légérement purgatifs, qui éloignerent & diminuerent ſenſiblement les accès, le menant trois à quatre fois à la ſelle ; ce malade prenoit très-peu de nourriture, quoique ſans fievre, du moins habituelle & conſidérable. Dégoûté des remedes, il paſſa huit jours, livré

à lui-même, pendant lesquels les convulsions le tourmentoient par intervalles; & ses vives douleurs continuellement, m'indiquant toujours le vertex pour siege de la tragédie, je le repurgeai avec l'émétique, & lui redonnai les apozèmes, qui procurerent quelque soulagement; & sur sa plainte d'un sentiment de ponction, par intervalles, à cette région, je tournai mes vues du côté du trépan; mais le sentiment n'étant pas fixé à un seul point, & le malade délirant par intervalles, j'abandonnai cette idée; le délire devint habituel, & les mouvemens convulsifs moindres & plus rares.

L'on resserra, pour raison de repos, le malade dans un appartement privé, & on l'y assujettit dans le lit. Quelques jours écoulés, il pria son Infirmier de ne pas l'exhorter de manger, encore de moins boire; celui-ci lui présenta une soupe un peu claire; & le pressant de l'avaler, il le repoussa avec fureur, & ajouta qu'on lui apportât quelques cuillerées de soupe fort épaisse, qu'il vit avec plaisir, & avala pourtant en tremblotant & rapidement. On lit dans Lister un pareil exemple (*a*). Il continua de même, de loin en loin, pendant trois jours, alors refusant une soupe, je lui présentai

(a) *Lege in Exercit. medic. Lister, de hydrophob. exempl.* 4.

un morceau de pain trempé dans du vin, comme cordial alimenteux, qu'il avala, ſans preſque mâcher. Voyant des ſignes preſque concluans d'hydrophobie, je demandai qu'on m'apportât une cruche pleine d'eau, laquelle appercevant de loin, il en détourna bruſquement la vue, pouſſant des ſoupirs entremêlés de tremblemens, ſi long-tems continués, qu'ils étonnoient le cœur & l'eſprit, & qui m'empêcherent d'oſer répandre de l'eau ſur ſon corps; la cruche préſentée diverſes fois, il continua de même: depuis il refuſa tout aliment.

Madame la Supérieure des Religieuſes qui exercent leur charité dans l'hôpital, attendrie du ſort de ce malheureux, voulut lui préſenter de la ſoupe. Il ramaſſa le reſte de ſes forces & mouvemens poſſibles, pour tâcher de l'atteindre & de la mordre; étant revenue à la charge plus d'une fois, il lui dit toujours: Madame, ſi vous approchez, je ne ſçaurois m'empêcher de vous mordre. Il mourut enfin d'inanition *le vingtieme jour* du mois de Décembre.

Ouverture du cadavre.

Le lendemain nous procédâmes, conjointement avec M. Anglade, & ſes éleves, à l'ouverture du cadavre, en préſence de M. l'Aumônier de l'hôpital, de l'un de MM. les Vicaires de la paroiſſe, & de Madame

la Supérieure. Cet Anatomiſte toujours plus zélé, ſe donna la peine de ſcier & enlever le crâne, qui ſe trouva très-peu adhérent à la dure-mere, qui ſe préſenta très diſtendue & reluiſante, garnie de ſept excroiſſances ſquirrho-calculeuſes, dont deux étoient de la groſſeur d'un pois, diſtantes de deux lignes du ſinus longitudinal ſupérieur, & autant de la future coronale; deux autres, un peu moindres, portoient deſſus la future coronale, à même diſtance que les mentionnées du ſinus longitudinal; enfin les trois dernieres, encore moindres, répondoient aux enfoncemens de l'os frontal: nous examinâmes le crâne, & nous y apperçûmes de petites cavités proportionnées, qui s'y étoient creuſées; les excroiſſances dans la diaſtole répétée du cerveau, leſquelles voulant diſſéquer & analyſer, non-ſeulement je les trouvai très-aigres ſous la pointe du ſcalpel, mais elles en éluderent diverſes fois l'action: j'ouvris après, ledit ſinus dans toute ſa longueur, que je vuidai d'un ſang abondant, épais & noirâtre, & j'achevai d'inciſer dans cette longueur les meninges; il rejaillit à l'inſtant près de deux ſetiers d'une ſéroſité très-limpide, qui ſubmergeoit la faulx: je pénétrai, ſans ordre, dans les deux ventricules ſupérieurs; il ſortit d'un chacun environ un ſetier de même ſéroſité, & ne pouſſai pas plus

loin mes recherches, sur ce que M. le Vicaire m'assura avoir déjà excédé le tems de rendre au cadavre les derniers devoirs.

RÉFLEXIONS.

Les douleurs de tête, vives & continues, qu'éprouvoit le malade, étoient évidemment produites par les divulsions cruelles que subissoient les filets nerveux de la dure-mere, par le heurtement rude des excroissances contre le crâne, dans la diastole du cerveau, laquelle étant affoiblie par les saignées, le malade en recevoit quelque treve.

Les mouvemens convulsifs étoient causés par l'influx inégal du fluide animal dans diverses parties, causé par la compression inégale que faisoit la colonne d'eau de l'origine des nerfs, laquelle, dans les différentes altérations du sang, repompée en partie, par l'effet des évacuans, les accès en étoient affoiblis & même éloignés. La cause du délire mélancolique se déduit de la diminution des esprits & du relâchement d'une partie des fibres du cerveau, trop abreuvées des sérosités.

La rage & l'hydrophobie survinrent par la continuité des douleurs vives & cruelles énoncées, qui donnerent aux humeurs un souverain degré d'acrimonie, mais sur-tout à la bile, par-là même trop abondante,

laquelle irritoit vivement les solides desséchés & trop tendus ; le mal fut alors sans ressource : pour la cause immédiate de l'hydrophobie j'adopte le sentiment de M. Pinchanier, célebre Médecin de Montelimart, dans son Observation curieuse & très-bien détaillée sur une hydrophobie spontanée, la mieux caractérisée, où l'on trouve démontré que les parties acides & sulphureuses du vin émoussent & engaînent les pointes du levain hydrophobique (*a*).

Nota. Cette affection épileptique qui a précédé l'hydrophobie, dans l'Observation de M. Brieu, démontre invinciblement la nature de la rage, & prouve que c'est une maladie véritablement convulsive, sur-tout lorsqu'elle est caractérisée par l'horreur de l'eau, & que le spasme, occasionné par l'affection du cerveau, attaque principalement l'œsophage & les muscles qui servent à la déglutition. C'est dans ce cas qu'il semble que les frictions mercurielles sont inutiles, inefficaces, & qu'elles ne peuvent que donner un secours trop lent, & que quelquefois elles peuvent augmenter la maladie, en augmentant le spasme ; l'opium, l'æther nitreux ou vitriolique, les gouttes d'Hoffmann, sont les seuls

(*a*) *Voyez* le Journal des Savans du mois de Décembre de l'année 1757.

remedes indiqués dans ces circonſtances, ainſi que la poudre de Cobb, dont M. Nugent s'eſt ſervi, avec tant de ſuccès, dans une obſervation ſemblable à celle de M. Brieu.

On voit, par cette obſervation, que le virus hydrophobique n'eſt pas ſeulement approprié aux animaux, que ſi la rage eſt ſpontanée dans le chien, le loup, &c. elle peut l'être également dans l'homme, dont les reſſorts agiſſent à-peu-près de même, & qu'il y a apparence que, puiſque la cauſe immédiate eſt l'altération ſpaſmodique du ſyſtême nerveux, on parviendra à la combattre par les anti-ſpaſmodiques & les narcotiques, & que c'eſt le ſeul moyen de donner du ſecours dans le dernier période de la maladie, en attendant qu'on ait découvert d'autres remedes.

OBSERVATION

Sur les bons effets de la Ciguë, par M. DESMILLEVILLE, Médecin à Lille en Flandre.

On ne peut mieux honorer M. Storck, & le remercier du préſent qu'il a fait à l'art, pour le bien de l'humanité, qu'en rendant public les ſuccès de l'extrait de ciguë, dont il a fait uſage pour des maladies qui, juſqu'à préſent, ont preſque toujours été

incurables. Madame de R*** portoit, depuis près de deux ans, une tumeur sur la paupiere supérieure, qui, dans les premiers tems, étoit de la grosseur d'une lentille; elle grossit ensuite, & l'incommodoit au point de lui faire chercher du remede : on employa tous les emplâtres fondans, & même des maturatifs, pour dissiper cette grosseur, qui augmentoit de plus en plus, & prenoit une couleur violette brune; pour comble d'inquiétude, la vue paroissoit de tems en tems se troubler, & l'œil malade se trouvoit fatigué de tiraillemens, par les douleurs lancinantes & brûlantes qu'elle ressentoit à la tumeur. Ayant donc épuisé, comme bien d'autres, tous les secours de l'art connus jusqu'alors, l'heureuse découverte de M. Storck parut dans le Journal de médecine, en Juillet 1760, & me fit espérer d'obtenir la guérison de cet accident, qui prenoit un caractere très-mauvais. Comme on fut ici, comme par-tout ailleurs, très-empressé de tenter ce remede, & que je reconnus la tranquillité avec laquelle nos malades en faisoient usage, je commençai, les premiers jours de Juillet, cette cure, par quelques grains de l'extrait de ciguë, & j'augmentai *gradatim*, jusqu'à vingt grains par jour, qui fut la dose ordinaire, pendant le traitement qui dura deux mois. Je fis appliquer sur la tumeur l'extrait même de

ciguë ; tout ceci enſemble procura le bien ſuivant.

Dans les premiers quinze jours, la vue de cet œil fut rétablie ; à la fin du mois, les douleurs étoient calmées, & la tumeur parut diminuée de la moitié ; enfin, dans le courant du ſecond mois, il ſe forma une ſuppuration à ce qui reſtoit ; je voulus alors ſubſtituer l'onguent de la mere à l'extrait de ciguë ſur la plaie ; mais je fus bientôt obligé d'y revenir, par les ſouffrances que la Dame éprouvoit, & la ciguë eut tout l'honneur : car, à la fin d'Août, la plaie étoit fermée, & il n'étoit plus queſtion de rien.

Nota que cette Dame n'éprouva aucun effet particulier de ce remede, & ne ſe dérangea aucunement de ſon régime accoutumé. Voilà un fait aſſez frappant du ſuccès de ce remede. Nous eſpérons en obſerver d'autres dans l'uſage que nous en faiſons pour des cancers ouverts, qui ſont venus en belle & louable ſuppuration, & exempts de la cauſticité & de l'infection qui accompagnent cette ſorte de tumeur, qui faiſoit la peine des malheureux qui en ſont attaqués, & à qui on a entendu dire cent fois, que la mort leur paroiſſoit moins à craindre que la vie à laquelle ils étoient condamnés.

Que ne doit-on pas à M. Storck, d'avoir donné une forme ſûre pour uſer de ce poiſon

ſans danger, & d'en avoir affermi les bons effets ! Pluſieurs Anciens avoient déjà tenté l'uſage intérieur de ce remede ; & ſans rien diminuer de la reconnoiſſance que nous lui devons, il y a douze à quinze ans que M. Wion, Médecin de l'Hôpital-général de cette ville, que la mort emporta trop tôt pour le bien des Citoyens, & l'honneur de la médecine, employoit dans cet Hôpital l'emplâtre de ciguë (qui n'eſt que l'extrait de cette plante, uni avec les gommes) à l'intérieur, pour fondre & réſoudre les glandes ſcrophuleuſes : les perſonnes guéries exiſtent encore.

SECOND MÉMOIRE

Sur le Tartre émétique, contenant une réponſe aux objections de M. Roux, *par M.* BAUMÉ, *Maitre Apothicaire de Paris.*

Les diſcuſſions qui ſurviennent entre les perſonnes qui s'appliquent aux ſciences, ont preſque toujours l'avantage de répandre de nouvelles lumieres ſur les matieres qui en ſont le ſujet : on en a une preuve toute récente dans la queſtion agitée entre M. Roux & moi, ſur les ſels. Il ſeroit à ſouhaiter qu'on gardât toujours, dans ces

ſortes de conteſtations, la modération qui eſt ſi naturelle aux perſonnes qui ne cherchent que la vérité. Je ne crois pas qu'on puiſſe faire, à cet égard, le moindre reproche à mon premier Mémoire; mais la réponſe vive que M. Roux m'a faite, m'a obligé, contre mon inclination, de prendre, à-peu-près, le même ton que lui, dans mon ſecond Mémoire ſur la cryſtalliſation des ſels. J'y renonce volontiers dans celui-ci, me flatant que M. Roux ſuivra, avec plaiſir, cet exemple; & je m'attache uniquement à l'expoſition des faits & des expériences, n'ayant abſolument d'autre but que d'éclaircir la vérité. Je n'en puis donner une meilleure preuve, que l'aveu ſincere que je fais d'une mépriſe où je ſuis tombé, en parlant du tartre émétique. J'ai dit, dans mon premier Mémoire, que ce ſel étoit déliqueſcent, & n'étoit point ſuſceptible de cryſtalliſer. J'ai reconnu depuis, que cela vient de ce que j'avois fait cette combinaiſon dans des marmites de fer, comme je l'avois toujours vu faire à M. Rouelle, au Jardin du Roi, & de ce que j'avois employé de trop petites doſes de verre d'antimoine, ſur celles de crême de tartre; alors la premiere levée des cryſtaux que l'on obtient, n'eſt, pour ainſi dire, que de la crême de tartre; la combinaiſon vraiment émétique reſte dans la liqueur, parce

qu'elle ſe tient en diſſolution dans une bien moindre quantité d'eau que la crême de tartre ; lorſque l'on fait évaporer cette liqueur dans des vaiſſeaux de fer, pour obtenir de nouveaux cryſtaux, le tartre émétique ſe décompoſe, la partie réguline ſe précipite, à meſure que le tartre agit ſur le fer ; & le ſel qui réſulte après cette évaporation, eſt déliqueſcent, comme je l'ai remarqué ; mais ce n'eſt plus du tartre émétique, c'eſt le ſel neutre déliqueſcent, formé du fer de la marmite & du tartre : ces expériences avoient été faites, il y a long tems, & c'étoit d'après elles que j'avois rédigé mon Mémoire ; mais les objections de M. Roux m'ayant fait ſoupçonner que les vaiſſeaux dans leſquels on fait le tartre émétique, étoient capables d'apporter les différences conſidérables dont je viens de parler, j'ai pris le parti de faire ſur cette matiere un nouveau travail, en ne me ſervant que de vaiſſeaux d'argent ; & je rapporterai des expériences capitales que l'on auroit dû employer dans les objections qui m'ont été faites, pour détruire ce que j'avois avancé ; mais probablement ces expériences n'étoient pas connues de M. Roux.

J'ai cru d'abord devoir répéter le procédé de M. Rouelle, dans des vaiſſeaux d'argent, au lieu de ceux de fer, que j'avois employés dans mes anciennes expériences ; ce que

j'ai fait, à la dose de deux livres de crême de tartre, & de verre d'antimoine broyé en poudre impalpable sur le porphyre, au lieu de le réduire seulement en poudre & passer au tamis, comme le recommande M. Roux, sans spécifier si c'est au travers d'un tamis de soie très-fin, ou si c'est au travers d'un tamis de crin ordinaire : j'ai remarqué qu'à ébullition égale d'un instant, comme il le recommande, il se dissolvoit une moindre quantité de verre d'antimoine, lorsqu'il étoit en poudre, passé au tamis de crin ordinaire, que lorsque ce même verre d'antimoine a été auparavant réduit en poudre impalpable sur le porphyre, & cette différence a été environ d'un 5.e sur deux livres de chacune des matieres de verre d'antimoine & de crême de tartre ; mais ayant fait bouillir, pendant une heure, le mêlange dans lequel j'avois employé le verre d'antimoine passé au tamis de crin, il s'est dissous la même quantité de verre d'antimoine que dans le premier cas. Quoi qu'il en soit, on ne court aucun risque de faire bouillir cette combinaison long-tems, afin d'être sûr que toute la crême de tartre soit parfaitement saturée, comme je le démontrerai dans un instant.

Revenons à notre combinaison : j'ai retiré, en trois cristallisations successives, deux livres douze onces de cristaux, qui étoient de véritable tartre émétique cris-

talliſé, bien ſaturés de la partie réguline de l'antimoine : ces cryſtaux avoient différentes figures ; mais lorſque la cryſtallifation eſt réguliere, ils ſont toujours en pyramides triangulaires : ces cryſtaux ſont aſſez généralement d'une couleur jaune, à cauſe d'une portion de ſoufre qui s'y trouve interpoſée, à l'exception cependant des premiers qu'on obtient, qui n'ont quelquefois aucune couleur étrangere, & ſont parfaitement nets & tranſparens ; ces différences m'ont paru venir du plus ou moins de tems qu'on emploie à l'ébullition.

Chaque fois que je faiſois évaporer la liqueur de laquelle j'avois ſéparé les cryſtaux de tartre émétique, il reſtoit ſur les fibres une petite quantité de terre très-diviſée, & dans un état mucilagineux ; cette terre eſt verdie par l'eau-mere : il y a tout lieu de penſer qu'elle vient de la crême de tartre, de laquelle elle s'eſt ſéparée pendant les évaporations de la liqueur ; cette terre bien lavée & ſéchée avoit une demi-tranſparence ; elle s'eſt mal diſſoute dans l'acide vitriolique ; expoſée au grand feu, elle a fondu, elle a formé un verre tranſparent, de couleur verdâtre. Je crois que c'eſt à cette terre très-diviſée, & dans l'état mucilagineux, qu'on doit attribuer l'origine des cryſtaux en houppes, puiſque ces cryſ-

taux laiſſent, après leur diſſolution dans l'eau, environ un quart de leur poids de terre ſur les filtres, qui ne different en rien de la précédente.

C'eſt encore à cette ſubſtance terreuſe & mucilagineuſe qu'eſt dûe vraiſemblablement la propriété que la liqueur du tartre émétique a de moiſir, à ſa ſurface, dans l'eſpace d'environ quinze jours, lorſqu'on la laiſſe évaporer à l'air libre; cette moiſiſſure n'a aucune odeur de putréfaction; lorſqu'elle eſt dans cet état, elle forme un magma mucilagineux jaune, & la couleur verte de la liqueur diſparoît entiérement ſous ce mucilage: on trouve le tartre émétique en de très-petits cryſtaux, qui ſe détachent en plaquettes, & qui ſont peu adhérens aux terrines; ces cryſtaux ſont beaucoup plus jaunes que ceux qu'on obtient d'une évaporation ordinaire, & ils ſont auſſi en beaucoup plus grande quantité, puiſque d'un ſemblable mêlange j'ai obtenu, à quelques gros de moins, le même poids en tartre émétique, que de crême de tartre & de verre d'antimoine que j'avois employé; ce mucilage délayé dans l'eau, & lavé, a laiſſé ſur le filtre toute la terre, qui ne différoit en rien de celle que j'avois ſéparée, en faiſant évaporer la liqueur du tartre émétique; ainſi cette terre ſe ſépare

du tartre émétique, par une évaporation ſpontanée, comme pendant l'ébullition de la liqueur; tous phénomenes bien dignes de remarques, & dont il eſt ſurprenant que M. Roux ne diſe pas un mot.

J'ai auſſi mis en cryſtalliſation, à l'air libre, de la diſſolution de tartre-émétique très-pur, & qui ne contient rien de cette eſpece de terre. Je ne me ſuis pas encore apperçu qu'elle moiſiſſe, comme la liqueur de tartre émétique, qui eſt verte.

Il m'eſt reſté ſur la fin des cryſtalliſations, ſix à ſept onces d'eau-mere, d'une couleur verte très foncée; toute la quantité de verre d'antimoine, que l'on emploie dans ce procédé, ne ſe combine point avec la crême de tartre, comme l'a fait obſerver M. Roux; ainſi j'ai eu tort de dire que la crême de tartre diſſolvoit ſon poids égal de verre d'antimoine le ſurplus reſte ſur le filtre, avec la portion de ſoufre, qui ſe ſépare du verre d'antimoine, & qui n'eſt que peu ou point du tout attaqué par la crême de tartre; il n'y en a ſeulement qu'une petite quantité qui paſſe à travers les filtres, à raiſon de ſa grande diviſion, & qui communique cette couleur jaune qu'on remarque aux cryſtaux de tartre émétique; la plus grande quantité reſte ſur les filtres, comme je l'ai fait obſerver dans mon premier Mémoire. M. Roux prétend que Glauber l'avoit

remarqué avant moi (a) : cela peut être ; mais il auroit dû indiquer dans quel endroit des ouvrages de ce Chymiſte on trouve cette obſervation. M. Roux a remarqué que deux livres de crême de tartre diſſolvoient *vingt-trois onces & demie de verre d'antimoine, & que des deux livres qu'il avoit employées, il en avoit ſéparé deux onces & demie de ſoufre doré.* (b) En répétant cette expérience, j'ai remarqué que les deux livres de crême de tartre que j'ai employées, en avoient diſſous vingt-trois onces ſix gros, ce qui fait deux gros de différence ; ces différences viennent vraiſemblablement de ce que j'ai employé le verre d'antimoine en poudre impalpable, au lieu que M. Roux ne s'eſt ſervi que de verre d'antimoine pulvériſé, & ſeulement paſſé au tamis.

M. Roux n'entre dans aucun détail ſur la manipulation qu'il a employée, pour avoir ſéparément le verre d'antimoine, qui n'a point été diſſous par la crême de tartre, d'avec le ſoufre doré, qui s'eſt ſéparé du verre d'antimoine, pendant la combinaiſon du tartre émétique. Pour ſuppléer à cette inexactitude, je vais rapporter ma méthode, afin que ceux qui voudroient répéter de ſemblables expériences, à deſſein d'obſerver les

(a) Journal de médecine, T. XIII, pag. 532.
(b) *Ibidem*, pag. 533.

différentes proportions de soufre qui sont contenues dans les verres d'antimoine, puissent le faire commodément.

J'ai mêlé une livre du même verre d'antimoine, que j'avois employé dans le procédé précédent, broyé sur le porphyre, avec deux livres de crême de tartre; je l'ai fait bouillir dans une bassine d'argent, avec douze pintes d'eau distillée, pendant une heure: j'ai filtré la liqueur; elle étoit citrine, au lieu d'être verte, comme elle l'est, lorsqu'on met partie égale des deux substances, ou plutôt lorsqu'il se trouve assez de verre d'antimoine pour saturer la crême de tartre: phénomenes dont je suis surpris que M. Roux n'ait pas fait mention: j'ai fait bouillir le marc dans six autres pintes d'eau distillée, avec une livre de nouvelle crême de tartre, dans l'intention de dissoudre le peu de verre d'antimoine qui pouvoit être resté: j'ai filtré la liqueur; j'ai lavé ce qui est resté sur le filtre, avec beaucoup d'eau distillée & bouillante; cette derniere liqueur, en refroidissant, laissoit déposé une très-légere quantité de soufre jaune, qui passoit à travers le filtre, à la faveur de l'eau bouillante: j'ai trouvé que le soufre doré, lavé & seché, pesoit douze gros; ce qui fait par conséquent trois onces de soufre doré, que contenoient les deux livres de verre d'antimoine que j'avois employé dans le procédé.

J'ai eſſayé de faire du tartre émétique avec différens verres d'antimoine : je n'ai remarqué aucune variation dans les quantités qu'il s'en eſt diſſous, lorſque je l'employois avec ſon poids égal de crême de tartre ; mais j'en ai remarqué dans celles du ſoufre doré. En général, on peut préſumer que c'eſt lui qui donne la couleur rouge d'hyacinthe, qu'on remarque au verre d'antimoine, & que ce verre en contient une plus grande quantité, à proportion qu'il eſt coloré davantage ; du moins c'eſt ce que j'ai reconnu par les expériences que j'ai faites avec ces différens verres d'antimoine. Il y a tout lieu de conjecturer encore, que c'eſt ce ſoufre qui donne cette couleur verte à la liqueur, lorſqu'on fait le tartre émétique : j'ai remarqué que plus le verre d'antimoine étoit coloré, plus il fourniſſoit une liqueur verte, lorſque je l'employois avec ſon poids égal de crême de tartre, & qu'au contraire l'antimoine diaphorétique qui ne contient point de ſoufre, ſe diſſout aſſez bien par la crême de tartre, comme l'a remarqué M. Lechandelier (*a*), & qu'il fournit une diſſolution claire & un peu citrine, ainſi que celles des fleurs blanches de régule d'antimoine, qui fourniſſent une diſſolution ſans couleur : je n'ai pu diſſou-

(*a*) Même Journal, pag. 424.

dre ces fleurs en entier par la crême de tartre, quoique j'aie paſſé, à pluſieurs repriſes, de nouvelles quantités de crême de tartre, ſur les mêmes fleurs de régule d'antimoine. Au reſte, je me ſuis aſſuré que la couleur verte ne vient point du cuivre qui peut être contenu dans l'argenterie de vaiſſelle, en répétant la même diſſolution dans un vaiſſeau de verre, où j'ai toujours eu la même couleur : j'ai auſſi mêlé de l'une & de l'autre liqueur avec de l'alkali volatil ; elles ſont devenues, à-peu-près, de couleur de diſſolution d'or, & n'ont point pris de couleur bleue, comme cela arrive, lorſqu'on mêle avec ce même alkali volatil des liqueurs qui contiennent une petite quantité de cuivre.

Après avoir examiné les phénomenes qui ſe paſſent pendant la combinaiſon du verre d'antimoine, avec la crême de tartre, nous allons reconnoître les propriétés des produits qu'on en retire, & je commence par les cryſtaux.

Ce ſel cryſtalliſé eſt parfaitement neutre. Quatre onces d'eau bouillante diſſolvent deux onces de ce tartre émétique ; la diſſolution eſt claire, limpide, ſans couleur, lorſque ce ſel a été lavé auparavant, & bien égoutté ſur du papier gris, ſuivant la méthode que j'ai indiquée ; au lieu que la même quantité d'eau bouillante ne peut

diſſoudre qu'un gros & demi de crême de tartre.

M. Roux (*a*) prétend, d'après Zimmerman, qu'il faut vingt-quatre parties d'eau, pour en diſſoudre une de ce tartre émétique, ſans ſpécifier ſi c'eſt de l'eau froide, ou ſi c'eſt de l'eau bouillante. Il y a toute apparence que M. Roux n'a point répété cette expérience, qui cependant étoit capitale pour lui.

Cette diſſolution rend la teinture de tournesol, d'une très-légere couleur purpurine, ſans la rougir, comme fait la diſſolution de crême de tartre; elle ne change en aucune maniere la couleur du ſyrop violat.

Les acides vitrioliques, nitreux & marins, y occaſionnent ſur le champ un précipité blanc, ſans effervescence; ces précipités ſe diſſolvent preſqu'entiérement dans l'eau froide, & aſſez facilement. M. Roux prétend que les acides s'emparent de la partie réguline, & que c'eſt la crême de tartre qui ſe précipite ſeule, ſous ſa forme naturelle (*b*); je crois cependant que ces précipités mériteroient la peine d'être examinés plus amplement que M. Roux ne l'a fait; il pourroit bien être autre choſe que de la crême de tartre ſeule.

(*a*) Même Journal, pag. 535.
(*b*) Même Journal, pag. 536.

J'ai

J'ai mêlé également les trois acides minéraux, avec de la dissolution de crême de tartre, qui n'ont occasionné aucuns précipités.

Les alkalis fixes & volatils, mêlés avec de la dissolution des cryſtaux de tartre émétique, ne font aucune effervescence à froid : ils n'occasionnent d'abord aucuns précipités ; mais peu de tems après il se forme dans l'une & l'autre liqueur un précipité blanc qui s'attache aux parois du verre, & qui y est de la plus grande adhérence.

J'ai mêlé une once de ce tarte émétique, ayant autant de sel alkali, & demi-once de poix réſine ; ce mêlange pouſſé à la fonte dans un creuſet, m'a fourni deux gros quarante-huit grains de très-beau régule d'antimoine, quantité qui est beaucoup plus grande que celle que M. Geoffroy a retiré des plus forts émétiques qu'il a éprouvés. J'ai traité de la même maniere les cryſtaux de tartre émétique, qui provenoient des différentes cryſtalliſations, & je n'ai remarqué aucune différence dans les quantités de régule que j'obtenois.

Enfin j'ai tenté inutilement de combiner de ce tartre émétique, avec une nouvelle quantité de verre d'antimoine : j'avois mêlé pour cela quatre onces de tarte émétique, & deux onces de tartre émétique broyé ſur le porphyre : j'ai fait bouillir ce mêlange,

dans ſuffiſante quantité d'eau pendant demi-heure : j'ai filtré la liqueur, elle a paſſé claire, ſans couleurs : j'ai lavé le verre d'antimoine, qui a reſté ſur le filtre, & l'ai mis ſécher : il n'avoit rien perdu de ſon poids, par conſéquent ce tarte émétique étoit parfaitement ſaturé de verre d'antimoine, puiſqu'il n'a pu en diſſoudre davantage, & que d'ailleurs il n'a communiqué aucune couleur à la liqueur.

J'ai indiqué précédemment les moyens de ſéparer le ſoufre doré, d'avec le verre d'antimoine.

Ce ſoufre doré eſt rougeâtre, à-peu-près comme le kermès minéral : il fume ſur les charbons ardens, répand une légere flamme bleue, & il exhale une odeur de ſoufre brûlant ; l'eau régale en diſſout la partie réguline en grande partie ; & ce qui reſte, eſt le ſoufre, mais mêlé encore d'une portion de régule à demi-calciné, qui n'eſt plus attaquable par l'eau régale : j'ai expoſé de cette matiere ſulfureuſe ſous la moufle d'un fourneau de coupelle, elle a répandu d'abord une flamme vraiment ſulfureuſe ; & ayant pouſſé le feu plus fort, elle s'eſt preſque toute convertie en fleurs blanches : ce qui a reſté contenoit quelques grenailles de régule d'antimoine reſſuſcité.

J'ai mêlé une once de ce ſoufre doré, avec autant de ſel alkali, & un gros de

nitre : j'ai pouſſé ce mêlange à la fonte, j'en ai obtenu un gros de régule d'antimoine, qui m'a paru ne différer en rien du régule d'antimoine ordinaire.

Parcourons préſentement quelques propoſitions de MM. Roux & Rouelle, qui ne s'accordent point avec l'expérience.

MM. Roux & Rouelle paroiſſent avoir adopté entiérement le ſentiment d'Hoffmann, ſur la décompoſition du tartre émétique, par une trop longue ébullition, puiſque M. Roux dit poſitivement, que *toutes ces ébullitions ne tendent qu'à décompoſer une partie de ce ſel, à meſure qu'il ſe forme, & ailleurs, que toute ébullition ultérieure à la combinaiſon, ne ſerviroit qu'à décompoſer le ſel qui s'eſt formé* (a).

L'erreur du maître & du diſciple part du même principe que la mienne; leur propoſition eſt vraie, lorſqu'on opere dans des vaiſſeaux de fer, parce qu'ils ont la propriété de décompoſer le tartre émétique; fait dont mes adverſaires auroient dû s'appercevoir, & c'eſt ce qui eſt cauſe que j'avois avancé que ce ſel étoit déliqueſcent; mais les choſes ſe paſſent tout autrement, lorſqu'on opere dans des vaiſſeaux d'argent, de grès ou de verre, comme on va le voir par l'expérience ſuivante.

(a) Même Journal, pag. 531 & 537.

J'ai mis dans une baſſine d'argent quatre pintes d'eau diſtillée, deux livres de verre d'antimoine broyé ſur le porphyre, & deux livres de crême de tartre : j'ai fait bouillir ce mêlange pendant douze heures; j'avois ſoin de remplacer par de l'eau diſtillée celle qui s'évaporoit de la baſſine : j'ai filtré la liqueur; après ce tems d'ébullition, elle étoit ſenſiblement un peu plus verte que lorſqu'on ne fait bouillir le mêlange qu'un inſtant, parce que pendant cette longue ébullition, il s'étoit diſſous vraiſemblablement une plus grande quantité de ſoufre : j'ai retiré de ce procédé exactement les mêmes quantités de cryſtaux, de ſoufre, de verre d'antimoine non diſſous, enfin la même quantité d'eau-mere, que dans le procédé dont j'ai parlé précédemment; ſeulement cette eau-mere étoit un peu plus verte que celle du premier procédé, parce qu'elle contenoit vraiſemblablement un peu plus de ſoufre. C'eſt probablement par la même raiſon que les cryſtaux de cet émétique étoient plus jaunes : ces cryſtaux ajoutés, comme je l'ai dit plus haut, & enſuite diſſous dans l'eau, lui ont donné une très-légere couleur verte; cette diſſolution dépoſoit, par le repos, une très-petite quantité de matiere, que je crois être le ſoufre qui étoit interpoſé entre les cryſtaux de ce ſel; d'ailleurs la liqueur,

du jour au lendemain, avoit perdu presqu'entiérement sa couleur.

J'ai poussé à la fonte de cet émétique, qui m'a fourni la même quantité de régule que celui du premier procédé; d'où il résulte que la combinaison du tartre émétique ne se décompose pas plus pendant l'ébullition, que la plupart des autres sels, lorsqu'on fait cette combinaison dans des vaisseaux de verre, de grès ou d'argent; en un mot, dans tous les vaisseaux qui ne peuvent être attaqués, ni par la crême de tartre, ni par le verre d'antimoine; & en général, tous les vaisseaux sur lesquels la crême de tartre a plus d'action que sur le verre d'antimoine, ne peuvent servir à faire le tartre émétique, comme on va le voir par l'expérience suivante, dans laquelle j'ai décomposé entiérement, par l'intermede du fer, une quantité donnée de tartre émétique cryſtallisé.

J'ai mis dans un matras une once de cryſtaux de tartre émétique très-purs, demi-once de fil de fer, & six onces d'eau distillée: j'ai placé le matras sur un bain de sable; j'ai entretenu une chaleur de digestion, pendant huit jours; le fer s'est dissous peu-à-peu, & a fait précipiter le régule d'antimoine, sous la forme d'une poudre grise, semblable à du régule d'antimoine qui seroit prodigieusement divisé; le régule

d'antimoine, examiné à la loupe, avoit le brillant métallique; la dissolution du fer étoit d'une couleur verte très-foncée; elle avoit d'ailleurs toutes les propriétés chymiques de la teinture de mars, d'où il résulte que le fer a plus d'affinité avec la crême de tartre, que n'en a le régule d'antimoine: il seroit très-intéressant de déterminer par la même méthode, les affinités des autres métaux avec la crême de tartre.

J'ai répété la même expérience aux mêmes doses, avec du fil de cuivre rouge; mais elle ne réussit pas avec la même facilité, soit que le cuivre soit moins dissoluble par la crême de tartre, soit qu'il ait avec elle une affinité à-peu-près égale à celle du régule d'antimoine: la liqueur n'a commencé à devenir verte qu'au bout de quarante-huit heures, mais sans précipitation de régule d'antimoine, pas même au bout de huit jours; cette liqueur mêlée avec l'alkali volatil, est devenue d'une couleur bleue, comme toutes les dissolutions de cuivre. Ce qui prouve que la crême de tartre, quoique saturée de régule d'antimoine, a cependant dissous une certaine quantité de cuivre; mais, sans laisser précipiter le régule, j'ai pris des fils de fer & de cuivre, que j'avois bien découpés auparavant à la lime, par préférence à des limailles de

ces mêmes métaux, afin de mieux observer les phénomenes que préſenteroient ces décompoſitions.

Il réſulte de ces expériences, que ceux qui font leur tartre émétique dans des vaiſſeaux de fer, le décompoſent, à meſure que l'on fait évaporer les liqueurs, & que ceux qui le font dans des vaiſſeaux de cuivre, font très-mal; puiſque le tarte émétique tout fait, agit ſur le cuivre, à plus forte raiſon la crême de tartre, lorſqu'elle n'eſt pas encore combinée avec le verre d'antimoine, y doit-elle agir avec plus de facilité.

J'ai eſſayé pluſieurs émétiques que j'ai envoyé chercher chez différens Droguiſtes, & deſquels, par la fuſion, j'ai retiré des régules qui contenoient, depuis un dixieme juſqu'à un quinzieme de cuivre, par chaque quantité de régule que j'obtenois; je ne ſçais quels effets peuvent produire de ſemblables émétiques pris intérieurement; ils doivent certainement occaſionner bien des accidens, au moment que le Médecin s'y attend le moins, & dont il lui eſt difficile de deviner la cauſe, parce qu'il ne s'en méfie pas.

Le verre d'antimoine eſt, comme on le ſçait, l'antimoine crud, calciné & réduit en verre par la fuſion; mais la calcination préliminaire à la vitrification plus ou moins forte, & la plus ou moius grande quantité

de soufre & de phlogistique, qui restent dans le verre d'antimoine, après qu'il est fait, apportent peut-être quelques variations au degré de force du tartre émétique qu'on fait avec le verre d'antimoine. Il seroit à souhaiter qu'on eût une méthode sûre pour le préparer, & qui n'apportât jamais de variation. Pendant que la chaux grise d'antimoine entre en fusion pour s'y convertir en verre, il y en a une plus ou moins grande quantité qui se réduit en fleurs; une partie se dissipe, tandis qu'une autre portion reste & fait partie du verre d'antimoine; cette substance dans le verre d'antimoine n'est pas aussi dissoluble par la crême de tartre, que le reste du verre d'antimoine.

En examinant différens verres d'antimoine, avec la crême de tartre, j'ai trouvé qu'ils contenoient une plus ou moins grande quantité de ces especes de fleurs: j'ai obtenu cette matiere en dissolvant du verre d'antimoine entiérement par la crême de tartre; en lavant ensuite le marc avec beaucoup d'eau; & en décantant l'eau, tandis qu'elle étoit trouble, il m'est resté, par ce moyen, au fond du vaisseau la matiere en question, qui est plus pesante que le soufre; cette matiere ressemble à du sable blanc ordinaire; elle est indissoluble par l'eau, par la crême de tartre & par l'eau régale: elle se réduit presque toute en vapeurs blanches par

l'action du feu, & forme des fleurs ſemblables à celles du régule d'antimoine.

Cette matiere pouſſée à la fonte, avec du flux noir & de la poix réſine, a formé du régule d'antimoine.

Examinons préſentement quelques autres préparations d'antimoine, qui ne ſe diſſolvent pas avec la même facilité, par la crême de tartre, & particuliérement le régule d'antimoine en ſubſtance.

J'ai mis dans un matras une once de crême de tartre, & deux gros de régule d'antimoine réduit en poudre impalpable ſur le porphyre : j'ai fait bouillir ce mêlange, pendant une heure, dans ſuffiſante quantité d'eau ; j'ai filtré la liqueur qui n'avoit aucune couleur étrangere ; j'ai paſſé beaucoup d'eau bouillante ſur le filtre, afin d'emporter toute la crême de tartre qui auroit pu reſter avec le régule d'antimoine ; j'ai fait ſécher le filtre ; j'ai trouvé que le régule d'antimoine n'avoit diminué que de vingt-un grains : il s'en falloit de beaucoup que toute la crême de tartre en fût ſaturée, par conſéquent le régule n'eſt pas ſuffiſamment diſſoluble, pour qu'on en puiſſe faire un tartre émétique, auſſi commodément qu'avec le verre ; peut-être parviendroit-on à ſaturer une quantité donnée de crême de tartre, en employant trois ou quatre cens parties de régule d'antimoine, ſur une de crême de tartre.

Il ſeroit encore très-intéreſſant d'examiner ſi la partie réguline ſéparée du tartre émétique par le fer, ne ſeroit pas plus diſſoluble que le régule d'antimoine ordinaire, qu'on ne peut jamais amener au même degré de ténuité, par les moyens mécaniques. Je réſerve ces expériences pour un ſupplément à ce Mémoire.

La chaux griſe d'antimoine que M. Roux dit être très-diſſoluble par la crême de tartre, ne l'eſt cependant pas autant que le régule d'antimoine, lorſqu'elle a été calcinée aſſez long-tems pour conſumer tout le ſoufre, comme on va le voir par l'expérience ſuivante.

J'ai mêlé un gros de cette chaux griſe d'antimoine, réduite en poudre impalpable, avec une once de crême de tartre : j'ai fait bouillir ce mêlange dans de l'eau diſtillée, & j'ai procédé pour le reſte, comme dans l'expérience précédente : je n'ai trouvé exactement aucune diminution de poids, d'où je conclus que ſi la chaux griſe d'antimoine eſt diſſoluble par la crême de tartre, comme M. Roux l'annonce, c'eſt peut-être lorſqu'elle eſt moins calcinée.

Les fleurs blanches de régule d'antimoine ne ſe diſſolvent pas dans toutes leurs ſubſtances par la crême de tartre ; il n'y en a qu'environ la moitié : l'autre portion eſt reſtée abſolument indiſſoluble, malgré que

je l'aye fait bouillir, à pluſieurs repriſes, ſur de nouvelles crême de tartre; néanmoins cette matiere indiſſoluble eſt réductible au régule, par l'addition de matiere phlogiſtique, comme je l'ai éprouvé.

Le foie d'antimoine eſt une préparation qui n'a aucune tranſparence, qui contient une plus grande quantité de phlogiſtique que le verre d'antimoine, & infiniment moins que le régule pur: le foie d'antimoine eſt auſſi plus diſſoluble que le régule, & infiniment moins que le verre.

J'ai mêlé une once de crême de tartre, & deux gros & demi de foie d'antimoine: j'ai fait bouillir, à l'ordinaire, dans ſuffiſante quantité d'eau, pendant demi-heure; j'ai procédé pour le reſte, comme dans les expériences précédentes, & j'ai remarqué qu'il ne s'étoit diſſous qu'un demi-gros de foie d'antimoine; mais il y a tout lieu de préſumer que ſi l'on en employoit une très-grande quantité, ſur une petite quantité de crême de tartre, on parviendroit à la ſaturer entiérement, & à former par conſéquent un auſſi bon tartre émétique que le verre d'antimoine.

Il réſulte de tout ce qui vient d'être dit, 1°. que le tartre émétique eſt un ſel neutre, cryſtalliſable, qui n'eſt point déliqueſcent, comme je l'avois penſé, & qu'il ne ſe décompoſe pas plus que les autres ſels, par

de longues ébullitions, lorsqu'on le prépare dans des vaisseaux convenables.

2° Que le sentiment d'Hoffman, sur la décomposition de ce même sel, par de longues ébullitions, & que M. Rouelle avoit adopté, est fondé sur le même principe qui m'avoit induit en erreur, c'est-à-dire, que le tartre émétique, en bouillant dans des vaisseaux de fer, est décomposé, non pas par l'ébullition, comme l'avoit pensé M. Rouelle, mais par l'intermede du fer seulement, comme je l'ai démontré; ainsi l'erreur de M. Rouelle & la mienne venoient de la même cause. Il a pris pour une décomposition, par le mouvement de l'ébullition, celle qui arrive par l'intermede du vaisseau de fer: j'ai pris le résultat de cette décomposition pour un tartre émétique déliquescent, au lieu que ce n'étoit qu'une teinture de mars, mêlée d'émétique; mais au reste, l'erreur de M. Rouelle & la mienne ne portoient que sur la théorie de l'émétique, & nullement sur la bonté & sur la sûreté de cet important médicament.

3° Que cette matiere qui a fait, depuis long-tems, l'*objet des travaux* de M. Rouelle, comme le dit M. Roux (*a*), avoit besoin d'être remaniée & d'être discutée.

(*a*) Même Journal, pag. 539.

J'eſpere que M. Roux n'attribuera pas à M. Rouelle la plupart des expériences neuves que je rapporte dans ce Mémoire, & qu'il auroit dû faire, ce me ſemble, pour mieux défendre la cauſe de M. Rouelle.

Enfin, je finirai cette réponſe, en faiſant obſerver à M. Roux, qu'il a tort de penſer que j'aie copié dans le Dictionnaire encyclopédique, publié en 1756, le procédé de l'æther, pour l'inſérer dans mon Mémoire lu à l'Académie en 1755 (*a*); ce procédé vient originairement de M. Hellot, comme je l'ai dit dans ma Diſſertation ſur l'æther, pag. 15. M. Hellot, qui eſt naturellement libéral ſur tout ce qui peut accélérer l'avancement des connoiſſances, donna, environ en 1745, ce procédé à pluſieurs perſonnes de l'Académie; ainſi il n'eſt pas ſurprenant que M. Roux l'ait vu répéter à M. Rouelle en 1754. C'eſt donc mal-à-propos que *M. Rouelle réclame ce procédé, non comme une de ſes inventions, mais comme une des manipulations perdues dans les livres, où peu de gens vont les chercher* (b). Le procédé & la manipulation ont été donnés par M. Hellot; mais M. Roux auroit bien dû indiquer quels ſont ces livres que M. Rouelle dit avoir lus. J'avois pris

(*a*) Même Journal, pag. 539.
(*b*) Même Journal, pag. 540.

le parti de faire un parallele de ce procédé perfectionné par M. Rouelle, & inséré dans le Dictionnaire encyclopédique, avec celui que j'ai publié dans mon Mémoire de 1755, & le même que j'ai augmenté considérablement dans ma Dissertation sur l'æther ; mais j'ai été prévenu dans le Journal qu'on nomme Œconomique pour le mois de Novembre 1760. J'ignore entiérement à qui j'ai cette obligation ; ces sortes de choses faites par des personnes qui n'ont aucun intérêt dans la cause, ne peuvent jamais être soupçonnées de partialité : ainsi je renvois à ce Journal, pour cet article.

OBSERVATION

Sur quelques effets du Rapuntium urens Solonienſe, *par M.* BONTÉ, *Médecin à Coutances.*

Le hazard seul a presque toujours découvert les médicamens & les poisons. La médecine, aidée de la chymie, a étendu les vertus des premiers, & corrigé souvent les seconds, au point de les rendre utiles. J'ignore si on a quelquefois fait usage du *Rapuntium urens* : son goût âcre & caustique ne parloit pas en sa faveur. L'automne derniere, les fievres intermittentes n'ont pas laissé d'être communes dans quelques paroisses voisines de

la mer. Quelques pauvres payſans ſe ſont ſervis de cette plante, à titre de remedes, ſoit par mépriſe, en la confondant avec la petite centaurée, avec laquelle elle a quelque rapport, & croiſſant à-peu-près dans les mêmes lieux, ſoit par le beſoin qui enhardit ſouvent à des épreuves dangereuſes. La plupart ont employé les tiges & les feuilles infuſées dans le cidre; cette infuſion a procuré à tous des vomiſſemens, & beaucoup d'évacuations par les ſelles, qui, à la vérité, ont emporté la fievre; mais un grand nombre a payé cher l'uſage téméraire de ce médicament, en éprouvant des douleurs cruelles de colique, des ſuperpurgations, des anxiétés, des ſpaſmes, & même des convulſions. Le lait, les huileux, les lavemens mucilagineux & anodins, la thériaque, ont calmé ces accidens. Les pernicieux effets dont nous venons de faire mention doivent-ils donc proſcrire entiérement cette plante de l'uſage médicinal? Ne ſeroit-il pas poſſible de les réprimer, ſoit en diminuant ſa doſe, ſoit en corrigeant ſon acrimonie, ou par divers mêlanges, ou par des infuſions faites dans des liqueurs plus appropriées? Des expériences faites avec circonſpection, pourroient conduire à la découverte d'un remede purgatif & fébrifuge, qui auroit des avantages réels, & pourroit devenir dans la ſuite utile à la ſociété.

OBSERVATION

Sur une phthiſie rénale, & ſur deux ulceres carcinomateux aſſez grands, dans le corps de la veſſie, provenus à la ſuite d'un piſſement de ſang, par M. LANDEUTTE, Médecin du Roi, en ſon Hôpital militaire de Bitche, Membre du College royal des Médecins de Nancy.

Le nommé Montfort, Soldat de la compagnie de Guemar, au régiment des Gardes Lorraines (pour lors en garniſon,) âgé d'environ vingt-quatre ans, d'une très-bonne conſtitution & d'une humeur fort enjouée, (étant en 1754 du détachement qui ſe faiſoit de ſon régiment pour la garde de Sa Majeſté le Roi de Pologne, à Luneville,) fit un ſi grand effort, en luttant avec ſes camarades, qu'il en reſſentit, ſur le champ, une douleur très-vive au côté gauche, qui fut promptement ſuivie d'un piſſement de ſang à plein canal, lequel ſe ſoutint aſſez long-tems, mais qui, étant diminué, le détermina à avaler une grande doſe d'eſprit de térébenthine, pour l'arrêter entiérement. Il ne tarda pas à ſortir de ſon erreur populaire, pour rentrer de nouveau dans les alarmes; car ce qui devoit

faire, ſuivant lui, ſon ſalut, fut décidément une des cauſes premieres & éloignées de ſa mort : l'hémorragie reprit de plus belle, & le conduiſit inſenſiblement aux ulceres, qui fournirent, pendant pluſieurs mois conſécutifs, une ſuppuration ſi abondante, qu'elle épuiſa bientôt le malade, & l'obligea, étant de retour en cette Ville, de venir à notre Hôpital.

Ce fut dans cet état qu'il me tomba entre les mains, le premier Février de l'année ſuivante : je l'examinai ſoigneuſement, & lui fis les queſtions néceſſaires ; elles me fournirent d'abord l'hiſtoire que je viens de donner : je m'aſſurai en outre, en tâtant le bas-ventre, depuis les régions lombaires juſqu'au bas de l'hypogaſtrique, qui pouvoient être pour lors affectées : j'eus tout lieu de croire que le rein gauche & la veſſie formoient les principaux ſieges de la maladie ; les douleurs que j'y occaſionnai par un léger preſſement, outre celles que le malade y reſſentoit habituellement, ſur-tout dans le tems de la diſtribution & du ſéjour des urines, ne me laiſſerent aucun doute : je partis donc delà pour attaquer la maladie, qui, par ſon ancienneté & l'épuiſement du malade, ſembloit avoir déjà pris un caractere rebelle : pour tâcher d'obtenir quelques avantages, je le mis auſſi-tôt au régime laiteux ; & pour remedes,

j'employai les balſamiques, les boiſſons adouciſſantes émulſionnées, les doux vulnéraires, même en injections.

Par cette méthode, je vis s'éclipſer tout-à-coup, au bout de dix à douze jours, le pus abondant que rendoit le malade, tous les matins, en urinant : je tâchai, mais en vain, d'en rétablir l'écoulement par une ſaignée que je fis faire, par pluſieurs lavemens & par de doux diurétiques : la fievre lente ne tarda pas auſſi à changer de caractere ; elle prit celui d'inflammatoire : j'eſſayai de lui faire face, en faiſant répéter les ſaignées, redoubler les clyſteres, en recourant aux potions huileuſes & calmantes ; les fomentations émollientes ne furent pas oubliées, d'autant plus que la région du foie étoit devenue douloureuſe & tendue ; ce qui, avec les autres ſymptômes de l'inflammation de ce viſcere, ne me permit pas d'en douter : cet état diminua un peu, mais ce ne fut pas pour long-tems ; car la fievre augmenta de nouveau, & parut prendre le type d'une fievre de pourriture, étant accompagnée de maux de tête, de redoublemens, d'amertume de bouche, enfin de grandes envies de vomir, que je ſecondai par une légere priſe de tartre ſtibié, donné en lavage, qui dégagea les premieres voies de beaucoup de bile, & de cinq ou ſix grands vers, qui ſortirent par le haut, pendant

l'opération du vomitif ; le malade rendit encore plusieurs de ces insectes par le bas, au moyen de légers laxatifs vermifuges, que je lui fis prendre ; moyennant ces remedes, la fievre déclina, & l'état du bas-ventre parut se changer : je ne vis cependant pas reparoître le pus que les urines charrioient auparavant en si grande quantité ; j'en perdis alors toute espérance.

Cette métastase n'empêcha pas que les voies urinaires ne restassent toujours fort douloureuses : j'augurai delà, que la matiere repompée travailloit secrétement dans le voisinage de sa source, & qu'elle ne manqueroit pas de s'annoncer incessamment par quelque événement funeste : en effet, mes soupçons ne mirent pas long-temps à se vérifier ; je fus bientôt assuré de l'existence d'une suppuration gangréneuse fort étendue, accompagnée d'un épanchement intérieur : l'entiere cessation des douleurs, la sécheresse des parties supérieures, la soif pressante, l'enflure considérable des extrémités inférieures, en outre, le prompt gonflement ascitique, caractérisent indubitablement l'état des choses.

Les foiblesses continuelles jointes aux symptômes ci-dessus, me firent entrevoir une mort trop prochaine, pour oser tenter l'opération de la paracentheſe. En effet, le malade mourut le surlendemain 23 Mars.

j'en fis faire l'ouverture, en préſence de M. Joube, Chirurgien-Major du régiment; elle me fournit les obſervations ſuivantes.

L'inciſion des différentes enveloppes du bas-ventre étant faite, j'y trouvai un très-grand amas de ſéroſités rouſsâtres, qui s'échapperent tout de ſuite; elles devinrent peu-à peu purulentes, & enfin je ne découvris plus qu'un pus infect, qui, par ſa quantité, cachoit les viſceres : évacué, il me laiſſa pour lors voir les inteſtins fort bourſoufflés, & d'un rouge noir gangréneux.

Le côté droit, tant de l'abdomen que de la poitrine, ne formoit qu'un réſervoir plein de pus, qui, par ſon débordement, avoit inondé & infecté les autres parties du bas-ventre: le diaphragme paroiſſoit de ce côté-là avoir été fondu par la ſuppuration ou détruit par ſon acrimonie; le grand lobe du foie étoit entiérement ſuppuré, & le petit, tout ſquirrheux; le rein du même côté étoit d'une dureté à-peu-près ſemblable : pour le gauche, qui a été le premier & principal ſiege de la maladie, il s'étoit converti en une poche ulcérée, remplie d'un pus fort épais, devenu grumeleux, depuis la ſuppreſſion de ſon écoulement.

La rate fut trouvée d'un volume ordinaire, mais pas ſaine.

L'eſtomac, quoique d'un diametre viſiblement rétréci, ne laiſſoit pas que d'être d'une couleur aſſez naturelle; la partie la

plus inférieure de l'abdomen, qu'on nomme le baſſin, étoit plein d'un pus cotonneux, intimement attaché à tout ce qui s'y rencontre : quant à la veſſie, qui en occupe la partie antérieure hors du péritoine, elle avoit beaucoup perdu de ſa capacité ; elle renfermoit dans ſon fond, l'un près de l'autre, deux ulceres carcinomateux, d'un bon pouce de diametre chacun : ils devoient ſans doute leur naiſſance au ſéjour répété du pus corroſif qui étoit deſcendu du rein affecté.

Je fis finalement procéder à l'ouverture entiere de la poitrine, dont le côté droit contribuoit à former ce grand réceptacle de pus dont j'ai parlé ci-deſſus. La plevre, qui le tapiſſoit, étoit preſqu'entiérement détachée des côtes, de plus, ulcérée & chargée d'un pus filandreux qui y adhéroit fortement ; le lobe du poumon qui y eſt contenu, étoit, comme il eſt aiſé de l'imaginer, tombé en ſuppuration.

Quant à l'autre cavité du thorax, je veux dire la gauche, elle n'avoit pas eu, à beaucoup près, tant de part au délabrement général : la partie du poumon qu'elle renferme, étoit pourtant très-pâle, chargée de taches noires d'une certaine étendue.

Pour le cœur, quoique ſain, il ſe trouvoit, en partie, baigné d'une aſſez grande quantité d'eau épanchée dans le péricarde.

OBSERVATIONS

Faites sur le cadavre d'un homme mort subitement, par M. TITEUX, Chirurgien à Anguien-lez-Paris.

En ouvrant le cadavre d'un homme, âgé d'environ soixante-quatre ans, gras, sanguin, bien portant, connu pour imbécille, pensionnaire chez MM. les Mathurins de cette ville, depuis quelques années, mort subitement la nuit du 23 au 24 Octobre 1760, la veille ayant très-bien soupé, & après avoir ensuite rejetté les nourritures & les boissons qu'il avoit pris immodérément, & qui vraisemblablement, ou par indispositition, lui avoient occasionné une indigestion compliquée de nausées, vomissemens, coliques, foiblesses, &c. pour lesquels cas n'ayant pas été secouru, il mourut. Je fus appellé le 24 dudit mois, le matin, & aussi-tôt qu'on s'en fut apperçu, pour faire l'ouverture du cadavre; je trouvai le sujet, encore partie chaud, point changé ni défiguré, étendu, roide, à moitié habillé, partie sur son lit, partie dedans, la tête penchée & tournée du côté de la ruelle, ayant les parties postérieures du col & du tronc livides, parsemées de taches noires, plus

étendues, plus éminentes en certains endroits du dos.

Il avoit le ventre haut, large, & très-distendu ; la plus grande partie des intestins, que je trouvai dans les régions gauches du bas-ventre, étoient rouges, enflammés, tendus, bourfoufflés, d'un volmme & d'une tention extraordinaire, lesquels aussi contraints qu'ils se trouvoient dans l'abdomen, en sortirent & s'élancerent avec force, dès le moment que j'eus ouvert le côté gauche.

La portion inférieure du colon se replia au même tems, & fit dans la région lombaire & hors de la capacité, l'arc ; d'ailleurs, cet intestin étoit, dans l'étendue de plus d'un pied & demi, rouge, enflammée, & d'un diametre sensiblement contraire au naturel.

Dans les régions épigastriques & hypocondres gauches, la portion d'épiploon, qui s'y voyoit, étoit très-courte, épaisse, gonflée, d'un rouge pourpré, fortement adhérente à la superficie du colon.

Ce volume d'intestins, hors du bas-ventre, auroit dû en diminuer l'éminence, la rotondité, la tention & la dureté, qui demeurerent néanmoins les mêmes, jusqu'à ce qu'ayant ouvert & séparé en entier les parties contenantes, communes & propres de cette capacité, j'apperçus une surface

élevée, membraneuſe, très-étendue, flexible, ondulante, garnie de graiſſe, qui occupoit & rempliſſoit toutes les régions droites & antérieures de l'abdomen, & qui poſtérieurement ſe trouvoit attachée & adhérente, dans un petit eſpace, à la membrane adipeuſe du rein droit, à une portion du méſentere, à l'oppoſite du cœcum, de l'uretere & des vaiſſeaux émulgens, c'étoit une eſpece de maſſe graiſſeuſe, confondue avec des portions membraneuſes, très-compactes, dans l'épaiſſeur deſquelles ſe voyoit l'orifice de pluſieurs vaiſſeaux, du calibre d'un petit tuyau de plume à écrire, qui s'ouvroient dans le fond de cette poche, & ſe continuoient dans un autre corps, partie membraneux, graiſſeux cartilagineux, qui formoit dans l'intérieur d'icelle une cloiſon ou ſéparation très-forte & inégale.

Les vaiſſeaux que je viens de citer, alloient s'y rendre, & vraiſemblablement ſervoient à ſa nourriture & accroiſſement.

Excepté le peu d'attache & d'adhérence que j'ai dit que cette poche avoit à ſa partie poſtérieure, par où elle tiroit ſa nourriture, plutôt, à ce que j'ai pu remarquer de la part des vaiſſeanx lymphatiques, que des ſanguins, n'en ayant vu ni diſtributions, ni ramifications ſenſibles en toutes ſes ſurfaces.

Preſque toute cette poche membraneuſe étoit

étoit libre, s'étendant & s'élevant plus ou moins sur la superficie des intestins, qui en étoient non-seulement recouverts, mais pressés & contraints de s'étendre & se jetter du côté opposé, attendu le grand espace qu'occupoit cette poche, comme aussi le poids qu'elle devoit y faire : elle avoit la forme & le diametre d'un gros ballon, étant d'une texture serrée, épaisse, sa superficie remplie d'appendices graisseuses, & l'intérieure, lisse, blanche & polie, excepté nombre de rides, de duplicités, de colonnes membraneuses, transverses, obliques longitudinales, qui la partageoient, environ à son milieu, en deux chambres, en chacune desquelles ils formoient encore des especes de poches, de culs-de-sac, plus ou moins grands, plus ou moins profonds.

Dans la partie la plus étendue & la plus compacte de cette cloison, que j'ai dit exister environ le milieu de la poche, s'est trouvé pratiqué dans son épaisseur un conduit plus ou moins long, pénétrant ladite cloison, à travers un kiste qui renfermoit le plus considérable & le plus solide des corps étrangers, dont j'aurai occasion de parler dans la suite, qui faisoit l'office de pont, lequel conduit avoit une entrée & une sortie dilatée & ressemblante à un sphyncter, qui faisoit la communication

d'une poche à l'autre; ce que j'ai fait obſerver, au moment de l'ouverture, à nombre de perſonnes préſentes (j'entends parler des deux principales poches:) par ce conduit diſtilloit & s'épanchoit de l'une dans l'autre deſdites poches une eau limpide, jaunâtre, ſans mauvaiſe odeur, qui pour lors s'eſt trouvée contenue, à la quantité de trois ou quatre pintes, grande meſure, & laquelle liqueur, comme je l'ai remarqué & fait remarquer, avant que de la vuider, s'épanchoit & ſe tranſmettoit de l'une dans l'autre deſdites principales poches, en admettant, pour moyens & pour raiſon de cette tranſvaſion, le plus ou le moins de preſſion qu'elles pouvoient en particulier recevoir des parties qui les avoiſinoient, comme auſſi de la part des différentes attitudes & mouvemens que prenoit ou faiſoit le ſujet, lorſqu'il exiſtoit, qui devoit conſtamment en recevoir bien de la gêne, auſſi alloit-il ployé de côté.

Dans la continuité de ce repli ou cloiſon, formé de diverſes parties devenues ſolides, & aux environs de ce conduit, formé dans l'épaiſſeur qui y faiſoit un certain trajet, il y avoit des endroits ſi compactes & ſi durs, que je les pris pour des carcinomes: curieux d'en voir le centre & la nature, je l'ouvris, & fus bien

étonné d'y trouver des corps durs, noirs, luisans & piquans; la base en étoit irrégulièrement ronde, applatie, & la circonférence radiée, remplie de prolongemens aigus: deux semblables corps, à-peu-près de même grosseur, figure & couleur, existoient, à peu de distance l'un de l'autre, séparément & au centre de la cloison, dans laquelle ils étoient incrustés.

Dans leur voisinage s'est trouvée une élévation qui ne cédoit à aucune pression: je l'ouvris, & je trouvai une loge pratiquée dans l'épaisseur de la cloison, qui renfermoit très-exactement un corps noirâtre, oblong, très-dur & solide, ressemblant, quant à la forme, à un œuf de pigeon, ayant d'une extrêmité à l'autre quinze à seize lignes.

Quant aux corps étrangers précédens, en les retirant de leur kiste, ils paroissoient être d'une substance ferme, dure; dans la suite, en se séchant, ils sont devenus porreux, se sont brisés & mis en parcelles, au moyen de quoi j'ai vu que l'extérieur étoit fait d'une simple couche ou écaille noire, mince, moulée & appliquée sur d'autres couches grisâtres, qui formoient une base ou noyau rempli d'inégalités de pointes, qui n'avoient pas plus de fermeté & de solidité, s'étant brisées & écrasées, comme le reste.

Le dernier & le plus considérable de ces

corps étrangers, trouvé enſuite des autres, eſt d'une compoſition & d'un aſſemblage plus ſerré, plus dur, approchant d'une pierre, & dont le poids s'eſt trouvé de 126 grains, y compris les deux portions qui s'en ſont ſéparées, & qui paroiſſoient formées de différentes couches ou amas de matieres veinées, blanchâtres, &c.

Eu égard à la nature, couleur, conſiſtance de ces différens corps étrangers, il eſt à préſumer qu'ils ont été formés de parties de lymphe, ſucceſſivement ſorties de quelques vaiſſeaux diviſés & rompus.

Que s'étant trouvés raſſemblés en certaine quantité, dans des parties membraneuſes, cellulaires, étroites; ces parties de lymphe faiſant corps enſemble, s'y ſont durcies, pétrifiées & moulées différemment, & conformément à l'étroiteſſe des parties où ils ſe trouvoient renfermés & ſerrés, leſquelles parties, ſoit membraneuſes, cellulaires, vaſculaires, ſont devenues à leur tour ſolides, épaiſſes, carcinomateuſes, par rapport à la preſſion & à la dureté des corps compactes qu'ils renfermoient.

Le ſujet dans lequel ces productions étrangeres ſe ſont trouvées, étoit bien ſain & conſtitué, n'ayant trouvé en lui de contraire, & qui pouvoit être une des principales cauſes de ſa mort ſubite, qu'une extrême plénitude d'un ſang noir & épais

dans les poumons, les ventricules du cœur, & dans les gros vaisseaux qui en étoient gorgés, & duquel le cours paroissoit avoir été suspendu & arrêté par la grande & forte pression qu'avoient souffert dans le bas-ventre le tronc & les distributions de l'aorte & de la veine-cave, de la part des intestins, aussi gonflés & distendus qu'ils étoient, comme aussi de celle de cette vaste & forte poche, contenant une aussi grande quantité d'eau, qui, de nécessité, devoit avoir fait un poids considérable sur les susdits vaisseaux, & pareillement sur leurs divisions & distributions, & par la même raison en avoit fait regorger le sang sur les parties supérieures.

OBSERVATION

Sur une Hernie ventrale énorme, compliquée avec la grossesse, par M. THIBAUT, Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi, à Noyon.

Le 5 Septembre 1752, j'accouchai de deux enfans la femme du nommé la Chaussée, Piqueur des grands chemins, demeurant au village de Chivy, près Noyon, qui étoit affligée de la hernie la plus énorme que j'aie jamais vue à une

femme ; les anneaux s'étoient tellement dilatés, qu'il ſembloit que la plus grande partie des inteſtins fuſſent tombés dans cette deſcente : ce qu'il y avoit d'avantageux dans une ſortie ſi ample, c'eſt que la rentrée ſe trouvoit très-facile ; en ſorte que quand cette femme étoit debout, toutes les parties tomboient, & auſſi-tôt qu'elle étoit couchée, elles les faiſoit rentrer de même, particuliérement quand elle n'étoit pas groſſe ; mais quand elle étoit groſſe, la choſe étoit fort différente, parce qu'à meſure que la matrice groſſiſſoit, elle empêchoit le retour des parties, ſans former d'obſtacle à leur iſſue, ce qui rendoit cette maladie très à charge à cette femme, mais beaucoup plus pendant ſa groſſeſſe & ſes accouchemens, plus difficiles par l'énorme groſſeur qui ſe trouvoit occuper non-ſeulement l'aîne, mais auſſi l'eſpace qui eſt entre les cuiſſes ; en ſorte que l'on ne ſavoit comment s'y prendre pour faciliter la ſortie de l'enfant. Ce fut cet accident qui engagea cette pauvre femme à me prier de lui accorder mon ſecours quand elle en auroit beſoin. Comme je revenois un jour de voir un malade, à une lieue de l'endroit, je paſſai, par hazard, chez cette femme, qui fait le ſujet de cette obſervation : je fus très-ſurpris de la trouver entre les bras de ſon mari, & la Sage-femme par der-

riere, pour l'accoucher : cette femme qui ſouffroit des douleurs fortes, quoiqu'encore éloignées, & qui avoit autant de ſoumiſſion pour obéir à ce que je lui diſois, que de courage pour ſoutenir ſon travail, conſentit à tout. Je commençai à la faire coucher ſur le dos, en s'inclinant un peu ſur le côté gauche, qui étoit oppoſé à celui de la deſcente, le ſiege un peu plus élevé que le reſte du corps; & inceſſamment, après que la douleur fut paſſée, je réduiſis peu-à-peu, & non ſans beaucoup de peine, ſa deſcente, après quoi, je fis bien chauffer un linge double en quatre, que j'appliquai deſſus l'endroit, & que je fis tenir par la Sage-femme, avec ſa main applatie, en ſorte que l'inteſtin, ou plutôt les inteſtins ne purent pas ſortir au tems des douleurs; enſuite je luis fis un peu élever la poitrine & la tête, mais je laiſſai les reins comme ils étoient, pendant la réduction des parties: les douleurs de la malade augmenterent conſidérablement; & bientôt après je trouvai ſon enfant bien ſitué, les eaux percerent, & l'enfant ſortit: comme j'allois pour délivrer la mere, je fus étonné de rencontrer les pieds d'un ſecond; cependant je l'accouchai, ſans rien dire, & l'arriere-faix vint avec l'enfant: il n'y avoit qu'un délivre pour les deux enfans : je la fis coucher dans ſon lit, & je lui recommandai d'avoir

très-grand soin de bien retenir sa descente, s'il étoit possible, ou du moins de la réduire aussi-tôt. Comme le conseil que je lui donnois étoit facile à exécuter, elle le fit ponctuellement, jusqu'à ce qu'elle fût relevée, après quoi je lui fis faire un bandage propre à retenir sa descente, qui l'empêchât de retomber, & au moyen duquel elle jouit dans la suite d'une vie plus douce qu'elle n'avoit fait depuis long-tems.

La hernie de cette femme étoit si extraordinairement grosse, que c'étoit quelque chose de surprenant; & je suis persuadé, qu'outre l'intestin ilion, qui est pour l'ordinaire le seul intestin qui forme la descente, le cœcum & quelque portion du colon devoient se trouver intéressés dans celle-ci, tant elle étoit grosse: je fus même surpris que cette petite portion du péritoine, & les tégumens, sans se rompre, souffrissent l'extension extrême qu'il falloit pour contenir un si gros volume d'intestins, conjointement avec la grosseſſe; ce qui fait bien voir jusqu'à quel excès les parties membraneuses se peuvent dilater, lorsque cela se fait peu-à-peu, & combien elles sont disposées à reprendre ensuite, sinon entiérement, au moins à-peu-près leur ressort, leurs formes & leurs figures ordinaires, dès que la cause, qui donnoit lieu à cette extension, cesse d'agir.

OBSERVATION

Sur l'Extirpation d'une loupe ſituée au-deſſus de la mamelle droite, par M. GUYARD, Chirurgien-Juré à Plaſſac en Saintonge.

Je fus mandé le 29 Novembre 1738, pour voir la nommée Poupelin, femme de Michel Vrigneau, Batelier ſur la riviere de Mortaigne, à Bordeaux, demeurant en la paroiſſe de Saint-Dizant-Duga en Saintonge: je lui trouvai une tumeur glanduleuſe, ſituée au-deſſus de la mamelle droite, de la groſſeur de la tête d'un enfant naiſſant: elle me dit qu'il y avoit quinze ans qu'elle portoit cette tumeur, & qu'elle étoit d'abord de la groſſeur d'une feve de haricot, ſituée ſur la clavicule droite, & qu'elle étoit peu-à-peu deſcendue du côté de la mamelle, comme je la voyois alors; & que pendant dix à douze ans elle n'avoit pas fait un grand progrès, mais qu'à la ſuite elle s'étoit accrue juſqu'à la groſſeur dont je la voyois. Cette tumeur glanduleuſe étoit compoſée de pluſieurs petites glandes conglobées, en partie graiſſeuſes; elle étoit plus étroite à ſa baſe, que dans ſa partie extérieure & convexe. Enfin, le jour pris pour en faire l'extirpation, & ayant préparé la malade par une ſaignée & une purgation ſeulement, je fis l'opération le 4 de Décembre 1738,

en cette maniere : mon appareil & bandage tout prêts, & après avoir situé la malade sur un siege commode, je commençai à lier ladite tumeur, en sa base, tout autour, avec une forte ligature, afin que la peau de dessus la tumeur fût plus tendue & convexe : j'ai, avec mon bistouri droit, incisé les tégumens, par une incision longitudinale & perpendiculaire, sur la partie la plus convexe ; ensuite voulant chercher le kiste pour l'extirper, conjointement avec le reste de la tumeur ; mais n'en ayant point trouvé, attendu qu'il étoit confondu, tant avec la tumeur, qu'avec les tégumens & la peau, j'ai détaché la tumeur jusqu'en son fond, & ayant conservé toute la peau & les tégumens, j'ai enlevé ladite tumeur en entier, sans en rien laisser : il s'est répandu fort peu de sang, quoiqu'il y ait en cet endroit plusieurs vaisseaux, les ayant évités le plus qu'il m'a été possible : ayant rempli les plaies de bourdonnets trempés d'abord dans une décoction vulnéraire, & fait l'appareil & bandage ordinaires, les jours suivans, la plaie a été pansée avec les digestifs animés, & les autres remedes convenables en pareils cas. La malade a eu la fievre, la premiere nuit, qui a cessé vers le tems de la suppuration (déclarée vers le quatrieme jour,) en même tems les évacuations périodiques sont survenues, & tout a été de mieux en mieux ; & la malade a été guérie radicalement aux

fêtes de Noël, alors prochaines, & eſt à préſent encore en bonne ſanté. L'opération a été faite en quatre minutes : la tumeur peſoit deux livres & demie ; & l'ayant ouverte partagée en deux, j'ai trouvé que c'étoit une tumeur charnue, glanduleuſe & graiſſeuſe, compoſée de petites glandes ſemblables à du raiſin dont les grains ſeroient bien ſerrés enſemble : il y avoit au milieu une matiere dure, & comme pétrifiée, de la groſſeur d'une groſſe noix, ſituée au milieu, comme un noyau de pêche.

LETTRE

De M. le Curé de Leroux, dans la Limagne d'Auvergne, ſur une maladie extraordinaire.

MONSIEUR,

Les phénomenes, en matiere de maladie, ne méritent pas moins l'attention & les recherches des Naturaliſtes, que de ceux qui ſont dans l'ordre purement phyſique. Le ſalut de la ſociété s'y trouve trop intéreſſé, pour les fixer légérement. Il eſt important de reconnoître les cauſes qui peuvent les produire, pour en prévenir les effets, toujours dangereux dans leur ſuite ; c'eſt ce qui m'a engagé à ſuivre de près, & avec une attention particuliere, la maladie ſinguliere dont je vais vous faire un

rapport fidele & circonſtancié, qui vous paroîtra peut-être, au premier coup d'œil, un paradoxe en genre de maladie, mais dont la vérité eſt ſoutenue par le témoignage de plus de trente perſonnes, qui ſe ſont trouvées préſentes aux différens accidens de cette maladie.

Jeanne Charle, femme d'un habitant de Leroux, petite ville dans le baſſin de la Limagne d'Auvergne, âgée de vingt-ſix ans, avoit éprouvé, dans ſa premiere jeuneſſe, des fluxions continuelles ſur les yeux, qui ne diſparurent que vers les tems des premieres révolutions de la nature; à ces fluxions ſuccéderent des maux de tête violens, & par intervalles, des convulſions hyſtériques, que l'on ſoupçonnoit être épileptiques. Le 20 Juillet dernier 1760, les maux de tête redoublerent, & furent accompagnés de tiraillemens, de battemens & trémouſſemens ſi violens des arteres & nerfs dans cette partie, que l'on craignit, dans le moment, pour la malade: j'ai reconnu moi-même la violence de ces agitations, en poſant la main ſur la tempe gauche de la malade.

Mais l'étonnement fut bien plus grand, lorſqu'on entendit partir de la capacité de la tête, des coups ſecs & des éclats réitérés, tels que les formeroit le choc de deux cailloux, avec une force & un bruit à ſe faire

entendre à la distance de plus de vingt pas; l'ordre des coups étoit dans les mesures & intervalles que peuvent représenter, les notes qui suivent : o ..... o .... o .... oooo ooo ..... o .... o ..... oooooo .... o .... o. Ce premier accident mit la malade dans un état qui lui fit perdre, pour quelques heures, la sensation de l'ouie & de la vue, & la laissa dans un assoupissement qui fut suivi d'un sommeil ordinaire : quelques jours après, son mal de tête revint, & s'en trouvant excédée, elle eut recours à un certain Charlatan, paysan en réputation dans le pays, qui, sur l'inspection des urines de cette femme, lui dit que ses maux de tête étoient causés par une humeur graveleuse, & qu'il falloit qu'elle fît usage, en forme de tabac, d'une poudre qu'il lui donneroit. Il lui ajouta d'observer, lorsqu'elle se moucheroit, si elle ne trouveroit pas du gravier dans sa pituite : la malade prit, le lendemain, à son lever, deux prises de cette poudre, qui, peu de tems après, mirent le désordre dans son cerveau, & produisirent les mêmes battemens & trémoussemens des arteres & nerfs, & les mêmes chocs que ci-dessus, avec des efforts violens de sternutation.

Enfin le prodige s'opéra; la malade expulsa par la narine gauche, sept pierres, de la grosseur d'un pois, dont les unes étoient

de talc & les autres (a) *de granit:* le lendemain, la malade éprouva les mêmes agitations dans ſon cerveau, & expulſa par la même narine quatre autres pierres, de la groſſeur d'une petite aveline & d'une figure fort irréguliere, paroiſſant être les fragmens d'un petit caillou chargé d'aſpérités. Obſervez que la malade, dans le tems de ces violentes opérations, perdit connoiſſance & tomba en ſyncope: après l'éruption de ces dernieres pierres, je remarquai une groſſeur & une élevation conſidérable à la racine du nez, au-deſſus de la narine gauche, vers le coin de l'œil: je palpai & reconnus une autre pierre forcée dans le paſſage, par ſa poſition

(a) Il n'en faut pas davantage pour déceler la mauvaiſe foi du Charlatan, la manœuvre criminelle de la malade, & pour autoriſer la crédulité du perſonnage reſpectable qui rapporte cette hiſtoire. Les faſtes de la médecine ſont remplis de pareilles ſupercheries; & nous n'avons publié cette Lettre, que pour apprendre à tout le monde à ſe mettre en garde contre ces ſortes de preſtiges. La prétendue prophétie de ce ſorcier de payſan, la nature des pierres que la malade dit avoir rendues, qui ſont de véritables foſſiles; le bruit que l'on croit qui s'eſt fait dans ſa tête; l'impoſſibilité phyſique de la formation & de l'expulſion de ces pierres myſtérieuſes; tout fait voir, de la part de l'empyrique, une duplicité puniſſable, de la part de la malade un eſprit égaré, ou le deſſein téméraire d'exciter par ce manege honteux la pitié & la compaſſion de ſon Curé.

en ligne transversale : on présenta au nez de la malade une nouvelle prise de la poudre ci-dessus, qui occasionna un violent éternuement, & l'éjection de la pierre.

Après cette dernière opération, la malade reprit ses sens, & nous dit qu'elle se trouvoit soulagée, & sa tête déchargée : le lendemain, il lui survint un nouvel ébranlement dans le cerveau, qui fut suivi d'une éjection de sang congelé, à la quantité de trois poëlettes, dans lequel il se trouva trois autres pierres, de la même grosseur des premieres, paroissant toujours être les fragmens d'un petit roc; il sortit par la narine droite, à la suite du sang, une vessie ou sac déchiré, d'un volume à contenir un petit œuf.

Le 27, nouveaux accidens, qui furent suivis de la sortie de deux vessies, qui éclaterent avec un bruit sourd, mais assez fort pour être entendu; les vessies étoient du même volume que la premiere : elles jetterent une assez grande quantité d'eau claire.

Depuis ces éjections, la malade est assez tranquille, ayant cependant toujours la tête pesante, & les organes si affoiblis & si débilités, qu'elle éprouve, de tems en tems, des éblouissemens, & ressent un froid sensible au cerveau, dès qu'elle respire au grand air.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LACHENAL.

LIVRES NOUVEAUX.

Antonii Storck, *Medici Viennenſis, &c. Tractatus quo demonſtratur cicutam non ſolùm uſu interno tutiſſimè exhiberi, &c. Vindobonæ, & vœneùnt Pariſiis, apud* Didot *juniorem, ad ripam Auguſtinianorum.* C'eſt une nouvelle édition de la Diſſertation de M. *Storck*, qui vient d'être imprimée. A Paris, chez *Didot* le jeune, Libraire, quai des Auguſtins, *in*-12. Prix relié 1 livre 10 ſols. On trouve auſſi chez le même Libraire, l'édition françoiſe, qui ſe vendoit ci devant chez *Valleyre.*

Traité des bandages & des appareils, avec une Deſcription abrégée des brayers ou bandages, & de pluſieurs machines propres à différentes maladies; par M. *Sue*, de l'Académie de chirurgie, Cenſeur Royal, &c. ſeconde édition. A Paris, chez *Cavelier*, Libraire, rue S. Jacques, & chez l'Auteur, rue des Foſſés S. Germain-l'Auxerrois, 1 vol. *in*-12. Prix relié 2 livres 10 ſols.

Obſervations ſur les vertus des différentes eſpeces de *Solanum*, avec des Remarques ſur l'uſage de la ſalſepareille, du mercure & de ſes préparations, par M. *Bromfeild*, premier Chirurgien de S. A. R. la Princeſſe Douairiere de Galles, &c. ouvrage traduit de l'Anglois, par M. *Bromfeild*, fils, Docteur en médecine, &c. A Paris, chez *le Prieur*, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques. Prix relié 1 livre 4 ſols. On y combat, par des Obſervations, les effets nouveaux & heureux de la bella-dona & l'uſage du ſublimé corroſif dans les maladies vénériennes. Cet ouvrage paroît avoir été fait, dans le deſſein de décréditer ces remedes, en publiant des obſervations contraires.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

FEVRIER 1761.

Jours du mois.	Thermometre.			Barometre			Vents.	Etat du ciel.
	A 6 h. du matin.	A midi.	A 10 h. du soir.	pouces.	lignes.	parties.		
1	01 1/2	0	3	28	7	0	N-E. médiocre.	Couv. pl. fine toutle f.
2	2	5	4		8		O. méd.	*Id.* Pet. pl. le matin.
3	4	6 1/2	4		7		*Idem.*	Couvert.
4	3	5	2		8		*Idem.* & N-O.	Beaucoup de nuages.
5	0	4	1		9		N. méd.	Peu de nuages.
6	0.1.	4	1		7		N-O. médiocre.	B. de nua. bruine le f.
7	5	7	6		5	0	O. méd.	Couvert, bruine tout le jour.
8	6	7	5		4		*Idem.*	*Idem.*
9	0	6	4		3		*Idem.*	B. de nua. pl. méd. par interv. tout le jour.
10	3	5	5 1/2		0		*Idem.*	*Idem.*
11	4	5	0	27	11		*Idem.*	Couv. pet. pl. le mat.
12	0.2.	2	1	28	3		*Idem.* & fort.	Sereinlem. couv. le soir pet. neige.

Jours du mois.	Thermometre.			Barometre.			Vents.	Etat du ciel.
	A 6 h. du matin.	A midi.	A 10 h. du soir.	pouces.	lignes.	parties.		
13	5	8	5	27	10		*Idem.*	B. de nua. pet. pl. le s.
14	5	8	7 1/2		11		S-O. méd. & fort par intervall.	Couv. pet. pl. par interv. tout le jour.
15	8	9	8	28	0		*Idem.*	B. de nua.
16	7	8	6		2		*Idem.*	Couv. pet. pl. par interv. toute le jour, grêle méd. le soir
17	5	6	4 1/2		3	1/2	*Idem.*	Couvert, petite pluie par interv. tout le jour.
18	2	4	3		4	0	N. méd.	Couvert, brouill. ép.
19	3	7	5		1	1/2	S-S-O. méd.	B. de nua. pet. pl. le s.
20	5	7	7 1/2		1	0	S-O. médiocre & fort.	Couv. pet. pluie tout le jour.
21	9	11	10		3		*Idem.*	Couvert, quelq. gou. de pl. le s.
22	9	11	8				*Idem.*	B. de nua.
23	8	5	3 1/2			1/2	*Idem.*	Couv. pet. pluie tout le jour.
24	2	5	4		8	0	O. médiocre,	B. de nua. pl. méd. par interv. tout le jour.
25	3	8	5	28	8		*Idem.*	Peu de nua.
26	6	8	6		6		*Idem.*	B. de nua.
27	6	10	7				*Idem.*	Couvert
28	6	8	7		3		*Idem.*	*Idem.*

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois a été de 11 deg. au-dessus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur a été de 2 degrés au-dessous de ce même point : la différence entre ces deux termes est de 13 degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 9 lignes & son plus grand abaissement de 27 pouces 10 lignes : la différence entre ces deux termes est de 11 lignes.

Le vent a soufflé 2 fois du N.
1 fois du N-E.
9 fois du S-O.
15 fois O.
2 fois du N-O.

Il y a eu 13 jours de nuages.
15 jours de couvert.
1 jour de brouillard.
3 jours de bruine.
14 jours de pluie.
1 jour de neige.
1 jour de grêle.
5 jours de gelée.

Les hygrometres ont marqué une humidité moyenne pendant tout ce mois.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Février 1761, par M. VANDERMONDE.

On a observé, pendant ce mois, des fievres continues, avec des redoublemens, transport au cerveau, & des douleurs de tête considérables : les malades étoient extrêmement agités & inquiets ; ils éprouvoient, dans les premiers jours, des sueurs copieuses & fétides. Les saignées au pied produisoient un soulagement très-prompt, mais, quelques heures après, le mal redoubloit. Il y avoit de plus, une constipation constante, qui ne cédoit ni aux lavemens, ni aux émétiques, ni aux purgatifs, précédés des fondans antimoniaux : ceux qui en ont rechappé, ont été guéris par les saignées & les boissons, par une très-grande quantité d'urine bourbeuse, & par des sueurs abondantes. Il survenoit à quelques-uns, dans la convalescence, une diarrhée bilieuse, qui duroit pendant cinq à six jours, & qui étoit le sceau de la guérison. On a aussi observé que ceux qui n'avoient pas eu d'évacuations par les selles, avoient une convalescence très-longue, avoient besoin de faire usage des apéritifs, & purgatifs.

Vers la fin du mois, on a vu naître des fluxions sur les yeux, sur les oreilles, des douleurs passageres de colique, des petites diarrhées, qui n'ont exigé aucun traitement extraordinaire.

Les petites-véroles ont été assez heureuses, quoiqu'il y en ait eu un assez grand nombre de confluentes, avec une affection assez constante au cerveau ; les malades en ont été fort marqués, & leur visage a été plus long-temps rouge qu'à l'ordinaire.

Observations Météorologiques faites à Lille pendant le mois de Janvier 1762, par M. BOUCHER, Médecin.

Nous n'avons pas eu, pour ainsi dire, de gelée, les deux premiers tiers du mois. Le thermometre, jusqu'au 18, ne s'est trouvé que quatre fois au terme de la glace ou un peu en-dessous: ce dernier jour, il a été observé un degré & demi au-dessous de ce terme; mais, les trois jours suivans, il est resté constamment au-dessus du même terme: la gelée n'a été remarquable que depuis le 22 jusqu'au 31, inclusivement: les six derniers jours du mois, la liqueur du thermometre s'est toujours trouvée, les matins, entre trois & quatre degrés, sous le terme de la congélation.

Il a plu, par intervalles, depuis le premier jusqu'au 18; la pluie néanmoins n'a été considérable que deux à trois jours: le vent, jusqu'au 8, a été Sud-Ouest; il s'est ensuite jetté au Nord, & y est resté jusqu'au 14, qu'il est retourné au Sud-Ouest pour trois jours: depuis le 17 jusqu'au dernier du mois, il a été le plus souvent Nord-Est.

Le mercure dans le barometre a été observé tout le mois au-dessus du terme de 28 pouces, si ce n'est le premier. Il s'est trouvé sept jours, au terme de 28 pouces 8 lignes.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 8 ½ degrés au-dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 4 degrés sous ce terme : la différence entre ces deux termes est de 12 ½ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 8 lignes, & la moindre a été de 27 pouces 7 lignes : la différence entre ces deux termes est de 15 lignes.

Le vent a soufflé 2 fois du Nord.
13 fois du Nord vers l'E.
5 fois du Sud vers l'Est.
4 fois du Sud.
5 fois du Sud-Oueſt.
3 fois de l'Oueſt.
2 fois du Nord-Oueſt.

Il y a eu 19 jours de tems couvert ou nuageux.

10 jours de pluie.
2 jours de tempête.
16 jours de brouillards.

Les hygrometres ont marqué de l'humidité tout le mois, mais plus grande au commencement qu'à la fin.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois de Janvier 1761, par M. BOUCHER.

Les rhumes de toute eſpece ont perſiſté ce mois, & ont été opiniâtres : ceux qui portoient à la poitrine, étoient ſouvent accompagnés de quinte, toux fatiguante. Il y a eu ce mois, ainſi que le précédent, quelques fievres continues rémittentes, ou doubles-tierces continues, avec un caractere de putridité : pluſieurs malades ont été moleſtés d'aphtes, dans le progrès de la maladie. Un émétique placé après quelques ſaignées modérées, a fait ſouvent un bon effet, lors même que la poitrine paroiſſoit oppreſſée : l'uſage du quinquina n'a pas paru auſſi favorable qu'il l'eſt ſouvent dans ce genre de fievre ; employé vers le quatorzieme jour, à l'égard d'une jeune perſonne qui a la poitrine attaquée, il n'a fait qu'aigrir les ſymptômes : il a été plus ſûr d'attendre que la nature, ſoutenue par une diete abſorbante & légerement anti-ſeptique, ſe ménageât quelque criſe, qui, dans la malade dont nous venons de parler, a eu lieu le vingt-troiſieme jour, par les urines & par les ſelles. La gelée & les vents du Nord, ſuccédant à ceux du Sud, qui étoient reſtés conſtamment tels

pendant un mois, ont amené des pleuréſies & pleuropneumonies, avec crachement de ſang, toux importune, &c. qui n'ont rien exigé de particulier pour le traitement, ſi ce n'eſt qu'il s'eſt préſenté ſouvent des indications d'évacuer doucement les premieres voies; après les ſaignées convenables. Il y a eu auſſi des pleuréſies fauſſes, dans leſquelles les purgatifs, les diaphorétiques & les topiques réſolutifs ont mieux fait que les ſaignées répétées.

La plupart des couches ont été fâcheuſes, pluſieurs accouchées ayant ſuccombé à des embarras inflammatoires du bas-ventre, ou à la fievre continue, avec ſuppreſſion des lochies.

Il y a eu encore des apoplexies, & de la petite-vérole de l'eſpece diſcrete.

JOURNAL

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. VANDERMONDE, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, ancien Professeur en Chirurgie Françoise, Censeur Royal, & Membre de l'Institut de Bologne.

. . . . . Artem experientia fecit,
Exemplo monstrante viam. . . . . .
Marc. Manil. Astronom. lib. 1, *v.* 63. 64.

MAI 1761.

TOME XIV.

A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

MAI 1761.

L'ART DES ACCOUCHEMENS,

Démontré par des principes de physique & de mécanique, pour servir d'introduction & de base à des leçons particulieres, par M. ANDRÉ LEVRET, *Accoucheur de Madame la Dauphine, &c. seconde édition, corrigée & considérablement augmentée, tant dans le corps de l'ouvrage, que dans le Supplément, avec addition de deux nouvelles Planches, & d'un Abrégé du sentiment de l'Auteur, sur les Aphorismes de* MAURICEAU. *A Paris, chez* Leprieur, *Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques,* 1 *vol.* in-8°. *Prix relié 6 livres.*

L'AUTEUR divise ce Traité en quatre parties. Dans la premiere, il traite du bassin & des parties qui servent à la génération dans les femmes; dans la seconde,

il y expoſe le mécaniſme de la groſſeſſe; il s'agit dans la troiſieme, de l'accouchement, & des ſuites de couches; la quatrieme contient un détail des fauſſes groſſeſſes, des maladies des femmes enceintes & de celles des petits enfans. Chacune de ces parties eſt diviſée en chapitres, & ſubdiviſée en divers articles, ſelon l'ordre que la matiere preſcrit naturellement.

Comme preſque tous ceux qui ſe deſtinent aux accouchemens doivent être inſtruits de la poſition anatomique des parties de la génération, & que d'ailleurs la plupart des Auteurs qui ont traité de cette branche de la Chirurgie, n'ont pas négligé d'entrer, à ce ſujet, dans un très-grand détail & dans un examen très-circonſtancié, M. Levret n'a pas cru devoir s'arrêter à décrire ſcrupuleuſement tout ce que l'on remarque de particulier dans ces différentes parties. Il n'a inſiſté que ſur ce qui a principalement trait à la pratique des accouchemens; l'Auteur cependant n'a pas négligé d'y inférer divers préceptes que lui ont ſuggéré la pratique, l'étude & ſes réflexions. On trouve dans le ſixieme chapitre la deſcription d'une figure ſervant à démontrer les principes généraux & fondamentaux de l'accouchement, eu égard au vuide du baſſin. Cet artile eſt démontré par une opération géométrique, & a beſoin, par cette raiſon, d'être étudié & ſuivi dans l'ouvrage

même. Il eſt certain que rien n'eſt plus propre à faciliter les connoiſſances du ſujet, & à ouvrir l'intelligence de ceux qui s'attachent à le connoître, que ces ſortes de fantômes mécaniques qui imitent la nature, & rendent, en quelque façon, évidente & ſenſible une opération auſſi ténébreuſe que celle de l'accouchement. On trouve, dans le reſte de cette diviſion, un tableau fidele & précis de tout ce que les meilleurs Anatomiſtes ont publié ſur la ſituation, la connexion & l'uſage des différentes parties de la femme qui ſervent à la génération.

L'expoſition du mécaniſme de la groſſeſſe fait l'objet de la ſeconde partie. M. Levret y traite, avec la plus grande exactitude, de tous les états dans leſquels la femme peut ſe trouver, quand, elle eſt enceinte; du placenta, du cordon ombilical, des membranes, des vraies & fauſſes eaux, de pluſieurs autres circonſtances relatives à la groſſeſſe, & dont les Auteurs qui ont écrit ſur les accouchemens ont déjà fait mention: dans la ſection quatrieme du chapitre ſecond, l'Auteur propoſe les ſignes diagnoſtics & pronoſtics des groſſeſſes. Il prétend que les ſignes de la vraie groſſeſſe ſont toujours infideles, juſqu'à ce que l'enfant ait remué; ce qui n'arrive guere que vers le troiſieme ou le quatrieme

mois : le toucher, quoique le plus sûr de tous les moyens connus pour parvenir à discerner la nature d'une grossesse, ne met pas toujours à l'abri d'un jugement incertain. On doit, selon M. Levret, être très-circonspect à décider sur l'état d'une femme grosse, & encore plus sur celui d'une fille qui seroit soupçonnée de l'être. Les mouvemens de l'enfant sont les seuls signes sensibles que l'on ne puisse pas contester. A l'égard du pronostic, il doit être fâcheux, quand l'enfant a pris naissance dans l'ovaire, les trompes de Fallope ou dans le ventre ; la matrice est le lieu seul que la nature lui destine pour sa formation. On trouve dans cet article les signes qui établissent en particulier la connoissance exacte de la position & de la situation de l'enfant. Dans le chapitre de la génération, M. Levret examine la validité des différens systêmes établis sur cette opération naturelle, & fait voir leur insuffisance, pour expliquer ce mécanisme admirable. Immédiatement après, il donne des remarques intéressantes sur les suites de la grossesse : elles consistent dans le changement qu'éprouvent les différentes parties qui servent à l'accouchement : l'enfant, son cordon, ses membranes croissent conjointement & uniformément, depuis le commencement de la grossesse jusqu'à la fin, & le progrès de leur accroisse-

ment eſt également conſidérable dans tous les termes ; le placenta, au contraire, & les eaux de l'amnios ſont dans un état rétrograde à celui du fœtus, du cordon & de ſes membranes, & le demi-terme de la groſſeſſe eſt le tems où les côtes ſont moins ſenſibles, à tous égards : les ovaires n'éprouvent d'autres changemens manifeſtes, pendant la groſſeſſe, que leur déplacement : il eſt relatif à celui qui arrive aux ligamens larges qui les ſoutiennent. M. Levret paſſe enſuite au détail de quelques accidens peu connus dans la conception. Si le chorium devient vaſculeux, comme le placenta ; ſi le placenta a des anévriſmes vrais ou des varices conſidérables, ou ſi le cordon a une véſicule, dès ſa naiſſance, ſur le placenta, le produit de la conception doit néceſſairement être détruit. L'art ne peut, en pareille occurence, prévenir l'avortement, ni par le diagnoſtic qu'il eſt impoſſible de ſaiſir & de déterminer, ni par la curation, qui eſt preſque toujours infructueuſe ou funeſte ; ces cas d'avortement inopiné, dit M. Levret, ſont cependant des plus communs, & c'eſt preſque toujours dans le troiſieme mois de la groſſeſſe, que la nature ſe détermine à ſe débarraſſer de ces conceptions défectueuſes. L'Auteur prétend, avec la plupart des Accoucheurs, que l'enfant porte ordinairement

ſa tête vers l'endroit qu'occupoit auparavant ſon derriere ; qu'il l'y conduit, en ſe penchant en devant, ſoit qu'il le faſſe peu-à-peu, ſoit qu'il le faſſe tout-à-coup. Delà on voit que M. Levret admet la néceſſité où eſt l'enfant, dans certains cas, de faire la culbute. Cette ſeconde partie finit par l'examen du toucher. L'Auteur conſeille à cet effet de coucher la femme ſur le dos, le derriere & la tête un peu élevés, les pieds approchés des feſſes, & les genoux écartés. Il adopte la maniere de toucher que M. Puzos publioit dans ſes leçons, & qui ſe trouve dans ſon ouvrage ſur les accouchemens. En effet, elle nous paroît moins ſujette à erreur que les autres. Cette méthode conſiſte à introduire d'abord le doigt indicateur, graiſſé, par la partie inférieure de la vulve & du vagin, juſqu'auprès du coccyx, où le noyau de la matrice eſt ordinairement ſitué : on doit en même tems placer l'autre main ſur la région hypogaſtrique, afin de pouſſer inſenſiblement la matrice avec le doigt qui eſt dans le vagin, pendant que celui-ci repouſſe légérement le col de l'uterus, vers la main qui eſt placée ſur le ventre ; par cette alternative de mouvement on peut juger plus diſtinctement du volume, de la ſolidité & du poids de la matrice. M. Levret recommande de coucher la femme, le moins qu'il eſt poſſi-

ble, dans les premiers mois de sa grossesse, pour ménager la réputation de l'Accoucheur. Il faut, selon l'Auteur, toucher fort rarement, dans le commencement d'un vrai travail, très-modérément dans son progrès, & peu ou point du tout sur la fin, quand il n'y a pas d'accident.

Il s'agit, comme nous l'avons déjà dit dans la troisieme partie de l'accouchement, de la connoissance mécanique de l'enfantement; étude nécessaire, & même indispensable à tous ceux qui se destinent à cet art secourable. L'Auteur, après avoir établi les différens signes qui caractérisent les différens degrés de proximité du travail de la femme, pose les principes fondamentaux & généraux du mécanisme naturel de l'accouchement, & de ses suites. Selon M. Levret, l'orifice & le col de la matrice sont ensemble, pendant tout le tems de la grossesse, les antagonistes du fond & du corps de cet organe; le contraire arrive dans le travail de l'enfantement, sans quoi l'enfant ne sortiroit jamais par un mouvement spontané. Aussi-tôt que l'enfant est sorti, le col & l'orifice de la matrice deviennent les maîtres du fond & du corps de ce viscere; mais peu de tems après, les antagonistes l'emportent, pour expulser l'arriere-faix; dès que le placenta & ses dépendances ont été poussés hors de la matrice,

ſon fond, ſon corps, ſon col & ſon orifice travaillent à force égale, pour expulſer les liqueurs qui les engorgent. Ces idées, qui ſont vraies, & fondées ſur la connoiſſance parfaite de l'uſage des parties qui ſervent à l'enfantement, ſont très-bien développées dans l'ouvrage de M. Levret. Il y a des circonſtances accidentelles qui peuvent conſidérablement abréger le travail naturel, & précipiter l'accouchement. Si la femme eſt ſujette aux fleurs blanches, ſi l'enfant eſt d'un volume médiocre, que ſa tête ſe préſente bien, que les douleurs de l'enfantement ſe ſoient déclarées ſubitement, le travail ſera court, & l'accouchement précipité. M. Levret ne regarde pas ces ſortes de travaux comme les plus heureux; l'état contraire de celui que nous venons de décrire, rend l'accouchement ſouvent laborieux & funeſte. M. Levret, en traitant du déchirement de la matrice, donne d'excellens préceptes ſur ce point, relatifs à l'accouchement. M. Crantz, Médecin à Vienne en Autriche, a publié une Diſſertation très-ſavante ſur cet article, dans laquelle il rend à M. Levret le tribut de louange qu'il mérite. M. Levret lui en témoigne publiquement ici ſa reconnoiſſance; mais il proteſte contre les deux derniers paragraphes de la Diſſertation de M. Crantz, qui ne nous paroiſſent pas mériter, à beau-

coup près, le traitement qu'on leur fait ; & la cruauté qu'on leur reproche eſt autoriſée par pluſieurs exemples d'ulceres à la matrice, qui pénétroient dans ſa cavité, qui ont cependant été traités avec le plus grand ſuccès (*a*). D'ailleurs, il eſt bon d'obſerver que, dans une maladie regardée comme mortelle, on ne doit jamais proſcrire un nouveau moyen curatif, ſur-tout lorſqu'il eſt éclairé & conduit par des obſervations analogues, qui ont été heureuſes. Le ſphacele à la partie ſupérieure de la cuiſſe, la carie voiſine de la tête du fémur, étoient regardés comme des maladies incurables ; cependant aujourd'hui on admet la poſſibilité de l'amputation de la cuiſſe à l'article ; & ce Mémoire a été couronné d'après de ſimples expériences faites ſur des animaux qui n'étoient pas épuiſés par une maladie longue, dont les humeurs n'étoient pas cachectiques, qui n'avoient pas perdu leurs forces, & dont les parties étoient, par le volume & la nature des vaiſſeaux qu'elles contiennent, bien au-deſſous de celles de l'homme, & par conſéquent moins contraires à la réuſſite. D'ailleurs, dira-t-on que cette opération n'eſt pas cruelle, que les ſuites n'en ſont pas effrayantes ; & quel eſt

(a) *Voyez* Rouſſet, *de partu Cæſar. Tract. ſect.* 4, *cap. III, hiſtor.* 1, 2, 3 & 4 ; & *ibid. cap. IV, hiſt.* 26.

le Chirurgien, s'il avoit à la faire, qui oseroit d'avance se promettre le succès? Ainsi, loin de combattre la méthode curative du déchirement de la matrice, proposé par M. Crantz, on doit l'encourager à perfectionner ses premieres idées, à lever les difficultés qui se présentent à l'exécution de cette opération; & on ne doit pas regarder comme impossible & absurde ce qui n'est établi que d'après la connoissance exacte de la maladie, & de ses suites malheureuses. M. Levret donne quelques signes propres à s'assurer du déchirement de la matrice, & propose l'opération Césarienne, par laquelle il croit qu'il seroit possible de sauver la mere & l'enfant. L'Auteur examine ensuite l'utilité des instrumens, du forceps, dont on peut faire usage dans une femme bien conformée, lorsque la base du crâne de l'enfant est encore placée au-dessus du détroit supérieur des os du bassin, pendant que le casque osseux est dans le vagin, & que le museau de la matrice est comme effacé, à force d'être dilaté. M. Levret propose aussi de se servir de son forceps, dans le cas d'hémorragies menaçantes, de convulsions violentes, dans la cessation des douleurs, dans l'épuisement de la femme, quand le cordon ombilical est trop court, quand le col de l'enfant est comprimé par celui de la matrice, dans le cas d'une violente

rétention d'urine. Cet inſtrument eſt encore, ſelon l'Auteur, très-utile pour déclaver les épaules de l'enfant, lorſqu'elles ſont ſituées de façon qu'une d'elles appuie près de la ſymphiſe du pubis, & l'autre ſur une des ſymphiſes ſacro-iliaques. M. Levret développe également les uſages des crochets : il explique les déviations de la matrice, & les cas où le col de ce viſcere peut former une hernie. Il traite enſuite de l'opération Céſarienne, pratiquée à l'occaſion de l'empêchement abſolu de l'accouchement. Dans le chapitre ſecond, il s'agit des accouchemens pénibles ou laborieux, qui peuvent ſe terminer par la main ſeule. L'Auteur y expoſe les ſituations différentes qu'il convient de faire prendre aux femmes en travail, la méthode qu'il faut ſuivre pour recevoir l'enfant, quand il ſe préſente par les pieds, &c. Le troiſieme chapitre expoſe les ſuites des couches. L'Auteur les diviſe en naturelles, qui ſont la ſortie de l'arriere-faix & de quelques caillots, les tranchées utérines, la conſtipation, les lochies, la fievre de lait & les ſuites de couches, accompagnées d'accidens ; telles ſont les pertes de ſang, l'inflammation & la ſuffocation de la matrice, l'apoplexie laiteuſe, l'inflammation de la poitrine, les éruptions laiteuſes, les diarrhées des femmes nouvellement accouchées, les

engorgemens laiteux dans le baſſin & aux extrêmités inférieures, les engorgemens & les apoſtêmes laiteux des mamelles, les dépôts laiteux conſécutifs, la ſuppuration de la matrice par le vagin, les affections des voies urinaires, les eſcarres gangréneuſes de la veſſie & du rectum, les hémorrhoïdes. Nous ne nous arrêterons pas aux différens détails qui ſont dans ces différens articles. On y trouve un précis exact de tout ce que les Auteurs ont écrit ſur les accouchemens; cette partie curative conſiſte preſque toute à combattre la pléthore ou l'inflammation, à chaſſer au-dehors l'humeur laiteuſe, & à empêcher qu'elle ne cauſe, quand elle eſt retenue, des ravages conſidérables, ſelon les différentes parties qu'elle affecte. Il ne paroît pas qu'on ait propoſé encore les vrais remedes, & qu'on ait indiqué la vraie route pour ſe rendre maître de l'humeur laiteuſe, la connoiſſance parfaite de la nature du lait, des différens changemens qu'il éprouve dans le corps, de la propriété qu'il a de communiquer ſa dégénéreſcence à la lymphe, ſont des choſes que l'on n'a pas encore aſſez obſervées, & qui ſeules peuvent déterminer la baſe de la théorie & de la pratique que les Médecins doivent ſuivre dans ces maladies, & le choix des remedes qu'ils doivent faire. M. Levret, dans la quatrieme partie, fait

mention des fauſſes groſſeſſes, des maladies des femmes groſſes & des petits enfans. Il établit d'abord un parallele judicieux entre les ſignes des vraies & ceux des fauſſes groſſeſſes, en détermine les cauſes & les eſpeces, & en preſcrit la cure. Il traite enſuite des indiſpoſitions des femmes groſſes. C'eſt ici un vrai Traité de médecine, puiſé dans la plupart des Auteurs qui ont écrit ſur cette même matiere. Il en eſt de même des maladies des petits enfans, dans lequel, quoique bien fait, nous n'avons rien trouvé qui nous forçât à inſiſter davantage ſur cet objet. C'eſt ainſi que le Traité précédent, un Extrait de pluſieurs ouvrages de médecine, qui eſt très-bien préſenté, & qui fait l'abrégé de nos connoiſſances les plus poſitives ſur les maladies des femmes groſſes & des petits enfans. On trouve à la fin de cette ſection l'explication de quelques figures qui ſont gravées, pour faciliter l'intelligence du mécaniſme de la groſſeſſe & de l'accouchement.

On trouve à la fin de cet ouvrage un Supplément qui eſt formé de l'Extrait des découvertes que M. Levret a faites, & dont il a fait part à l'Académie de Chirurgie, dans les ſéances publiques. Telle eſt la maniere de porter des ligatures dans des lieux profonds, & en particulier, pour lier les tumeurs polypeuſes, par le moyen du *ſerre-*

nœud, qui ſert à porter l'anſe de la ligature juſqu'au pied de la tumeur, & du *conducteur* de l'anſe. Rien n'eſt ſi difficile que de fondre la lymphe épaiſſie & le lait grumelé. M. Levret en a découvert le diſſolvant, après des expériences multipliées, & en a déterminé la vertu, après quelques ſuccès. Ce remede a pour baſe le ſel de tartre, & pour menſtrue l'eau de pluie; ce qui prouve que les médicamens les plus ſimples ſont ceux ſouvent qui operent les plus grandes merveilles. M. Levret prétend même que ce remede eſt une pierre de touche, pour s'aſſurer définitivement des tumeurs que l'on pourroit ſoupçonner de véroliques, parce que ce diſſolvant en augmente les accidens. Il rapporte des obſervations qui ſemblent confirmer cette propriété ſpécifique. L'Auteur fait part d'une nouvelle méthode de traiter les inflammations de la conjonctive, avec la pierre infernale, par le moyen d'un papier huilé, qui garantit le globe de l'œil. Le Mémoire ſur les infiltrations laiteuſes, à la ſuite des couches, mérite d'être lu. Il nous a paru contenir de fort bonnes vues de théorie & de pratique. Il en eſt de même du ſuivant, qui a pour objet un point important; c'eſt de déterminer la cauſe la plus ordinaire des pertes de ſang qui arrivent inopinément à quelques femmes, dans les derniers tems

de leur groſſeſſe. Cette cauſe vient de l'implantation du placenta ſur l'orifice interne de la matrice. Le moyen le plus sûr pour y remédier, eſt de faire l'accouchement forcé. Ce Supplément eſt terminé par les aphoriſmes de Mauriceau, qui ont *pour titre* : Touchant la groſſeſſe, l'accouchement, les maladies & autres indiſpoſitions des femmes. M. Levret les examine, les approuve ou les rejette, les explique ou les juſtifie, & fait voir en cette partie, comme dans le reſte de ſon ouvrage, qu'il eſt digne rival de ſon modele, & qu'il mérite par ſes talens le ſuffrage des connoiſſeurs & la confiance publique.

MORT SUBITE

Cauſée par le trop d'embonpoint, par M. GODART, Médecin à Vervier.

L'aſthme qui n'eſt point conſtant, mais qui reprend de tems à autre, reconnoît pour cauſe la ſenſibilité trop exquiſe des organes de la reſpiration, ou de quelqu'autre viſcere, avec lequel ils ſympathiſent ; un polype, l'anévriſme du cœur, quelque obſtruction, abſcès, adhérence dans le poumon ou dans les parties qui l'avoiſi-

nent, trop légers pour y gêner la circulation du sang dans les tems de calme ; enfin le trop d'embonpoint du péricarde & du médiastin.

Les signes du polype, selon *Frédéric Hoffmann, Oper. in fol. tom. iij, p.* 280, sont des difficultés de respirer, qui prennent, sans cause manifeste ; de fréquentes palpitations de cœur, qui rendent le pouls inégal ; des défaillances, qui le rendent intermittent.

M. *Burgrave*, dans les *Acta physico-medica natur. curiosorum*, fait consister les marques de l'anévrisme du cœur, en général, dans la difficulté de respirer, accompagnée de palpitations de cœur, suivies de crachats sanguinolens & suppurulens ; & pour le détail, il ajoute que, lorsque ce vice organique se rencontre dans les deux ventricules, on sent des mouvemens irréguliers dans la poitrine, comme si plusieurs cœurs s'y débattoient d'une façon désordonnée ; que si le seul ventricule droit est variqueux, on ne sent pas le battement du cœur du côté gauche, mais bien sous le sternum, & du côté droit ; enfin, que le seul ventricule gauche étant anévrismatique, on sent le pouls très-irrégulier aux poignets, *Commentarii de rebus, &c. gestis, vol. jv, pag.* 684-685.

Les obſtructions, ſquirrhes, abſcès, adhérences, &c. ſont toujours accompagnés d'un certain embarras de reſpiration, & d'une tuſſicule continuelle, ou qui ſe réveille à la moindre occaſion ; d'ailleurs l'anamnéſie des différentes maladies qui ont précédé, fait aſſez connoître l'exiſtence & la nature de ces mauvais reſtes.

L'abſence des ſignes de chacune de ces maladies, en particulier, dans un ſujet gras, corpulent, vexé d'un aſthme que le moindre mouvement procure, que le ſimple repos fait ceſſer entiérement, ſans laiſſer après ſoi aucune indiſpoſition, ſemble établir le diagnoſtic de l'aſthme adipeux, dont voici un exemple.

Un homme de cinquante & quelques années, gras, replet, d'un tempérament ſanguin, de grand appétit, ayant la poitrine large, & le col court, fut attaqué d'une grande difficulté de reſpirer, enſuite d'un mouvement violent qu'il s'étoit donné, mais qui ſe diſſipa d'abord par le repos & la ſaignée ; de ſorte qu'il continua à ſe bien porter, pendant plus de quinze ans, ſans reſſentir d'autres incommodités de poitrine, que la gêne dans la reſpiration, commune aux perſonnes de cette complexion, lorſqu'il agiſſoit beaucoup.

Au bout de ce tems, il s'apperçut que des efforts un peu notables l'excitoient à touſſer, & que cette toux amenoit des cra-

chats sanguinolens ; mais, comme cet accident se dissipoit par le seul repos, & qu'il ne laissoit après soi, ni oppression, ni la moindre irritation de poitrine, ni aucun vice dans les battemens du pouls, on ne le crut pas de conséquence.

Il y avoit un an que cette expectoration sanguinolente avoit lieu, à l'occasion citée, lorsque cet homme, revenant un peu vîte d'un bourg voisin, fut tout-à-coup surpris d'un asthme si violent, que l'on crut, pendant une demi-heure, qu'il en mourroit. Enfin pourtant il sortit de cette grande angoisse, en crachotant beaucoup de viscosités teintes de sang : le pouls qui s'étoit éclipsé, reparut peu-à-peu, & les forces se ranimerent à proportion.

La même chose lui est arrivée, par une pareille cause, environ un an après ; ensuite l'accès ne manquoit pas de se reproduire, dès qu'il faisoit un effort un peu violent. Les eaux de Spa parurent avoir arrêté le mal, pendant quelques mois ; mais comme il en revint un paroxysme, à l'occasion d'un exercice immodéré, & quelques semaines après celui-ci, quelques autres excités par le seul mouvement nécessaire pour se mettre au lit, ou par le simple effort d'aller à la selle, on trouva bon de m'associer un confrere, avec qui, toutes les circonstances mûrement pesées, nous conclûmes que

la cauſe de la maladie conſiſtoit dans une altération des vaiſſeaux pulmonaires, devenus en conſéquence trop ſenſibles & trop irritables : c'eſt pourquoi nous preſcrivîmes une mixture tonique, anti-ſpaſmodique, pour prendre par cuillerée, hors l'accès ; & la teinture du ſuccin & caſtoreum, dans l'attaque.

Ces remedes n'empêcherent pas le paroxyſme de revenir deux jours après, ſans cauſe manifeſte, avec égale force & même durée qu'auparavant ; il fut ſuivi, le lendemain, à même heure, également ſans cauſe évidente, d'un autre, précédé de quelques bâillemens, d'un léger embarras à l'orifice de l'eſtomac, de ſomnolence, d'urines crues, après lequel le malade en rendit de troubles, qui dépoſerent un ſédiment blanc.

Ces circonſtances nous conduiſirent à penſer que l'affection ſpaſmodique étoit réglée par un mouvement périodique, & qu'il convenoit de la combattre par le quinquina. Mais avant de donner ce remede, nous trouvâmes à propos de communiquer le cas à un ancien & bon praticien, qui, ayant examiné le malade lui-même, & ſur le rapport que je lui fis, jugea, comme nous, que la cauſe étoit une altération du poumon, avec trop de ſenſibilité, en me faiſant obſerver que la régularité &

l'état naturel du pouls, écartoit tout soupçon de polype & d'anévrisme, de l'un ou l'autre ventricule du cœur; que la lecture toute récente de l'extrait du Mémoire de M. *Burgrave*, m'avoit induit à lui proposer, & dont j'achevai ensuite de me départir, lorsque portant la main sur tous les endroits de la poitrine du malade, je n'y sentis nulle part le battement du cœur.

La conserve suivante fut ordonnée: ℞. *Cort. Peruv.* ℥ß. *Rhei electi* ʒ ij *mastiches* ʒ j. *Syrup.* ʒ *rad. aper. q. s. M. F. condit.*

Le malade en prit quatre fois le jour, la grosseur d'une noix muscade; ce qui lui parut fortifier sa poitrine; néanmoins, au bout de huit jours, il sentit apparemment que son accès lui reprendroit à l'heure accoutumée, qui étoit celle de dix heures du soir, vu qu'à huit il envoya prier celui qui accouroit à son secours, de ne pas le quitter. Effectivement, vers les dix heures, il en fut si violemment attaqué, qu'il y succomba en très-peu de tems.

Ayant fait faire l'ouverture de la poitrine de cet homme, vingt-quatre heures après le décès, on a trouvé le péricarde & le médiastin prodigieusement chargés de graisse, environ une chopine d'eau dans la cavité du premier, quelque peu dans celle du thorax: le poumon, le cœur, les troncs

des vaiſſeaux entiérement ſains, tellement qu'il paroît que la graiſſe ſurabondante étoit l'unique cauſe de cette maladie ; que comprimant par ſon volume le poumon, les voies en étoient rétrecies, & ne ſuffiſoient pas au paſſage de toute la quantité de ſang qu'une circulation hâtée amenoit ; de ſorte qu'une partie regorgeoit dans le ventricule droit du cœur, dans ſon oreillette, dans le ſinus de la veine cave, & excitoit ces parties à des redoublemens de ſyſtole, qui pouſſant le ſang dans un viſcere comprimé d'une part, par l'embonpoint exceſſif du médiaſtin & du péricarde, & de l'autre, relâché, ſoit par une conſtitution primordiale, ſoit par le ſuintement huileux, parvenoient à l'engager juſques dans les tuyaux excrétoires, qui ſe déchargent dans les véſicules aëriennes.

L'on comprend aiſément que pareille violence, pluſieurs fois répétée, aura immanquablement procuré la diſpoſition aux affections ſpaſmodiques, & que cet état augmenté à un certain degré, n'aura plus eu beſoin d'une cauſe externe pour ſe mettre en jeu, mais que le ſeul mécaniſme du mouvement des humeurs aura ſuffi pour amener des retours périodiques.

L'hydropiſie du péricarde, effet de la ſtagnation du ſang, & de la contrainte où le cœur ſe trouvoit à chaque paroxyſme,

aura contribué à rendre les accès plus fréquens, à déterminer leur retour sur le soir, & à augmenter leur violence, jusqu'au point de causer la mort.

Par conséquent, ce cas se rapporte à celui de la mort subite, causée par un excès de graisse qui comprimoit le poumon, dont fait mention, d'après le Chirurgien Hacquinet, *Frédéric Hoffman, in notis ad caput LX, centur. iij, observ. & annot. Poterii*, & dont on trouve quelques autres exemples cités par le Baron *de Haller*, *Elementa physiolog. tom. I, pag.* 52, notamment celui du Comte de Saint-Albans: il fournit les deux réflexions suivantes.

1. L'anévrisme du cœur présuppose la débilité du tissu de ses fibres, avec quelque obstacle à surmonter, il me paroît que les symptômes du cas rapporté ne dérogent en rien au diagnostic de M. *Burgrave*. La collection de graisse décelant la foiblesse des viscères, vers lesquels elle se dépose, il n'y a nul doute que le cœur & le poumon de cet homme ne fussent d'une lâche contexture; & il est évident que la graisse amassée en si grande quantité dans la membrane cellulaire du péricarde & du médiastin, s'opposoit, en comprimant le poumon, à l'évacuation du ventricule droit du cœur & de ses appendices, aux tems des grandes affluences du sang dans ces parties; de sorte qu'elle

qu'elle ne pouvoit ſe faire que par des mouvemens de ſiſtole, redoublés, qui pouſſoient le ſang juſqu'aux extrêmités des tuyaux excrétoires de quelque partie du poumon, moins gênée par la graiſſe.

Les deux conditions requiſes à la formation de l'anévriſme du cœur, exiſtoient donc ici réellement; & ſi ce vice ne s'eſt pas trouvé à l'ouverture du cadavre, on ne peut preſque pas douter qu'il ne ſe ſeroit formé par la ſuite, ſi le ſujet eût continué à vivre, vexé de ſon mal; par conſéquent la regle, *Ægri corde quocumque modo, anevriſmatico, ad quemcumque corporis motum mox difficiliorem, anhælationem & cor moleſtius palpitare experiuntur: ſequuntur ſputa ſanguinea, ſuppurulenta*, (*ubi ſuprà*,) doit s'entendre autant des diſpoſitions prochaines à l'anévriſme, que de ce vice organique tout formé.

2. D'après l'idée que je me ſuis faite de cette maladie, je penſe qu'on doit la combattre, dans ſes commencements, par tout ce qui peut émacier. Le défaut de nourriture amaigriſſant tous les animaux, il eſt certain qu'une diete auſtere, ſecondée par l'uſage des remedes amers & acides, par celui des décoctions de gayac & autres deſſicatifs, eſt un moyen infaillible de prévenir la fâcheuſe cataſtrophe dont on eſt menacé; & pour empêcher l'embonpoint de ſe régé-

nérer, il faudroit ſe réſoudre à un genre de vie laborieux, pénible, fatigant; ainſi le premier période du mal exige que l'on vive en anachorete, qu'on obſerve de point en point les préceptes de la mortification propoſés dans l'évangile, qui, pour être deſtinés à rendre la vie céleſte éternelle, n'en ſont pas moins efficaces dans ce cas, pour proroger la terreſtre.

Lorſque le mal a fait du progrès, c'eſt-à-dire, lorſque les vaiſſeaux, pour avoir été pluſieurs fois forcés, ſont affoiblis; les grands exercices, les auſtérités, loin d'être avantageux, ſeroient nuiſibles; c'eſt aux toniques, aux douces frictions, à l'équitation, aux eaux de Spa, &c. que l'on doit alors avoir recours.

Finalement, lorſque le relâchement amene des affections ſpaſmodiques, qui ſe reproduiſent d'elles-mêmes, l'uſage du quinquina eſt le ſeul, ou tout au moins le plus ſûr moyen d'éluder la mort; mais je penſe qu'il faudroit le donner, à la façon de M. *Boerhaave*, c'eſt-à-dire, à fortes doſes & ſouvent réitérées, ayant obſervé que, donné en moindre quantité, il n'arrête ſouvent le mal, qu'après un dernier accès plus violent que les autres, & par conſéquent fatal dans des cas de la nature de celui-ci.

OBSERVATIONS

Sur l'adminiſtration de la ſaignée & des émétiques, pluſieurs fois répétés avec ſuccès, dans les maladies aiguës des femmes enceintes, par M. DELAMAZIERE, Médecin-Conſeiller du Roi, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Univerſité de Poitiers.

Perſonne n'ignore que les femmes enceintes ne ſoient ſujettes aux mêmes maladies que celles qui ne le ſont pas : tout le monde convient pareillement qu'elles ſont dans un plus grand danger, lorſqu'elles ſe trouvent attaquées d'une maladie aiguë. Hippocrate nous a appris, il y a pluſieurs ſiecles, ce que l'obſervation atteſte chaque jour : *Gravidam mulierem morbo acuto corripi periculoſum.* Aph. 31, ſect. 5. N'eſt-on pas obligé de leur adminiſtrer les remedes propres à les ſoulager ? Oui, ſans doute. Quelles meſures prendre dans ces circonſtances ? Vous avez pour juge un public qui examine, avec la derniere ſévérité, votre maniere d'agir ; un chacun décide & prononce avec hardieſſe ſur ce qu'il ignore le plus : plus attentif à obſerver les effets funeſtes, que ceux qui ſont couronnés d'un heureux ſuccès, il

blâme souvent ce qu'il devroit approuver ; préjugés que la plupart puisent dans le berceau, qui s'affermissent dans la jeunesse, & qu'il est impossible de détruire dans un âge avancé. Prouve-t-on clairement à ces personnes entêtées les raisons qui nous engagent à faire usage de certains remedes ? Elles s'élevent & se roidissent, avec opiniâtreté, contre un sentiment cimenté, pour ainsi dire, par des observations sans nombre, attribuant les bons succès au hazard, & ne regardant la médecine que comme un art purement conjectural. Voici le jugement de ces êtres à demi-pensant, que bien des gens sensés approuvent, sans réfléchir, tant est grand le penchant qu'on a à invectiver la médecine, & ceux qui l'exercent. Voilà la récompense de nos travaux, & des veilles que nous employons continuellement pour acquérir les lumieres qui sont nécessaires à notre art. Il suffit, pour s'attirer la confiance de ces personnes, d'annoncer des spécifiques, & de les éblouir par des remedes cachés & inconnus : nous ne manquons pas de ces trompeurs, qui déshonorent la médecine, & enlevent la vie à plusieurs citoyens, ou du moins les plongent dans un état déplorable, qui, quoique victimes de leur crédulité, cherchent encore à excuser, & le remede, & celui qui l'a administré. (Ce qu'il y a de plus fâcheux,

c'eſt de voir des Médecins ſe fier à ces ſortes de charlatans, & d'avoir recours à leurs prétendus ſpécifiques ;) témoins les poudres du ſieur Aillaud, qui, malgré les mauvais effets qu'elles produiſent chaque jour, ne laiſſent pas d'avoir des approbateurs, des panégyriſtes, & d'être employées comme un remede polychreſte ; témoins ces coureurs de villes, qui promettent des merveilles, & qui ne laiſſent pour conſolation à ceux qui ſe ſont confiés à leurs ſoins, que le regret & le repentir. Voit-on renaître ſur l'horizon de ces impoſteurs ? Les malades infortunés ſe laiſſent ſéduire de nouveau, ſans qu'il ſoit poſſible de les diſſuader. Ne puis-je donc pas leur adreſſer ces paroles : *Qui vult decipi, decipiatur ?* Je déſirerois cependant qu'ils revinſſent de leur erreur. Je leur conſeille pour cela, de lire les Réflexions critiques ſur la médecine, par M. le François, Docteur-Régent de la Faculté de Paris. Ils trouveront dans ce livre de quoi ſatisfaire leur curioſité, & guérir leur eſprit prévenu. Revenons à notre ſujet.

Propoſe-t on les remedes qui conviennent dans les maladies aiguës des femmes groſſes, telle que la ſaignée répétée, dans une pleuréſie, péripneumonie, &c. les émétiques, dans les fievres putrides ? On s'éleve contre ce procédé, ſur-tout dans notre province. Un jeune Médecin ſe trouve dans ce

cas, fort embarrassé, & sacrifie souvent sa conscience à sa réputation par sa trop grande timidité. Ce n'est que pour tâcher de détruire ces préjugés si contraires à l'humanité, que je vais rapporter les observations suivantes, non que je veuille les faire passer pour nouvelles, mais pour enhardir ceux qui, par état, sont obligés de vaquer au soulagement des malades, & désabuser le public sur sa façon de penser, afin que dans la suite il ne fasse pas rejaillir sur ceux qui prescrivent les remedes, les mauvais succès, qui ne sont que l'effet de la maladie.

Je fus appellé, le 19 Juin dernier, pour voir une femme enceinte de sept mois, attaquée d'une pleurésie vraie. Il y avoit cinq jours qu'elle étoit malade; le Chirurgien qui l'avoit vue le premier, l'avoit saignée cinq fois, malgré le murmure des assistans; la malade étant d'un tempérament sanguin, il étoit nécessaire de réitérer la saignée, les symptômes persistant avec vigueur. Le Chirurgien intimidé par la résistance qu'avoient portée les parens aux premieres saignées; de plus, se voyant regardé d'un œil de mépris, & traité d'une maniere outrageante, n'osa plus rien entreprendre. Il conseilla de m'envoyer chercher. J'arrivai donc sur les dix heures du matin, chez le malade, à qui je trouvai une fievre considérable, le pouls dur, la respiration gênée, une toux

ſeche, violente, des crachats rouillés, un point de côté inſupportable. Malgré la répugnance de la malade & des aſſiſtans pour la ſaignée, je lui fis tirer du ſang au bras, environ dix onces : je fis répéter la même choſe le ſoir ; elle fut aſſez tranquille juſqu'au lendemain, après midi, tems où les ſymptômes augmenterent : la reſpiration étoit ſi gênée, le point de côté ſi aigu, que la malade demanda elle-même d'être ſaignée : le Chirurgien ſe rendit à ſes ſollicitations, ce qui contribua à diminuer de beaucoup la violence du mal. Le 21, je fus la voir ; comme je trouvai beaucoup de diminution dans les ſymptômes, la bouche étoit pâteuſe & la langue chargée, je lui preſcrivis deux onces de manne, dans une décoction de feuilles de bourrache ; la malade ſe ſentit ſoulagée ; l'expectoration devint abondante & facile : quant au régime de vie, & l'adminiſtration des remedes, ils furent tels qu'on les preſcrit en pareil cas. La malade s'eſt parfaitement rétablie, a porté ſon fruit juſqu'à neuf mois, a accouché fort heureuſement, ſe porte actuellement très-bien, ainſi que ſon enfant. (*a*)

(*a*) M. Mauriceau, dans ſes Obſervations ſur les Maladies des femmes groſſes, fait mention d'une femme enceinte qui fut ſaignée 48 fois, ſavoir, 45 fois au bras, deux au pied, une fois à la jugulaire : une ſeconde le fut 90 fois, dont 22, au bras, deux

La seconde observation a pour sujet une femme enceinte de six à sept mois, attaquée d'une fievre synoque, pour laquelle on appella un Chirurgien, dès le commencement de la maladie, qui ne trouvant pas les symptômes considérables, la purgea avec un paquet de sel de seignette, sans avoir fait précéder de saignée : on resta tranquille pendant trois ou quatre jours ; mais la maladie empirant, ont eut recours au Médecin. A ma premiere visite (c'étoit le huitieme jour de la maladie,) je trouvai la malade dans un accablement si grand, qu'à peine pouvoit-elle me parler ; son pouls étoit petit, intermittent, les extrêmités froides : je ne pouvois porter qu'un

au pied, dans le huitieme mois de sa grossesse ; cependant l'une & l'autre accoucherent heureusement. Ces observations prouvent inconteſtablement que la saignée n'est pas si dangereuse dans les femmes enceintes, qu'on le prétend vulgairement. *Roder à Cast. amat. Lusit.* le prouvent dans leurs ouvrages. 2° L'exemple de bien des malheureuses fait voir que ce secours n'est pas assez puissant pour procurer assez constamment l'avortement. J'en ai vu qui s'étoient fait saigner plusieurs fois, tant au bras qu'au pied, pour se défaire de leur fruit, qui s'étoient servies des émétiques & des emménagogues les plus actifs, sans pouvoir réussir dans leur pernicieux dessein. Hoffmann confirme ces observations dans sa dissertation *de Læsionibus externis, abortivis, venenis ac philtris*

mauvais pronoſtic; comme le ventre étoit reſſerré, il falloit remplir toutes les indications : j'ordonnai en conſéquence une potion cordiale avec quelques grains de kermès, pour ranimer les forces, diviſer le ſang, lâcher le ventre; le lendemain les forces étoient rétablies, le pouls ranimé; il n'y avoit plus d'intermittence : j'interrogeai pour lors la malade; une laſſitude extrême dans tous les membres, douleur aux lombes, nauſées, douleur de tête furent les ſymptômes dont la malade étoit affectée : elle ſe plaignoit, ſur-tout, d'envies de vomir; ſon enfant s'agitoit violemment : le Chirurgien m'avoua qu'il n'avoit oſé adminiſtrer l'émétique, quoique les nauſées ſe fuſſent déclarées dès le commencement, dans la crainte qu'il avoit de procurer l'avortement; cependant, après avoir examiné les choſes, & voyant qu'il y avoit du danger, ſi je n'agiſſois de façon à expulſer les matieres putrides, dont le foyer étoit dans l'eſtomac, j'ordonnai quatre grains d'émétiques, en deux verres d'eau, que je fis prendre à demi-heure de diſtance l'un de l'autre, qui procurerent, par haut, l'évacuation de matieres jaunes, verdâtres, d'une puanteur inſupportable, & de deux vers vivans : (j'aurois ordonné la racine du Bréſil, dans la place du tartre émétique,

comme le conseillent plusieurs praticiens ; mais outre qu'il y a plus de difficulté à le prendre, il n'a pas toujours le succès qu'on a droit d'en attendre : elle fut purgée, le lendemain, avec une purgation ordinaire, qui lui procura une évacuation considérable, mêlée de vers vivans, sans nombre, de la longeur d'une épingle ; la tête étoit d'une grosseur assez considérable, proportion gardée à celle du corps, qui à peine égaloit un cheveu ; elle fut mieux pendant deux jours, pour lors les nausées recommencerent, & peu après elle rejettoit tout ce qu'elle pouvoit prendre ; comme elle avoit rejetté des vers par la bouche, je soupçonnai la présence de quelques autres : je me déterminai à lui faire prendre encore quelques grains d'émétique, avec un paquet de sel de seignette, le remede produisit les effets qu'on désiroit, & soulagea beaucoup ; comme il ne revint plus pour lors de symptômes extraordinaires, je soignai la malade, tel qu'il est accoutumé de le faire dans les fievres putrides simples : elle se rétablit, sans que son fruit en ait souffert.

Trois semaines après ou environ, il lui survint un vomissement si considérable, qu'à peine avoit-elle pris quelque chose, elle le rejettoit dans l'instant : on eut recours

une seconde fois au Chirurgien, qui moins timide qu'à la premiere, donna l'émétique, sans examiner la cause du mal; malgré ce remede, le vomissement persistoit depuis huit jours, avec la même force. Ayant été appellé pour lors, j'examinai les matieres rejettées; elles étoient vertes & très-acides: je mis en usage les remedes usités en pareil cas, tels que les yeux d'écrevisses préparés, le corail, l'eau de menthe, le sel d'absynthe, le laudanum, qui arrêterent ou du moins calmerent beaucoup le mal, dès le premier jour; comme la malade ne dormoit point, je lui fis faire usage du laudanum avec la conserve de roses: par ce moyen, elle est parvenue à une guérison radicale, a porté son fruit jusqu'au terme ordinaire; & malgré tous les accidens qui lui sont survenus, joints à son tempérament foible, est accouchée heureusement; il faut cependant remarquer que l'enfant n'a vécu que peu de jours.

Fasse le Ciel que ces observations puissent rendre le Public plus indulgent, & nous épargner à l'avenir ses traits satyriques! Je pourrois en alléguer plusieurs autres analogues, mais celles-ci suffisent.

EXTRAIT

D'une Dissertation de M. STOCKARD, Docteur en médecine, sur le Succin en général, & particuliérement sur une mine de Succin trouvés aux environs de Wisholz en Suisse.

I. Quelle que soit l'obscurité que répandent les anciens Ecrivains, en donnant le même nom à plusieurs substances, il est certain que le succin a été très-célébré dans les tems les plus reculés. Il est peu d'Auteurs, Grecs ou Latins, Poëtes, Naturalistes, ou même Historiens, qui ne parlent du succin, & qui ne lui donnent différens noms. Les Arabes ont été les premiers à se tromper sur ce qu'on devoit prendre pour le succin. De nos jours, la plupart de nos Ecrivains, jusqu'à Hartmann, ont copié, les Arabes ou ceux qui avoient emprunté d'eux la description du bitume qui nous occupe.

II. On appelle bitumes, en général, les corps qui résultent de la combinaison de l'acide vitriolique avec le phlogistique; & on en établit autant d'especes qu'il se trouve d'hétérogénéités dans cette combinaison, ou qu'il y a d'especes de matrices où elle se fait. La plupart des bitumes ont une odeur

désagréable; quelques-uns en ont une gracieuse: le succin est un bitume dur, compact & de bonne odeur; rarement on le trouve en masses régulieres; on en tire de la vase, sur les côtes de la mer Baltique, où on le ramasse, quand les flots l'ont déposé sur le sable, ou enfin on le tire des entrailles de la terre: le succin est ordinairement diaphane ou opaque, pur ou impur, blanc ou jaune, de différentes nuances; & ces couleurs ou la grosseur des morceaux en font ordinairement le prix; sa consistance, plus ou moins friable, paroît dépendre de sa pureté; sa pesanteur spécifique est à l'eau, comme 65 ou 87 à un. On prétend que le succin blanc a une saveur douce, légérement salée; mais de l'eau cohobée sur du succin n'en a rien enlevé de savoureux: elle étoit seulement un peu odorante.

III. Quoique M. Geoffroy ait dit que l'eau chaude enlevoit du succin une saveur, & donnoit des cristaux, après l'évaporation, M. Pott n'a tiré qu'un gros de matiere mucilagineuse, & un peu de sel commun, d'une livre de succin; & l'expérience que M. Stockard en a faite, est conforme à ce que dit le Chymiste de Berlin. Il se fait une sorte de dissolution incomplette du succin dans l'esprit-de-vin; mais au bout de deux ou trois digestions, le succin qui reste en grande quantité, ne colore plus l'alcohol. On rend

la teinture plus chargée, en réduisant, suivant le conseil de Boerhaave, le succin en poudre, & la broyant avec de l'huile de tartre, avant de procéder à la teinture. La teinture blanchit l'eau (a), quand on y en verse; cette teinture distillée produit un esprit de vin sentant légérement le succin, & il reste une petite quantité de matiere rouge ténace, qui ne donne aucune apparence de sel; lors donc qu'on veut avoir de l'esprit de vin succiné, il suffit de distiller, sur du succin concassé, de l'esprit de vin, qui enleve l'esprit recteur: on peut mettre, jusqu'à trois fois, de nouvel esprit sur le même succin, en prenant toujours garde à l'empireume; cet esprit, ainsi succiné, est très-propre à préparer ensuite une teinture de succin plus efficace.

IV. Le sucre, le soufre & le plomb fondu, n'apportent aucun changement au succin; il s'amollit un peu dans la cire liquéfiée: les acides du vinaigre, de nitre & de sel, les alkalis fixes & volatils ne l'attaquent pas, quoique M. Hoffmann ait avancé qu'il se dissolvoit entier dans une lessive bouillante de sel fixe & de chaux, l'huile de vitriol le diffout complettement; la dissolution est précipitée par tous les acides; l'esprit de vin, les lessives alkalines, & le

(a) Cet effet n'a plus lieu, quand la teinture est faite avec l'intermede du sel alkali.

précipité a perdu l'odeur de ſuccin, pour en prendre une de poix déſagréable (*a*).

Les huiles & les baumes des végétaux diſſolvent complettement le ſuccin, & prennent avec lui des couleurs plus ou moins rouges; avec ces différences, 1° que les huiles exprimées ſont celles qui diſſolvent le mieux le ſuccin; 2° que les huiles eſſentielles ſont trop volatiles, & ſe diſſipent, avant d'en avoir pu rien diſſoudre; 3° que l'huile de laurier, qui eſt naturellement ſolide, demeure fluide, lorſqu'elle a diſſous le ſuccin; 4° que l'huile de ſuccin ne diſſout rien de notre bitume: la diſſolution, en général, en eſt lente, & exige que les huiles ſoient bouillantes; la diſſolution finie, on obtient des vernis aſſez beaux & blancs, en les combinant avec quatre parties d'eſprit de térébenthine; elle s'unit auſſi facilement à l'huile de vitriol.

V. Trois parties de ſuccin, jettées ſur quatre parties de nitre, dans un creuſet rougi, convertiſſent le nitre en alkali fixe. M. Bourdelin n'en demande que deux parties, & alors la leſſive fournit des cryſtaux de nitre pur. En torréfiant du ſuccin d'une part, & calcinant de l'autre, de l'alun,

(*a*) Il nous ſemble que cette précipitation n'eſt pas fondée ſur le plus d'analogie, mais ſur la plus grande quantité de phlegme qui délaie la diſſolution; c'eſt donc une précipitation mécanique.

on peut les mêler enſuite, & préparer un pyrophore ſemblable à celui de M. Homberg, excepté que ſa couleur eſt jaune, & que la flamme qu'il répand, eſt d'un beau bleu.

VI. L'analyſe du ſuccin faite, en procédant dans une retorte de verre, au bain de ſable, par un feu gradué juſqu'à rougir la capſule du bain, fournit pour douze onces de beau ſuccin, deux onces trois gros trente-cinq grains de phlegme & d'eſprit, ſept onces ſept gros quarante-deux grains d'huile, & quatre gros trois grains de ſel volatil; le réſidu peſe environ une once & un demi-gros; en adminiſtrant le feu, comme il convient, on peut ſe paſſer de divers intermedes, que quelques Auteurs conſeillent de mêler au ſuccin; le moment où le ſel volatil ſe ſépare du ſuccin, eſt celui qui précede le paſſage de l'huile jaune; alors le ſuccin ſe liquéfie, non pas que dans cet inſtant ce ſoit le ſuccin en entier; car il eſt abſolument néceſſaire qu'il ſoit privé de tout ſon phlegme, de ſon ſel & d'une portion de ſon huile, & c'eſt une vraie colophone.

VII. Le phlegme & l'eſprit blanchâtre qu'on retire du ſuccin ont une légere ſaveur acide, ſans doute à cauſe des portions du ſuccin occupant le fond de la cornue, qui ſont les premieres décompoſées : ces

esprit rougit le syrop violat, & fait effervescence avec les alkalis : le plegme se mêle avec l'esprit-de-vin ; & le peu d'huile qui s'y trouve, passe avec l'esprit-de-vin par la distillation, &, chose singuliere, elle ne s'y mêle en aucune maniere.

VIII. Le premier qui paroisse avoir parlé du sel volatil de succin, est Agricola, dans son Traité de la matiere des fossiles ; & après lui, Libarius, & tous ceux qui depuis en ont traité, ont embrouillé les notions qu'on auroit pu avoir de sa nature, en s'efforçant de le ranger sous la classe de quelques sels connus.

Les uns donc, tels que Maurice Hoffman, Glaser, & un anonyme, dans les volumes du Commerce littéraire de Nuremberg, ont prétendu qu'il étoit alkalin volatil ; & M. Macquer a essaye de prouver comment les insectes contenus dans le succin pouvoient fournir un alkali volatil dans l'analyse. Barchusen & Bolduc ont démontré que le sel volatil étoit acide ; mais Neuman, Sendel & Hoffmann veulent qu'il soit de la nature de l'acide du vitriol, tandis que M. Bourdelin, de l'Académie des Sciences, veut que ce soit à l'acide marin qu'il doit appartenir. M. Pott est le seul qui ait bien connu ce sel. Pour le purifier, on le débarrasse de son huile ; on le dissout dans l'eau, qu'on filtre & qu'on fait ensuite évaporer : les

cryſtaux ſe forment, & on les recueille. Boerhaave conſeille de le combiner avec la craie, comme les alkalis volatils; on peut encore le mêler avec du ſel commun, & le ſublimer enſuite; il paſſe, ſans rien enlever de ce ſel; ſes cryſtaux ſont priſmatiques, triangulaires, & ont leurs pointes tronquées obliquement, ils ſont acides aſtringens; il faut 24 parties d'eau froide, tandis que deux d'eau bouillante ſuffiſent pour en diſſoudre une partie : il ſe diſſout très-peu dans l'eſprit de vin; il ſe fond à la chaleur ſupérieure à celle de l'eau bouillante, & ſe diſſipe en vapeurs; il fait effervescence avec les alkalis, ſur-tout avec les volatils; il rougit le ſyrop violat, quoique M. Pott n'ait pu y réuſſir, & qu'on voie dans le Commerce littéraire de Nuremberg, qu'au contraire il verdit ce ſyrop : l'huile de vitriol n'y fait aucune altération; jamais il ne ſe réſoud en liqueur concentrée : ſon eau-mere, traitée avec les alkalis, donne ou un ſel de ſuccin fort beau, ou un ſel ammoniacal; mais ni l'un ni l'autre, ni le ſel volatil de ſuccin lui-même, ne convertit l'eau forte en eau régale, ni ne donne de preuve qu'il ſoit de la nature de l'eſprit de ſel.

IX. Il fait détonner le nitre avec l'alkali fixe, & la poudre de charbons : il ne forme pas de foie de ſoufre; les acides le purifient,

c'eſt-à-dire que ſi, après les avoir mêlés avec lui, on les diſtille, il paſſe beaucoup plus beau, le tout, ſans altération de part ni d'autre.

En mêlant du ſel de ſuccin avec des fleurs de ſel ammoniac, les deux ſels ſe ſubliment, en ſe rangeant l'un au-deſſus de l'autre, & ſi on les diſſout dans l'eau, alors le ſel ammoniac ſe décompoſe, & l'eau qui paſſe, entraîne une portion d'acide marin, tandis que le ſel de ſuccin ſe combine avec l'alkali volatil.

La craie s'unit avec le ſel volâtil de ſuccin, & lui ôte ſa volatilité; aucun acide ne les peut dégager; mais le ſel ammoniac les ſépare, parce qu'il ſe fait une double décompoſition de l'acide du ſuccin, d'une part, qui chaſſe l'acide marin de ſa baſe, dont il s'empare, & de cet acide marin, de l'autre, qui ſaiſit la craie.

XI. Le ſel de ſuccin diſſous dans l'eau, & cette diſſolution digérée avec divers métaux, préſente les phénomenes ſuivans: il diſſout le cuivre, qui en eſt précipité par les alkalis & par l'acide du vitriol; il fait la même choſe ſur le fer, excepté qu'aucun acide ne les ſépare; la ſolution qu'il fait de l'étain eſt incomplette; ce métal ſe précipite ſur le champ: à peine corrode-t-il le plomb; il diſſout le zinc: il faut une forte chaleur pour qu'il attaque le biſmuth: il

ne touche point aux autres ſubſtances métalliques, il ne les précipite pas de leurs diſſolutions dans l'eau-forte, il précipite ſeulement le vinaigre de Saturne ; mais ce précipité ne forme pas de plomb cornu.

XII. Le ſel volatil de ſuccin eſt donc certainement acide ; mais eſt-il de nature vitriolique ? Si ce qu'on ſuppoſe de l'origine du ſuccin, la fixité de ſon acide, & quelques autres phénomenes ſemblent démontrer l'affirmative, il reſte encore à ſçavoir pourquoi il ne lui arrive, avec le phlogiſtique, aucun des phénomenes qui arrivent à l'acide du vitriol. Quant à l'acide du nitre, qui que ce ſoit, ou du moins très-peu de perſonnes, lui ont attribué la formation de notre ſel.

XIII. Si M. Bourdelin n'avoit pas fait un Mémoire entier, dont M. Macquer parle avec éloge, pour prouver que le ſel de ſuccin eſt de la nature de l'acide marin, la choſe ſeroit auſſi facile à vérifier que ce qui regarde l'acide nitreux. Nous allons donc détailler quelques objections qui détruiſent cette hypotheſe (*a*). En ſuppoſant que les

(*a*) On nous permettra de n'entrer ici dans aucune diſcuſſion, & ſur-tout de blâmer l'Auteur des termes durs qui lui ſont échappés (& que nous nous garderons bien de tranſcrire ici,) contre un Chymiſte eſtimable & reſpectable, autant par ſes lumieres en chymie, que par les qualités de ſon cœur.

eaux de la mer euſſent pénétré juſqu'aux lieux où ſe forme le ſuccin foſſile, comment imaginer que le ſel marin contenu dans ces eaux, abandonnera ſa baſe pour s'unir aux huiles; & pourquoi ne trouve t-on aucun veſtige de cette baſe? D'ailleurs, M. Gaubius a démontré, qu'outre le ſel marin, les eaux de la mer contenoient un acide vitriolique, puiſqu'elles donnent un ſel de Glauber, & une eſpece d'alun (*a*). Eſt-il bien certain encore que l'acide marin pût ſe combiner ſans altération avec les matieres qui forment le ſuccin? Nos expériences précédentes montrent ce qu'il faut penſer de l'acide du ſuccin fixé ſur l'alkali du nitre, après ſa détonation; enfin, en nous ſervant des objections que fait M. Bourdelin pour prouver que le ſel du ſuccin n'eſt par de nature vitriolique, & les appliquant à ſon aſſertion, le ſel du ſuccin ne précipite en aucune maniere, en forme de précipité blanc, le mercure diſſous dans l'eau-forte: or c'eſt la propriété du ſel marin & de ſon acide, de quelque maniere qu'ils ſoient combinés enſemble.

(*a*) Sans détruire ici le mérite de M. Gaubius, c'eſt un fait conſtaté par les maſſes cryſtallines qui s'attachent aux branches d'oſier dans les maiſons de gradation; la confection du ſeul ſel d'Epſom ſur les côtes de Normadie, & ailleurs, démontre de reſte, & depuis long-tems, cette vérité.

XIV. M. Pott a démontré plus d'analogie entre notre sel & l'acide végétal ; mais la ressemblance n'est pas encore complette : la nature du sel neutre qu'il produit par sa combinaison avec des alkalis, est différente du tartre soluble, du tartre tartarisé, &c. Si donc on fait attention à tout ce qui précede, on peut regarder le sel volatil de succin comme un acide particulier qui tient le milieu entre l'acide végétal, d'une part, & les acides nitreux & marins, de l'autre, sans qu'on puisse décider auquel de ces deux derniers il est plus analogue. Tout seroit sans doute éclairci, si l'on pouvoit, ou produire artificiellement un sel de succin, ou même faire du succin, d'après le récit de Glauber ; mais nous regardons l'une & l'autre possibilité comme une spéculation d'Alchymiste.

XV. L'huile qu'on retire du succin est plus ou moins épaisse, ou empyreumatique ; elle paroît appartenir, pour la nature, aux pétroles, sur lesquelles il nous semble qu'il faudroit une dissertation à part. On rectifie l'huile de succin, ou par elle-même, ou avec l'eau, ou avec l'esprit de vin ; (car elle monte au degré de chaleur qui le fait bouillir,) ou par l'intermede des absorbans, ou enfin par l'acide marin, suivant le conseil de Glauber. De tous ces moyens, la plupart, ou alterent ou détruisent une

portion de l'huile. Il faut préférer la rectification répétée de l'huile par elle-même, & celle avec l'eau ; cette huile même rectifiée, ne se dissout pas dans l'esprit de vin, en quoi elle differe des huiles végétales, & son union avec cet esprit n'a lieu même avec aucun intermede ; aussi les procédés divers d'eau de Luce, indiqués dans le Journal de Médecine, tome VI, p. 307 & suiv. n'ont-ils jamais pu réussir (*a*). L'huile de térébenthine s'unit fort bien à notre huile.

XVI. Le *caput mortuum* du succin est léger, contient une espece de terre, très-étroitement unie avec le phlogistique ; & si cette terre donne quelque trace de sel marin, il faut l'attribuer à la surface des morceaux de succin, qui ont été arrosés d'eau de la mer (*b*) ; cette terre contient aussi un peu de fer, mais le *caput mortuum* lui-même n'a rien de comparable aux charbons des végétaux ; il approche davantage des terres mortes, des

(*a*) Nous ignorons à quoi il a tenu que l'Auteur n'ait pas réussi. Nous savons, pour l'avoir vu & fait, que les procédés de M. Demachy & de M. Delariviere sont des moyens de dissoudre l'huile de succin, très-rectifiée, dans l'esprit de vin, & que cette dissolution a lieu, & sert à faire de très-belle eau de Luce.

(*b*) Et à quoi attribuer cette base marine, quand on a distillé du succin fossile, qu'on sait être celui qu'on emploie le plus communément ?

baumes & des térébenthines. Le fer qu'il contient se dissout sensiblement dans l'acide nitreux, même avant qu'on l'ait enlevé avec l'aimant du reste de la terre.

XVII. Les opinions sur l'origine du succin sont toutes très-incertaines. Les uns veulent que ce soit l'urine ou les larmes du lynx, ou de quelques oiseaux, le sperme des éléphans, ou l'écume des baleines; les autres disent qu'il est formé des germes du peuplier, de l'aulne ou de la moëlle de ces arbres; le grand nombre, depuis Agricola, démontre qu'il est un bitume; & l'analyse chymique, l'examen de ses produits, celui des lieux où on le trouve, appuient le système d'Agricola; & il nous semble que le succin se forme dans les entrailles de la terre, & que celui qu'on trouve sur la mer, y est apporté par des alluvions: mais ne s'y produit pas.

XVIII. Les voyageurs nous assurent qu'on trouve du succin dans l'Asie, dans l'Afrique & en Amérique, que les marchands vendent sous le nom de succin oriental ou d'Amérique, & quelquefois pour de la gomme copal. J'ai eu occasion, à Amsterdam, d'en analyser une espece qui venoit d'Afrique, & qui m'a paru différer, en quelques points, du succin d'Europe. Pour ne parler donc ici que de celui qu'on trouve dans cette partie du monde, la Prusse en fournit beaucoup:

on en trouve sur la mer Baltique, en Danemarck, en Saxe, dans l'Electorat d'Hanovre, en Sicile & en France. Celui qu'on a trouvé dans le Comté d'Oldenbourg, nous paroît n'être pas un véritable succin.

L'amour de ma patrie, dit M. Stockard, me porte à parler ici d'une découverte qu'on a faite aux environs de Schaphouse, dans un lieu nommé Wisholt, sur une colline autrefois couverte d'arbres, & qu'on a convertie en terres labourables, à très-peu de profondeur : en labourant, on a trouvé, par hazard, un morceau considérable de succin, qu'on porta au Magistrat du lieu. Depuis, on en a abondamment découvert, en arrachant les vieilles souches des arbres qu'on a anciennement abattus, & autour des racines desquels se trouvent de très-beaux morceaux de succin, tels que du poids de trois onces, comme est le morceau que M. Gesner garde dans son cabinet. Une once de ce succin soumis à l'analyse, m'a produit vingt-cinq grains de phlegme, six gros & six grains d'huile, trente grains de sel, & quarante-deux grains de résidu. Je regarde donc le nouveau bitume de Wisholt, comme du succin, puisqu'il donne un sel volatil acide, que je crois être la propriété caractéristique qui le distingue des autres bitumes. J'ajouterai que le succin de Suisse est très-beau,

peu profondément enfoui, qu'on n'a trouvé encore aux environs, ni bois fossile, ni aucune autre espece de bitume, & qu'on n'en a point rencontré de morceaux qui ne fussent purs & sans mêlange. Un habitant du pays (dit l'Auteur) m'a assuré, qu'en 1723 il avoit observé de *pareilles pierres jaunes, & un suc de la même couleur*, ce sont ses termes, qui, approchées du feu, brûloient comme une chandelle allumée ; ce qui n'est pas étonnant, depuis que j'ai vu dans le cabinet de M. Gaubius un pareil morceau de succin mollasse, sur lequel on peut imprimer un cachet.

XIX. On tourne & on sculpte le succin, & on en fait des vernis. Pline dit qu'on le portoit, en forme d'amulettes, contre les difficultés d'uriner & les infiltrations. Dioscoride recommande d'en broyer & d'en boire, contre le flux de ventre & les indigestions. Les Arabes le mettent au nombre des remedes contre la luxure. En pharmacie, on fait usage du succin non pulvérisé, de sa teinture, de son sel, comme antiseptique, & de son huile bien rectifiée. Il entre, en outre, dans beaucoup de préparations galéniques ou chymiques, dont on peut voir l'énumération dans Neumann.

OBSERVATION

Sur une Paracentheſe qui a été pratiquée 143 fois, dans l'eſpace de trois ans, par M. DUPONT HAUMONT, Chirurgien-Major de l'Hôpital royal de l'Iſle de Bouin.

De tous les tems la paracentheſe du bas-ventre a été regardée comme une opération critique par ſes ſuites. Actuellement même elle n'a que la réputation d'un ſecours douteux ; & il ſemble que l'on n'en faſſe uſage, que parce qu'on ne peut s'en paſſer. D'où cela peut-il provenir ? Ce n'eſt pas du danger de l'opération. On ſait qu'elle marche à-peu-près de pair avec la ſaignée, & encore pourroit-elle avoir l'avantage d'être moins dangereuſe que celle-ci, à pluſieurs égards. C'eſt ſans doute l'inutilité dont elle a coutume d'être, qui eſt nuiſible à ſa vogue. Eſt-ce la faute du retardement que l'on apporte à la faire ?

On ne ſera pas embarraſſé de deviner, quand on ſe rappellera que ce n'eſt qu'à la derniere extrêmité que cette opération ſe pratique, lorſque les viſceres ſont totalement ſquirrheux, ou preſque putréfiés, lorſque la machine eſt délâbrée par les grands

remedes que l'on n'a pas manqué de faire précéder, & lorsque les forces se sont éclipsées. On ne prétend pas vouloir insinuer que la paracentheſe soit un noyen curatif de l'hydropisie. On convient, avec toute la médecine, que ce n'est qu'un moyen palliatif; qu'on la pratique trop tard & trop peu, & qu'elle est, à quelques égards, préférable à tous les hydragogues qui sont trop généralement approuvés dans le traitement de l'hydropisie; & c'est pour étayer ces idées qu'on propose l'observation suivante.

Une femme, nommée Marie Pontvizeau, âgée de quarante-trois ans, habitante de notre Isle, qui avoit toujours joui d'une assez bonne santé, mariée à l'âge de vingt-cinq ans, a eu neuf enfans, veuve de Noël Pouvreau, peu sujette à maladie, tomba dans une langueur, en 1757, à la suite d'une petite fievre intermittente. Comme elle n'étoit pas dans une situation aisée, elle ne reçut des conseils d'abord que de ceux qui ne portent avec eux que l'intention de faire du bien; aussi ne fit-elle aucuns remedes; son état devenant pire, & le bas-ventre étant devenu le siege de la maladie, elle fut soupçonnée par ceux qui s'intéressent au corps, par d'autres raisons que les Médecins, d'avoir coopéré à son état actuel: les soupçons furent poussés assez loin, & accompagnés de circonstances qui durent beau-

coup mortifier ſa vertu. Après avoir été long-tems le ſujet de la rumeur publique, elle fut confiée aux perſonnes de l'art, qui, après beaucoup d'examen, donnerent au but. Je dis beaucoup d'examen, car elle ne ſe plaignoit que d'un gonflement d'eſtomac ; les jambes, les cuiſſes, les bras, le viſage, ne parurent jamais œdémateux, dans quelque tems qu'on les examinât ; les urines avoient toujours été libres, leur quantité ne fut jamais diminuée ; les regles n'avoient éprouvé aucun dérangement ; les fonctions du ventre s'étoient toujours ſoutenues ; le ventre étoit à la vérité dur, mais on n'y ſentoit point de fluctuation : ajoutez que le ſoupçon ſur ſa conduite rendoit encore la certitude plus difficile ; mais les choſes étant montées au dernier période, le ventre tendu comme un ballon, la ſuffocation s'étant miſe de la partie, la fluctuation s'étant fait ſentir, on n'héſita plus à décider ſon état, & on fut aſſuré que c'étoit une hydropiſie aſcite : le peu de faculté de la malade, & peut-être l'état violent dans lequel elle ſe trouvoit alors, furent ſans doute cauſe qu'on ne tenta aucun remede, & qu'on en vint tout d'un coup à la paracentheſe. L'opération fut ſuivie du ſuccès le plus heureux, je veux dire, que la quantité d'eau qui ſe tira fut de trente-deux pintes ; & un quart-d'heure après elle ſe

promena dans les rues, pour exciter la pitié de ſes concitoyens, & tâcher d'obtenir quelque choſe pour ſubſiſter : elle fut dans cet état pendant quinze jours, après leſquels elle fut réduite dans la même ſituation que ci-devant : on pratiqua le même ſecours, & il en réſulta le même ſuccès : on tira une égale quantité d'eau qu'à la premiere fois ; elle ne fut pas plus indiſpoſée, & ſe remit à ſon train de vie ordinaire.

Comme il ſeroit trop long d'entrer dans un détail circonſtancié des tems, de la quantité d'eau, des circonſtances qui ont accompagné, ſuivi ou précédé cette opération, choſe dont on a tenu un regiſtre exact, il ſuffira de dire que depuis la premiere ponction qui fut faite le 11 Avril 1757, il en a été pratiqué 143 fois. J'obſerverai ſeulement que l'intervalle entre chaque opération eſt devenu plus court, à proportion qu'on s'eſt éloigné de la premiere ; qu'il eſt borné aujourd'hui (*a*) de huit à neuf jours. Il eſt encore digne de remarque, qu'à quatre opérations il n'eſt ſorti que du ſang, ou du moins une eau rougie, au point que le feroient dix livres d'eau dans leſquelles on auroit fait couler une livre & demie de ſang.

On croiroit peut-être que cette femme

(*a*) [Le 29 Août 1760.]

eſt dans un épuiſement, dans un maraſme, qui menaceroient ſes jours. Sera-t-on ſurpris d'apprendre qu'elle n'eſt pas plus fatiguée aujourd'hui que dans le tems de la premiere opération ; qu'un quart-d'heure après être ſortie des mains de l'opérateur, elle ſe leve & ſe promene par toute la ville ; que ſon corps n'eſt ni plus épais, ni plus mince qu'il ne l'étoit ; que ſes couleurs, qui ne furent jamais bien vives, ne ſont point altérées ; que l'écoulement des urines n'eſt point léſé ; que les regles, qui avoient été ſuſpendues dans le cours de cette maladie, viennent de reparoître ; que les jambes & les bras ne paroiſſent jamais œdémateux ; que de tous les viſceres affectés, il ne paroît que la rate, qui eſt d'un volume bien plus conſidérable qu'elle n'étoit dans le principe de cette maladie ; l'appétit ſe ſoutient toujours, le ventre fait bien ſes fonctions, la ſoif n'eſt point déréglée.

D'une telle obſervation, oſeroit-on inférer qu'il ſeroit très-avantageux de ſubſtituer la paracentheſe aux hydragogues que l'on emploie ſi aiſément dans cette maladie ? N'y auroit-il pas lieu de croire que la machine n'étant point altérée par aucuns remedes, ſeroit plus en état de recevoir les impreſſions avantageuſes des apéritifs fins, des fondans & autres remedes propres à la cauſe de la maladie, & qu'enfin on a

beaucoup moins à craindre de cette opération, que de l'usage abondant des hydragogues. C'est ce que nous laissons à discuter à des lumières supérieures aux nôtres, & à confirmer par des observations multipliées.

HISTOIRE

D'une femme qui a porté son enfant dans sa matrice pendant vingt-neuf mois, par M. DE LA VERGNE, Chirurgien aux rapports, à . . . . . (a).

Au mois d'Avril 1758, une Marchande de vin de la ville de Quintin en Bretagne, enceinte d'environ sept mois & demi, essuya, après avoir mangé d'un mets à son goût, un vomissement considérable; & des douleurs de ventre la saisirent si fortement, qu'elle m'appella pour lui donner du secours. Je le fis. Dans mon absence, on chercha une Sage-femme, qui ne balança pas un moment à mettre la malade en travail, pendant toute une nuit. Le lendemain, je la trouvai fort épuisée par le travail nocturne; & la visitant pour la premiere fois, je remarquai l'orifice interne de la matrice bien fermé; comme, en

(a) On n'a pas pu lire le nom de la ville.

pareil cas, je lui dis de ne point s'inquiéter, & qu'elle n'accoucheroit qu'au terme prescrit par la nature ; mais qu'elle ne devoit point héſiter à ſe faire tirer du ſang, le mari, loin de s'en rapporter à mon avis, fit demander quelqu'un, qui mit en uſage le remede de la Sage-femme, avec pareils ſuccès, & qui épuiſa les forces de la malade. On fit ce qu'il conſeilla, qui produiſit beaucoup de ravage ; après quoi la malade m'envoya chercher pour la troiſieme fois, & me pria de lui donner mes ſoins. Elle me dit qu'elle rendoit beaucoup d'eau par les voies naturelles. Je lui dis que cette eau qui couloit venoit de la matrice, & que l'enfant, en changeant de ſituation, avoit crevé la membrane dans laquelle il étoit enveloppé. Elle m'aſſura pour lors qu'elle n'étoit pas enceinte, & qu'à la foibleſſe près, elle croyoit en peu reprendre ſes exercices ; ce qui effectivement arriva, comme elle l'avoit dit ; car, en huit jours, le ventre reprit ſa ſituation naturelle, & elle ne s'occupa plus que de ſon commerce. Vingt-deux mois s'écoulerent ainſi, au bout duquel tems, elle fut obligée d'aller faire charger du vin, à trois lieues de la maiſon : à moitié chemin, le trot du cheval, fort rude, lui occaſionna, dans le côté gauche hypogaſtrique, des douleurs ſi violentes, qu'elle crut qu'il ſe détachoit quelque choſe de ce

côté. De retour, elle me fit un rapport exact de ſon voyage ; ce qui me fit lui répéter que c'étoit ſon enfant mort dans ſa matrice ; que je ne m'étois nullement trompé ſur ſa groſſeſſe, & qu'elle ſeroit forcée, par la ſuite, à l'avouer elle-même ; ce qui ne tarda pas à arriver ; car, dès le lendemain, elle fut attaquée d'un écoulement de matiere ſi fétide, que perſonne n'en pouvoit ſupporter l'odeur : douze jours la délivrerent entiérement de cet écoulement, à l'exception d'une douleur à la région ombilicale, ſi violente, qu'elle ne pouvoit rien ſouffrir deſſus, pas même ſa chemiſe : elle reſta, dans cet état de douleur, juſqu'à ce que la nature, en peu de jours, eût fait ſur cette partie ombilicale une tumeur de la groſſeur d'un pois, extrêmement enflammée, & qu'on ne pouvoit toucher, ſans les plus cuiſans élancemens : j'appliquai ſur cette tumeur un emplâtre maturatif ; le lendemain, après l'avoir levé, j'apperçus un petit point noir ouvert : je pris ma ſonde, pour voir ſi je trouverois quelque collection de matiere : je ne rencontrai que de la dureté ; je ſaiſis ce corps étranger, avec des pincettes, & ne ſurpris pas peu cette dame, en lui montrant l'os d'un bras, & ceux de la main : le ſoir, au ſecond panſement, je tirai tous les os, tant du bras, que de l'avant-bras : ce qui m'incommodoit davantage, c'étoit de ne pouvoir faire ſortir, par une ſi

petite ouverture, les os du crâne, qui se préſentoient : ne pouvant obtenir de cette dame de faire aucune inciſion convenable, je fus obligé de faire des traînées, avec des pierres à cauteres, un peu adoucies, qui me procurerent une ouverture aſſez grande, pour avoir les os du crâne, coupés avec les cizeaux ; & par cette ouverture, je tirai tous les os rongés & altérés par le pus.

Ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt que la nature a choiſi cette ouverture, pour donner paſſage, par la ſuite, au ſang menſtruel, & que cette femme, qui eſt réglée par cette nouvelle voie, jouit d'une parfaite ſanté. De pareils exemples ſont très-rares, mais ils ne ſont pas uniques. On en trouve un ſemblable dans le Journal de Médecine, t. V, p. 422.

GUÉRISON

D'un coup d'épée, traverſant la poitrine, par M. ALLARD, Chirurgien à Saint-Tropez.

Le nommé Jean-Baptiſte Venin, dit la Violette, Soldat du bataillon de Tarare, milices, compagnie de Dupleſſis, vint à l'Hôpital, ſans grande effuſion de ſang, bleſſé d'un coup d'épée à la poitrine, du côté droit, dont l'entrée étoit entre la cinquieme & la ſixieme des vraies côtes, à un pouce de diſtance du ſternum, & la ſortie,

à un demi-pouce de l'épine, près de l'angle inférieur de l'omoplate ; la plaie avoit par conséquent percé le poumon : le malade cracha du sang en abondance ; & la respiration ne fut libre qu'après cette expectoration & nombre de saignées ; la plaie étoit si étroite, que la colonne d'air qui pouvoit entrer, étant de beaucoup inférieure à celle que recevoit le larynx, permit facilement au malade l'usage libre de la respiration ; mais, au cinquieme jour, abusant de ce bien-être, il s'assit sur le lit, parla trop avec sa mere & ses camarades, au point que le crachement de sang reparut, & la suffocation, qui furent calmés par de nouvelles saignées, en continuant une diete sévere.

Les environs de la plaie étoient très-peu emphysémateux : j'y mis seulement un simple plumasseau pour défensif, & le malade a guéri dans vingt-deux jours, sans se ressentir d'aucune incommodité, au moyen du lait & quelques gouttes de baume du Pérou, que je lui fis administrer sur la fin du traitement, pour déterger les poumons.

La partie des poumons blessée auroit-elle adhéré aux levres de la plaie extérieure, & empêché par-là l'extravasation du sang dans la capacité ? Mais l'emphyseme qui regnoit tout autour, ne sembleroit-il pas détruire cette induction ? Il pourroit se faire que quelques petits rameaux bronchiques eussent

été coupés, & en lâchant l'air, eussent fourni la matiere du léger emphyseme, ou plutôt l'air qui est contenu dans la capacité de la poitrine, s'étant fait jour par cette ouverture, le poumon n'étant pour lors plus pressé par cet air, se sera distendu avec plus de force, & adapté aux levres de la plaie extérieure, qui fut fermée presqu'aussi-tôt par les graisses.

L'existence de cet air intérieur, quoi qu'en disent de contraire les Auteurs, paroît prouvée par les bulles d'air qui s'élevent de l'eau dans laquelle on a plongé un poumon qu'on gonfle d'air par le souffle; & si l'on expose à l'air un poumon gonflé de vent, la trachée-artere bien liée, ce poumon s'affaissera peu-à-peu; ce qui semble prouver que les poumons laissent échapper de l'air, & que cet air doit être distribué entre les poumons & la plevre, pour contre-balancer l'action de l'air extérieur, qui dilateroit trop les poumons, & les garantir du froissement contre la plevre.

Rien n'empêche que cet air, dénué ensuite d'élasticité, par son long séjour, ne s'incorpore avec les sérosités perspirantes de l'intérieur de la poitrine, & ne soit pompé par les vaisseaux absorbans; mais j'abandonne aux connoisseurs un plus long détail. Mon but est de prouver qu'on peut guérir d'un coup d'épée, pénétrant la poitrine de part en part, sans le secours de l'empyeme, & sans que le blessé en reste incommodé.

OBSERVATION

Sur une Fracture compliquée de l'humerus, près de l'articulation avec l'avant-bras, par M. MUTEAU DE ROQUEMONT, Chirurgien-Accoucheur à Mortagne, au Perche.

La nommée de la Cour, de Mortagne, au Perche, âgée de 70 ans, paralytique depuis six années, d'un cancer ulcéré à la mamelle gauche, depuis quatre années, pour lesquelles maladies, en particulier, elle avoit été traitée; mais comme les remedes, quoique très-efficaces, étoient d'une très-foible ressource, tant à cause de la passion du vin qui dominoit cette femme, que par rapport à son âge trop avancé, on se contenta seulement d'adoucir ses maux, sans vouloir prétendre à une cure radicale. La nécessité la contraignit de solliciter, au mois de Juin 1760, une place dans notre Hôpital. Le 24 Juillet de la même année, une des Sœurs Hospitalieres l'ayant habillée, & voulant lui aider à s'asseoir dans sa chaise, la laissa tomber un peu vivement: dans l'effort que fit cette femme, pour se garantir, elle appuya son bras droit sur le dossier de sa chaise, ce qui lui occasionna une fracture compliquée de l'humerus, dans sa partie inférieure, près de son articulation avec l'avant-bras. Je fus appellé aussi-tôt: je trouvai cette femme presqu'ex-

pirante, tant à cauſe des douleurs qu'elle reſſentoit dans cette partie, joint à ſon état de maraſme & d'anéantiſſement, qu'à cauſe des autres accidens dont j'ai fait mention ci-devant.

Après avoir examiné cette fracture, & l'avoir jugée très-délicate, je préparai un bandage à dix-huit chefs, craignant les accidens qui pouvoient ſurvenir : j'en fis la réduction : j'appliquai mon appareil, du mieux qu'il me fut poſſible ; je fis coucher ma malade, lui mis le bras en ſituation commode, lui fis donner des fortifians, pour lui ranimer le pouls, qui étoit extrêmement foible. Je retournai le ſoir, pour examiner ſa ſituation, que je trouvai encore plus critique : la fievre ſurvint, un gonflement conſidérable dans tout l'avant-bras & la main, qui ne pouvoit être occaſionné que par les petites pointes d'os, qui, après avoir piqué les membranes & aponévroſes de cette articulation, avoit cauſé un érétiſme, & une tenſion ſi conſidérable dans toute cette partie, que cela me laiſſoit appréhender une mortification ſubite : effectivement le pouls ne ſe faiſoit preſque plus ſentir de ce côté, les phlyctenes & la couleur livide ne me faiſoient que trop connoître ce que j'avois lieu de craindre. Sans avoir égard à la fracture, je levai mon appareil ; les os étoient bien de niveau, la tenſion étoit bornée, trois travers de doigt au-deſſus

du coude ; l'aponévroſe du biceps, qui enveloppe preſque toute cette partie, faiſoit une compreſſion ſi forte, que cela interceptoit, pour ainſi dire, le cours des liqueurs : je ne voyois pour toute reſſource, & pour éviter une diſſolution totale de ce membre, que de faire des inciſions, afin de débrider l'aponévroſe, & de faciliter par ce moyen le cours des liqueurs : d'un autre côté, je craignois que ma malade ne périt dans cette opération, & d'être pris pour meurtrier dans l'eſprit du public. La réflexion vint à mon ſecours, qu'eu égard à ſa paralyſie & au cancer, qui faiſoient des complications de maux extrêmes, dont on connoît aſſez le genre pour me diſpenſer d'entrer dans un plus long détail, me faiſoient penſer que, malgré mes ſoins, je ne pourrois jamais parvenir, non-ſeulement à fournir à ſon ſang appauvri, des ſucs propres à former un cal ſolide, mais encore à une cure radicale : je me contentai donc ſeulement d'employer les anti-putrides & les ſtimulans, comme le ſtyrax battu dans l'eau-de-vie camphrée, & des compreſſes deſſus, trempées dans la même liqueur : j'abandonnai le reſte à ce qu'une nature affaiſſée pouvoit faire, en humectant & réitérant le même panſement : je continuai ma méthode juſqu'au point que tous ces accidens fuſſent diminués, & puſſent me mettre dans le

cas d'appliquer un appareil convenable : ce que je fis le 9e jour de ſon accident. Je parvins à cette cure le quarantieme jour de ſa maladie, ſans que le mouvement de l'articulation en ſoit gênée ; il n'en réſultoit qu'un peu de foibleſſe dans la partie.

ÉLOGE
DE M. MARTIN,

Lu dans l'aſſemblée publique de la Société des Sciences & Belles-Lettres d'Auxerre, le 27 Octobre 1760, par M. LE PERE, Secrétaire perpétuel (a).

Jean-Baptiſte Martin, Maître Apoticaire, naquit à Auxerre, le 27 Octobre 1729, de feu Germain Martin, auſſi Maître Apothicaire, & ancien Juge-Conſul, & de Demoiſelle Agathe Maujot, ſon épouſe. Il fut baptiſé à S. Regnobert, ſa paroiſſe ;

(*a*) Quoique nous ne ſoyons pas dans l'uſage de publier ces ſortes d'éloges ; cependant, comme M. Martin, par ſes écrits, a concouru, en quelque ſorte, au bien de notre Journal, que d'ailleurs cet éloge eſt cenſé & bien écrit, & qu'il n'a point encore été imprimé, nous avons cru que la lecture en deviendroit utile, & que nous ne pouvions pas nous diſpenſer de le rendre public.

circonſtance que nous n'obſervons que parce qu'elle lui eſt commune avec le célebre Abbé Lebeuf, dont nous venons de faire l'éloge, & que ce n'eſt pas le ſeul trait de conformité qui ſe trouve entre ces deux Académiciens.

Le pere de M. Martin avoit beaucoup de réputation dans ſon art, & il la méritoit; ſa mere ſe diſtinguoit particuliérement par ſa grande piété. Le fils a ſuccédé à la réputation de ſon pere & l'a portée encore plus loin, & il a hérité de la piété de ſa mere; ainſi le mérite & la vertu ſont, comme l'on voit, héréditaires dans cette famille.

Avant l'âge de ſeize ans, M. Martin avoit fait toutes ſes humanités au College des Jéſuites à Auxerre, & il s'y étoit acquis l'eſtime & l'amitié de ſes maîtres, par ſa modeſtie, ſa douceur & ſon application au travail. Alors il embraſſa la profeſſion de ſon pere, qui fut ſon premier maître dans la pharmacie, & qui méritoit d'avoir un pareil diſciple. Au bout de trois ans (en 1750) il alla faire ſes cours à Paris, ſous le célebre M. Rouelle, Démonſtrateur au Jardin du Roi. Après le cours particulier, dans le laboratoire de ce grand maître, il obtint au mois de Juillet le tablier au Jardin du Roi: *obtenir le tablier*, c'eſt être admis au laboratoire, pour y travailler ſous le Démonſtrateur. Cette faveur ne s'ac-

corde pas aiſément, & n'eſt deſtinée qu'à peu d'éleves choiſis entre ceux qui ſe ſont le plus diſtingués. Il prit en même-tems les leçons de M. Bourdelin, Profeſſeur Royal de Chymie, dont le nom, depuis ſoixante ans, eſt célebre dans la médecine & dans l'Académie Royale des Sciences.

L'étude de la Chymie faiſoit les délices de M. Martin, mais ne l'abſorboit pas. Il étudioit en même-tems la Botanique, cette ſcience ſi eſſentielle à un Apothicaire, ſous MM. Antoine & Bernard de Juſſieu; car il étoit de ſa deſtinée de n'avoir pour maîtres que les hommes les plus illuſtres; il en étoit auſſi d'en être aimé & eſtimé: il le fut particuliérement de M. Bernard de Juſſieu & de M. Rouelle; récompenſe naturelle du mérite, & la plus flatteuſe qu'il puiſſe obtenir, mais qu'il n'obtient pas toujours, à moins que, comme chez M. Martin, il ne ſoit doué des graces de la ſageſſe, & de la douceur du caractere.

Dans le tems qu'il ſavouroit le plus les charmes de l'étude & des plaiſirs qui en accompagnent les progrès, ſon pere le rappella à Auxerre, pour l'aider dans ſa profeſſion, où le grand nombre de malades lui rendoit ſon ſecours néceſſaire. Il partit auſſitôt; car il ne méconnut jamais la voix du devoir, & il lui ſacrifia toujours ſa propre ſatisfaction.

Rendu à lui-même, quelque tems après, il revola à ſes cheres études. Outre les cours publics que faiſoit M. Rouelle, il obtint la permiſſion d'en ſuivre un particulier, qui ſe faiſoit pour des perſonnes de conſidération. Elles ne l'eurent pas plutôt connu, qu'elles l'aſſocierent à leurs études & à leur amitié. M. le Chevalier Turgot, entr'autres, qui étoit de ce nombre, & qui tenoit de ſon illuſtre pere le goût du beau & du bon, voulut l'emmener à Malte, où il ſe chargeoit du ſoin de ſa fortune & de ſon établiſſement; mais le vrai mérite n'eſt guere touché des vues d'ambition. M. Martin préféra ſa patrie & ſa famille. Il y revint en 1752; & cette même année, le 18 Juillet, il obtint parmi nous une place d'Aſſocié réſidant, dont il étoit encore plus digne qu'on ne le croyoit alors.

Après un nouveau voyage à Paris, pour y perfectionner ſes connoiſſances, il ſe fixa enfin à Auxerre, au mois d'Octobre 1753, & ſe mit à la tête du laboratoire de ſon pere, à qui des infirmités & la perte de ſon épouſe ne permettoient plus de ſe paſſer de lui. Peu de mois après il eut la douleur de perdre ce pere qu'il chériſſoit; & cette douleur fut vraie, naïve, telle qu'elle avoit été à la mort de ſa mere, pendant la maladie de laquelle il s'étoit ſi peu ménagé, que ſa ſanté en fut notablement altérée.

Devenu le chef de sa famille, il crut devoir s'en regarder comme le pere ; les intérêts de ses freres & sœurs lui devinrent autant & même plus chers que les siens propres. La prudence, l'économie raisonnable, la décence, la concorde, l'union de cœur, un concours égal au travail & au bien commun, formerent cette nouvelle société, & la caractériserent. Le public ne s'apperçut d'aucun changement dans une maison où l'affluence des citoyens avoit coutume de se porter, ou s'il y en apperçut, ce ne fut que pour en être plus content, & pour applaudir à l'intelligence du nouvel Artiste, dans la composition des médicamens, à son zele pour les malades, à sa vigilance & à son application aux devoirs de son état.

Cependant ces devoirs, quoiqu'il s'y livrât tout entier, & que pour être plus libre, il eût déjà renoncé à tout autre engagement, ne lui firent point oublier ses obligations académiques. On admiroit son assiduité à nos assemblées. Souvent il y apportoit quelque ouvrage, & toujours un sens droit, un jugement sain, une grande facilité d'esprit, qui ne le rendoit, pour ainsi dire, étranger à aucune matiere ; &, ce qui est sans doute encore plus estimable, une modestie qui lui faisoit oublier tout ce qu'il

valoit, & ne diminuoit jamais à ſes yeux le mérite des autres.

Entr'autres Mémoires lus par M. Martin, dans nos aſſemblées, je me contenterai d'en rappeller trois, qui par leur objet ſont les plus intéreſſans. Le premier eſt celui qu'il fit en 1755, ſur le danger de l'uſage des vaiſſeaux de cuivre, pour la préparation & conſervation des alimens, qu'il appuya de nouveaux faits hiſtoriques; genre de preuves déciſif, & contre lequel les raiſonnemens ne peuvent rien.

Le ſecond, qui eſt de la même année, roule ſur une cure qu'il avoit fait à l'Hôtel-Dieu, de deux malades mordus par des viperes. Le ſeul remede qu'il employa, fut l'eau de Luce, ſpécifique qu'il tenoit de M. Juſſieu ſon maître, conſigné dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1747, mais encore ignoré à Auxerre, où l'on a rarement de pareils malades à traiter.

Cette cure fait autant l'éloge de ſon cœur, que de ſon eſprit. A peine fut-il informé qu'il y avoit à l'Hôtel-Dieu deux perſonnes bleſſées par des viperes, qu'il y courut, propoſa ſon remede; & ce qui prouve la confiance qu'il s'étoit déjà acquiſe & combien ceux à qui il s'étoit adreſſé étoient au-deſſus des foibleſſes de

l'amour-propre, il fut cru, & le traitement lui fut abandonné, ſous les yeux des Médecins & du Chirurgien de l'Hôtel-Dieu. Il s'en acquitta à leur ſatisfaction ; & quoique la cure lui appartînt toute entiere, il voulut la partager avec eux, & en donner l'honneur à M. de Juſſieu, dans une Lettre qu'il écrivit à ce ſavant Profeſſeur, & qui a été inſérée par extrait dans le Journal de Médecine du mois de Juin 1756 ; & comme le Journaliſte n'avoit pas cru qu'il fut intéreſſant d'apprendre au public les noms des maîtres de l'art qui avoient préſidé à la cure, il eut ſoin, dans une Lettre qu'il adreſſa au Journaliſte, au mois de Septembre ſuivant, où il rendoit compte de ſes procédés dans la compoſition de l'eau de Luce, qui lui avoient été demandés par un amateur, M. le Chevalier de la Chapelle ; il eut ſoin, dis-je, de répéter le nom de ces Médecins, & d'ajouter que M. Leſſeré, Chirurgien de l'Hôtel-Dieu, *avoit ſûrement bien merité de partager avec lui l'honneur du traitement.*

Le troiſieme Mémoire de M. Martin eſt plus moderne que les deux dont je viens de parler, & n'a pas moins d'utilité ; car l'utilité caractériſoit ſes ouvrages. Dès le vivant de M. Berryat, notre illuſtre confrere, la premiere victime que la mort ait

immolée dans notre ſociété, dont il étoit un des principaux ornemens, M. Martin avoit travaillé, de concert avec lui, à l'analyſe des eaux d'Auxerre; mais le Mémoire que celui-ci en avoit fait, s'étant trouvé perdu, & M. Martin n'étant pas facile à contenter, en fait d'analyſe chymique, il entreprit de nouveau cet ouvrage, l'année derniere (1759.) Ce fut la matiere d'un excellent Mémoire qu'il lut à la derniere aſſemblée publique. Il y rend compte des procédés ſcrupuleux par leſquels il étoit venu à bout de déterminer la peſanteur des eaux de notre riviere (c'eſt Lyonne, qui baigne les murs d'Auxerre,) de nos fontaines & de nos citernes, le degré de leur pureté, la nature des ſubſtances qui entrent dans leur combinaiſon, & les alterent; & il en conclut qu'aucunes d'elles n'étoient nuiſibles, mais qu'il y avoit cependant un ordre de préférence entre elles, ſuivant lequel l'eau de la riviere étoit la plus ſaine, & celle de la fontaine d'Amont, la moins ſalubre. Il finiſſoit par annoncer un pareil examen des eaux de nos puits, que ſes grandes occupations lui ont fait différer, & dont ſa mort nous a privé pour toujours.

Outre les Mémoires qu'il avoit communiqués dans nos aſſemblées, je ſais qu'il en

en méditoit d'autres ſur un objet non moins intéreſſant ; la meilleure façon de faire le vin, le moyen de le préſerver de la *pouſſe*, de la *graiſſe* & autres accidens auxquels cette liqueur eſt ſujette. Voici le peu que j'ai pu ſavoir de ſes recherches, & ce peu, nous le devons à la généroſité de ſa famille. Feu ſon pere, qui s'étoit occupé des mêmes objets, avoit déjà facilité les moyens de faire le triage ſi néceſſaire des différens raiſins, par l'invention d'une eſpece de caiſſe triangulaire, dont l'uſage eſt fort répandu, & qu'on nomme *Martine*, du nom de ſon inventeur. M. Martin, marchant ſur les mêmes traces, s'éclaira du flambeau de la chymie, analyſa le vin, en voulut connoître les parties conſtituantes, leurs degrés de combinaiſon, ſa fermentation & les différens progrès de cette fermentation, & quel étoit le principe colorant (*a*) de la liqueur. Il y a grande apparence qu'il étoit allé loin en cette matiere ; ſon vin avoit une réputation décidée, & ſe vendoit au prix des plus chers ; mais nous ne ſavons, du fruit de ſes recherches,

(*a*) Cette vérité eſt connue depuis long-tems de tous les Chymiſtes ; & toute cette doctrine ſur la formation du vin eſt dûe principalement aux lumieres ſupérieures de M. Rouelle, dont M. Martin a ſuivi les cours, & a reçu les leçons.

que deux choſes ; l'une, qu'il s'étoit aſſuré que la partie colorante étoit dans la pellicule du raiſin, & que, pour l'en détacher, il faiſoit continuellement battre ſa vendange dans la cuve, par quatre hommes, juſqu'à ce que par la filtration, ou plutôt par le coup d'œil, toujours fin dans les Maîtres expérimentés, il reconnût dans le moût le degré de couleur qu'il lui vouloit donner ; l'autre, que par ce procédé il prétendoit retarder l'effet de la fermentation, & ſe mettre à l'abri du danger de voir ſa cuve *forcée*, pour me ſervir des termes de l'art : inconvénient conſidérable, & qui ôte au vin ſa fineſſe, altere ſa qualité, & le fait beaucoup décheoir de ſon prix.

M. Martin étoit naturellement d'une ſanté délicate, que ſon application au travail avoit encore affoiblie. Sur la fin du mois de Septembre dernier, il fut pris d'un flux dyſſentérique, accompagné de fievre. Bientôt le mal, qui paroiſſoit de peu de conſéquence, fit de tels progrès, que dès le 29, il le conduiſit au tombeau, n'ayant pas encore trente-un ans accomplis. Après ſa mort, il a été ouvert par ordre de ſa famille, à qui le défunt avoit pluſieurs fois manifeſté ſes intentions à cet égard. L'ouverture a été faite par M. Lefferé le fils, Maître en chirurgie, en préſence de M. Liger, Médecin

du Roi, & de M. Houſſet, Docteur en médecine. On lui a trouvé le foie, l'eſtomac & la rate gangrénés. Quelque courte qu'ait été ſa maladie, elle ne lui a point ôté le tems de recevoir les ſecours ſpirituels. Il avoit une piété trop tendre pour les négliger, ou pour préſumer trop du tems & des remedes. Il a vu la mort avec une conſtance chrétienne & philoſophique, que donne une bonne conſcience. Peu avant ſa mort, il diſoit à ſon Confeſſeur : *Je ne trouve pas que la mort ait rien de ſi effrayant.* En effet, elle ne l'eſt pas pour les juſtes. Eh ! qui méritoit mieux ce nom, qu'un homme attaché à ſa religion, par principes, & qui la pratiquoit par goût ; obſervateur même rigoureux des pratiques qu'elle nous preſcrit ; chaſte, tempérant, modeſte, ſolitaire, autant que les devoirs de ſon état le comportoient, charitable ; des perſonnes dignes de foi m'ont aſſuré qu'il donnoit généreuſement aux pauvres les médicamens qu'ils n'avoient pas moyen de ſe procurer, & il le faiſoit ſans oſtentation : l'humilité lui étoit preſque naturelle ; ami ſincere, bon citoyen, en un mot, vrai chrétien ; qualité qui les renferme toutes, & qui conſtitue eſſentiellement l'homme de bien.

LETTRE

De M. LECAT, Secrétaire perpétuel de l'Académie de Rouen, &c. à M. POUTEAU, *Membre des Académies de Lyon, Rouen, &c. sur l'Inoculation.*

Vous m'apprenez, Monsieur, que vous avez fait deux fois inutilement l'inoculation à une Demoiselle; la premiere fois, par le moyen des véscatoires; la seconde fois, par incision; que cette Demoiselle n'a point pris alors la petite-vérole, & que deux ans après elle l'a eue tout naturellement.

Vous regardez ce fait comme défavorable à l'inoculation, & vous croyez que l'intérêt de cette opération demande que vous rendiez suspectes les manœuvres mêmes que vous avez employées à faire ces deux inoculations.

Permettez-moi, Monsieur, de vous défendre contre vous-même, sur la validité de vos manœuvres, & de défendre ensuite l'inoculation, du blâme que vous croyez que lui attire votre observation.

Vous pensez, Monsieur, que les véscatoires & une incision superficielle à la peau n'ouvrent pas des voies sûres à l'inoculation, & que, pour obtenir ces dernieres,

il faut ouvrir la peau jusqu'au corps graisseux.

Si nous consultons l'expérience, la vôtre même, elle déposera contre vous, Monsieur, que les véscatoires n'ont jusqu'ici jamais manqué d'inoculer tous les sujets qui étoient susceptibles de prendre la petite-vérole, & qu'ainsi ces manœuvres ouvrent les véritables voies à cette communication du virus variolique.

Si nous consultons les principes physiologiques ou pathologiques, la chose n'est pas moins claire.

Ou l'inoculation porte le virus dans les *houppes nerveuses de la peau, & par ces houppes dans le suc nerveux, dans les esprits*, ou *elle le porte immédiatement dans le sang*. Dans la première supposition, que je crois être celle du vrai système de la nature, les seules véscatoires ou l'incision la plus légere, celle de la surpeau seule, suffit pour cette introduction, puisque ces manœuvres mettent les houppes nerveuses à découvert. Je suis même persuadé que le pus appliqué sur la peau bien ouverte par la chaleur, suffiroit à l'inoculation. J'entre dans une chambre infectée de la vapeur variolique, huit jours après j'ai une abondante petite-vérole au visage, aux mains, que j'avois exposées à l'air de cette chambre; j'en ai un peu aux jambes, parce que des bas fort clairs me les défendoient à

peine de l'impreſſion de l'air : je n'en ai pas douze grains par tout le reſte du corps, parce qu'il étoit mieux couvert. Je vous demande, Monſieur, ſi ce fait, qui eſt ma propre hiſtoire, ne prouve pas que la vapeur variolique affecte la peau même, ſes houppes nerveuſes, qu'elle y cauſe immédiatement les dépravations, ſources des puſtules, & qu'ainſi elle paſſe vers ces houppes, à travers les pores de la ſurpeau : or ces voies très-ſuffiſantes ſont bien moins ouvertes que celles qui réſultent de l'application des véſicatoires & des inciſions ſuperficielles : donc une inciſion plus profonde ſeroit ſuperflue.

Eſt-ce dans le ſang que vous prétendez introduire le virus ? Alors vous avez deux voies à la peau. La premiere eſt celle des pores abſorbans : vous ne vous y fiez pas. Vous voulez lui ouvrir une porte plus ample, par une inciſion : ouvrez donc ce rézeau de vaiſſeau, qui donne à la peau cette couleur de chair vivante ; mais ne paſſez pas ce rézeau, cette peau, & tenez-vous-en par conſéquent, ou aux véſicatoires, ou à l'inciſion ſuperficielle : car ſi vous paſſez par-delà cette peau, ſi vous allez juſqu'au corps graiſſeux, vous tombez dans l'endroit du corps humain où il y a le moins de ſang, le moins de vaiſſeaux qui le portent : le tiſſu graiſſeux abonde en vaiſſeaux huileux, & non

ſanguins, c'eſt donc l'endroit le moins propre à introduire dans le ſang le virus varioli-que ; & ſi on parvient à l'y introduire par une ſemblable inciſion, c'eſt parce que celle-ci paſſe auparavant à travers la peau, & que le virus introduit ne manquera pas d'affecter celle-ci.

Vos ſcrupules, Monſieur, contre vos manœuvres des véſicatoires & de l'inciſion ſuperficielle de la peau pour l'inoculation, ſont donc ſans fondement : vous n'avez rien à vous reprocher, & vous pouvez vous raſſurer à cet égard.

Mais pourquoi, Monſieur, votre obſervation même vous alarme-t-elle ſur le compte de l'inoculation ? J'en ſuis le partiſan, comme vous : & ſi ma fille unique n'avoit pas eu déjà deux fois la petite-vérole, je l'aurois inoculée moi-même ; mais je ne vois pas qu'il ſoit eſſentiel à la prééminence de l'inoculation, que ceux qui n'ont pu recevoir la petite-vérole par cette méthode, ne puiſſent jamais l'avoir naturellement, ou que ceux qui ont reçu cette maladie de l'inoculation, ſoient abſolument exempts de la naturelle.

Oui, Monſieur, je ſuis perſuadé, & votre obſervation le prouve inconteſtablement, qu'un ſujet réſiſtera au virus inoculé, dans certaines diſpoſitions, & que dans d'autres diſpoſitions, il cédera à un virus qui lui

viendra par les voies ordinaires. Que, comme il y a des tempéramens qui ne prennent jamais la petite-vérole naturelle (de ce nombre étoit l'aïeule de mon épouſe, morte à quatre-vingts ans, ſans l'avoir jamais eue, quoiqu'elle eût été ſouvent parmi les vapeurs de cette maladie;) de même il y a auſſi des tempéramens qui n'en prennent jamais la contagion artificielle. Je ſuis même perſuadé, Monſieur, que la petite-vérole inoculée n'exempte pas plus de la récidive, que la petite-vérole naturelle, qui aſſurément n'en eſt pas exempte. Les exemples en ſont ſans nombre; mais je m'en tiens à mon exemple domeſtique, à celui de ma propre fille, parce que je ſuis parfaitement ſûr qu'elle en a ſubi deux fois tous les tems, toutes les horreurs, & que je l'ai ſauvée deux fois de ce fléau, par l'émétique donné le premier jour, & par tous les procédés qui en ont ſauvé tant d'autres, & nommément le fils de M. Bignon, que la petite-vérole a ſurpris à Rouen, dans ſes vacances de 1759. Eh! par quel prodige, Monſieur, une petite-vérole artificielle auroit-elle, à cet égard, un privilege que n'a point la naturelle; un privilege que n'a point ſon ainée, que n'a point le pourpre, la miliaire, que n'ont point toutes les fievres malignes, ſoit que nous portions en nous le germe de cette maladie, ſoit (ce

qui eſt beaucoup plus raiſonnable,) que ce genre ne ſoit qu'une diſpoſition dans nos fluides & dans nos nerfs, à recevoir ou non cette contagion. On ne me prouvera jamais que ce virus, introduit ou développé par une goutte de pus, ait, à cet égard, des prérogatives refuſées à celui qui s'y introduit par une vapeur émanée de ce même pus, &c.; qu'en un mot, ce virus, qui n'eſt artificiel que par le moyen de le communiquer, ait, par cette circonſtance ſeule, une prérogative refuſée à toutes les autres eſpeces de contagions.

S'il n'y a point de germe, s'il n'y a point de diſpoſition à la contagion, on n'aura point la maladie, ni par les voies naturelles, ni par les moyens artificiels; & ſi la contagion naturelle renouvelle pluſieurs fois ces diſpoſitions, l'artificielle aura la même efficacité, ou il faudroit convenir qu'elle eſt moins puiſſante; ce que nous n'accorderons jamais.

Ce n'eſt donc point dans cette inégalité du pouvoit, Monſieur, que je place les différences de l'inoculation à la petite-vérole naturelle. Je m'en garderai bien; je les crois fort égales, à cet égard; & je parlerai des avantages réels de l'inoculation, quand j'aurai répondu à quelques objections, auxquelles donne lieu ce que je viens de dire.

Je ne me suis fait inoculer, dit Florence, que dans ce double espoir; le premier, de n'avoir point la petite-vérole, après l'inoculation même, si je ne devois pas l'avoir naturellement; le second, de ne jamais l'avoir naturellement, dès qu'une fois je l'aurois eue par l'inoculation; si je croyois m'être trompé, j'aurois grand regret à mon essai.

Vous vous êtes trompée, belle Florence, & néanmoins vous avez tort d'avoir regret à votre inoculation. Vous avez eu la petite-vérole, & par-là vous voilà de niveau avec tous ceux qui l'ont eue naturellement, c'est-à-dire, que vous avez à parier cent contre un, que vous ne l'aurez jamais, & même, que si vous l'avez, ce sera assez légerement, & soyez convaincue que cette assurance seule contribuera beaucoup à vous en préserver: vous l'avez eue par une voie infiniment plus sûre, infiniment moins dangereuse que la naturelle, comme je le ferai voir incessamment; & en cela, vous avez tenu une conduite fort sage, fort prudente: vous avez donc deux grands motifs de ne pas y avoir regret; celui de jouir de tous les avantages de ceux qui ont eu la petite-vérole naturelle, & celui d'avoir acquis ces avantages à très-bon marché.

C'est dans ce bon marché, Monsieur, que consistent les avantages essentiels, &

les seuls réels, de l'inoculation. Parcourons-les ensemble, s'il vous plaît; & voyons si on doit les abandonner, pour le petit inconvénient d'être au niveau de ceux qui ont eu la petite-vérole naturellement. Pour moi, il me semble que ce niveau-là est une acquisition fort considérable.

1° Dans l'inoculation, on choisit son sujet, d'un tempérament, & d'une santé propre à supporter impunément une grande maladie; ou, si on est déterminé à inoculer un sujet particulier, on attend à lui faire cette opération, qu'il soit dans le meilleur état possible.

2° A ce premier choix, dont on sent déjà la grande importance, on ajoute un autre avantage non moins considérable, c'est de préparer encore ce sujet choisi, par tous les remedes généraux, qui seuls suffisent, pour l'ordinaire, à sauver ceux que la petite-vérole a déjà attaqués & pris au dépourvu. A combien plus fortes raisons ces remedes généraux, si salutaires dans un cas où l'on est surpris, ne doivent-ils pas être efficaces, lorsqu'ils sont administrés d'avance & en pleine santé. Je ne crois pas avoir besoin d'insister pour faire sentir que cette seule circonstance suffit pour donner à l'inoculation une supériorité, un crédit qui doit l'emporter sur tous les préjugés.

3° Enfin, un troisieme avantage, non

moins digne de considération, c'est qu'on choisit encore l'espece de petite-vérole qu'on doit donner à son sujet ; espece qui a déjà coutume de décider de l'événement de cette maladie ; au lieu que dans la petite-vérole naturelle, c'est du hazard que nous tenons cette espece ; & malheur à ceux qui en reçoivent une confluente, applatie, &c. & dont le germe est compliqué de malignités empruntées de vices, autant & plus perfides encore que le variolique. Qu'est-ce que peut l'art ? Qu'est-ce que peut le meilleur tempérament, contre la ligue de ces adversaires, dont la méchanceté est telle, qu'ils font servir, à la destruction même du sujet, la supériorité de ses propres forces ?

Contentons-nous, Monsieur, de ces précieux avantages de l'inoculation ; ils sont les seuls principes solides de ses succès & de sa grande supériorité sur la petite-vérole naturelle, démontrée d'ailleurs par le fait, c'est-à-dire, par le calcul le plus universel & le plus exact. Pousser plus loin nos prétentions, c'est donner dans le chimérique, dans le prodige ; c'est imiter les enthousiastes de la nouveauté ; c'est prêter des armes aux ennemis de l'inoculation. Rien ne fait plus de tort à la vraie religion, que la superstition & les faux miracles.

J'ai l'honneur d'être, &c.

ONGUENT
POUR LA BRULURE,

Communiqué par M. DE SAINT-MARTIN, Vicomte de Briouze, Docteur en Médecine, à Domfront.

Les diſpenſaires & pharmacopées contiennent une infinité de formules d'onguents & de linimens pour la brûlure. De tous ces remedes il n'y en a peut-être pas un grand nombre qui aient un meilleur effet que celui que je communique au public. Il a d'ailleurs, par-deſſus les autres, l'avantage d'être ſimple, facile à préparer & peu coûteux; & par cette raiſon, il convient beaucoup aux pauvres, aux gens de la campagne, & aux perſonnes charitables qui veulent bien ſe donner la peine de préparer ces ſortes de remedes pour les pauvres de leur canton, & les perſonnes qui ne ſont pas dans le cas de ſe faire traiter par des Chirurgiens inſtruits.

Prenez Deux poignées de feuilles de ſeigle, cueillies avant le lever du ſoleil, au mois de Mars, pendant que les feuilles ſont encore tendres, & avant que la plante commence à monter en tuyau : pilez un peu ces feuilles dans un mortier de marbre, avec un pilon de bois : faites fondre dans une petite baſſine ou autre vaſe convena-

ble, une livre de graiſſe de porc mâle, non ſalée; la graiſſe étant fondue & bouillante, jettez dedans les feuilles contuſes; faites bouillir quelque-tems, mais n'attendez pas que les feuilles ſoient devenues jaunes par une trop longue ébullition; retirez enſuite votre vaiſſeau du feu; paſſez par un linge, avec expreſſion.

Nota. L'onguent étant refroidi, retirez-en, autant que vous pourrez, l'eau que les feuilles de ſeigle ont communiquées à la graiſſe, parce que cette eau, ſi elle reſtoit dans l'onguent, l'empêcheroit de ſe conſerver; ce qui fait que les perſonnes qui ont coutume de le préparer, obſervent de le mettre dans un pot fêlé, qui laiſſe à cette ſérosité la liberté de s'évacuer.

L'uſage de ce liniment eſt auſſi ſimple que ſa préparation. Il n'eſt queſtion que de l'étendre ſur un papier blanc, & de l'appliquer ſur la partie brûlée; on recouvre le papier d'un linge, ayant ſoin de renouveller cette application, deux fois par jour, juſqu'à guériſon.

Deux Dames de diſtinction qui font uſage de ce remede pour les pauvres, m'ont aſſuré que ce topique fait des miracles pour les brûlures; qu'elles en ont fait une infinité d'expériences heureuſes, qui prouvent que ce remede eſt ſupérieur à la plupart des applications qu'on emploie ordinairement. L'une de ces Dames a guéri une petite fille, qui avoit au ventre une brûlure ſi conſi-

dérable, qu'on lui voyoit les inteſtins.

Je l'ai vu, depuis peu, réuſſir ſous mes yeux. Le nommé Geſmy, de la paroiſſe de la Sauvagere, me vint demander quel remede il pourroit faire à un de ſes enfans qui venoit de ſe brûler le viſage. Cet enfant avoit le viſage couvert d'une eſcarre très-épaiſſe; on ne lui reconnoiſſoit aucuns traits; on ne lui voyoit pas les yeux. Je l'envoyai chez Madame la Marquiſe de..... qui lui donna de cet onguent; on en fit uſage, l'eſcarre s'attendrit, tomba; les yeux étoient ouverts le lendemain : il ne parut à ſon viſage, ni cavités, ni cicatrices; & il fut guéri en peu de tems.

Ces Dames aſſurent que ce n'eſt pas-là la ſeule propriété de cet onguent, qu'il eſt excellent pour toutes ſortes d'ulceres, pour les épines enfoncées dans les chairs, &c. & qu'elles en ont fait des expériences réitérées.

Il eſt à ſouhaiter que les Apothicaires & les particuliers ſe donnent la peine de le compoſer, & qu'on en faſſe uſage, pour conſtater les vertus d'un remede auſſi ſimple & auſſi facile.

P. S. J'ai vu d'autres perſonnes qui m'ont aſſuré avoir employé, avec ſuccès, pour la brûlure, un onguent, qui ne différoit de celui dont je viens de donner la deſcription, qu'en ce qu'au lieu de feuilles de ſeigle, on faiſoit bouillir dans la graiſſe, de jeunes pouſſes de buis tendres.

LIVRES NOUVEAUX.

Eſſai ſur les maladies de Dunkerque, avec cette épigraphe : *Homo naturæ miniſter*, &c. A Dunkerque, chez *J. L. de Boubert*, Libraire. A Paris, chez *Vincent*, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin, *in*-12. Prix relié 2 livres 10 ſols. L'Auteur qui eſt un homme de mérite, un très-bon Médecin, expoſe d'abord dans ſon ouvrage la ſituation de la ville de Dunkerque & des environs, la nature de ſon air & de ſes eaux, le tempérament, la diete & la maniere de vivre de ſes habitans. On y trouve auſſi un détail ſuccinct des maladies endémiques de Dunkerque, ſelon l'ordre où elles ſe ſont préſentées, depuis le premier Août 1754, juſqu'à la fin de Juillet 1758. L'Auteur y a joint des Obſervations météorologiques qu'il a faites en même tems. Ce Traité devroit être entre les mains de tous les habitans de Dunkerque, & ſervir de modele au Médecins qui ſeroient aſſez généreux pour ſe livrer à un travail auſſi utile dans les villes où ils exercent leur profeſſion.

Mêlanges de Phyſique & de morale, contenant l'Extrait de l'homme phyſique & moral ; des Réflexions ſur le bonheur ; un Diſcours ſur la nature & les fondemens du pouvoir politique, & un Mémoire ſur le principe phyſique de la régénération des êtres, &c. A Paris, chez *Guerin & Delatour*, rue S. Jacques. Prix relié 3 livres.

Obſervations & Réflexions ſur la Colique de Poitou, ou des peintres, par M. *Combaluzier*, Docteur en médecine & ancien Profeſſeur de pharmacie de la Faculté de médecine de Paris, &c. A Paris, chez *Debure*, l'aîné, Libraire, Quai des Auguſtins. Prix relié 2 livres.

OBSERVATIONS
MÉTÉOROLOGIQUES.

MARS 1761.

Jours du mois.	*Thermometre.*			*Barometre.*			*Vents.*	*Etat du ciel.*
	A 6 h. du matin.	*A midi.*	*A 10 h. du soir.*	*pouces.*	*lignes.*	*parties.*		
1	7	10	6 1/2	28	4	0	S-O. médiocre.	Beaucoup de nuages.
2	7	8	5		0		S. au O. fort.	*Id.* Pet. pl. & grêle le s.
3	4	7	9 4		3		O. *idem*	B. de nua. pet. pl. le s.
4	9	11	9			1/2	S. *idem.*	Couvert.
5	8	10	6		6	0	O. au S-O. *idem.*	*Id.* Bruin. le matin.
6	4	8	4		7		N-E. médiocre.	Brouillard ép. & peu de nuages.
7	3	10	6 1/2		4		*Idem.*	Peu de nuages.
8	4	10	5		3		N. *idem.*	*Idem.*
9	3	9	7	27	8		N-E. au S-E. méd. & fort.	*Id.* Petite pluie le soir.
10	5	9	5		9		S. *idem.*	*Idem.*
11	4	10	8		5		S-E. *id.*	Couv. pet. pl. le soir.
12	7	12 1/2	7		7	1/2	*Id.* au S-O.	Beauc. de nuages. *id.*
13	7	8	5	28	0	0	O. médiocre.	Couvert.

Jours du mois.	Thermometre.			Barometre.			Vents.	Etat du ciel.
	A 6 h. du matin.	A midi.	A 10 h. du soir.	pouces.	lignes.	parties.		
14	5	10	4 1/2	28	0	0	*Idem.* au N-O.	Peu de nuages.
15	3	7	6				N. méd.	*Idem.*
16	4	7 1/2	4 1/2				*Idem.*	Beaucoup de nuages.
17	4	8	6		3		*Idem.*	Couv. pet. pet. pl. à m.
18	5	6	5				N-O. médiocre.	Couvert, bruin lem. pet. pl. le f.
19	4	6	4		2	1/2	N. au S-E. méd.	*Idem.*
20	3	8	5			0	S-E. au S-O. méd.	Beaucoup de nuages.
21	4	9	5		5		S-O. au O. méd.	*Idem.*
22	2	9	7		7		N. au E. méd.	*Idem.*
23	3	10	7				O. au N. & au N-E. médiocre.	Serein.
24	6	13	9		6		*Idem*	Peu de nuages.
25	6	13	10		4		N. médiocre.	Beaucoup de nuages.
26	8	13	9		3		N. au E. médiocre.	*Idem.*
27	7	12	7		5		N. médiocre.	*Id.* Quelques gouttes de pluie le soir.
28	6	11 1/2	6		6		*Id.* fort.	*Idem.*
29	5	10	5 1/2		4		N-E. *id.*	Beaucoup de nuages.
30	4 1/2	11	7			1/2	E. *idem.*	Peu de nuages.
31	5	10 1/2	6				E. au N.	*Idem.*
					5	0	*idem.*	

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois, a été de 13 deg. au-dessus du terme de la congélation de l'eau ; & la moindre chaleur a été de 2 degrés au-dessus de ce même point : la différence entre ces deux termes est de 11 degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 7 lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces 5 lignes : la différence entre ces deux termes est de 14 lignes.

Le vent a soufflé 13 fois du N.
5 fois de N-E.
4 fois de l'E.
5 fois du S-E.
4 fois du S.
5 fois du S-O.
8 fois O.
2 fois du N-O.

Il y a eu 1 jour de tems serein.
23 jours de nuages.
7 jours de couvert.
1 jour de brouillard.
3 jours de bruine.
10 jours de pluie.
1 jour de grêle.

Les hygrometres ont marqué, pendant tout ce mois, de la sécheresse, qui a été plus grande vers les derniers jours qu'aux premiers.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Mars 1761, par M. VANDERMONDE.

Les maladies les plus communes, pendant ce mois, ont été des péripneumonies & des pleuro-péripneumonies : elles avoient de particulier, qu'elles réſiſtoient aſſez à l'uſage des ſaignées, quoiqu'elles paroiſſent manifeſtement indiquées, & que les autres remedes n'euſſent pas un ſuccès plus heureux. A la ſixieme ou ſeptieme ſaignée, il ſe faiſoit une détente ſubite ; la douleur ceſſoit tout-à-coup, & il reſtoit un gonflement & un embarras à la poitrine, dont on venoit difficilement à bout. Les potions cordiales unies aux béchiques inciſifs, rétabliſſoient le reſſort des parties de la poitrine ; & la maladie ſe terminoit ordinairement par des ſueurs copieuſes, & un flux très-abondant par la bouche de crachats glaireux & mouſſeux. Ceux qui ont été médiocrement ſaignés, éprouvoient des anxiétés, des difficultés de reſpirer ; & quelques-uns ſont morts, d'autres ſont demeurés aſthmatiques.

On a obſervé auſſi des flux dyſſentériques, mais ſans inflammation & ſans fievre : les gommes & les mucilagineux réuſſiſſoient aſſez bien ; quelques perſonnes cependant ont eu beſoin de la ſaignée, & ont été ſoulagées par l'uſage répété de l'ipécacuanha uni aux doux purgatifs & aux inciſifs. Ces maladies faiſoient place à une foibleſſe d'eſtomac, qui ſubſiſtoit pendant une quinzaine de jours, & qui exigeoit une diete très-exacte.

Observations Météorologiques faites à Lille pendant le mois de Février 1761, par M. BOUCHER, Médecin.

Le mois de Février s'eſt paſſé preſque ſans gelée. Le thermometre n'a deſcendu au-deſſous du terme de la glace, que le 12, qu'il s'eſt trouvé au matin, à 2 $\frac{1}{3}$ degrés ſous ce terme, & le premier, à $\frac{1}{2}$ degré : le 5 & le 19, il a été obſervé préciſément au terme de la congélation ; le 15, il a monté, dans l'après dîner, à 10 degrés.

Du reſte, il y a eu beaucoup d'alternatives dans le tems : il ne s'eſt guere paſſé de jours ſans pluie, neige, grêle ou vent forcé : le 10, il a tombé de la pluie, de la neige & de la grêle ; &, qui plus eſt, il a fait des éclairs, le ſoir ; le mercure néanmoins, dans le barometre, s'eſt trouvé bien plus ſouvent au-deſſus du terme de 28 pouces, qu'au-deſſous : le 4, il a monté au-delà de 28 pouces 8 lignes ; &, le 5, il s'eſt trouvé à 28 pouces 9 lignes.

Les vents ont varié du Sud au Nord, depuis le premier juſqu'au 13 ; delà, juſqu'à la fin du mois, ils ont été preſque toujours *Sud*.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 10 degrés au-dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de $2\frac{1}{3}$ degrés au-dessous de ce terme : la différence entre ces deux termes est de $12\frac{1}{3}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 9 lignes, & la moindre a été de 27 pouces 9 lignes : la différence entre ces deux termes est de 12 lignes.

Le vent a soufflé 2 fois du Nord.
6 fois du Sud.
11 fois du Sud vers l'O.
5 fois de l'Oueſt.
6 fois du Nord vers l'O.

Il y a eu 26 jours de tems couvert ou nuageux.

14 jours de pluie.
3 jours de grêle.
3 jours de neige.
5 jours de tempête.
2 jours de brouillards.

Les hygrometres ont marqué une grande humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois de Février 1762, par M. BOUCHER.

Les péripneumonies ont augmenté ce

mois, & de violence & d'étendue ; elles ſe ſont néanmoins bornées au petit peuple, expoſé plus particuliérement aux viciſſitudes de l'air : preſque tous les malades crachoient du ſang : le ſang tiré de la veine, ne préſentoit pas ordinairement une texture fort ſerrée, ni une coëne bien dure ; les ſaignées, par cette raiſon, ont dû être ménagées dans la cure : l'oppreſſion perſiſtant dans l'état de la maladie, ſans expectoration critique, je me ſuis très bien trouvé des cantharides appliquées aux jambes, même dans ceux qui crachoient le ſang, ce que j'avois éprouvé l'année derniere (*a*) : trois ou quatre malades ont été arrachés à la mort, par ce moyen, dans mon Hôpital de S. Sauveur. Cette maladie, dans pluſieurs, a dégénéré en phthiſie ou en fievre lente, qui ont été auſſi la ſuite de gros rhumes négligés.

Il y a eu encore des fievres catarrhales, avec chaleur ou légere inflammation au goſier, qui ont cédé à une ou deux ſaignées, & aux délayans laxatifs ; les fluxions rhumatiſmales ont auſſi perſiſté, aux uns, ſans fievre, aux autres, accompagnées de fievre.

La petite-vérole a paru s'étendre à la ville & à la campagne.

(*a*) Journal de Médecine, année 1760, Juillet, pag. 95.

Les atteintes d'apoplexie ont été encore assez communes ce mois. Il en a été de même d'une pente aux hémorragies & aux pertes, dans le sexe, sur-tout dans les femmes grosses, dont plusieurs ont avorté, & dans les nouvelles accouchées. (*a*) Un homme assez fort, en apparence, mais ayant le teint jaunâtre, & accoutumé à des exercices du corps assez violens, a vomi, tout-à-coup, beaucoup de sang noir, en partie fluide, en partie par caillots, sans avoir eu presque de symptômes précurseurs de la maladie noire : deux saignées modérées, des boissons aigrelettes & un régime absorbant l'ont remis sur pied ; mais il lui reste de petits tiraillemens dans l'estomac & la poitrine.

(*a*) Cette affection épidémique est, en quelque sorte, relative à l'aphorisme suivant d'Hippocrate. *Si verò hiems australis & pluviosa & tepida fuerit, ver autem siccum & aquilonium ; mulieres, quibus partus in ver incidit, ex quâcumque occasione abortiunt ; quæ verò pariunt, imbecilles & morbidos infantes pariunt.....* Sect. 3, aphor. 12.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. VANDERMONDE, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, ancien Professeur en Chirurgie Françoise, Censeur Royal, & Membre de l'Institut de Bologne.

. . . . . Artem experientia fecit,
Exemplo monstrante viam. . . . . .
Marc. Manil. Astronom. lib. 1, *v.* 63. 64.

JUIN 1761.

TOME XIV.

A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

JUIN 1761.

OBSERVATIONS ET RÉFLEXIONS

Sur la Colique de Poitou ou des Peintres, où l'on examine & l'on tâche d'éclaircir l'hiſtoire, la théorie & le traitement de cette maladie, &c. Par M. COMBALUZIER, *Docteur & ancien Profeſſeur en Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris. A Paris, chez* Debure *l'ainé, Quai des Auguſtins. Prix relié 3 livres.*

IL y a peu de maladies auſſi douloureuſes que la colique de Poitou, qui ſoient plus rares & plus difficiles à obſerver. Le plus grand nombre de ceux qui ſont attaqués de cette cruelle maladie ſont, pour l'ordinaire

dans un état de fortune si borné, qu'ils ne se confient aux Médecins, & qu'ils ne demandent du secours, que quand la maladie a déjà fait des progrès considérables. A peine ces malheureux ont-ils éprouvé quelque soulagement par le moyen du traitement qu'on leur a fait, qu'ils abandonnent tout remede, tout régime, & recommencement, par nécessité, leurs travaux ordinaires; aussi sont-ils sujets aux rechutes, & portent-ils presque toujours sur leur visage des marques sensibles de l'altération de leur santé. On ne doit donc pas être surpris si nous n'avons que des idées vagues sur le caractere spécifique de cette maladie, si les plus grands Médecins se trouvent partagés sur la nature des remedes qu'ils y croient indiqués, & si nous sommes réduits à choisir entre une méthode infructueuse ou un traitement empyrique; on ne sauroit donc trop savoir de gré aux Médecins des observations qu'ils font à ce sujet; de leurs réflexions, & des différens traits de lumiere qu'ils répandent pour nous éclairer dans une route si obscure. M. Combaluzier, notre confrere, déjà connu par plusieurs ouvrages célebres, a entrepris cette pénible carriere, avec une générosité & un zele dignes de la reconnoissance publique. Cet ouvrage est partagé en deux livres : le premier contient l'histoire d'une colique de Poitou, occa-

sionnée par la vapeur du bois de treillage peint en vert ; cette partie est précédée d'un Avant-propos, & suivie de quelques réflexions sur l'histoire précédente, qui forme le second livre.

L'Auteur, dans son Avant-propos, croit que la médecine est fille de l'expérience ; qu'elle lui doit sa naissance, son existence & sa vie ; que la théorie au contraire est plus propre à exténuer ce grand art, qu'à le fortifier. Il attaque & combat, avec avantage, ceux qui regardent la médecine comme une science frivole, parce qu'ils n'ont pas assez de sagacité pour en bien pénétrer les mysteres, ou parce qu'ils ont assez de témérité pour chercher à abolir le culte légitime que lui doit l'humanité, & pour renverser ou détruire les idées justes & favorables que les gens sensés en ont conçues. M. Combaluzier, après cette vigoureuse sortie, trace le plan de son ouvrage, & cherche, d'accord avec l'expérience, à élever un monument à son art, capable de résister aux attaques de ses plus cruels ennemis. Il a d'abord fait la collection de ces matériaux, a rassemblé ces observations, les a données avec intelligence, en a rendu raison : il a rapporté ensuite le détail des travaux des autres, les a appréciés avec justesse, & enfin il a bâti sur ces fondemens, d'une maniere utile & solide.

Le premier livre commence par le détail de l'hiſtoire de la colique des Peintres, occaſionnée par le pain cuit dans un four qu'on avoit chauffé avec du vieux bois de treillage, dont on s'étoit auſſi ſervi pour les uſages de la cuiſine & du poële. Nous avons déjà rapporté cette hiſtoire ſinguliere en extrait dans le Journal de médecine, au mois d'Octobre 1760. La peinture de ce bois avoit trois couches compoſées d'un mêlange de céruſe, de vert-de-gris, liés avec l'huile de lin. On ſe ſervit de ce bois *cuiraſſé de cette double lame métallique*, depuis le premier Décembre 1759 juſqu'au 7 Mars de l'année ſuivante, jour auquel on appella M. Combaluzier. Le premier qui reſſentit les atteintes de la colique, fut un garçon jardinier, âgé de vingt-cinq ans: il fut guéri par un purgatif réitéré, & par une tiſane déterſive & laxative. Le ſecond étoit auſſi un garçon jardinier, à-peu-près du même âge, vigoureux & grand mangeur: il fut guéri à la Charité. Il éprouva une rechute, & fut guéri par un vomitif & des topiques émolliens. Le troiſieme étoit le ſieur Benier, jardinier, âgé de quarante-huit ans; il vomit naturellement, & fut guéri avec le ſecours cependant d'un élixir purgatif. Sa femme étoit la quatrieme: elle prit des lavemens de toute eſpece, ſans ſuccès; des boiſſons émollientes & adouciſſantes,

l'huile d'amandes douces : on lui donna les ſoulagemens momentanés, par l'uſage du tartre émétique, de l'ipécacuanha & des purgatifs réitérés; elle ne fut pas guérie. La cinquieme étoit la fille ainée, âgée de vingt-deux ans; ſon mal fut extrêmement violent, accompagné d'étouffement, de convulſions, &c. & terminé par la mort. La ſixieme obſervation contient la rechute de la mere & l'augmentation de ſa maladie. La plus jeune des filles, âgée de neuf ans, fut la ſeptieme que la maladie attaqua, mais beaucoup plus légérement. On trouve ici le détail ſucceſſif de tous les accidens qui ſe ſont manifeſtés dans les différens ſujets, qui ſont exactement tous ceux qui accompagnent ordinairement la colique de Poitou. Auſſi-tôt que M. Combaluzier eut reconnu cette maladie par les ſignes ordinaires, par le bon & le mauvais ſuccès des remedes différens qu'on avoit employés, par le récit infidele de ce qui s'étoit paſſé avant ſa viſite, il adopta la méthode curative de la Charité, uſitée en pareil cas. Il preſcrivit des lavemens compoſés de ſéné, de coloquinte, de miel mercuriel, de bénédicte laxative & de diaphœnic; ils produiſirent beaucoup d'évacuations. Il calma les douleurs avec un lavement fait de vin & d'huile de noix, & de thériaque. M. Combaluzier ordonna enſuite le tartre émétique, & calma avec l'opium. Il con-

tinua les mêmes remedes un jour, qui furent ſuivis d'une purgation forte & du bol narcotique : ces ſecours furent répétés & variés, ſelon la néceſſité, & ſuivis par l'uſage de la tiſane ſudorifique & par la diete. La huitieme obſervation eſt celle d'une fille, âgée de neuf ans, qui étoit en penſion chez la jardiniere ; elle fut guérie par un vomitif que lui donna ſon pere, qui étoit Maréchal. M. Combaluzier n'auroit-il pas dû s'informer de la nature & de la doſe de ce remede qui avoit été ſi puiſſant, ſi prompt & ſi efficace. Le neuvieme étoit un garçon jardinier très-vigoureux : il fut ſoulagé par l'émétique ; il guérit parfaitement, & eut une convaleſcence longue & difficile. Toutes ces obſervations ſont préſentées avec clarté, avec ordre, & une attention ſcrupuleuſe, telle qu'on pourroit la déſirer dans cette circonſtance. Il y a même un avantage qui en réſulte, c'eſt qu'on ſuit le mal depuis ſon commencement juſqu'à la guériſon, qui n'eſt complete que quand la convaleſcence eſt bien achevée. C'eſt ce défaut qui fait que la plupart des Médecins qui ont eu occaſion de voir de ces ſortes de maladies, n'ont pas été ſuffiſamment inſtruits ſur les différens états d'altération qui ont précédé & ſuivi les attaques de la colique ; choſe importante, & qui peut ſeule conſtater la guériſon, & mettre à l'abri des rechutes. Cette

partie eſt terminée par les recettes dont M. Combaluzier s'eſt ſervi pour opérer les guériſons des différens malades qu'il a eu occaſion de traiter.

Le livre ſecond eſt la partie la plus eſſentielle de l'ouvrage. L'Auteur y rapporte les différens ſymptômes qui ont accompagné cette funeſte maladie, & tâche, d'après cela, d'établir le caractere de *la colique de Poitou*, qu'on appelle auſſi *colique des peintres*, *des plombiers & des potiers de terre*. Elle eſt, dit M. Combaluzier, parfaitement caractériſée par l'abattement général, par l'embarras & la peſanteur douloureuſe des premieres voies, par les nauſées & les vomiſſemens, par la nature bilieuſe & verdâtres des matieres rejettées, par la conſtipation opiniâtre, par la violence exceſſive des douleurs de l'eſtomac, des inteſtins & de tout le bas-ventre, par l'extenſion de ces mêmes douleurs aux reins, aux aînes, à la poitrine, au dos, & ſur-tout aux extrêmités ſupérieures & inférieures, par l'angoiſſe du corps, & par la conſternation de l'ame, par l'état convulſif ou douloureux, ou foible ou languiſſant des bras & des jambes, par l'abſence de la fievre, de la chaleur & de la ſoif, qui ne permet pas de confondre ce mal avec aucune affection inflammatoire, par l'état du ventre conſtamment plus applati qu'éminent, & preſque jamais douloureux,

par la preſſion, & enfin par l'indication, *à juvantibus & lædentibus*. Cette foule de ſymptômes que M. Combaluzier préſente comme les différens rayons qui aboutiſſent au même centre, & qui concourent à établir la nature de la maladie, ſont-ils ſouvent raſſemblés tous? Combien y en a-t-il qui conviennent à pluſieurs eſpeces de coliques, telles que celles qui viennent *à acido ſpontaneo*, *à bile acri*, *æruginosâ*, *à ſerosâ colluvie*, &c.? D'ailleurs la plupart de ces accidens ne ſe déclarent que ſucceſſivement; & quelques-uns de ceux qui paroiſſent les plus caractériſtiques, ſe manifeſtent les derniers: l'abſence de la fievre qui paroîtroit être le ſigne le plus pathonogmonique, ſe trouve dans la plupart des coliques que nous citons, & dans les coliques ſpaſmodiques, venteuſes, pituiteuſes les plus violentes. La conſtipation accompagne ſouvent les coliques bilieuſes. Il y a même des accidens que le bon ou le mauvais traitement fait naître. Comment donc un Médecin peut-il s'aſſurer, dès le premier inſtant, de la nature de la colique de Poitou? c'eſt ce que perſonne n'a encore déterminé. La ſeule obſervation qui pourroit éclairer le Médecin en cette partie, c'eſt le mauvais ſuccès des ſaignées, des huilieux & des émolliens, & le ſoulagement que produiſent les remedes violens, mariés avec les calmans. Les Médecins qui

traitent ces sortes de maladies, s'y trompent rarement, parce que les malades ordinairement les en instruisent, en leur apprenant les professions auxquelles ils sont attachés, & parce qu'ils ne se présentent guere aux hôpitaux, que quand le mal est dans sa grande évidence. Mais cette maladie, qui se déclareroit dans un homme aisé, tel que celui dont nous avons été le témoin, qui eut une colique de Poitou assez violente & assez longue, pour s'être servi de son carrosse qui étoit encore fraîchement peint, embarrasseroit les plus habiles; & ils ne parviendroient à découvrir la vérité, qu'après avoir donné dans l'erreur, & proposé méthodiquement des remedes nuisibles ou inefficaces; d'ailleurs n'y a-t-il pas des coliques de Poitou qui ne sont pas métalliques? Les symptômes en sont-ils aussi violens, aussi réunis? Nous aurions peine à le croire. N'y a-t-il pas des malheureux ouvriers qui ont besoin du traitement approprié à la colique de Poitou, & qui n'ont cependant pas cette maladie, qui ont, par exemple, un violent mal de tête, une toux opiniâtre? Que faire en pareil cas?

M. Combaluzier prouve que la colique de Poitou, dont il donne la description, est une colique métallique; & il proscrit, avec raison, l'usage du bois de treillage, des vaisseaux de cuivre, tant pour la cuisine,

que pour la pharmacie. Il s'éleve fortement contre les Médecins qui font uſage intérieurement des préparations de plomb, comme la teinture anti-phthiſique qu'on conſeille dans les ſueurs exceſſives des pulmoniques, & le ſel de Saturne, que l'on ordonne tous les jours en gargariſme & en injection. L'Auteur prouve que le plomb & le cuivre ſe ſubtiliſent & ſe répandent dans l'atmoſphere, d'où on peut en reſpirer les particules dangereuſes. Cet article eſt ſoutenu par de bons principes de chymie, & des faits hiſtoriques, agréables, par la façon élégante avec laquelle ils ſont préſentés.

M. Combaluzier admet ici une vérité, qui eſt que le virus métallique ſubtiliſé par l'action du feu, s'inſinue dans le ſang par la reſpiration, les pores abſorbans, le canal alimentaire, qui eſt le foyer où cette ſubſtance funeſte vient ſe raſſembler. L'Auteur ſuit les différens chemins que ce poiſon parcourt, & prétend qu'il eſt porté dans les routes de la circulation, par les conduits du chyle; qu'une partie ſéjourne dans les différentes glandes répandues dans le tiſſu méſentérique, & y produit des embarras & des obſtructions difficiles à réſoudre. Il examine, en Chymiſte éclairé, la céruſe & vert-de-gris. Il prétend que c'eſt la partie calcarée de ces deux métaux, qui s'introduit en plus grande quantité dans l'eſtomac, par les ali-

mens, & non les parties métalliques entieres ſubtiliſées par le feu ; de façon qu'il croit que la pouſſiere venéneuſe portée dans le corps, eſt un mêlange de chaux de plomb, de chaux de cuivre, & d'une médiocre quantité de ces métaux qui ſe régénerent par le phlogiſtique, qui ſe développe de toutes parts dans l'action du feu. M. Combaluzier croit que ces molécules agiſſent dans le corps par leur poids, & il donne une explication très-longue & très-ingénieuſe de l'action phyſique de la matiere calcarée & métallique ſur le canal alimentaire. Il nous permettra de lui obſerver que nous avons peine à croire que ce ſoit la partie calciforme de ces métaux qui occaſionne les accidens de la colique de Poitou, 1° parce qu'il faut un feu long & ſoutenu, pour réduire le cuivre en chaux ; 2° parce que tous ceux qui ſont attaqués de cette maladie ne ſont pas expoſés à l'action du feu ; 3° parce que cette chaux métallique doit ſe ſubtiliſer avec peine, étant privée du phlogiſtique, qui eſt la matiere la plus propre à favoriſer la ſublimation des métaux ; 4° parce que la chaux produit ordinairement un effet contraire à la douleur. Il nous paroît plus vraiſemblable de penſer que ce ſont les molécules métalliques elles-mêmes qui s'inſinuent dans le corps, qui y produiſent la colique de Poitou. L'Auteur prétend auſſi que

ces ſubſtances agiſſent par leur poids, & non par irritation; car, comme nous l'avons dit, la chaux eſt plutôt propre à engourdir & à ſtupéfier les nerfs, qu'à les irriter; mais ſi la céruſe & le vert-de-gris ſont réduits par le feu en plomb & en cuivre, ne peuvent-ils par ſe régénérer par le moyen de l'acide végétal répandu dans tout le corps, & par conſéquent former des ſubſtances irritantes & propres à agir violemment ſur les nerfs, à criſper les glandes & les extrêmités capillaires, & exciter un ſpaſme univerſel dans tout le genre nerveux, comme on le voit dans l'hydrophobie, & dans l'introduction de tous les poiſons dans les premieres voies ou dans le ſang. A l'égard du ſentiment d'embarras & de peſanteur que l'on éprouve dans tout le bas-ventre, il s'explique par la gêne & la contrainte que le ſang & les humeurs éprouvent dans leur paſſage, & par l'action coagulante de ces diſſolutions métalliques, & non par le poids & le volume de la matiere calcarée, car il la faudroit ſuppoſer dans une abondance qui ne ſeroit pas vraiſemblable. Le reſte de ce chapitre contient l'explication des cauſes & des ſymptômes de cette maladie.

M. Combaluzier prouve que la colique de Poitou a ſes quatre différens états, comme tous les autres maux, ſon commencement, ſon augmentation, ſon état & ſon déclin;

& nous croyons qu'il auroit pu ajouter ſon évacuation critique ; car quoique la douleur ſoit calmée, & la colique diſſipée, il eſt vraiſemblable que ce n'eſt qu'une maladie accidentelle, jointe à une maladie eſſentielle, que l'une eſt l'effet de l'autre ; qu'en un mot, la colique de Poitou doit être & eſt sûrement précédée, accompagnée & ſuivie d'un véritable état cachectique ; que cette colique doit être emportée d'aſſaut & l'épée à la main, & que pour combattre, avec avantage, la cachexie, il faut temporiſer & exténuer la maladie, par le régime & les remedes convenables.

L'Auteur n'eſt pas moins brillant dans le pronoſtic, que lumineux dans l'explication des cauſes & des ſymptômes de la maladie. Il établit la gravité des accidens, ſur la grandeur & la force de la cauſe matérielle, ſur la délicateſſe des ſujets, & ſur les fautes que l'on a pu avoir faites dans le régime ou dans la curation. Le caractere particulier des ſymptômes, leur violence & leur durée ſont une excellente bouſſole que l'on peut conſulter en aſſurance dans le pronoſtic qu'on doit porter ſur cette maladie. Parmi les ſymptômes, ceux qui tendent à ſupprimer les évacuations, ſont les plus redoutables, comme la conſtipation opiniâtre ; le vomiſſement naturel eſt au contraire un ſujet de guériſon. Plus le poids & l'em-

barras des premieres voies, ainſi que l'abattement général du corps, ſont grands dans le commencement, plus on a lieu de craindre que le mal ſoit douloureux, violent & opiniâtre dans la ſuite. La conſtance des ſymptômes vers les mêmes parties, doit former un ſujet de crainte; on doit également mal augurer de l'augmentation du tiraillement & des contractions qu'éprouvent les membres; cependant, quand les ſymptômes du caractere paralytique ſuccedent à des évacuations provoquées par la nature ou par l'art, avec ſoulagement du mal principal, ils ſont alors, dit M. Combaluziet, ſalutaires & de bon augure. Si le malade, ne ſentant pas de douleur, étoit néanmoins pâle, jaune, foible, abattu, on a toujours à craindre le retour, & le Médecin doit agir juſqu'à ce qu'il ait fonciérement détruit le mal.

Dans la curation, l'Auteur préſente les indications que l'on doit remplir, 1° arracher, évacuer puiſſamment par le haut & par le bas, la matiere métallique; 2° calmer la cruauté des douleurs; 3° ranimer le reſſort affoibli des ſolides; 4° pourvoir au ſuccès de toutes les évacuations naturelles, & finir par déterger & chaſſer entiérement cette matiere ennemie de toutes les parties du corps. M. Combaluzier tâche de faire voir les dangers de la méthode

émolliente, & le prouve par la mort de la malade qui a été traitée de cette façon, & par l'augmentation des symptômes de ceux dont on a voulu humecter, lubréfier les entrailles, & adoucir les maux. Ainsi M. Combaluzier finit par admettre le traitement adopté par MM. les Médecins de Paris, qui sont chargés du soin des malades de l'hôpital de la Charité. Il n'en est pas moins vrai cependant, que cette colique peut être guérie par d'autres émétiques & purgatifs que ceux qu'on emploie à la Charité, pourvu qu'ils aient la même activité. A l'égard des cordiaux, ils sont d'une utilité absolue, ainsi que les calmans; les uns, pour relever les forces & le ton des fibres; les autres, pour appaiser les douleurs & favoriser par-là la sortie des particules métalliques. La tisane sudorifique est un des remedes les plus efficaces; elle excite des moiteurs douces; si on la continuoit plus long-tems, elle opéreroit peut-être des sueurs critiques. M. Combaluzier concilie l'action des calmans narcotiques avec les évacuans les plus forts, & ne proscrit pas les bains tiedes, qu'il croit capables de favoriser l'effet des autres remedes : nous ne voyons cependant pas ce qu'ils doivent faire, d'après la théorie de M. Combaluzier. S'il faut augmenter le ressort des fibres par des cordiaux

& des violens purgatifs, à quoi ſervent les bains? On trouve, immédiatement après, une explication raiſonnée des formules employées dans cet ouvrage, qui répond très-bien à la nature de la maladie. Tout ceci eſt terminé par quelques vérités pratiques, qui prouvent que l'atrocité des douleurs ne contre-indique pas toujours les remedes violens; ceci étoit déjà prouvé par pluſieurs maladies convulſives, où les véſicatoires réuſſiſſent aſſez bien, & par la goutte, que l'on appelle remontée, qui ne cede qu'aux épiſpaſtiques les plus forts; il en réſulte auſſi que l'on peut porter ces remedes ſur les parties les plus affectées, ſans courir de riſque, quand on eſt sûr de la cauſe qui produit la maladie.

Cet ouvrage eſt préſenté avec clarté, avec ordre. Il contient quelques réflexions neuves dans l'explication des ſymptômes. On pourroit peut-être croire que l'Auteur affecte un néologiſme médicinal dans ſon ſtyle, ſi cela ne prouvoit la vivacité de ſon eſprit, ſa ſagacité, & ſur-tout ſon élégante facilité à écrire auſſi bien en françois qu'en latin.

HYDROPISIE

Guérie par une attaque d'apoplexie, par M. GODART, Docteur en Médecine à Vervier.

Des obſtructions profondément enracinées dans les viſceres, réſiſtent ſouvent à tous les remedes que la pharmacie fournit, tandis qu'une révolution ſoudaine, par la criſpation qu'elle occaſionne dans les capillaires, & par le trouble qu'elle répand dans la diſtribution des humeurs, en vient heureuſement à bout. Les grands ſaiſiſſemens, les mouvemens d'une forte colere, les immerſions bruſques dans l'eau froide, les ſecouſſes électriques, les remedes draſtiques, les commotions ou contre-coups, les ſaignées pouſſées juſqu'à la défaillance, ont ſouvent produit ce bon effet. Quelquefois la nature, ſans être excitée par aucun de ces agens externes, mais prête à ſuccomber ſous le poids qui l'accable, fait un dernier effort, qui lui réuſſit; d'autres fois la matiere obſtruante acquiert, par ſon long ſéjour un degré d'acrimonie qui réveille la force ſyſtaltique des tuyaux engorgés, & les ſollicite efficacement à ſe débarraſſer de leur

mauvais hôte. Enfin il eſt des cas où la maladie en produit une autre qui, par la généralité de ſes déſordres, amene la révolution déſirée. Le ſuivant me paroît être de cette catégorie.

Une femme aſthmatique me fit appeller pour lui donner du ſecours dans une oppreſſion de poitrine très-conſidérable, avec bouffiſſure du côté gauche du viſage, œdeme aux pieds & aux mains.

Ces enflures me firent craindre que l'oppreſſion ne provînt d'hydropiſie de poitrine; & cette raiſon jointe aux bons effets que j'avois retirés de la ſquille, dans différens catarrhes dont j'avois guéri cette perſonne, me détermina à lui preſcrire les poudres ſuivantes:

℞. *Rad. Vincetox.* ℥ ij.
Bulb. Squill.
Sal ammoniac. aa ℥ j. *M. F. ſ. a.*
Pulv. Divid. in doſ. n° X, æquales;

dont elle prit une, tous les matins; ce qui lui procura ſept à huit ſelles par jour, qui diſſiperent les œdemes, & ſoulagerent notablement la poitrine; de ſorte que lui ayant fait reprendre, après quelques jours de repos, ces mêmes poudres, la reſpiration fut auſſi libre que ſon état aſthmatique le comportoit.

Le régime de la malade conſiſtoit en un

café de ſemences de genêt, pour le matin ; ſoupes aux poireaux, cerfeuil, céleri, pendant le jour ; des oignons étuvés, pour le ſoir ; une tiſane de regliſſe, avec ſemences d'anis, pour boiſſon.

Malgré ce régime obſervé très-rigoureuſement, pendant un couple de mois, les enflures reparurent ; & l'on dut, de nouveau, recourir à l'uſage des poudres, dont l'effet fut auſſi heureux que la premiere fois, mais auſſi peu permanent. En vain employai-je les amers, les toniques, les inciſifs & autres ; l'anaſarque reparoiſſoit, dès que la malade avoit achevé ſes poudres, de quelques ſemaines ; & finalement, le mal devint ſi opiniâtre, que ces poudres blanchirent, à ſon égard, & qu'elles ne purent, quoique mariées avec les cloportes, & rendues plus fortes de ſquille, empêcher l'épanchement des eaux dans la capacité du bas-ventre : perdant l'eſpoir d'une guériſon radicale, il ſurvint un événement qui acheva de me déconcerter. Ce fut une foibleſſe lypothimique, avec perte de jugement & de connoiſſance, qui fut bientôt ſuivie de paralyſie du bras & de la jambe gauche, & de diſtorſion de la bouche. Je crus d'abord que les eaux remontées étoient la cauſe de cette cataſtrophe ; mais en examinant les mains, les pieds & le ven-

tre du malade, je vis, avec quelque surprise, que l'amas en étoit plutôt augmenté, que diminué.

Dans un péril aussi imminent, je n'eus rien de plus pressant que de ranimer les forces vitales de mon sujet, que la petitesse extrême du pouls m'annonçoit être sur le point de s'éteindre. Entre les remedes propres à cet effet, j'en choisis de ceux qui pussent aider à la décharge des eaux. La mixture suivante fut employée :

℞. *Syrup. Flor. Tunic.* ℥ j.
Sp. Carmin. Sylvii.
Fœnicul. āā ℥ iij.
Aq. Cinnam. Fort. ℥ ß.
Menth.
Meliss. āā ij. *M.*

pour en prendre une cuillerée, toutes les deux heures.

Le succès surpassa mes espérances. Dès le lendemain, la malade, qui rendoit auparavant des urines naturelles & en petite quantité, en lâcha plus d'un pot de bourbeuses ; ce qui augmenta les jours suivans, auxquels elles furent tantôt claires, tantôt épaisses, & dissipa, en moins de huit jours, toutes les enflures.

Ce remede & le régime ci-dessus mentionnés, furent continués encore quelque tems, pendant lequel l'usage des sens,

l'état de la bouche & le mouvement des membres ſe rétablirent entiérement, à l'exception de la parole, qui eſt reſtée un peu embarraſſée. Mais, ce qui me paroît ici très-remarquable, c'eſt que cette hydropiſie, qui renaiſſoit au commencement, dès qu'on ceſſoit l'uſage des poudres, & qui finalement ne lui obéiſſoit plus, s'eſt trouvée radicalement guérie par l'accès d'apoplexie qui ſurvint, & que j'attribue à l'inondation du cerveau par les eaux qui ſurabondoient dans le ſang de cette perſonne, & que l'aſthme aura déterminé à s'infiltrer dans ce viſcere; d'où je conclurois volontiers que la cauſe de cette hydropiſie conſiſtoit dans l'obſtruction des reins engorgés par quelque matiere viſqueuſe, laquelle, rebelle à tous les remedes, a été enfin déplacée par la conſtriction convulſive dont les vaiſſeaux capillaires furent agités au tems de l'accès apoplectique, & qui, ſe trouvant détrempée dans une grande abondance de ſéroſité, a pu enſuite paſſer par des détroits qui, avant cette diſſolution, lui étoient imperméables.

OBSERVATIONS

Sur un Délire phrénétique & un clou hyſtérique, par M. DEBAUX, Médecin aggrégé au College des Médecins de Marſeille.

Le 18e Novembre 1760, je fus demandé pour viſiter le Capitaine d'un vaiſſeau Hollandois. Il étoit âgé d'environ quarante-cinq ans, d'une taille au-deſſus de la moyenne, fort, vigoureux & muſculeux. Il étoit venu, par terre, de Hollande, pour prendre le commandement d'un vaiſſeau qu'on chargeoit à Marſeille. En traverſant les provinces de France, dès qu'il eut touché celles où croît le vin, il s'en gorgea tous les jours juſqu'à l'ivreſſe, pendant le reſte de ſa route, & en uſa de même à Marſeille, pendant trois ſemaines : il ne but pas, avec plus de modération, les liqueurs fortes & ſpiritueuſes de ce pays, qui produiſirent enfin la maladie que je vais décrire.

Il fut attaqué, le 14e Novembre, d'une fievre très-violente, au rapport du Chirurgien qui fut appellé le même jour, accompagnée d'une grande douleur à la tête, d'une chaleur brûlante, & d'une ſoif inextinguible ; les pulſations artérielles étoient très-

très-fortes, ſur-tout aux arteres temporales; le pouls étoit dur & tendu comme une corde : on ſentoit de fréquens ſoubreſaults aux tendons, qui paſſerent bientôt à des ſpaſmes & des convulſions générales dans toutes les parties muſculeuſes, membraneuſes & tendineuſes. Il ſurvint un hoquet qui fatigua le malade pendant pluſieurs jours; de fréquentes nauſées, & un vomiſſement jaunâtre & bilieux; le ventre étoit extrêmement ſerré : le malade rendoit fréquemment de l'urine, mais en petite quantité; elle étoit ſans couleur, ſans odeur & ſans ſédiment. Cet état dura quatre jours, avec la fievre, pendant leſquels le Chirurgien ſaigna le malade deux fois au bras, & une fois au pied, lui injecta beaucoup de lavemens anodins & laxatifs, l'abreuva d'une tiſane rafraîchiſſante, & le purgea une fois, avec une médecine ordinaire, aiguiſée de quelques grains de tartre ſtibié.

Le 18e, ayant été appellé, je trouvai le malade ſans fievre, mais travaillé de convulſions ſi violentes, & d'un délire ſi phrénétique, qu'à peine quatre de ſes matelots, gens extrêmement vigoureux, pouvoient le retenir dans ſon lit. Il parloit d'un ton extrêmement haut, & pouſſoit par fois des cris qui reſſembloient plutôt à des hurlemens; ſon pouls étoit fort dur & fort tendu;

ſa peau brûlante, ſeche & comme écailleuſe ; d'une heure à l'autre, les convulſions étoient telles, qu'aucune force humaine n'auroit pu fléchir un de ſes membres : il refuſoit toute ſorte de nourriture, depuis trois jours ; mais il ſe livroit facilement à la boiſſon ; cependant, malgré ſon délire, il répondoit toujours aſſez juſte à la plupart des queſtions que je lui faiſois ſur ſon mal, à chacune de mes viſites, & ſe plaignit conſtamment d'une douleur aiguë au milieu de la tête.

J'ordonnai qu'on lui fît une quatrieme ſaignée à la veine jugulaire, & qu'on en tirât une livre & demie de ſang : je lui fis injecter, pendant quatre jours, huit lavemens d'eau froide, chaque jour ; & dans les intervalles des lavemens, je lui fis appliquer ſur la tête, bien raſée, une veſſie de bœuf, à demi-pleine d'eau froide, qu'on renouvelloit tous les quarts d'heure, parce qu'elle ſe réchauffoit bientôt : je le fis gorger d'une tiſane de poulet, acidulée avec le ſel de nitre, & lui fis prendre, de douze en douze heures, une émulſion cuite, nitrée & anodine : l'application de la veſſie calma, par intervalles, la douleur de la tête, & les lavemens froids relâcherent un peu les fibres. Ces deux remedes ayant produit quelque modération dans le mal, mais ne me paroiſſant pas ſuffiſans pour achever de

le détruire, au moins auſſi promptement, que l'état du malade l'exigeoit, je me déterminai à le jetter dans un bain froid, malgré la réſiſtance des aſſiſtans, & les froids vifs que nous faiſoient ſouffrir les vents de Nord-Eſt, qui régnoient alors parmi nous depuis quinze jours.

Le malade fut donc mis dans le bain, le 22, à ſix heures du ſoir, & y fut retenu de force, pendant une heure & demie, ayant toujours, pendant cet intervalle, la tête coëffée de ſa veſſie, à demi-pleine d'eau froide, renouvellée à tous les quarts d'heure : à ſept heures & demie il ſortit du bain, dont il avoit dégourdi l'eau ; on le ſécha avec des linges froids, & on le remit dans ſon lit, que je ne voulus pas laiſſer chauffer : il y grelota pendant une demi-heure, après laquelle, il ſe réchauffa peu-à-peu, & s'endormit, ce qu'il n'avoit pas fait un ſeul inſtant depuis plus de huit jours : ſon ſommeil fut doux & tranquille, & ſa durée de treize heures, pendant leſquelles il ſua prodigieuſement. A ſon premier réveil, je lui fis prendre un bouillon à la viande, ſur lequel il ſe rendormit tout de ſuite, pendant dix heures, ſua plus copieuſement que la premiere fois, s'éveilla enfin libre de toute douleur à la tête, parfaitement délivré de ſon délire & de ſes convulſions, & fut en état, dix jours après,

de s'embarquer, & de prendre le commandement de son vaisseau.

Dans le mois de Décembre dernier, je fus appellé chez une dame, âgée d'environ cinquante ans, d'un tempérament chaud & mélancolique, cruellement fatiguée du clou hystérique, depuis plusieurs jours, qui fut guérie, comme miraculeusement, par l'application sur la tête, de la vessie à demi-remplie d'eau froide, & par l'injection de quelques lavemens froids.

LETTRE

Adressée à M. MACQUART, *Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, par M.* MAUPOINT, *Docteur en Médecine, résidant à Paris.*

MONSIEUR,

J'emportai de Paris en province, au mois d'Août 1760, comme vous me l'aviez conseillé, de l'extrait de ciguë, dans le dessein d'en faire usage à la premiere occasion qui se présenteroit : la maladie d'un homme dont je vais avoir l'honneur de vous rendre compte, me l'a fournie.

Un payſan, âgé de quarante-cinq ans, d'un tempérament cholero-sanguin, ayant appris que j'étois dans le pays nouvellement arrivé de Paris, vint me trouver au

commencement de Septembre, ayant la levre inférieure fort gonflée & livide, de laquelle il ſortoit un pus ichoreux : cet homme me dit qu'il lui ſurvenoit, de tems en tems, de petites hémorragies par l'endroit de la tumeur qui étoit ouvert, & que les douleurs que lui cauſoit ſon mal étoient ſi violentes, qu'il ne repoſoit ni jour ni nuit : il m'ajouta qu'il ſentoit (pour me ſervir de ſes termes,) comme des fils qui lui répondoient dans le bas des gencives, & dont le tiraillement le faiſoit beaucoup ſouffrir : j'examinai fort attentivement toute la lévre inférieure ; les glandes de cette partie me parurent dures & ſquirrheuſes, ſur-tout dans le milieu de la levre ; les petits vaiſſeaux qui y rampent, étoient engorgés & variqueux ; d'après ces examens, le mal me paroiſſant avoir fait beaucoup de progrès, & étant convaincu d'ailleurs par pluſieurs faits dont j'avois été témoin, que la douloureuſe opération que l'on pratique ordinairement étoit inutile (& preſque toujours nuiſible,) ſur des cancers provenant de cauſe interne, je propoſai au malade un nouveau remede, & vanté pour ces ſortes de maux : le malade parut d'autant plus enchanté de ma propoſition, qu'il venoit de voir périr ſous ſes yeux miſérablement, & avec des accidens terribles, un homme à qui on avoit fait l'opération pour pareil mal,

un an après cette opération, le cancer ayant reparu au bout de six mois, avec plus de fureur qu'auparavant.

Pour disposer le malade à prendre le remede, je le préparai par une saignée au bras, quelques bouillons altérans, & une purgation ordinaire; après ces préparations, qui ne diminuerent rien, ni de son état, ni de ses douleurs, je commençai à lui donner l'extrait de ciguë, le 7 de Septembre, & il en prit ce jour-là quatre grains; le second jour, huit grains; le troisieme, douze grains; ensuite j'augmentai chaque jour la dose de six grains; de sorte que le huitieme jour du traitement, il en prit quarante-deux grains, ce qu'il continua de prendre jusqu'au douzieme jour: je lui en donnai quarante-quatre le lendemain; le quatorzieme & quinzieme, même dose; le seizieme, quarante-six grains: le malade n'ayant rien ressenti d'extraordinaire jusques-là, j'essayai, le dix-septieme jour, de lui en donner ʒj, & il ne survint aucun accident; mais la petite quantité du remede qui me restoit, fit qu'ensuite je restreignis la dose d'abord à ϑij, & ensuite à un ʒß, les jours suivans, c'est-à-dire, depuis le dix-neuvieme jour du traitement jusqu'au 5 Octobre; (& le vingt-septieme du traitement) tems auquel je manquai d'extrait, n'ayant reçu celui que vous eûtes la bonté de m'envoyer, que quelques jours après en avoir manqué; & c'est aussi dans

ce tems-là que je vis déjà, avec grand plaisir, la levre du malade très-ramollie d'un côté, les petites hémorragies, & cette suppuration de mauvaise qualité, cessées; & le malade me dit alors qu'il ne ressentoit plus que des douleurs très-supportables, & qu'il commençoit à dormir tranquillement; cependant il y avoit encore des glandes dures dans une bonne partie de la levre, & elle étoit encore assez gonflée & livide de ce côté-là; & *le malade disoit sentir toujours ces fils* dont j'ai parlé plus haut; mais ayant été obligé de suspendre le traitement, faute de remede, pendant sept jours, c'est-à-dire, jusqu'au 12 Octobre, les douleurs assez vives avoient recommencé à se faire sentir pendant ces intervalles, lesquelles se calmerent aussi-tôt, dès que le malade eut repris les mêmes pilules. Je recommençai par un demi-gros, que je continuai pendant deux ou trois jours; ensuite le 14 Octobre, (& le trentieme du traitement) j'allai à un gros par jour, jusqu'au 20 Octobre; & ayant augmenté tous les jours la dose de quelques grains, je parvins à en donner un gros & demi par jour, le 27 du même mois: & le malade a continué de prendre cette même dose par jour jusqu'au 15 Novembre inclusivement, tems auquel j'ai fini le traitement, le malade étant à merveille, ayant repris son embonpoint ordinaire, ne sentant

aucunes sortes de douleurs, sa levre étant belle, souple, vermeille & absolument dans son état naturel.

Le malade n'a éprouvé aucun accident, pendant tout le tems qu'il a fait usage de l'extrait de ciguë; il eut seulement un dévoiement assez considérable, les premiers jours qu'il en prit un gros; mais ce dévoiement n'a eu aucune suite, & on n'y a rien fait du tout. Le malade s'est tenu à un bon régime, & n'a fait usage que de bons alimens, pendant le traitement, depuis lequel il jouit d'une parfaite santé, m'en étant informé depuis peu, ce dont je voulois m'assurer, avant d'avoir l'honneur de vous communiquer ceci, craignant que le renouvellement de la saison ne fît reparoître quelque chose.

J'ai appris depuis peu, Monsieur, qu'on doutoit si c'étoit l'extrait de la grande ciguë, dont M. Storck avoit fait usage dans pareils cas, & que l'on croyoit que c'étoit l'*œnanthe cicutæ facie*, dont il s'étoit servi. Si cela est, il résulteroit de cette heureuse erreur, que la médecine se seroit enrichie de deux nouveaux remedes.

J'ai l'honneur d'être, &c

Nota. M. Storck nous a mandé qu'il ne se servoit que du *cicuta major* ou *cicuta vulgaris*, & qu'elle continuoit de lui réussir parfaitement, avec des modifications que nous expliquerons incessamment.

SECONDE LETTRE

De M. ROUX, Docteur en Médecine de l'Université de Bordeaux, & Bachelier de la Faculté de Paris, à M. VANDERMONDE, *Docteur en Médecine de la même Faculté, & Censeur royal, contenant quelques nouvelles observations sur le Tartre vitriolé avec excès d'acide, & sur le Tartre stibié, pour servir de réponse aux deux nouveaux Mémoires de M.* BAUMÉ, *maître Apothicaire, insérés dans le Journal de Médecine.*

Le grand nombre d'occupations que vous me connoissez, Monsieur, m'a empêché de répondre plutôt aux nouveaux Mémoires de M. Baumé, que vous avez insérés dans vos Journaux des mois de Février & d'Avril. Voici enfin quelques éclaircissemens que j'ai cru devoir ajouter à ma premiere Lettre. Je vous prie de leur accorder une place dans votre premier recueil. J'ai tout lieu d'espérer qu'ils suffiront pour dissiper tous les nuages qu'on a essayé de répandre sur la doctrine dont j'ai pris la défense.

La dispute qui s'est élevée entre M. Baumé & moi, ayant deux objets, je diviserai mes

éclairciſſemens en deux parties ; & je traiterai d'abord du tartre vitriolé avec excès d'acide. Comme M. Baumé m'a reproché, dans le premier de ſes nouveaux Mémoires (*a*), d'avoir cherché à détourner la queſtion, je crois devoir commencer par l'établir avec exactitude ; mais il faut auparavant que j'expoſe certaines notions fondamentales, qu'il me paroît perdre un peu trop de vue ; je veux parler de la diſtinction de l'aggrégé & du mixte, diſtinction ſans laquelle la chymie rentreroit dans les ténebres, d'où Becher & Stahl l'ont tirée.

On ſait que les Chymiſtes de l'école que ces deux grands hommes ont fondée, entendent par *aggrégé*, un corps conſidéré comme compoſé d'un nombre indéterminé de parties ſemblables, ou dont la compoſition eſt la même, & qu'ils donnent le nom de *mixte* à ce même corps, lorſqu'ils le conſiderent, relativement aux principes dont chacune des parties qui le forment ſont compoſées. C'eſt une vérité reconnue parmi eux, que les propriétés qui diſtinguent un corps d'un autre corps, ou qui la conſtituent un corps tel, dépendent de la mixtion de ce corps, c'eſt-à-dire, de la compoſition des parties qui le forment : ſi donc un corps a des propriétés qui le diſtinguent d'un autre corps,

(*a*) Journal de Février, page 136.

cela ne peut venir que de ce qu'il a une compoſition différente.

Une vérité non moins importante, qui découle des définitions que nous avons données, c'eſt qu'un corps, en tant qu'aggrégé, ne peut être compoſé que d'un ſeul genre de parties; ou du moins, s'il en a d'autres, on peut les lui enlever, ſans changer ſa nature; les parties ne ſervent qu'à lui donner une forme ou une ſtructure particuliere. On reconnoît ces parties étrangeres au mixte, mais eſſentielles à l'aggrégé, parce qu'on ne les trouve que lorſque le mixte eſt ſous une certaine forme; telle eſt l'eau de la cryſtalliſation dans les ſels.

Il faut bien ſe donner de garde de confondre ces parties étrangeres au mixte, mais qui ſervent à la conſtruction de l'aggrégé, avec des parties qui viendroient ſe mêler à celles de l'aggrégé, ſans entrer dans ſa mixtion, & même ſans ſervir à ſa ſtructure. Ces parties n'ont aucune liaiſon ni avec les principes du mixte, ni avec les molécules de l'aggrégé, quoiqu'il ne ſoit pas toujours aiſé de les en ſéparer. Le ſeul moyen connu juſqu'ici, d'opérer cette ſéparation, c'eſt de les ramener à l'état de fluidité; ce qu'on peut opérer par le moyen du feu, & alors ces parties ſe ſéparent, ou par leur propre poids, ou par leur plus ou moins de volatilité: on peut encore avoir recours aux

menſtrues, qui, s'uniſſant plus aiſément aux parties avec leſquelles ils ont plus de rapport, s'en emparent & les entraînent avec eux.

Il ſera aiſé maintenant d'expoſer le véritable état de la queſtion. M. Rouelle ayant verſé de l'huile de vitriol ſur du tartre vitriolé en poudre, & ayant remarqué qu'il s'y produiſoit de la chaleur, & qu'en diſtillant le mêlange à un feu capable de rougir les barres du fourneau, & à procurer même un commencement de fuſion au verre, il en réſultoit une maſſe ſaline fondue, éminemment acide, s'eſt cru autoriſé à regarder cette maſſe comme un nouveau mixte ſalin, dans lequel l'acide étoit en excès, puiſqu'il conſervoit ſes propriétés eſſentielles. M. Baumé, bien loin de ranger ce phénomene parmi ceux de la mixtion, ne l'a pas même rangé parmi ceux de l'aggrégation; & il a cru pouvoir regarder ce nouveau corps comme un mêlange par confuſion. C'eſt ce qui réſulte de ſes Mémoires, puiqu'il diſtingue cet excès d'acide de l'eau de la cryſtalliſation, & qu'il le place entre les lames des cryſtaux, ou dans les tuyaux capillaires, qu'il y ſuppoſe dans ſon nouveau Mémoire.

Il s'agit donc d'examiner ſi l'excès d'acide de la maſſe ſaline de M. Rouelle, fait partie d'un nouveau mixte, ou bien ſi elle ſert

à la ſtructure de l'aggrégé, où, comme le prétend M. Baumé, elle n'eſt que confondue entre ſes parties. Mais on ne peut pas dire que cet acide ne ſerve qu'à la ſtructure des parties de l'aggrégé, puiſqu'il reſte uni au mixte, lors même que l'aggrégation eſt rompue, comme, par exemple, lorſqu'il eſt en fuſion, ou lorſqu'on le diſſout dans l'eau. On peut encore moins dire qu'il eſt ſeulement confondu avec les molécules de l'aggrégé, puiſqu'il ne s'en ſépare, ni dans la fuſion, ni dans la diſſolution, qui nous préſentent les deux moyens par leſquels j'ai dit ci-deſſus qu'on parvenoit à ſéparer les parties ainſi confondues. Il faut donc néceſſairement qu'il forme une nouvelle combinaiſon, comme M. Rouelle l'a prétendu. Telles ſont les raiſons qui m'ont fait adopter ſa doctrine, raiſons que j'ai expoſées dans ma premiere Lettre ; peut-être ne les ai-je pas aſſez développées, & c'eſt ſans doute ce qui a empêché M. Baumé d'en ſentir toute la force. Je vais donc, en les expoſant de nouveau, diſcuter les réponſes qu'il y a faites. J'eſpere parvenir, par ce moyen, à le convaincre lui-même que ſon opinion n'eſt pas fondée.

1° J'ai dit dans ma Lettre qu'il s'excitoit de la chaleur, lorſqu'on verſoit de l'huile de vitriol ſur du tartre vitriolé, & que puiſqu'il n'y avoit point de chaleur ni d'effer-

veſcence ſans combinaiſon, il falloit en conclure que l'acide vitriolique ſe combinoit au tartre vitriolé (*a*). M. Baumé ne détruit point la ſolidité de ce raiſonnement, par celui qu'il y oppoſe. » Je *pourrois répondre*, » dit-il, que la chaleur qui naît du mêlange » de l'acide vitriolique avec le tartre vitrio- » lé, ne vient *vraiſemblablement* que de » l'activité avec laquelle cet acide concen- » tré décompoſe ce ſel; ce mêlange ſoumis » à la diſtillation, ne fournit, pour ainſi » dire, que de l'acide vitriolique ſulfureux, » qui paſſe en vapeurs blanches (*b*). « Je ne m'arrêterai pas à faire remarquer tout ce que ce raiſonnement a de ſingulier: je ſuppoſerai même que le fait ſur lequel il eſt fondé eſt vrai; mais je demanderai quelles preuves M. Baumé a que cet acide ſulfureux eſt le produit de la décompoſition du tartre vitriolé. Suppoſera-t-il que cet acide ſulfureux exiſtoit tout fait dans ce ſel? Mais pourquoi ne s'en dégage-t-il pas dans l'inſtant du mêlange? S'il n'y exiſte pas tout fait, & qu'il ſe forme dans l'inſtant de l'opération, pourquoi ſuppoſe-t-il que le phlogiſtique s'eſt plutôt uni à l'acide du tartre vitriolé, qu'à celui qui étoit libre? Je veux encore ſuppoſer, pour un moment, que

(*a*) Journal de Décembre 1760, pag. 522.
(*b*) Journal de Février 1761, pag. 134.

M. Baumé ait des preuves completes de cette décompoſition ; comment parviendra-t-il à démontrer par ce moyen, que l'excès d'acide qu'on remarque dans la maſſe ſaline de M. Rouelle, n'eſt pas combiné au tartre vitriolé qui en conſtitue la plus grande partie ? Que ſera-ce donc, ſi le fait lui-même n'a de fondement que dans le peu d'attention que M. Baumé a ſans doute apportée dans ſon expérience ? Qu'il prenne de l'huile de vitriol bien rectifiée, qu'il n'emploie qu'un tartre vitriolé bien pur, c'eſt à-dire, exempt de tout ſoupçon de matiere phlogiſtique, qu'il nétoie ſa cornue & ſon ballon, en y faiſant rouler de l'huile de vitriol bouillante, & il ne trouvera plus l'acide ſulfureux qui lui en a impoſé. J'ai pris toutes ces précautions, en faiſant mon expérience ; & j'ai remarqué que l'acide vitriolique que j'ai obtenu, verſé dans un flacon, n'avoit aucune odeur d'acide ſulfureux volatil, quoique le ballon le ſentît un peu ; ce que j'ai cru devoir attribuer à l'action de l'acide vitriolique ſur le lut qui bouchoit les jointures de mes vaiſſeaux.

2° J'ai conclu de ce que le tartre vitriolé avec excès d'acide ſoutenoit un dégré de feu capable d'embraſer la cornue & de fondre la maſſe ſaline, ſans décompoſer, que l'acide qui étoit en excès, devoit être

combiné au mixte (*a*). M. Baumé me répond que *cette adhérence n'eſt qu'un défaut de concours de l'air, cet acide ſurabondant quittant priſe ſous la mouſle* (b). Je lui demanderai quelle eſt l'adhérence d'un fluide à un fluide, lorſqu'ils ne ſont pas combinés? Quelle eſt la raiſon pour laquelle l'acide vitriolique ſoutient, dans ce cas, un degré de feu bien ſupérieur à celui qui eſt néceſſaire pour le faire paſſer, lorſqu'on le diſtille ſeul, & qui ne va jamais juſqu'à faire rougir la cornue. Selon ſa façon de l'enviſager, il faudroit conſidérer cet excès d'acide comme s'il étoit mêlé à du ſable. Or, dans ce cas, ſeroit-on obligé d'avoir recours au feu d'une mouſle? La néceſſité du concours de l'air eſt donc une preuve de plus, en faveur de la doctrine de M. Rouelle, à moins que M. Baumé ne prétende que, dans tous les corps qu'on peut décompoſer de cette maniere, les principes qu'on en ſépare par cette voie, ne leur étoient pas combinés; ce qui eſt ſi abſurde, que je n'oſe pas ſoupçonner de l'avoir imaginé.

3° La troiſieme raiſon que j'ai employée pour prouver que l'excès d'acide étoit combiné au nouveau tartre vitriolé de M. Rouelle,

(*a*) Journal de Décembre, L C.
(*b*) Journal de Février, pag. 135.

eſt que puiſque non-ſeulement le lavage, mais même les diſſolutions répétées, ne pouvoient pas enlever au nouveau tartre vitriolé ſon excès d'acide, cet excès d'acide y étoit véritablement combiné (*a*). Cette raiſon eſt d'autant plus concluante, qu'on ne peut pas dire que cet excès d'acide appartienne à l'aggrégé, puiſque l'aggrégation eſt rompue par toutes ces opérations ; on peut encore moins avancer qu'il eſt confondu entre les molécules du tartre vitriolé, puiſque ces molécules ſont entiérement déſunies dans la diſſolution ; d'ailleurs le lavage ſeul auroit dû l'emporter, l'eau devant néceſſairement s'emparer d'abord de l'acide vitriolique, comme infiniment plus ſoluble que le tartre vitriolé. M. Baumé a beau prétendre que les cryſtaux des ſels ſont de vrais faiſceaux de tuyaux capillaires ; que plus ces tuyaux capillaires ſont étroits, tels que ceux du tartre vitriolé, mieux ils retiennent les liqueurs (*b*) ; ces tuyaux capilaires ne peuvent pas expliquer l'adhéſion de l'excès d'acide au tartre vitriolé diſſous. Je n'imagine pas qu'il oſe avancer que ces tuyaux capillaires ſe conſervent dans les molécules de ce ſel, lorſqu'il eſt dans cet état. Il eſt vrai qu'il en admet dans le ſable, & qu'il pourroit

(*a*) Journal de Décembre, L. C.
(*b*) Journal de Février, pag. 132.

en ſuppoſer également dans l'eau ; c'eſt un ſecret qu'il nous développera ſans doute quelque jour.

Voyons maintenant quelle eſt la grande raiſon ſur laquelle M. Baumé fonde ſon opinion. Ce ſel tombe en *deliquium*, a-t-il dit dans ſon premier Mémoire (*a*) ; donc l'excès d'acide n'y eſt pas combiné. J'ai déjà relevé cette façon de raiſonner (*b*). M. Baumé me répond que ce *deliquium* eſt bien différent de celui des ſels neutres parfaits ; que dans ceux-ci la liqueur qui en réſulte, eſt neutre, comme le ſel qui l'a produit, au lieu qu'il n'en eſt pas de même de celle qui réſulte du *deliquium* du tartre vitriolé avec excès d'acide (*c*). Il lui reſte, dit-il, un tartre vitriolé pur & ſec, dont les cryſtaux n'ont pas changé de forme ; mais il ne peut pas diſconvenir que la liqueur, qui eſt le réſultat de ce *deliquium*, ne contienne du tartre vitriolé (*d*). Je ſuis donc fondé à lui demander ſi cet excès d'acide n'a contracté aucune union avec ce tartre vitriolé, comment ſe peut-il faire qu'il l'entraîne avec lui? Mais je veux bien lui accorder que l'acide qu'il a obtenu eſt auſſi pur qu'il peut l'être, que s'enſuivra-t-il delà ? que le

(*a*) Journal de Septembre 1760, page 241.
(*b*) Journal de Décembre, page 525.
(*c*) Journal de Février, page 183.
(*d*) *Ibid.* page 131.

mixte ſalin avec excès d'acide a été décompoſé. Expliquons comment s'eſt opérée cette décompoſition. M. Baumé avoit d'abord expoſé ſon ſel ſur des papiers, je lui ai démontré que la matiere terreuſe & graſſe du papier étoit bien capable d'opérer cette décompoſition : quoiqu'il paroiſſe faire peu de cas de cette réponſe, il a cependant jugé à propos d'avoir recours à un autre moyen ; & il ne s'eſt plus ſervi que de ſable, qu'il a dépouillé de tout ce qu'il pouvoit contenir de ſoluble dans les acides. Il a cru que par ce moyen il ne produiſoit qu'une ſéparation mécanique, ne faiſant pas attention que le *deliquium* tout ſeul eſt un moyen plus que ſuffiſant pour détruire les combinaiſons les plus intimes : je ne veux, pour l'en convaincre, que l'exemple de l'alkali fixe le plus pur. Il a remarqué, ſans doute, que toutes les fois qu'il le laiſſoit tomber en *deliquium*, il s'en ſéparoit une quantité de terre trop conſidérable pour qu'on pût raiſonnablement ſoupçonner qu'elle fût étrangere à la mixtion de ce ſel ; en tout cas, ſi celle que produit un premier *deliquium*, n'étoit pas combinée, un ſecond & un troiſieme en fourniſſent pour le moins autant ; cela va même au point qu'on peut décompoſer de cette maniere une quantité donnée d'alkali fixe & le réduire en une terre inſoluble dans l'eau, qui n'attire plus l'humidité de l'air & n'a

aucune des propriétés qui caractériſent l'alkali fixe. Cet exemple ne ſuffiroit pas ſans doute pour démontrer la combinaiſon de l'excès d'acide avec le mixte du tartre vitriolé, ſi on n'avoit pas des preuves directes de cette combinaiſon ; mais il prouve du moins, qu'on ne doit pas conclure de ce que ce mixte ſe décompoſe, que l'excès d'acide n'étoit pas combiné.

J'ai ſuppoſé juſqu'ici, que l'acide ſe ſéparoit par des cryſtaux de notre tartre vitriolé ; mais il s'en faut de beaucoup, que les choſes ſoient comme M. Baumé les rapporte : j'ai répété ſes expériences, & voici le réſultat qu'elles m'ont donné. J'ai donc pris du tartre vitriolé avec excès d'acide, tel qu'il ſort de la cornue ; j'ai préféré celui-là, parce que, quoi qu'en diſe M. Baumé, c'eſt celui dont il s'agit dans le Mémoire de M. Rouelle, & que, de ſon propre aveu, il attire plus puiſſamment l'humidité de l'air, que celui qui eſt cryſtalliſé. J'en ai mis une certaine quantité en poudre groſſiere, & j'en ai placé une partie ſur du ſable préparé à la façon de M. Baumé ; j'ai mis le reſte dans une capſule percée de deux petits trous, que j'ai placée au-deſſus d'un bocal de verre. Ce ſel porté à la cave y a été très-long-tems, ſans paroître s'humecter : au bout de deux mois d'expérience, celui qui étoit ſur le ſable en avoit à peine

imbibé l'épaiſſeur de deux ou trois lignes ; il étoit toujours très-acide ; celui que j'avois mis dans la capſule ne l'étoit pas moins : ils étoient pâteux l'un & l'autre. La liqueur qui étoit contenue dans le bocal que j'avois placé au-deſſous de la capſule percée, & celle que j'avois obtenue par le lavage du ſable, dont j'avois exactement ſéparé tout le ſel concret, diſtillées ſéparément à la cornue, m'ont donné chacune un phlegme acide, & il eſt reſté une maſſe ſaline fondue, parce que j'ai donné un très-grand feu ; cette maſſe ſaline étoit acide au goût, elle a rougi le ſyrop de violettes, a fait effervescence avec les alkalis, &c. En un mot, c'eſt un tartre vitriolé avec excès d'acide.

Ces expériences, comme on le voit, ſont bien différentes de celles de M. Baumé ; elles démontrent à la vérité un commencement de décompoſition, puiſque j'ai eu un peu de phlegme acide ; & je ne doute point qu'en continuant à faire tomber en *deliquium* & à deſſécher alternativement ce ſel, on ne parvînt à le décompoſer tout-à-fait ; mais cela même prouve que la combinaiſon étoit plus forte qu'on ne l'auroit imaginée d'abord. J'ai cherché long-tems à découvrir quelle pouvoit être la raiſon de la différence des réſultats que nous avions obtenus dans nos expériences. Comme M. Baumé ne s'eſt expliqué nulle part ſur la maniere

dont il a fait ſon tartre vitriolé, & que par la façon dont il l'enviſage il y a tout lieu de préſumer qu'il le fait par la cryſtalliſation, j'ai cru être fondé à ſoupçonner que la ſubſtance ſur laquelle il a fait ſes expériences n'étoit pas le tartre vitriolé avec excès d'acide de M. Rouelle. Je ſuis d'autant plus porté à m'arrêter à cette idée, qu'il paroît que l'acide qui baigne les cryſtaux de ſon ſel, s'en ſépare en très-peu de tems : car il n'y a pas d'apparence qu'il l'ait laiſſé trois ou quatre mois en expérience ; tems qui eût cependant été néceſſaire pour opérer la décompoſition totale du ſel de M. Rouelle, telle qu'il prétend l'avoir obtenue, puiſque deux mois donnent à peine un commencement de décompoſition, lors même que ce ſel eſt dans l'état le plus favorable, c'eſt-à-dire, lorſqu'il attire le plus puiſſamment l'humidité de l'air.

Je ne m'amuſerai point à examiner toutes les propoſitions étrangeres à ſon ſujet, que M. Baumé a inſérées dans ce premier Mémoire, ni à relever tous les reproches mal fondés qu'il m'a faits : cela me meneroit trop loin ; mais je ne puis me diſpenſer de diſcuter ce qu'il a dit ſur l'eau de la diſſolution & de la cryſtalliſation des ſels : l'idée qu'il en donne, bien loin de jetter quelque jour ſur le phénomene de la cryſtalliſation, n'eſt propre qu'à l'obſcurcir & à l'embrouiller :

je vais rapporter ſes propres paroles pour qu'il ne m'accuſe pas de mal préſenter ſes idées.

» L'eau qui ſe trouve dans chacun des » cryſtaux d'un ſel, eſt, par rapport à ce ſel, » dans trois états différens. La premiere eau » eſt l'eau principe du ſel qui en fait partie, » en tant que matiere ſaline, qui y reſte, » même après la calcination & la fuſion long- » tems continuées, & qu'on ne pourroit » lui enlever ſans le décompoſer & ſans dé- » truire ſa nature. La ſeconde eſt l'eau de » la cryſtalliſation, ſans laquelle le ſel n'au- » roit point d'apparence cryſtalline, n'au- » roit point ſa tranſparence, ſa forme régu- » guliere, & ſeroit farineux. Cette eau eſt » abſolument pure, & ne peut être ſéparée, » ſans altérer la nature & la figure du cryſ- » tal; mais on peut l'enlever, ſans détruire » la nature du ſel. La troiſieme eau eſt cette » portion d'eau de diſſolution, qui mouille » les cryſtaux & ſe trouve interpoſée & » renfermée entre leurs lames ou couches » ſalines; mais cette troiſieme liqueur eſt » étrangere aux cryſtaux & à la nature des » ſels: elle n'en fait point partie, elle en » peut être ſéparée par ſuccion & par im- » bibition, ſans rien changer de la figure » des cryſtaux & de la nature des ſels. Il » eſt certain, par toutes mes expériences, que » cette troiſieme eau eſt la même que celle

» de la diſſolution, dont elle faiſoit partie, » c'eſt-à-dire, qu'elle eſt chargée de ce » qu'elle appelle eau-mere, & de l'acide ou » de l'alkali libres & ſurabondans, & cela, » dans la même proportion que l'eau de » la diſſolution, puiſqu'elle eſt la même (*a*).

Je remarquerai d'abord que c'eſt aſſez inutilement, qu'à propos de la cryſtalliſation, M. Baumé parle de l'eau qui entre comme élément dans la mixtion des principes qui compoſent les ſels : la façon dont il s'annonce peut même donner une fauſſe idée de la mixtion des ſels neutres, en faiſant imaginer que cette eau eſt un des principes immédiats de leur compoſition. Quant à la définition qu'il donne de l'eau de la cryſtalliſation, elle n'ajoute rien à ce que les Chymiſtes, & ſur-tout M. Rouelle, en avoient dit avant lui : il n'en eſt pas de même de ce qu'il avance au ſujet de l'eau de la diſſolution, il paroît que ſes idées ſur cette matiere ſont très-embrouillées. Pour faire ſentir ce qu'elles ont de peu exact, il eſt néceſſaire que je rappelle M. Baumé aux principes dont il s'écarte, & que je définiſſe ce qu'on entend par cryſtalliſation.

C'eſt, ſelon Junker (*b*), *une coagulation dans laquelle les ſels diſſous dans l'eau*

(*a*) Journal de Février, pag. 128.

(*b*) *Conſpect. chym. tab. xxv* pag. 547 du premier vol. édition de 1744.

après

après que l'eau surabondante a été dissipée, se réunissent en molécules plus ou moins grandes, d'une figure déterminée, auxquelles on a donné le nom de cryſtaux, à raiſon d'une certaine reſſemblance, & de la maniere dont elles ſe forment. Il ajoute immédiatement après : *Il faut diſtinguer la configuration que les ſels prennent par le mouvement libre de l'eau, de celle qu'ils reçoivent de la part du vaiſſeau dans lequel on les déſſeche, à force de feu.*

Il réſulte de cette définition, que dans la cryſtalliſation, les ſels prennent une figure déterminée; or cette figure eſt plus ou moins parfaite, ſelon que les ſels ſont plus ou moins purs; auſſi tous les Chymiſtes recommandent-ils, lorſqu'on veut avoir de beaux cryſtaux bien caractériſés, de prendre les ſels les plus purs. Il eſt bien vrai que lorſqu'un ſel eſt ſali par quelque matiere étrangere, on peut, en évaporant l'eau qui le tient en diſſolution, le faire cryſtalliſer; mais ces cryſtaux ſont mal formés & ſouvent d'une figure très-différente de ce qu'ils doivent être. Dans ce cas, il y a entre les lames de ces cryſtaux des matieres hétérogenes, qui s'en ſéparent en partie, lorſqu'on les fait égoutter; mais on ne parvient jamais à les en dépouiller entiérement, que par des diſſolutions & des cryſtalliſations répétées, &

en ayant ſoin de ne prendre que les premiers cryſtaux qui ſe forment à chaque fois dans la liqueur. C'eſt ſur ces cryſtaux rediſſous & mis de nouveau à cryſtalliſer, que le Chymiſte doit faire ſes expériences, lorſqu'il veut décrire les phénomenes de la cryſtalliſation : alors il ne trouvera plus entre les lames des nouveaux cryſtaux qu'il obtiendra aucune liqueur hétérogene; ce ne ſera que l'eau auſſi pure que celle qui s'eſt unie aux molécules du ſel pour former ces lames, & cette eau même s'en ſépare, ſans qu'il ſoit néceſſaire de faire égoutter les cryſtaux ſur du papier ou ſur du ſable; il ſuffit d'incliner le vaiſſeau qui les contient. J'en appelle à tous ceux qui ſont dans l'habitude de faire des ſels. L'eau de la diſſolution, telle que M. Baumé la conçoit, bien loin de concourir à la cryſtalliſation des ſels, y met plutôt obſtacle, comme on l'obſerve évidemment dans la cryſtalliſation des vitriols, qui eſt d'autant plus imparfaite, qu'ils ſont plus chargés d'eau-mere, tandis qu'on n'en trouve aucun veſtige dans les cryſtaux qu'on obtient, lorſqu'on cryſtalliſe du vitriol bien purifié.

Il eſt tems que je paſſe au ſecond Mémoire de M. Baumé; comme il convient qu'il s'eſt trompé ſur la nature du tartre ſtibié, qu'il le reconnoît aujourd'hui pour

un sel neutre qui, bien loin de tomber en *deliquium*, tombe en efflorescence, & que par conséquent il avoue que le procédé de M. Rouelle est préférable au sien, je n'aurois rien à ajouter à ce que j'ai dit sur ce sujet dans ma Lettre, si M. Baumé, en confessant son erreur, n'avoit pas tâché de la rejetter sur M. Rouelle, & ne m'eût pas reproché des omissions que je n'ai faites que parce que les choses qui en sont l'objet n'étoient pas de mon sujet.

J'ai reconnu, dit-il (*a*), *que mon erreur venoit de ce que j'avois fait cette combinaison dans des marmites de fer, comme je l'avois toujours vu faire à M. Rouelle, au Jardin du Roi.* Je n'ai qu'un mot à répondre, pour convaincre M. Baumé que cette erreur lui appartient en propre, puisque M. Rouelle n'a fait cette combinaison au Jardin du Roi qu'une seule fois, c'est-à-dire l'année qu'il y fut nommé Démonstrateur. M. Bourdelin, qui succéda l'année suivante à feu M. Lemery, dans la place de Professeur, n'en a jamais parlé dans ses leçons. Mais quand il seroit vrai qu'il auroit vu faire cette opération à M. Rouelle, dans des marmites de fer, comme il le fait presque toujours, on pourroit lui reprocher

(*a*) Journal d'Avril 1761, pag. 326.

de n'avoir pris de ſon procédé que ce qu'il pouvoit avoir de défectueux ; car ce ſavant Chymiſte n'a jamais employé de longues ébullitions dans cette eſpece de vaiſſeaux ; d'ailleurs il a toujours fait évaporer ſes diſſolutions au bain-marie, dans des terrines de grès ; auſſi ne lui eſt-il jamais arrivé de décompoſer ſon tartre ſtibié. En effet, le procédé répété depuis peu ſur deux livres de matiere, c'eſt-à-dire, une livre de crême de tartre, & autant de verre d'antimoine, nous a donné, en quatre cryſtalliſations, une livre ſept onces de tartre ſtibié ; l'eau-mere n'a peſé que quatre onces ; le verre d'antimoine & le ſoufre doré, reſtés ſur les filtres, peſoient quatre onces deux gros, c'eſt-à-dire, que ce procédé a donné exactement les mêmes réſultats que lorſqu'on le fait dans les vaiſſeaux d'argent ; mais on a eu la précaution d'évaporer la diſſolution au bain-marie, & dans des terrines de grès, comme M. Rouelle l'a toujours pratiqué. Ce n'eſt donc qu'à lui-même que M. Baumé doit s'en prendre, s'il a eu un ſel déliqueſcent *formé*, comme il s'exprime lui-même, *du fer de la marmite & du tartre* (a). Mais ce que je ne puis pas concevoir, c'eſt qu'il ait oſé avancer, dans ſon premier Mémoire,

(a) Journal d'Avril, pag. 327.

qu'ayant exposé à la fonte une partie de ce sel déliquescent, desséché, avec addition de flux noir & de poix-résine, il en a retiré, à très-peu de chose près, la quantité de régule qu'elle devoit en fournir (*a*). Qu'est donc devenu le fer de la marmite? Il paroît qu'il a disparu sous la plume de M. Baumé.

Il ne m'est pas moins difficile de concilier la date qu'il donne à ses expériences (*b*), avec l'application qu'il y fait de sa brillante théorie des égouttemens; car il a dit expressément *qu'il avoit fait égoutter ses cryſtaux ſur du papier gris, & qu'il les avoit dépouillés, par ce moyen, de l'eau de la diſſolution qui les coloroit* (c). Auroit-il été assez indifférent sur la gloire qui pouvoit lui en revenir, ou assez peu zélé pour le bien public, pour se réserver pendant long-tems une découverte aussi importante? C'est ce que je n'imaginerai jamais.

Forcé d'adopter le procédé de M. Rouelle, M. Baumé, qui se croit prédestiné sans doute pour rectifier tout ce que fait ce Chymiste, a dû y ajouter quelque chose du sien; en conséquence il prescrit d'employer le verre d'antimoine porphyrisé, au lieu de se con-

(*a*) Journal d'Octobre 1760, pag. 344.
(*b*) Journal d'Avril, L. C.
(*c*) Journal d'Octobre, pag. 343.

tenter de le réduire en poudre, & de le paſſer au tamis, comme le preſcrivoit M. Rouelle. » J'ai remarqué, dit-il, qu'à ébul-» lition égale d'un inſtant, comme M. Rouelle » le recommande, il ſe diſſolvoit une moin-» dre quantité de verre d'antimoine, lorſ-» qu'il étoit en poudre paſſée au tamis de » crin ordinaire, que lorſque ce même verre » d'antimoine a été auparavant réduit en » poudre impalpable ſur le porphyre; & » cette différence a été environ d'un cin-» quieme, ſur deux livres de chacune des » matieres de verre d'antimoine & de crême » de tartre (*a*). « Mais lorſqu'il vient à donner le réſultat de ſes procédés, il convient qu'il n'a diſſous ſur cette quantité de matiere, que deux gros de verre d'antimoine, de plus que M. Rouelle (*b*); & c'eſt à cette petite quantité qu'il réduit le cinquieme qu'il avoit annoncé quelques pages plut haut. J'avoue que je ne comprends pas ce calcul. Il aura ſans doute la bonté de nous l'éclaicir lui-même.

Quant aux omiſſions qu'il me reproche, je me contenterai de lui répondre que n'ayant pas fait un Traité exprès ſur le tartre ſtibié, je n'ai voulu ni dû rapporter

(*a*) Journal d'Avril, pag. 328.
(*b*) *Ibid* pag. 332.

que les circonſtances eſſentielles du procédé, ce à quoi j'ai réuſſi, de ſon aveu ; ainſi je n'examinerai pas ſes nombreuſes expériences. Je dois cependant convenir qu'il a raiſon, lorſqu'il avance que les longues ébullitions ne décompoſent pas ce ſel ; mais il ſuffit qu'elles ſoient inutiles pour les proſcrire.

Je finis en donnant à M. Baumé l'éclairciſſement qu'il me demande, ſur l'endroit où Glauber paroît avoir vu le ſoufre doré, qui ſe manifeſte dans la diſſolution du verre d'antimoine, par la crême de tartre. C'eſt dans ſes *Fourneaux philoſophiques*, p. 98 de la ſeconde partie, édition latine d'Amſterdam 1651, *in*-8°, où il l'appelle *ſuperfluitas antimonialis*. J'aurois pu ajouter que Zwelfer, dans le *Mantiſſa ſpargirica*, qu'il a mis à la ſuite de ſa Pharmacopée royale, édition de Nuremberg, de 1693, pag. 514, preſcrit d'ajouter du ſoufre à la chaux d'antimoine, pour la fondre & la convertir en verre, & que Stahl dit expreſſément dans ſon Traité du ſoufre, *que le ſoufre commun qui eſt combiné avec l'antimoine, s'étend & ſe répand dans le verre d'antimoine, qui eſt plus ou moins clair, à proportion que le ſoufre en a été plus ou moins dégagé.*

Quant aux Auteurs qui ont donné le pro-

cédé de l'æther, qu'il tâche de partager avec M. Hellot, je le renverrai à la Dissertation de M. Pott. J'ajouterai qu'il me paroît singulier que, voulant réclamer ce procédé pour M. Hellot, qui ne l'en a vraisemblablement pas chargé, il n'ait pas eu l'attention de consulter le Dictionnaire encyclopédique, que je lui avois indiqué: il y auroit vu que M. Venelle dit expressément que ce savant Chymiste lui communiqua ce procédé en 1752, & que c'étoit par lui qu'il s'étoit répandu parmi les Artistes; ce qui n'est pas exact, s'il est vrai que M. Hellot l'ait donné lui-même à l'Académie en 1745, comme l'assure M. Baumé.

Je crains bien, Monsieur, d'avoir abusé de votre complaisance, par la longueur des discussions où j'ai été obligé d'entrer; mais comme je me flatte d'avoir mis les deux questions agitées entre M. Baumé & moi, dans un point de vue assez clair pour que les Lecteurs les moins éclairés soient en état de les décider, je crois devoir quitter la plume. M. Baumé sera le maître de rentrer dans la carriere, s'il le juge à propos. J'espere qu'il me dispensera de l'y suivre.

J'ai l'honneur d'être, &c.

OBSERVATION

D'HISTOIRE NATURELLE,

Par M. MOUBLET, Bachelier en Medecine de la Faculté de Paris, & Docteur de l'Univerſité de Montpellier, à Taraſcon en Provence.

L'eſprit humain eſt l'œil du monde ; ſa vue perce dans l'intérieur de tous les corps, la nature entiere eſt l'objet de ſes contemplations & de ſes recherches ; & il en pénétreroit les opérations les plus ſubtiles, ſi nous connoiſſions tous les agens qui y concourent ; mais la principale partie de ſon mécaniſme nous eſt cachée, parce que nous ne ſommes affectés que par une matiere morte, qui enveloppe & nous dérobe cette chaîne de reſſorts primitifs & imperceptibles, qui vivifient la ſubſtance de tous les êtres.

Leur exiſtence & leur action ſont encore pour nous un ſecret, & non pas une énigme que nous devions nous preſſer d'expliquer. La vraie ſcience, pour le découvrir, eſt la voie sûre de l'obſervation. Peut-être qu'à force de battre les ſentiers de la nature, nous nous trouverons au centre de ſon méchaniſme. Ne craignons donc point de multiplier les expériences ſur un ſujet ſi important

& si difficile ; séparées les unes des autres, elles réfléchissent à peine quelques foibles lueurs ; plus elles sont rassemblées & mises en ordre, plus elles forment un plus grand faisceau de lumiere qui éclaire nos pas dans le chemin de la vérité. Si cette observation n'est pas capable d'inspirer des vues nouvelles aux Naturalistes judicieux qui ont approfondi cette matiere, elle suggérera du moins des réflexions toujours utiles à ceux qui la soumettront aux opinions reçues.

Il arriva dans l'Hôpital de cette ville, les derniers jours du mois de Septembre dernier, un Soldat du régiment de Bourgogne, âgé d'environ vingt-six à vingt-huit ans, & atteint d'une phthisie pulmonaire, ulcéreuse, si désespérée, que le dernier degré d'intensité étoit imminent. Il sembloit même que le malade ne traîneroit pas long-tems une vie languissante ; l'état de consomption & de suppuration, confirmé par le pouls fort accéléré, les frissons irréguliers, les chaleurs âcres & brûlantes, les sueurs nocturnes, les redoublemens violens qu'il éprouvoit par les crachats abondans noyés presque toujours dans une quantité de sang, qui exhaloient une odeur fétide, démontroient assez combien la masse du sang étoit appauvrie & inficiée ; cette fonte précipitée des tubercules pulmonaires, la toux, la dyspnée, la difficulté excessive de respirer,

la flaccidité des chairs, & la douleur pongitive du côté, auroient dû même hâter le dépériſſement du corps ; cependant, ſoit la vigueur du tempérament, la bonne conſtitution des autres viſceres, la nature de l'humeur qui ſuppuroit, moins âcre & moins corroſive, ou ſoit que les remedes indiqués puſſent, pendant un tems, en retarder les progrès, ces funeſtes ſymptômes le minerent fort lentement, quoiqu'ils ſéviſſent avec vigueur : l'appétit ſe ſoutint également, & ſembla même redoubler, à meſure que la fievre hectique devint plus deſtructive, & que le maraſme empira. Après avoir ainſi réſiſté juſqu'au mois de Décembre, les forces s'épuiſerent, le principe de vie s'éteignit inſenſiblement, la couleur du viſage changea en une face cadavéreuſe ; une diarrhée colliquative, telle qu'elle a coutume de terminer ces maladies, qui auparavant ceſſoit & revenoit par intervalles, ne le quitta plus : elle perſiſta violemment pendant un mois conſécutif, & l'abattit entiérement.

Le malade, d'autant plus ſoigneux d'obſerver les moindres circonſtances de ſon mal, que ſa vie étoit plus près de ſon terme, m'avertit, dans ce dernier tems, qu'à chaque fois que ſes déjections avoient coulé, il retiroit du fondement des petits vers, que ſa vue affoiblie avoit beaucoup de peine de

fixer. Comme la diarrhée le preſſoit preſque ſans relâche, j'eus ſouvent occaſion de les vérifier, d'autant mieux que le malade les rendit quelquefois enſuite à pelotons.

Je l'ai vu introduire ſes doigts dans l'anus, & retirer une foule de ces vermiſſeaux, que j'ai apperçu en partie à l'œil nud. Ils étoient d'une couleur blanche; les plus gros avoient une ligne de long, la tête ſe terminoit en une pointe fort aiguë; la dimenſion du reſte du corps diminuoit inſenſiblement; il imitoit aſſez une figure pyramidale ou conique, dont l'extrêmité ſeroit tronquée; leur mouvement étoit ondulatoire, ſemblable à celui d'un poiſſon qui bat ſur ſes flancs. En les examinant s'agiter ainſi, je me repréſentois le *punctum ſaliens* d'Harvée: leur action ſe ralentiſſoit peu-à-peu; elle duroit environ deux minutes: réduits à ſec, ou lorſque la liqueur dans laquelle je les décompoſois, venoit à ſe refroidir, ils demeuroient immobiles & ſans vie.

Regardés au microſcope, ils paroiſſoient d'un blanc de lait; leur ſurface étoit liſſe & polie: on n'y remarquoit ni barbillons, ni ſtigmates; leur ſubſtance légérement diaphane, ſembloit un gluten ou un aſſemblage de filamens mucilagineux; leur circonférence étoit effilée & ſaillante: je n'ai apperçu aucune iſſue, aucune ouverture à l'extérieur; j'ai ſeulement diſtingué latéralement

sur la tête, un point noir, qu'on peut considérer comme un œil : je ne les ai jamais vu ramper ni jouir d'aucun mouvement péristaltique ni vermiculaire : ils s'élançoient tous à l'instar des poissons.

Je suis persuadé que je n'ai découvert que les plus apparens ; & puisque ceux-là étoient en si grand nombre, il doit y en avoir eu une infinité d'imperceptibles ; mais leur multitude si prodigieuse ne servira-t-elle qu'à nous étonner, sans nous instruire davantage ? La nature a-t-elle répandu sur leur formation les ténébres de leur origine ? En multipliant si fort les effets, devroit-elle rendre la cause si obscure ?

Les anciens, en réfléchissant sur un pareil phénomene, auroient bientôt résolu toutes les difficultés ; ils auroient cru que ces vers avoient été engendrés par l'altération & la putridité des sucs dans lesquels ils étoient confondus ; mais en ne voulant point admettre cette faculté génératrice, seroit-il plus plausible de penser qu'ils sont produits par des animalcules aëriens, introduits dans le corps du malade, avec l'air qu'il a respiré, ou par les œufs prolifiques des insectes déposés dans les alimens qu'il a pris, qui ont éclos en lui, dès qu'ils y ont rencontré des sucs hétérogenes, d'une dépravation & d'une chaleur à leur fournir une matrice analogue pour les seconder ; qu'ils s'y sont

développés & multipliés, y ont cru & vécu, tant qu'ils y ont trouvé leur pâture.

Pourquoi, toutes choſes reſtant égales, en vouloir prétendre le réſultat différent ? Le malade, juſqu'au mois de Décembre, n'a rien reconnu de pareil en lui. Il a continué de reſpirer le même air, & de prendre ſa nourriture ordinaire, ſeulement avec plus de voracité & d'abondance qu'il n'auroit peut-être fait en état de ſanté. Le ſeul changement arrivé, digne d'attention, c'eſt la foibleſſe, l'emmaigriſſement, l'intempérie colliquative du corps, parvenue à ſon comble, de ſorte qu'il n'y avoit plus qu'une très-petite partie des molécules alimentaires, qui ſe convertit en ſa ſubſtance; que l'excédent devoit être très- conſidérable ; & il le devenoit d'autant plus, qu'il croiſſoit tous les jours, en raiſon compoſée de la quantité augmentée des alimens, & de la diminution de ceux qui ſervoient à l'entretien de la vie.

Ces particules nutritives ſurabondantes, devenues inutiles au corps, ont-elles dû y croupir & périr ? Sont-elles, comme des grains ſemés dans un terrein ſtérile, condamnés à perdre toute leur fertilité ? Ces grains peuvent être enſevelis dans le ſein de la terre, ſans en recevoir aucune fécondation ; mais le bol alimentaire, après ſon intuſception dans le corps, eſt digéré &

élaboré; les molécules nutritives ſont affinées & épurées par l'énergie des viſceres & par la force ſyſtaltique des vaiſſeaux; elles ſe ſéparent & ſe dégagent de la matiere féculente qui les embarraſſe; elles acquierent les qualités virtuelles, néceſſaires pour la reproduction animale à laquelle la nature les deſtine; elles deviennent enfin des molécules organiques, propres à réparer & à refaire des parties organiſées, affaiſſées & affoiblies, & confondent leur ſubſtance, leur action & leur vie avec les leurs.

En ſuivant les conſéquences qui émanent de ces principes, n'eſt-il pas vraiſemblable de conclure qu'elles agiſſent avec la même régularité, qu'elles ſuivent le même penchant, que leur eſſence n'eſt ni changée ni altérée; qu'elles ſoient employées, ſoit à renouveller des êtres déjà exiſtans, ſoit à former des corps nouveaux, & qu'il eſt fort indifférent, qu'entraînées par le torrent de la circulation, & dirigées par une force ſupérieure & motrice, elles ſoient contraintes de s'allier avec des molécules ſimilaires, qui leur ſont antérieures, & de conſolider & revivifier le viſcere qu'elles compoſent, ou que, libres & rendues à elles-mêmes, elle concourent à une génération ſpontanée particuliere?

Leurs opérations s'exécutent de l'une & de l'autre maniere, ſelon les mêmes loix;

& l'alternative doit être inévitable, ſi la premiere étant empêchée, les circonſtances favoriſent l'autre. En effet, lorſque le mécaniſme de la nutrition eſt vicié, ou lorſqu'un obſtacle puiſſant fait dévier les molécules nutritives de leurs propres vaiſſeaux, & refluer dans un émonctoire du corps où elles s'arrêtent & s'accumulent, il faut, comme par une harmonie préétablie, ou par les nœuds de leur affinité ou de leur attraction ſimultanée & réciproque, qu'elles tendent à ſe réunir, à s'aſſimiler, à s'articuler mutuellement, ſuivant l'homogénéité qui regne entr'elles, & la qualité du moule intérieur qui les fixe & qui les comprend; leur développement s'accomplit, ſi l'aſſemblage des mes cauſes ſubſiſte : par une juxta poſition exacte, elles ſe pénetrent & s'identifient; de leur mouvement confondu, il ſe forme une ſphere d'activité qui les anime, les entraîne & les range dans l'ordre relatif qu'elles doivent garder; le foyer de cette ſphere eſt un centre où leur organiſation ſe rapporte, & d'où ſe tranſmet & circule le mouvement progreſſif qui leur eſt imprimé; & il réſulte de ce mêlange de particules organiſées, une petite maſſe organiſée elle-même, un être ſenſitif, agiſſant & vivant, à qui elles communiquent toutes leurs propriétés virtuelles, & qui peut varier à l'infini & être modifié différemment,

autant de fois que leur arrangement & leur combinaiſon peuvent avoir de nuance différentes.

Ces idées phyſiques, qui ont été développées par un ſavant Naturaliſte, avec une clarté lumineuſe, & cette éloquence perſuaſive qui lui eſt particuliere, ſemblent mériter quelques degrés d'aſſentiment, juſqu'à ce qu'une meilleure explication nous en prouve l'inſuffiſance. Elles paroiſſent expliquer avantageuſement la proportion & le rapport de la multitude des animalcules qui ſont le ſujet de cette obſervation, avec le dépériſſement plus grand du malade, & la quantité plus exceſſive des molécules nutritives.

Ces mêmes faits extraordinaires ſe ſont peut-être préſentés ſouvent à nos yeux, ſans que nous les ayons apperçus; & combien de phénomenes admirables ſe paſſent en nous, que nous n'avons pas même lieu de ſoupçonner! la ſublime économie de nos organes, la délicateſſe de leur tiſſu, leur aſſemblage, leur correſpondance & la juſteſſe de leurs mouvemens, nous démontrent aſſez qu'ils exécutent les opérations les plus ſecretes, les plus difficiles, les plus variées, les plus parfaites de l'univers. Le corps humain eſt le ſanctuaire de la nature, & le centre de ſon mécaniſme. Si la cauſe à laquelle nous avons imputé la génération ſpontanée de ces inſectes, eſt

vraie, elle doit arriver dans toutes les maladies de même genre, & ſe renouveller même, toutes les fois que les molécules alimentaires organiques excéderont de beaucoup celles qui ſont néceſſaires pour l'entretien du corps; pourvu que les circonſtances acceſſoires de l'une & de l'autre part, pour leur fécondation, rendent leurs développemens ſenſibles; car il peut y avoir des cas où ces petits embryons réunis, nagent dans des ſucs corrupteurs qui déſuniſſent les liens de leur organiſation, & anéantiſſent en eux tous les veſtiges de leur formation.

» Il exiſte, dit M. de Buffon (Hiſt. nat. » tome iij, pag. 449, *in*-12,) dans les » végétaux & les animaux, une ſubſtance » vivante qui leur eſt commune; c'eſt cette » ſubſtance vivante & organiques, qui eſt » la matiere néceſſaire à la nutrition. L'ani- » mal ſe nourrit de l'animal ou du végétal, » comme le végétal peut auſſi ſe nourrir de » l'animal ou du végétal décompoſé: cette » ſubſtance nutritive, commune à l'un & à » l'autre, eſt toujours vivante, toujours » active, elle produit l'animal ou le végé- » tal, lorſqu'elle trouve un moule inté- » rieur, une matrice convenable & analo- » gue à l'un & à l'autre; mais lorſque cette » ſubſtance active ſe trouve raſſemblée en » grande abondance dans des endroits où

» elle peut s'unir, elle forme dans le corps
» animal d'autres animaux, tels que le tæ-
» nia, les aſcarides, &c.; ces eſpeces d'ani-
» maux ne doivent pas leur exiſtence à d'au-
» tres animaux de même eſpece qu'eux,
» leur génération ne ſe fait pas comme celle
» des autres animaux: on peut donc croire
» qu'ils ſont produits par cette matiere orga-
» nique, lorſqu'elle eſt extravaſée, ou lorſ-
» qu'elle n'eſt pas pompée par les vaiſſeaux
» qui ſervent à la nutrition du corps de l'ani-
» mal. Il eſt aſſez probable qu'alors cette
» ſubſtance productive, qui eſt toujours
» active, & qui tend à s'organiſer, produit
» des vers & des petits corps organiſés, de
» différente eſpece, ſuivant les différens
» lieux, les différentes matrices où elle ſe
» trouve raſſemblée. «

DESCRIPTION

D'un Accouchement laborieux, & de l'enfant extraordinaire qui l'a occaſionné, par M. LANDEUTTE, Médecin du Roi, dans ſes Hôpitaux militaires, employé à Bitche, Membre du College royal des Médecins de Nancy.

Une Sage-femme de Nancy, qui y jouit depuis près de cinquante ans, d'une bonne

réputation, vient de me mander qu'elle avoit accouché au mois de Mai dernier, la femme d'un Fourbisseur, demeurant à la Ville-vieille, près de l'ancien palais des Ducs, d'un enfant parfaitement casqué, dont le modele avoit été comme choisi par la mere, parmi les différentes statues qui ornent aujourd'hui, avec tant de goût, la magnifique place de la Carriere.

L'enfant présentoit d'abord les fesses. On ne tenta point de l'extraire dans cette situation. Il fut amené par les pieds; on ne se doutoit encore d'aucun accident. Ce ne fut qu'au moment où l'on croyoit l'enfant au monde, qu'on le sentit tout-à-coup arrêté puissamment vers le haut de la tête, de sorte qu'il fallut toute l'adresse possible, & une heure & un quart d'un travail très-pénible, pour parvenir à le dégager, & à lui procurer la lumiere : le travail fut si critique, qu'on eut la sage précaution de baptiser l'enfant sur un pied : il survécut à peine. Par l'événement, la Sage-femme se félicita d'avoir pris le parti d'amener cet enfant par les pieds : l'accouchement, dans ce cas-ci, eût été impossible par les fesses; l'enfant plié en deux, auroit immanquablement rendu les difficultés insurmontables.

Cet enfant étoit du sexe féminin. Il est venu au monde après terme; car la mere prétendoit être grosse de dix mois. Ne-

falloit-il point ce dixieme mois pour achever cet ouvrage augmenté ? On ſait que le vrai terme de l'accouchement eſt le moment de la perfection ; (ſi j'oſe ici me ſervir de cette expreſſion :) tout monſtre, par excès, des parties ordinaires ou extraordinaires, me paroît, dans le cas de paſſer le terme de neuf mois. Il eſt également naturel de croire qu'un monſtre par défaut, à qui il manque quelque partie un peu conſidérable doit naître avant le terme ordinaire, ſans que la couche ſoit pour cela prématurée.

Outre cet enfant merveilleux, la mere étoit auſſi incommodée d'une hydropiſie de matrice. (On n'a guere vu naître de monſtre, ſans que la groſſeſſe & l'accouchement n'aient été accompagnés de grandes incommodités, de maladies & de difficultés ; ce qui prouve qu'il en coûte infiniment à la nature pour ſortir de l'ordre, & que ſon écart ne ſe fait pas ſans un ſenſible dérangement.) Ne ſeroit-on pas tenté de croire que l'accouchement auroit été encore plus difficile ſans cette hydropiſie, puiſqu'elle a dû, par le relâchement des fibres muſculaires de l'*uterus*, qu'elle occaſionne, faciliter la dilatation de ſon orifice interne ? N'eſt-on pas auſſi dans le cas de penſer que, ſans elle, le col de la matrice auroit infini-

ment plus souffert dans ce long travail, & qu'en conséquence d'une plus grande irritabilité, les passages se seroient gonflés, rétrécis, & auroient multiplié les obstacles à l'accouchement? Pour moi, j'imagine que le relâchement des fibres de l'*uterus* l'auroit, au contraire, empêché de travailler efficacement à sa propre délivrance, dans un cas moins difficile, & que dans celui-ci, la vigueur ou la force des ressorts ne pouvoit rien, puisque les os du bassin avoient sûrement formé les grandes résistances, & que c'étoit-là où s'étoit comme accrochée cette tête extraordinaire, qui n'avoit acquis son volume surnaturel, que par le cassbe qui la coëffoit. En voici la description.

Il étoit blanc, solide & de la plus grande dureté, représentant un véritable casque pour la forme, ayant un cimier fort allongé, descendant très-bas sur le dos, séparé comme en deux feuillets, vers son milieu, d'où partoit une sorte de plumet qui le surmontoit; ce casque étoit parfaitement distinct de la tête, & l'on remarquoit très-bien, par-dessous, le visage délicat de la petite amazone.

Ce phénomene offre une très-ample matiere à raisonnemens : une grande partie des Physiciens rejettera sûrement tout sentiment qui admettra le pouvoir de l'imagi-

nation d'une mere. Vaut-il mieux imputer au hazard ou à la biſarrerie de la nature ſeule, la formation de tout enfant extraordinaire, que de croire qu'une femme peut quelquefois contribuer à imprimer à ſa progéniture telle ou telle reſſemblance, par la force d'une imagination préoccupée, flatée ou effrayée? Il n'y a pas de ville, peut-être de hameau, qui n'en veuille offrir ſon exemple. . . . . .

Il n'eſt pas dans l'ordre de voir venir au monde des êtres avec des parties étrangeres à l'humanité, & qui ſoient ſimplement d'ornement, comme eſt le caſque de l'enfant dont je parle. Les monſtres par excès, ne ſont ordinairement tels, que parce que la nature leur a prodigué des parties ſuperflues, qui conſtituent difformité; par exemple, deux gémeaux adhérens l'un à l'autre, des enfans à deux têtes ou à deux corps, &c. un doigt de trop, fait même une monſtruoſité. Rien de plus impoſſible que de rendre raiſon parfaitement ſatisfaiſante de ces ſeuls événemens-ci; ceux qui ont eſſayé de le faire, étoient des partiſans du ſyſtême des œufs: ils prétendoient qu'ils provenoient de la confuſion ou de la deſtruction de certaines parties de deux œufs réunis dans le corps de la matrice ou dans les trompes de Fal-

lope, qui, propres à être fécondés, s'y étoient préſentés au développement. Si l'on n'a pu donner ſur ces matieres que des raiſonnemens hypothétiques & problématiques, encore fort obſcurs, à quoi attribuera-t-on la formation du caſque que je décris? Cette partie, abſolument inutile à la conſtruction de l'homme, ne peut pas devoir ſa naiſſance & ſon accroiſſement à la matiere uniquement deſtinée à l'embryon? A quoi en ſera-t-elle donc redevable? Je le demande aux ſyſtématiſtes des œufs, à ceux des animaux ſpermatiques, aux partiſans du développement, enfin à ceux qui attribuent notre être au concours égal des deux ſemences? Le myſtérieux rideau de la nature me paroît tiré là-deſſus pour eux, comme pour moi. Ne pourroit-on pourtant pas croire, particuliérement dans un cas comme celui que je détaille, qu'une mere, qui a une forte imagination (ſur-tout quand elle aura été frappée par un objet exiſtant & qui l'aura beaucoup intéreſſée, comme la femme de ce Fourbiſſeur a pu l'être par cette ſtatue de la Carriere de Nancy,) peut déterminer la formation d'une partie étrangere à ſon enfant? Parce qu'on ne comprend pas comment cela peut avoir lieu, en niera-t-on la poſſibilité? On objectera peut-être que

que ce caſque n'étoit qu'un vice de conformation de la tête. Je ne l'ai point vu ; mais la deſcription qu'on m'en a fait, le dit très-diſtinct, depuis le milieu du coronal ; cela a été bien reconnu par ſix perſonnes, qui ont été préſentes à l'accouchement, & qui ſe ſont récriées ſur la reſſemblance de la coëffure de l'enfant, avec celle de la ſtatue.

COURS DE PLANTES.

M. GAUTHIER, Médecin du Roi & des Univerſités de Paris & Montpellier, a ouvert ſon jardin, dans le mois dernier, pour le Cours de Plantes qui s'y fait depuis nombre d'années, avec beaucoup de facilité pour les commençans ſur-tout, les plantes étant numérotées, pour éviter la confuſion, les équivoques & les mépriſes. Le numéro qui eſt à côté de chaque plante, le répete dans un Catalogue imprimé, qu'il donne à ceux qui s'inſcrivent.

Il ſe propoſe de donner, quatre fois par ſemaine, l'explication des caracteres, des propriétés & uſages, non-ſeulement des plantes de ſon jardin, mais encore des drogues étrangeres, qu'il expoſera & démontrera chacune ſéparément, & dont il expli-

quera tout ce qui peut donner des idées justes sur les caracteres, propriétés & usages des produits du regne végétal.

Il commencera les premiers jours du mois de Juin, continuera le reste de l'été, en son jardin, rue S. Jacques, vis-à-vis le monastere de la Visitation. Il a fait, pendant le mois de Mai, quelques préliminaires, dont il fera une récapitulation en faveur de ceux qui ne les auront pas entendus.

LETTRE

ADRESSÉE A M. VANDERMONDE.

MONSIEUR,

Votre Journal de Médecine a trop de célébrité, pour que j'entreprenne de vous parler des avantages que la Société en tire. Je crois que ce sera y concourir, en vous fournissant des recettes faciles & spécifiques, pour détruire les maux les plus communs qui affligent l'humanité. Je vous envoie une recette d'un remede agréable à prendre, & peu dispendieux. Je serai flaté de vous le voir approuver & publier. Dieu veuille qu'il soulage ce sexe si digne de nos ménagemens & de nos égards !

J'ai l'honneur d'être, &c. LE SOLITAIRE.
A Dieppe, &c.

Remedes pour les Fleurs blanches (Fluor albus ,) *maladie trop commune des filles & des femmes.*

Faites cueillir, dans la saison, une livre de fleurs d'Ortie blanche (*Lamium album;*)
Une once de fleur de Romarin (*Rosmarinus* ;)
Deux onces de fleur de Roses pâles & seches (*Rosæ pallidæ* ;)
Une demi-livre de graine d'Ortie grieche (*Urtica iners minor folio caulem ambiente* ;)
Une poignée de Plantain à basse tige, qui rampe contre terre (*Plantago major* ;)
Deux douzaines de Gland de chêne (*Glans quercina* ;)
Deux onces de racine de Bistorte (*Bistorta :*)

Pilez le tout dans un mortier, & le mettez dans quatre pintes de bon vin blanc nouveau, avec un quarteron de bonne térébenthine de Venise ; ensuite faites distiller au bain-marie ou à la cendre, jusqu'à sec : faites brûler & calciner le marc, pour en avoir le sel ; incorporez-le dans la liqueur distillée, & faites-y dissoudre, avec les mains nettes, une bonne cuillerée d'extrait de sureau, par chaque pinte ; ensuite passez à travers un linge, & remettez dans les bouteilles : joignez à chaque pinte environ un

quarteron de ſucre candi réduit en poudre.

Il ſe trouvera plus de quatre pintes de cette liqueur, & autant qu'il en faut pour guérir radicalement deux perſonnes.

Prenez un verre à vin de cette liqueur, tous les jours à jeun, juſqu'à la fin des deux bouteilles, & de l'excédent (excepté pendant le tems des regles ;) mangez peu & ſouvent des alimens faciles à digérer.

Après l'uſage de cette liqueur, prenez, pendant huit jours, tous les matins à jeun, un demi-gros de bonne thériaque, diſſous dans un demi-ſeptier de lait prêt à bouillir.

Obſervez ſur-tout de ne manger que de bons alimens, & d'éviter toutes les crudités & les indigeſtions; car l'eſtomac a beaucoup de part à ce dérangement de nature.

PRIX PROPOSÉ.

La claſſe des Mathématiques de Pruſſe propoſe pour l'année 1762, *l'Explication de l'ouie, relativement à la maniere dont la perception du ſon eſt produite, en vertu de la ſtructure intérieure de l'oreille.* Quoique cette queſtion regarde en grande partie l'Anatomie, on demande que l'explication qui ſera propoſée ſoit principalement analogue à celle que l'on donne de la viſion dans l'opti-

que. Les pieces doivent être écrites d'une maniere liſible, & adreſſées à M. Formey, Secrétaire perpétuel de l'Académie, à Berlin. Elles ſeront reçues juſqu'au premier Janvier 1762; après quoi, quelque raiſon de retardement que l'on puiſſe alléguer, on ne ſera point admis au concours. Le jugement de l'Académie ſera déclaré dans l'aſſemblée publique du 31 Mai 1762.

ANATOMIE ARTIFICIELLE.

Le Public eſt averti que l'on fera voir une anatomie artificielle ſur un corps tronqué aux extrêmités, avec le développement des viſceres contenus dans les trois ventres. Voici les différences eſſentielles de cette piece, d'avec celles de feu M. Deſnoues, qu'on a vues autrefois à Paris.

1° Ce qui avoit été fait juſqu'ici en ce genre-là, ne préſentoit que des blocs de cire, qui expriment mal les parties minces, & dont les reliefs & les couleurs faiſoient le ſeul mérite. Le corps même étoit fait de cire, dont la ſurface extérieure ſe jaunit à la longue, & ne repréſente point du tout la peau: les viſceres faits de cire ſont ſujets à ſe caſſer au plus petit accident, ou par l'effet de la grande ſéchereſſe. Le corps que l'on

fera voir eſt recouvert d'une vraie peau, qui imite l'enveloppe extérieure & générale, & qui permet le tranſport de la piece entiere, facilement & ſans danger.

2° On a copié les membranes naturelles, d'une maniere à tromper les yeux des ſpectateurs; ce qui eſt ſinguliérement remarquable dans le péritoine, l'épiploon, la plevre, &c.

3° Les viſceres creux & membraneux, tels que l'eſtomac & les inteſtins, ſont rendus artificiellement, avec la conſiſtance, la ſoupleſſe & la légéreté des viſceres naturels. L'on ſouffle l'eſtomac, & même les poumons.

4° Les proportions naturelles de toutes les parties, leur rapport entr'elles, leurs couleurs, leurs poſitions exactes; tout y eſt obſervé au point, que la nature eſt copiée dans la plus grande préciſion, & avec une vérité qui étonne. On eſpere que l'ouvrage qui la repréſente ſi bien, méritera les ſuffrages du public. Il a déjà obtenu ceux de la Faculté de médecine, de l'Académie Royale des Sciences, & de l'Académie Royale de chirurgie.

L'on verra cette Anatomie tous les jours, hors les Fêtes & Dimanches, depuis onze heures du matin juſqu'à une heure après midi, & depuis quatre heures du ſoir juſqu'à ſix, chez la Demoiſelle BIHERON, qui

l'a exécutée, & qui demeure *ſur la Vieille Eſtrapade, au coin de la rue des Poules.* Ceux qui ſeront curieux de voir un développement plus détaillé des viſceres contenus dans chacun des trois ventres, & ſéparément, prendront des arrangemens particuliers.

Cette Anatomie a été expoſée le Mercredi 13 Mai 1761.

AVIS

Sur le double Gorgeret.

Il s'eſt gliſſé une faute dans la Deſcription du double Gorgeret, inventé par M. *Bromfeild*, Journal de Janvier de cette année, *page* 71, *ligne* 4. On ne prend pas, pour faire l'opération, le manche A B, figure 2, mais le manche F. Les deux phalanges du doigt index ſoutiennent la partie plate du même manche F, qui eſt d'acier, & les autres doigts ſervent à contenir le manche F, qui eſt de bois. Ceux qui voudront réuſſir à faire cette opération, obſerveront qu'il faut continuer l'inciſion de l'uretre juſqu'à la proſtate, le plus près poſſible, & que ſans cette attention, ils manqueront leur opération. M. Bromfeild a fait pratiquer un trou dans le gorgeret, au milieu, entre l'extrêmité de la lame tranchante, & l'extrêmité du gorgeret ſupérieur. L'urine paſſe par ce trou, quand l'inſtrument entre dans la veſſie.

AVIS

Sur l'Inoculation.

Dans notre Journal de Janvier dernier, nous rapportâmes en extrait le détail de quelques inoculations faites à Arles. Nous les attribuâmes pour lors, par inadvertance, à M. *Pomme*, fils, Médecin de cette ville ; c'eſt M. *Nicolas*, Chirurgien à Nîmes, qui en a eu le mérite, & qui doit en avoir la gloire. Nous venons d'apprendre que ce Chirurgien zélé & inſtruit, en a fait beaucoup d'autres depuis, qui ont bien réuſſi. Il a même confirmé une remarque importante, qui eſt que le levain variolique agit beaucoup mieux, quand il eſt nouveau, que quand il eſt ancien, & qu'il communique plus promptement l'inoculation. Nous déſirerions pouvoir détailler toutes les différentes opérations dans leſquelles M. *Nicolas* a eu le bonheur de réuſſir ; mais la nature de ce Journal ne nous permet pas de le faire.

AVIS IMPORTANT.

Le Public a vu derniérement, avec la plus grande ſurpriſe, dans un écrit périodique nouveau, l'annonce ſuivante: *M. Liger, Médecin à Clermont en Auvergne, ayant inoculé ſon propre fils, le fils eſt mort de la petite-vérole, & le pere eſt mort de chagrin.* Après les informations très-exactes & très-poſitives, faites ſur les lieux, il a été avéré que *MM. Liger, pere & fils, ſont morts, il y a quinze ans; que le fils n'avoit jamais été inoculé, & que perſonne n'a été inoculé juſqu'à préſent dans la ville de Clermont.*

On ignore quel eſt l'Auteur de ce bruit indiſcret; on ne veut pas même s'en informer; on en accuſe un homme très-illuſtre, & un très-grand & très-ſavant Médecin, qui n'en eſt pas capable. Si tous les Médecins ne ſont pas perſuadés des bons effets de l'inoculation, ils ſont tous intéreſſés au ſalut du genre humain, & par conſéquent bien éloignés d'être les auteurs, ou les fauteurs de pareilles fauſſetés. On ſçait que ces ſortes de diſcours naiſſent ordinairement dans l'obſcurité, qu'ils ne ſont ſoutenus que par le menſonge, qu'ils ſont répandus par l'impudence, & adoptés & reçus par la ſtupidité.

LIVRES NOUVEAUX.

Theory and pratice of chirurgical pharmacy, &c. c'eſt-à-dire, Pharmacie chirurgicale, théorique & pratique. A Londres, chez *Nourſe*. L'Auteur anonyme de ce bon ouvrage a déjà publié les *Inſtitutions de chymie expérimentale*, qui ont été généralement goûtées. Ce nouvel ouvrage eſt uniquement deſtiné à l'uſage des Chirurgiens. C'eſt une Pharmacopée particuliere qu'il leur préſente, où ils pourront puiſer la connoiſſance de ce dont ils ont le plus communément beſoin. Il ſeroit à ſouhaiter que quelques perſonnes, amies de l'humanité, entrepriſſent la traduction de cet ouvrage.

Inſtitutions of health. A Londres, chez *Beckers*. Ce ſont ici des préceptes pour la ſanté. L'Auteur, qui n'eſt apparemment pas Médecin de profeſſion, en appelle au bon ſens ou à la raiſon de ſes lecteurs, pour juſtifier ou adopter ſes préceptes. Cet ouvrage contient beaucoup de regles convenables à la ſanté. L'Auteur, à force de ſcrupule, devient quelquefois minutieux, & s'étend ſur des attentions qui ſont plutôt ſuperſtitieuſes, que ſalutaires.

Præclariſſimo viro abbati Noleto, &c. J. Maria de Turre, S. P. Cette brochure, qui eſt dédiée à M. l'Abbé Nollet, Maître de phyſique des Enfans de France, contient de nouvelles expériences ſur le ſang. M. de Turre prouve par des expériences ingénieuſes, que le ſang contient une infinité de véſicules membraneuſes, qui étant ſeules, forment de petits anneaux, & qui réunis, en produiſent de plus grands, de figure différente dans l'homme, & ovales dans les animaux.

OBSERVATIONS
MÉTÉOROLOGIQUES.

AVRIL 1761.

Jours du mois.	*Thermometre.*			*Barometre.*			*Vents.*	*Etat du ciel.*
	A 6 h. du matin.	*A midi.*	*A 10 h. du soir.*	*pouces.*	*lignes.*	*parties.*		
1	5	8	7	28	6	0	N-E. fort.	B. de nua
2	5	11	7		7		N. *idem.*	Peu de nua.
3	5	10	8		5		*Idem.*	Beaucoup de nuages.
4	6	10 1/2	6 1/2		3	1/2	*Idem.*	*Idem.*
5	5	12	7		2	0	E. *idem.*	Serein.
6	7	13	10	27	9		S-E. au S. méd.	B. de nua. pet. pl. le f.
7	7 1/2	11 1/2	9		8		S. méd.	*Id.* Pet. pl. tout le mat.
8	7	10 1/2	9		6		*Idem.*	*Idem.*
9	8	9	4		10		*Idem.*	Couv. pl. *idem.*
10	4	8	7	28	0		N-O. *id.*	Beaucoup de nuages.
11	5	10	6 1/2		2		*Idem.*	*Idem.*
12	5	10	8	27	11		S-E. fort.	*Id.* Pet. pl. le soir.
13	7 4	9 10	7	28	1	1/2	S. au O. *idem.*	*Idem.*
14	7	10	6		5	0	O. méd.	B. de nua.
15	6	14	10 1/2		4	1/2	*Idem.*	*Idem.*
16	10	12 1/2	10		3	0	*Idem.*	*Id.* Pet. pl. par interv. le matin.

Jours du mois.	Thermometre.			Barometre.			Vents.	Etat du ciel.
	A 6 h. du matin.	A midi.	A 10 h. du soir.	pouces.	lignes.	parties.		
17	10	14 1/2	10	28	1		O. médiocre.	Beaucoup de nuages.
18	10	17 1/2	12 1/2		0		E. médiocre.	Peu de nuages.
19	11	18	13 1/2	27	10		S-E. au S-O. fort.	*Id.* Petite pl. le soir & la nuit.
20	11 1/2	15	10				O. médiocre.	Beauc. de nuag. pet. pluie à 7 h. du soir.
21	10	14	11	28	0		S-E. au O. méd.	*Id.* Petite pl. par interv. tout le jour.
22	8	11	8		3		S. médiocre.	Couv. pet. pl. par intervalles le matin.
23	6	10	5 1/2		5	1/2	E. médiocre.	Couv. le jour, serein au soleil couché.
24	5	9 1/2	4 1/2		6	0	N. fort.	Beauc. de nuag. quelques goutt. de pl. à 5 heur. du s.
25	2	11	6		5		N-E. *id.*	Peu de nuages.
26	2	10	6		3		*Idem.*	*Idem.*
27	4	13	8		0		*Id.* médiocre.	*Idem.*
28	4 1/2	11	6		1		*Idem.*	Beaucoup de nuages.
29	6	10	6		2		*Idem.*	*Idem.*
30	6	12	9		1		S-O. *id.*	*Idem.*

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois, a été de 18 deg. au-dessus du terme de la congélation de l'eau ; & la moindre chaleur a été de 2 degrés au-dessus de ce même point : la différence entre ces deux termes est de 16 degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 7 lignes ; & son plus grand abaissement de 27 pouces 6 lignes : la différence entre ces deux termes est de 13 lignes.

Le vent a soufflé 4 fois du N.
6 fois du N-E.
3 fois l'E.
4 fois du S-E.
5 fois du S.
2 fois du S-O.
7 fois O.
2 fois du N-O.

Il y a eu 1 jour de tems serein.
26 jours de nuages.
3 jours de couvert.
12 jours de pluie.

Les hygrometres ont marqué de la sécheresse, pendant tout le mois.

MALADIES qui ont régné à Paris, pendant le mois d'Avril 1761, *par M.* VANDERMONDE.

Il a régné, pendant ce mois, des fievres de toute eſpece, continues & intermittentes; les unes ſe déclaroient par des friſſons irréguliers, des éblouiſſemens, des nauſées, & quelquefois par un dévoiement ſéreux ou bilieux; cette eſpece qui étoit continue, étoit ſouvent ſuivie de redoublemens, avec engorgement dans quelques parties, ſur-tout à la poitrine: les ſaignées y produiſoient de bons effets, ainſi que les émétiques & les purgatifs répétés, & précédés de boiſſons convenables; les autres, qui étoient également de la nature des continues, ne ſe manifeſtoient qu'après un ou pluſieurs accès de fievre tierce; celles-ci étoient plus opiniâtres & plus dangereuſes; elles exigeoient une diete plus ſévere, & un plus long uſage des émétiques & des purgatifs unis aux diurétiques.

Les fievres intermittentes étoient tierces ou quartes; les unes accompagnées d'un violent mal de tête, pendant l'accès; les autres précédées & ſuivies de laſſitudes ſpontanées conſidérables, ce qui prouvoit, outre le levain de l'intermittence, celui de la lymphe, qui s'oppoſoit à la ceſſation de la fievre. On a été contraint de faire un plus long uſage des apéritifs, ſur-tout des eaux de Vichy.

A la fin du mois il eſt ſurvenu des morts ſubites, des attaques d'apoplexie, preſque toutes ſéreuſes, auxquelles la plupart des malades ont ſuccombé.

Observations Météorologiques faites à Lille pendant le mois de Mars 1761, *par M. BOUCHER, Médecin.*

Ce mois a été conforme aux vœux du laboureur, c'eſt-à-dire, qu'il eſt tombé peu de pluie pendant ſon cours ; elle n'a été guere remarquable que le premier, le 2, le 7, le 10 & le 27.

La température de l'air a varié, & il en a été de même des vents : le tems a été aſſez doux, depuis le premier juſqu'au 6 : ce dernier jour le thermometre a été obſervé, le matin, à 2 degrés au-deſſus du terme de ſa congélation ; il en a été de même du 7, du 8, du 11, & des quatre derniers jours du mois : le 9, il n'étoit qu'à demi-degré au-deſſus de ce terme.

Le vent a été conſtamment *Sud*, du premier au 15, ſi ce n'eſt le 8, qu'il s'eſt jetté au Nord : il a été encore *Nord*, du 15 au 21, & les quatre derniers jours du mois.

Le barometre a préſenté aſſez de variations, la premiere moitié du mois : le mercure a été obſervé au-deſſus du terme de 28 pouces, depuis le premier juſqu'au 9, ſi ce n'eſt le 2 ; & du 9 au 16, il s'eſt toujours trouvé au-deſſous de ce terme : tout le reſte du mois, il a été obſervé conſtamment au-deſſus de 28 pouces.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 10½ deg. au-deſſus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de ½ degré au-deſſus du même terme: la différence entre ces deux termes eſt de 10 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 6 lignes; & ſon plus grand abaiſſement a été de 27 pouces 6 lignes: la différence entre ces deux termes eſt d'un pouce.

Le vent a ſoufflé 6 fois du Nord.
9 fois du Nord vers l'E.
1 fois de l'Eſt.
5 fois du Sud-Eſt.
7 fois du Sud.
7 fois du Sud vers l'O.
1 fois de l'Oueſt.
2 fois du Nord vers l'O.

Il y a eu 19 jours de tems couvert ou nuageux.
14 jours de pluie.
2 jours de grêle.
5 jours de brouillards.

Les hygrometres ont marqué de l'humidité, au commencement du mois, & une ſéchereſſe moyenne, à la fin.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois de Mars 1761, *par M.* BOUCHER.

La petite-vérole a paru reprendre vigueur à l'approche du printems. Il en a été de

même de diverſes fievres à éruptions, rougeole, fievre rouge, fievres éryſipélateuſes, &c. Il s'eſt rencontré, dans la plupart des malades des ſignes de ſaburre dans les premieres voies; circonſtance qui a auſſi été obſervée dans les autres maladies aiguës qui ont régné ce mois; c'eſt pourquoi l'on a dû ſouvent placer, au commencement de la maladie, quelque émético-cathartique.

Parmi ces fievres à éruptions, il y en a eu une miliaire rouge, avec un caractere de putridité & de malignité: elle commençoit par un accablement très-grand, de violens maux de tête, des douleurs aux lombes, & ſouvent des nauſées, & même des vomiſſemens de matieres verdâtres: le pouls étoit petit, fréquent & concentré; les yeux étoient abattus; la conjonctive devenoit rouge, ſur-tout vers l'état de la maladie; la langue & la peau étoient ſeches, avec proſtration abſolue des forces vitales: ſouvent le ventre ſe gonfloit & devenoit tendu, principalement lorſqu'il n'avoit pas été évacué d'abord: dans ce cas, on s'eſt bien trouvé du kermès étendu dans une potion huileuſe, & ſecondé d'une large boiſſon de petit lait clarifié & édulcoré avec du miel, & de décoctions de plantes chicoracées: les cantharides appliquées à la nuque & aux jambes, ont ranimé puiſſamment les forces abattues, & ont ſouvent rappellé la ſoupleſſe

ou l'humidité de la langue & de la peau du corps. Il eſt ſorti dans quelques jeunes ſujets, des eſpeces de parotides, qui n'ont pas eu de ſuites fâcheuſes, quoiqu'elles n'aient point abſcédé.

Il y a eu encore, ſur-tout la premiere moitié du mois, des fievres bilieuſes qui, dans quelques ſujets, ont porté à la poitrine, & dans le traitement deſquelles on s'eſt bien trouvé des aigrelets laxatifs, de l'oximel, du petit lait accommodé avec les chicoracés, &c. Il s'eſt fait à quelques-uns, dans l'état de la maladie, une éruption miliaire rouge.

Nombre de jeunes gens & d'enfans ont été moleſtés de tumeurs glanduleuſes aux diverſes parties du col, avec légere douleur ou tenſion, mais ſans pulſation : elles n'ont abſcédé dans perſonne que je ſçache ; & elles ont été, dans quelques-uns, accompagnées de légere éruption miliaire rouge, ſans fievre conſidérable ou de durée. La gangrene de cauſe interne, ſuite de la conſtitution humide de l'hiver, a été aſſez commune ce mois, ainſi que le précédent, à la ville & à la campagne : elle attaquoit ſur-tout les extrêmités.

Fin du Tome XIV.

TABLE
GÉNÉRALE
DES MATIERES

Contenues dans les six premiers mois du Journal de Médecine pour l'année 1761.

EXTRAITS DE LIVRES NOUVEAUX.

MEDECINE.

MEMOIRES de Physique & de Mathématique, présentés à l'Académie des Sciences, page 3
Observations sur le pouls intermittent. Par Daniel Cox, *traduction*, 99
Essai sur les affections vaporeuses du sexe. Par M. Pomme, fils, Médecin à Arles, 193
Traité de la Colique de Poitou. Par M. Combaluzier, Médecin de Paris, 483

CHIRURGIE.

Traité des dépôts dans le sinus maxillaire. Par M. Jourdain, Dentiste, à Paris, 291

ACCOUCHEMENS.

L'Art des Accouchemens. Par M. Levret, Chirurgien-Accoucheur, 388

OBSERVATIONS.

MEDECINE.

Observations sur la guérison d'un cancer à la mamelle, avec une nouvelle façon de préparer la Bella-dona. Par M. Marteau, Méd. à Aumale, 11
Sur un Choræa sancti Witi, *ou Danse de S. Wit.* Par M. Sumeire, Méd. à Marignagne, 28
Précis & Observ. sur la fievre intermittente protéiforme. Par M. Richard, Méd. à Noyon, 33
Guérison d'un Cancer à la mamelle, par la Bella-dona. Par M. Vanden Block, Médecin à Bruxelles, 108
Sur les bons effets de la Ciguë dans les écrouelles. Par M. Marteau, Médecin à Aumale, 121
Fievre continue qui dégénéra en intermittente anomale. Par M. Godart, Méd. à Vervier, 203
Sur la fievre protéiforme. Par M. Planchon, Médecin *à* Perawelz, 221
Sur une fievre hectique. Par M. Lorrent, Médecin à Neuf-Brisack, 219
Sur une fievre putride avec délire, où l'on a fait usage du vin, avec succès. Par M. de la Maziere, à Poitiers, 230
Sur l'usage de l'alkali volatil dans la rage. Par M. Darluc, Méd. à Caillan, 299
Sur une Hydrophobie spontanée. Par M. Brieu, fils, Méd. de l'Hôpital, à Draguignan, 315
Sur les bons effets de la Ciguë. Par M. Desmilleville, Médecin à Lille, 320
Sur une mort subite, causée par le trop d'embonpoint. Par M. Godart, Méd. à Vervier, 401

Sur les effets de la saignée & des émétiques, dans les maladies aiguës des femmes enceintes. Par M. Delamaziere, Méd. à Poitiers, 411
Sur un Délire phrénétique, guéri par l'application de l'eau froide. Par M. Debaux, Méd. à Marseille, 504
Lettre de M. Maupoint, *Méd., à M.* Macquart, *Méd. sur la guérison d'un cancer à la lévre*, 508
Hydropisie guérie par une apoplexie. Par M. Godart, Méd. à Vervier, 499

CHYMIE.

Examen des Eaux de Briquebec. Par M. Dubourg, Méd. à Paris, 46
Sur la Cryſtalliſation des ſels neutres. Par M. Baumé, Apothicaire de Paris, 125
Sur le Tatre émétique. Par M. Baumé, &c. 325
Diſſertation de M Stockard, Méd. *ſur le ſuccin*, 420
Seconde Lettre de M. Roux, Médecin, *à M.* Vandermonde, Docteur en médecine, *ſur le Tartre vitriolé, pour ſervir de réponſe aux deux Mémoires de M.* Baumé, &c. 513

CHIRURGIE.

Sur un Anévriſme énorme. Par M. Boucher, Méd. à Lille, 55
*Sur l'uſage de l'amadou ou de l'*echinopus, *pour arrêter l'hémorragie, ainſi que l'agaric de chêne.* Par M. Taignon, Chirurgien du Régiment de Soiſſonnois, 59
Sur l'Accouchement naturel d'un corps charnu. Par M. Deltil, Chir. à Griſolles, 62
Deſcription & uſage d'un inſtrument nouveau pour faire l'opération de la taille latérale. Par M. Bromfeild, à Londres, 68
Réflexions ſur cet inſtrument. Par M. Grima, Chirurgien de l'Ordre de Malte, 161

Lettre de M. Louis, Chir. *sur le Sarcocele*, 171
Sur un ſerrement de la mâchoire. Par M. Hazon, Médecin de Paris, 249
Sur des Sarcomes ſquirrheux, univerſels. Par Sureau de la Bonnannée, 252
Circonſtances qui ont accompagné l'opération de la taille. Par M. Dumont, fils, Chirurgien à Bruxelles, 263
Sur un vice ſingulier de conformation. Par M. Deſſaix, Chirurgien à Turin, 275
Sur une Phthiſie rénale. Par M. Landeutte, Médecin à Bitche, 352
Obſervations ſur un cadavre. Par M. Titeux, Chirurgien, à Anguien-lez-Paris, 358
Sur une Hernie ventrale énorme. Par M. Thibault, Chirurgien à Noyon, 365
Extirpation d'une Loupe. Par M. Guyard, Chirurgien à Plaſſac, 369
Sur une ponction pratiquée 143 fois. Par M. Dupont Haumont, Chir. Major de l'Iſle de Bouin, 435
Guériſon d'un coup d'épée traverſant la poitrine. Par M. Allard, Chir. à Saint-Tropez, 443
Fracture compliquée de l'humérus, près l'articulation. Par M. Muteau de Roquemont, Chir., 446

HISTOIRE NATURELLE.

Sur une eſpece de Vers ſinguliers. Par M. Bonté, Médecin à Coutances, 32
Sur des Cornes ſurvenues aux cuiſſes. Par M. Dumonceau, Médecin à Tournai, 145
Sur le danger qu'il y a de manger de la chair morte. Par M. Odolant Deſnos, Méd. à Alençon, 236
Sur un Enfant monſtrueux. Par M. Juvet, Méd. à Bourbonne, 244
Sur quelques effets du Rapuntium urens. Par M. Bonté, Médecin à Coutances, 350

Sur une femme qui a porté son enfant dans sa matrice, pendant 29 mois. Par M. de la Vergne, Chirurgien, 440
Sur des petits vers sortis de l'anus. Par M. Moublet, Méd. à Tarascon, 537

INOCULATION.

Extrait du Mémoire lu à l'Académie des Sciences. Par M. Dalembert, &c. 73
Lettre de M. Lecat, *à* M. Pouteau, 460

SUR DIFFÉRENS SUJETS.

Lettre de M. Rigaud, Curé de Chatillon, *sur le Dictionnaire de Santé*, 85
Lettre de M. Marteau, Médecin à Aumale, 178
Lettre de M. Baumé, Apothicaire, 279
Lettre de M. Lachenal, Curé d'Eleroux, *sur un phénomene particulier*, 371
Lettre sur un remede contre les fleurs blanches, 555

ÉLOGE.

Éloge de M. Martin, *Apothicaire à Auxerre.* Par M. Lepere, Secrétaire perpétuel de l'Académie d'Auxerre, 449

PRIX.

Prix proposé par l'Acad. de chirurgie de Paris, 83
Prix de la classe des Mathématiques de Prusse, 556

AVIS.

Avis important au sujet de M. Morand le Chirurgien, & de M. Ferrein, Médecin, 86
Sur une Lettre datée de Bagneres, 87
Sur les Bains nouveaux du sieur Poitevin, 181
Avis sur l'Inoculation, 559
Avis sur une imposture avérée, concernant l'inoculation, 560
Avis sur l'Instrument de M. Bromfeild, 561

COURS DE PLANTES.

Cours de Plantes. Par M. Gauthier, Méd., 553

ANATOMIE.

Anatomie artificielle. Par Mademoiselle Biheron, 557

REMEDES.

Remedes pour la brûlure. Par M. de Saint-Martin, Vicomte de Briouze, 469
Remedes contre les fleurs blanches, 455

LIVRES NOUVEAUX.

Livres nouveaux, 89, 184, 280, 376, 472, 562.

OBSERV. METEOR. FAITES A PARIS.

Observat. météor. 90, 185, 281, 377, 473, 563.

MALADIES REGNANTES A PARIS.

Maladies de Paris, 93, 188, 284, 380, 476, 566.

OBSERV. METEOR. FAITES A LILLE.

Obs. mét. de Lille, 94, 189, 285, 381, 477, 567.

MALADIES REGNANTES A LILLE.

Maladies de Lille, 95, 191, 287, 383, 479, 568.

Fin de la Table des Matieres.